

Claude Bourguignon

Saint-Colomban

Une épopée irlandaise



Éditions
Passé présent

Claude Bourguignon

Saint-Colomban

**Une épopée irlandaise
au piémont des Laurentides**



Éditions
Passé présent

Chambly, 1988

À Christiane

En hommage aux valeureux pionniers irlandais de Saint-Colomban et à leurs descendants, pour le courage manifesté dans leur quête d'un nouveau pays.

*Iona of my hearth, Iona of my love,
Instead of monk's voices the lowing cattle shall be heard,
But here the world comes to an end,
Iona shall be as it was.*

— Prophétie attribuée à saint Colomban

Avant-propos

Une publication entièrement consacrée à la municipalité de Saint-Colomban, à son histoire et à son patrimoine architectural, voilà une idée qui nous trottait dans la tête depuis déjà quelque temps. Le 150^e anniversaire en 1985 de l'érection présumée de la paroisse de Saint-Colomban nous fournissait l'occasion de faire le point sur nos recherches en ce domaine et de diffuser une partie du matériel recueilli jusqu'à présent.

La rédaction de ce livre s'inscrit dans le cadre d'un projet *Canada au travail* du ministère Emploi et Immigration Canada enregistré sous le nom de: «**Saint-Colomban: 150 ans d'histoire et de patrimoine**». En plus de la présente publication, ce projet a permis la réalisation d'une exposition ethno-historique et d'une étude de potentiel archéologique sur le site de la ferme McCarthy de Saint-Colomban. Lesdites activités se sont déroulées à l'été 1985.

Il va sans dire que le présent ouvrage ne s'est pas effectué sans la collaboration de plusieurs personnes et organismes. En premier lieu, nous remercions, bien sûr, le ministère Emploi et Immigration Canada mais aussi, M. François Lemay, maire de Saint-Colomban et son équipe de conseillers. Ces derniers nous ont manifesté un appui concret dès le début de nos démarches en vue de réaliser une monographie de la paroisse de Saint-Colomban. Du reste, leur préoccupation et leur intérêt pour la connaissance et la mise en valeur du patrimoine nous ont été d'un encouragement constant dans nos diverses démarches relevant des dossiers à caractère patrimonial de Saint-Colomban. Qu'il nous soit donc permis de témoigner publiquement à M. le Maire et aux membres du conseil municipal notre reconnaissance la plus sincère.

Il ne faudrait pas oublier les personnes et organismes suivants: le personnel de l'hôtel de ville de Saint-Colomban, toujours disponible à nos multiples demandes, le ministère des Affaires culturelles du Québec, pour l'octroi d'une subvention obtenue dans le cadre de son

programme de subventions *Diffusion des connaissances*, M. Jean Bourguignon, pour son aide dans la transcription d'entrevues, la reproduction de photographies et de dessins, Mgr Paul Labelle, P.H., pour ses conseils des plus judicieux, M. Mario Nadon, historien, qui a suivi et participé à nos travaux. Enfin, il ne faudrait pas oublier non plus les personnes qui ont bien voulu relire notre manuscrit et la population de Saint-Colomban dans son ensemble qui nous a reçus si chaleureusement. Ce livre est un peu le livre de tous les Colombanois qui, nous l'espérons, se reconnaîtront à travers ces pages.

Claude Bourguignon,
1988.

Avertissement de l'auteur

Dans la mesure du possible, l'orthographe a été normalisée dans les transcriptions d'archives et d'entrevues. De plus, l'astérisque (*) renvoie au glossaire à la fin du livre.

Table des mesures

Mesure de superficie:

Un arpent = 34,19 ares.

Mesures de longueur:

Un arpent = 58,4 mètres.

Une lieue = 3,89 mètres.

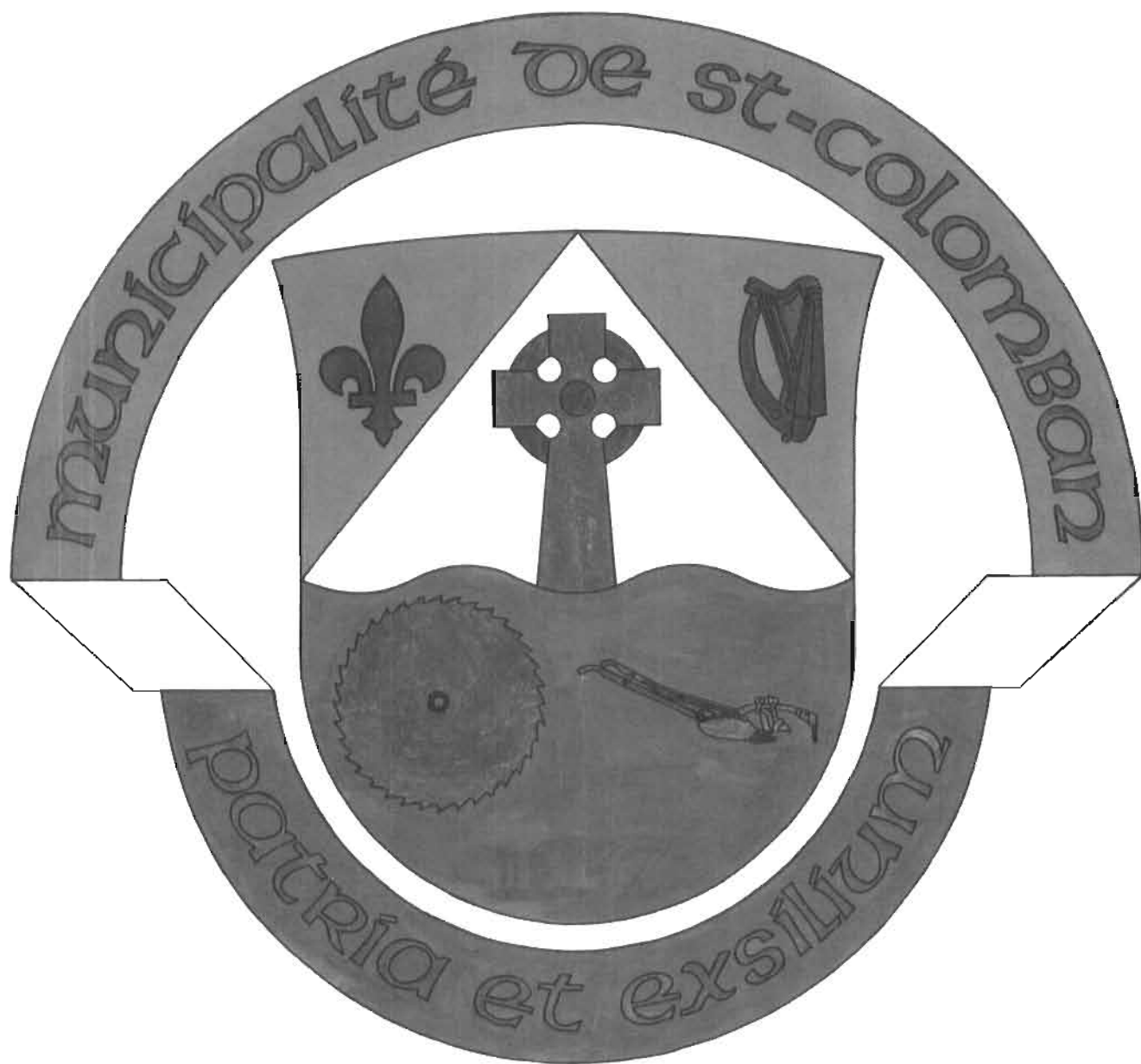
Mesure de capacité:

Un minot = 39 litres.

Source: Christian Dessureault, *La seigneurie du lac des Deux-Montagnes, de 1780 à 1825*, Mémoire présenté à la faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de maître ès Arts (M.A.), Université de Montréal, 1979, p.X.

Table des sigles et abréviations

A.B:	Collection Alain Bourguignon.	Ar. :	Arpent.
A.B.E.D.M :	Archives du bureau d'enregistrement du comté de Deux-Montagnes.	A.S.St.S. M :	Archives du séminaire Saint-Sulpice Montréal.
A.C.A.M :	Archives de la chancellerie de l'Archevêché de Montréal.	C.B:	Collection Claude Bourguignon.
A.C.D.St.J :	Archives de la chancellerie du diocèse de Saint-Jérôme.	C.P:	Collection privée.
A.J.St.J :	Archives judiciaires de Saint-Jérôme.	D.:	Bâtiment détruit.
A.N.Q.M :	Archives nationales du Québec à Montréal.	F.P.M.A.C:	Fonds photographique du ministère des Affaires culturelles.
A.N.Q.Q :	Archives nationales du Québec à Québec.	I.B.C:	Inventaire des Biens culturels (ministère des Affaires culturelles).
A.N.C :	Archives nationales du Canada. (autrefois: Archives publiques du Canada)	Km :	Kilomètre.
A.P.St.C :	Archives paroissiales de Saint-Colomban.	L :	Louis ou livre
A.P.Ste.S :	Archives paroissiales de Sainte-Scholastique.	M :	Mètre.
		M.L:	Collection Marcel Laporte.
		N.D.L.A :	Noie de l'auteur.
		N.E :	Nord-est.
		P.D:	Collection Pierre Dubois.
		P.N.A:	Photothèque nationale de l'Air.
		S.O :	Sud-ouest.



Les armoiries de Saint-Colomban.

Chapitre 1

Mise en situation géographique

Localisation

La municipalité de Saint-Colomban, située à quelque 16 km. au nord de l'aéroport international de Mirabel et à 56 km. au nord-ouest de Montréal, est relativement éloignée des différents centres d'activités régionales. Aucune municipalité importante, au point de vue industriel, ne se trouve en périphérie immédiate de ses limites territoriales.¹ Elle occupe une superficie de 23,289.5 acres. Saint-Colomban subit à la fois l'influence de Saint-Jérôme et de Bellefeuille à l'est, de Lachute à l'ouest, et de Mirabel au sud. Ses bornes sont outre Bellefeuille et Mirabel (Saint-Canut), à l'ouest le canton de Gore et, au nord, le village de Mille-Isles.

La qualité des sols, généralement médiocre, et l'isolation géographique nous révèlent pourquoi cette région est restée, jusqu'à tout récemment, relativement peu peuplée (445 résidents en 1966). Toutefois, depuis ce temps, la situation a considérablement évolué en raison principalement de l'amélioration du réseau routier (88 km. de routes nettoyées en 1985) provoquée entre autres par la venue de l'aéroport international de Montréal à Mirabel. Découlant de cette implantation l'expropriation de plusieurs milliers de citoyens, qui habitaient la zone aéroportuaire, a joué un rôle non négligeable dans l'accroissement récent de la population. En effet, plusieurs expropriés traversèrent la rivière du Nord afin de pouvoir redevenir propriétaires. Actuellement (1985), Saint-Colomban compte 3,379 résidents permanents sans compter les milliers de villégiateurs. (Voir tableau 1.1)

Milieu physique

Relief

Saint-Colomban se situe à la jonction de la plaine du Saint-Laurent et du bouclier laurentien, vaste étendue montagneuse aux lacs innombrables. Au sud, le long de la rivière du Nord, nous retrouvons la limite nord des terres fertiles de la plaine du Saint-Laurent. Cette étroite bande de terrain, partie intégrale de la vallée-plaine de la rivière du Nord, cède la place à un paysage au relief de plus en plus accidenté à mesure que l'on se dirige vers le nord. Ainsi, l'élévation topographique passe successivement de 69 m. à 237 m. au-dessus du niveau de la mer. Il va sans dire que ce relief n'est pas de nature à favoriser l'agriculture. Comme l'écrit le géographe Serge Courville:

De 5 à 10%, les pentes sont encore plus marquées et soumises à l'érosion. La mise en valeur agricole y est

plus difficile, n'autorisant tout au plus que de maigres pâturages à flancs de coteaux. Elles constituent néanmoins un excellent terrain pour la pomiculture. Au-delà de 10%, elles signalent un relief vigoureux inapte pour l'exploitation.

Les reliefs d'altitude supérieur à 300 pieds (90 m.) forment un bloc compact se caractérisant, au nord par des pentes relativement homogène, au sud par des abrupts de déclivité variables mais toujours bien marqués.²

Pour illustrer cette dernière remarque, songeons simplement à la perspective visuelle que l'on peut observer en regardant de Saint-Canut vers Saint-Colomban, avec ce relief de collines si nettement découpé sur la plaine environnante.

Le climat

Saint-Colomban possède au niveau climatique une particularité intéressante. Comme il existe une importante différence d'élévation de terrain entre la zone située au niveau de la rivière du Nord et la limite nord de la municipalité, à l'occasion il peut pleuvoir aux environs de la rivière et neiger plus au nord. Citons, à titre d'exemple, la zone du lac Noël, où la neige disparaît plus tardivement qu'ailleurs.

Le toponyme *Laurentides*

En 1845, l'historien québécois François-Xavier Garneau suggère le nom de Laurentides pour désigner le paysage accidenté s'étendant au nord de la plaine de Montréal:

Cette chaîne, n'ayant pas de nom propre et reconnu, nous lui avons donné le nom de Laurentides, qui nous paraît bien convenable à la situation de ces montagnes, dont la direction est parallèle au Saint-Laurent. Un nom propre est nécessaire, afin d'éviter les périphrases toujours si fatigantes et souvent insuffisantes pour indiquer une localité, un fleuve, une montagne, etc. Quant à l'euphonie, le nom que nous avons choisi satisfera, du moins nous l'espérons, l'oreille la plus délicate et formera une rime assez riche pour le poète qui célébrera des beautés nouvelles de notre pays.

Source: Mario Filion, *Une histoire des Pays-d'en Haut*, Société d'histoire des Pays-d'en-Haut, Sainte-Adèle, 1981, pp. 9-10.

Tableau 1.1

Statistiques municipales en septembre 1985

Citoyenneté: Canadienne: 3 378 Autres: 34 Total: 3 412

<u>Nombre de locaux</u>	
Habités	1 186
Vacants	117
Autres	415
Total:	1 718

<u>Nombre de</u>	
Commerces	6
Résidences	912
Autres	791
Total:	1 718

<u>Sexe</u>	
Masculin	1 699
Féminin	1 643
Autres	70
Total:	3 412

Nombre de personnes 3 379
 Nombre d'occupants 3 412

Nombre de chiens 545
 Nombre de bicycles 883

<u>Religions</u>	
Catholiques	3 143
Protestants	102
Neutre	43
Autres	124
Total:	3 412

<u>Tenure</u>	
Propriétaire	1 302
Locataire	267
Occupant	1 763
Autres	80
Total	3 412

<u>Langues</u>	
Français	3 030
Anglais	283
Divers	18
Autres	81
Total:	3 412

<u>Moyenne d'âge</u>				
Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Autres	Total
00-04	104	121	3	228
05-09	113	119	7	239
10-14	98	95	4	197
15-19	120	105	8	233
20-24	115	99	6	220
25-29	122	140	2	264
30-34	150	158	1	309
35-39	144	117	3	264
40-44	133	135	7	275
45-49	114	106	6	226
50-54	126	99	4	229
55-59	106	102	4	212
60-64	91	86	2	179
65-69	67	67	1	135
70-74	44	57	0	101
75-79	22	21	0	43
80-88	15	12	1	28
89-98	7	6	0	13
99 et plus	0	2	0	2
Total:	1 693	1 617	59	3 389

<u>Âge</u>	
18 ans et plus	2 592
Moins de 18 ans	797
Total:	3 389
65 ans et plus	322
Moins de 65 ans	3 067
Total:	3 389

Tableau 1.2
Températures dans la région de Saint-Jérôme

	Maximum	Minimum	Moyenne	Maximum record	Année	Minimum record	Année
Janvier	-6.5	-17.7	12.1	11.1	48	-41.7	48
Février	-4.8	-16.7	-10.8	10.0	47	-41.1	44
Mars	1.1	-9.5	-4.3	23.9	48	-32.8	45
Avril	9.7	-0.9	4.4	28.9	47	-21.7	47
Mai	18.2	5.5	11.9	32.2	46	-8.3	46
Juin	23.2	11.0	17.1	35.6	46	-1.7	47
Juillet	25.6	13.4	19.5	35.6	47	2.8	48
Août	23.9	12.4	18.2	35.6	49	0.0	48
Septembre	18.8	7.6	13.2	31.7	49	-5.6	47
Octobre	12.2	2.2	7.2	28.3	49	-11.7	47
Novembre	4.1	-3.7	0.2	22.2	49	-26.1	49
Décembre	-4.1	-13.7	-8.9	20.0	49	-40.0	18
Annuel	10.1	-0.8	4.6	35.6		-41.7	

Source: Environnement Canada, Service de l'environnement atmosphérique.

Tableau 1.3
Précipitations dans la région de Saint-Jérôme

Mois	Précipitations		Année	Chute		Précipitation record en 24 heures	Années	Jrs de pluie	Jrs de neige	Jrs de précipitation
	Totales	Chute de pluie record en 24 heures		de pluie record en 24 heures	de neige record en 24 heures					
Janvier	83.7	52.6	46	45.7	45	52.6	43	2	13	14
Février	71.1	43.2	45	41.9	45	43.2	44	2	10	11
Mars	69.0	40.4	47	40.6	42	44.5	44	4	8	11
Avril	76.7	76.5	45	26.2	47	76.5	45	10	2	11
Mai	82.7	61.0	46	10.2	46	61.0	46	12	*	12
Juin	83.9	55.4	44	0.0	48	55.4	44	13	0	13
Juillet	95.2	65.5	46	0.0	48	65.5	46	12	0	12
Août	97.7	73.7	48	0.0	49	73.7	48	12	0	12
Septembre	96.7	72.9	47	T	49	72.9	47	12	0	12
Octobre	87.2	79.8	46	5.1	49	79.8	46	11	*	12
Novembre	92.4	47.8	46	31.5	41	47.8	43	10	5	14
Décembre	97.9	58.9	46	61.0	46	61.0	46	3	13	15
Annuel	1034.2	79.8		61.0		79.8		103	51	149

Source: Environnement Canada, Service de l'environnement atmosphérique.

Tableau 1.5
Gel, moyennes et extrêmes

Latitude	45° 48'
Longitude	74° 03'
Altitude	169 mètres
Valeurs moyennes fondées sur la période d'enregistrement allant de 1951 à 1980	
Année	28
Période exempte de gel	129 jours
Dernier gel printanier	16 mai
Premier gel automnal	23 septembre

Valeurs extrêmes fondées sur une période entière d'enregistrement

Année	48
Dernier gel printanier	
Le plus hâtif	22 avril
Le plus tardif	10 juin
Premier gel automnal	
Le plus hâtif	31 août
Le plus tardif	13 octobre
Le plus long	
Dernier gel printanier	1 mai
Premier gel automnal	3 octobre
Nombre de jours	154 jours

Le plus court
Dernier gel printanier 26 mai
Premier gel automnal 2 septembre

Source: Environnement Canada, Service de l'environnement atmosphérique.

Tableau 1.4
Probabilités de périodes de gel dans la région de Saint-Jérôme, 1951-1980

Probabilités de gelée de printemps		
Première gelée de printemps la plus précoce		22 avril
Probabilité de dernière température de printemps de l'ordre de 0° C ou moins au date indiquée ou postérieurement	10%	3 juin
	25%	23 mai
	33%	21 mai
	50%	16 mai
	66%	14 mai
	75%	12 mai
	90%	6 mai
Dernière gelée de printemps au plus tard		10 juin
Probabilités de gelée d'automne		
Première gelée d'automne la plus précoce		31 août
Probabilité de première température d'automne de l'ordre de 0° C ou moins au date indiquée ou postérieurement	90%	6 septembre
	75%	16 septembre
	66%	19 septembre
	50%	24 septembre
	33%	26 septembre
	25%	30 septembre
	10%	6 octobre
Première gelée d'automne au plus tard		13 octobre
Probabilités de période sans gel		
Période sans gel la plus courte		98 jours
Probabilité de période sans gel, nombre inférieur ou égal à celui indiqué (jours)	10%	106 jours
	25%	117 jours
	33%	119 jours
	50%	127 jours
	66%	134 jours
	75%	136 jours
	90%	147 jours
Période de gel la plus longue		154 jours
Source: Environnement Canada. Service de l'environnement atmosphérique.		

Tableau 1.6
Température du sol (1951-1980)

	5 cm	10 cm	20 cm	50 cm	100 cm	150 cm	300 cm
Janvier	-4.3	-3.4	-3.0	1.2	2.9	2.7	5.3
Février	-5.0	-4.3	-4.0	-0.5	1.6	1.7	4.2
Mars	-1.8	-1.6	-2.2	-0.6	1.0	1.1	3.5
Avril	3.3	2.6	0.6	0.3	1.2	0.9	2.9
Mai	11.1	10.3	7.8	5.3	5.3	3.2	3.2
Juin	17.2	16.4	13.7	11.1	9.8	7.0	5.0
Juillet	19.9	19.0	16.4	14.2	12.9	10.0	7.2
Août	18.7	18.4	16.4	15.4	14.5	12.0	9.1
Septembre	13.4	13.7	12.7	13.9	13.8	11.8	10.0
Octobre	6.8	7.5	7.2	10.2	10.9	10.0	9.8
Novembre	1.9	2.8	2.8	6.2	7.5	7.7	9.1
Décembre	-1.8	-0.7	-0.1	3.3	4.7	4.9	6.9
Annuel	6.6	6.7	5.7	6.7	7.2	6.1	6.4

Source: Environnement Canada. Service de l'environnement atmosphérique.

Hydrographie

Trois rivières arrosent le territoire: d'abord la plus importante, la *rivière du Nord*, qui prend sa source au lac de la Montagne-Noire au nord du comté de Terrebonne en passant par le lac Brûlé près de Sainte-Agathe, la *rivière Bellefeuille* issue de la réunion de petits ruisseaux de la région Bellefeuille/Sainte-Anne-des-Lacs et la *Bonniebrook*, formée de la décharge des lacs Tamaracouta et Ouimet. À cela ajoutons de multiples ruisseaux alimentant un bon nombre de lacs et étangs artificiels. Il existe également un lac naturel sur les lots 308-309 de la côte Saint-Nicholas ouest.

Nature du sol

Le sol de Saint-Colomban n'est guère favorable à la pratique de l'agriculture, exception faite de quelques parcelles disséminées ici et là et d'une étroite bande de terre longeant la rivière du Nord. De cette dernière, une infime partie se trouve incluse dans les mesures de protection de la loi sur le zonage agricole du gouvernement du Québec (0.11% de la superficie totale de la municipalité). À cet endroit localisé à l'extrémité est du chemin de la Rivière du Nord, les débordements de la rivière ont déposé de riches alluvions comme à certains autres endroits sur le bord de ses rives. Mais lorsque les sols sont soumis aux dépôts d'alluvions sablonneux, ceux-ci n'offrent «qu'une fertilité naturelle médiocre susceptible toutefois d'être améliorée par le drainage, le

*chaulage et l'incorporation de matière organique et d'engrais chimique.»*³ Quant au reste des sols, ils sont surtout constitués de terres sablonneuses, de rocs granitiques, «de dépôts morainiques grossiers d'origine cristalline remaniés par les eaux de fusion glacières et entaillés par les eaux de ruissellement.»⁴ «S'ils figurent parmi les sols les mieux drainés du comté, leur surabondance de pierres entrave la culture. La majeure partie du terrain défriché sert donc de pâturage non-amélioré.»⁵

La pauvreté du sol a d'ailleurs inspiré la plume du plus connu de nos botanistes québécois, le Frère Maric-Victorin:

Le village qui se meurt

C'est de Saint-Colomban, tout près de Saint-Jérôme, que je veux parler. Le village est littéralement perdu, égaré dans le désert des rocs nus, des galets comme on dit par là. Le paysage des galets est infiniment triste. Autour de vous la roche grise, polie par les glaciers préhistoriques, mordue par le chancre des lichens sonne sous le pied et ressuscite un passé fabuleux et muet. Un peu plus loin la forêt se referme.

Mais passez le rideau d'arbres rabougris et vous aurez devant vous un autre galet, désert et nu, qui se refermera pour s'ouvrir encore et se refermer toujours... et ainsi de suite pendant des lieues et des lieues.⁶

La mer Champlain

The Pleistocene glaciations and the Champlain transgression.

The Pleistocene ice sheets are responsible for few of the major but many of the minor landforms of the Laurentian area. Ice tongues have carved out well-defined U-shaped troughs along the lower Nord river corridor and around the periphery of the mont Tremblant massif, and in the Saint-Jovite and Saint-Faustin areas end moraines and glaciolacustrine plains associated with the Saint-Narcisse ice advance have been identified. The maximum height of the late-glacial Champlain transgression in the area has been estimated at about 750 feet. (225 m.) The lower Nord valley was flooded,

and high-level sand deltas (694' max.) (208 m.) formed at the head and along the sides of the estuary, notably at Sainte-Marguerite Station and Mont-Rolland. But because of the absence of large low-level depressions in the interior, very few sections of the Laurentians were occupied by the sea, and so clay and silt deposits are uncommon throughout the area. Most of the surface materials are either tills or coarse outwash deposits, and soils are thin, stony, and acid. There is thus no sound physical basis for agriculture in the Laurentian area.

Source: Peter Brooke Clibbon, *Land use patterns in the Laurentides between the Saint-Maurice and Rouge Valleys (Québec)*, Thèse présentée à l'école des gradués de l'Université Laval pour l'obtention d'un doctorat ès lettres en géographie, pp. 249-251.

La vallée-plaine de la rivière du nord

Au-delà (de la haute-plaine du comté de Deux-Montagnes, n.d.l.a) s'étend dans toute sa splendeur, la vallée-plaine de la rivière du Nord, individualisée tant par son fond très évasé que ses versants, nets du côté laurentien, fuyants de l'autre, et auxquels s'accrochent les berges d'anciens chenaux. Les amples sinuosités que dessine la rivière sur ce fond trop souvent défoncé de mouilles, tout comme son débordement de printemps d'ailleurs, n'ont d'égal, comme trait*

distinctif, que la présence sur ces versants, de vastes superficies sablonneuses modelées par le vent des temps passés puis historiques. Résultat d'une accumulation estuarienne, ces dépôts seront découpés en terrasses en même temps qu'ils subiront une première retouche éolienne donnant naissance à un véritable complexe dunaire fixé par la végétation.*

Source: Serge Courville, *Origine et évolution des campagnes dans le comté des Deux-Montagnes: 1755-1971*, p. 17.

Nager avec son cheval: Un loisir dangeureux...!

... Qu'il soit connu que moi, Hugh O'Reilly, C.M., appelé en ma qualité de coroner, j'ai examiné le corps de Michael Sinnot, de la rivière du Nord, paroisse de Saint-Colomban, qui s'est noyé dans la rivière du Nord le 11 septembre et dont le corps a été retrouvé aujourd'hui le 15 septembre 1835. J'ai immédiatement constitué un jury de douze personnes pour déterminer de quelle façon le dit Michael Sinnot est mort. Le jury dûment assermenté parvint à former son jugement après une demi-heure de délibération environ. Le

présent verdict du consentement me fut rendu et ce, à l'unanimité du jury à savoir que le dit Michael Sinnot, est mort accidentellement par noyade. Il se disait capable de nager à dos de cheval dans la dite rivière. Depuis longtemps, il soutenait cela sans en avoir fait l'expérience auparavant. De plus, le jury affirme que le dit Michael Sinnot n'était pas en état d'ébriété, de façon à permettre son inhumation sans réserve.

Source: A.P.Sic.S. Procès-verbal du coroner Hugh O'Reilly à Duncan McDonald, responsable du jury. Saint-Colomban, 15 septembre 1835. Traduction de l'anglais par M. le curé Georges Duquet.

Les tragiques circonstances qui ont entouré la mort de M. Ernest Gratton.

Montréal, 16 avril 1953

SAINT-COLOMBAN, D.N.C. — Vendredi après-midi, le 27 mars dernier, M. Ernest Gratton, accompagné de son plus jeune fils, Arcade, entreprenait de se rendre au pont de Saint-Colomban (le pont Rouge) pour aller y chercher des gens qui se rendaient chez lui pour y travailler.

La rivière du Nord débordait de plusieurs pieds d'eau tout le terrain et recouvrait la route à partir du pont jusqu'au pied de la montagne; il y avait déjà au moins trois pieds (.90 m.) d'eau sur la route qui, elle-même, est surélevée de plusieurs pieds. Un courant très fort poussé par un vent violent, des blocs de glace, des billots et toutes sortes d'objets charriés dans une eau trouble et boueuse empêchaient de voir la route. Seul le pont qui émergeait de l'eau à plusieurs centaines de pieds du bas de la côte pouvait servir de point pour se guider sur la route, dans l'eau.

Selon les rapports des témoins oculaires de l'accident, M. Gratton a essayé de voir la route et a probablement été pris de vertige en regardant trop le courant. Il a tenté de diriger son cheval et lui a fait manquer la route; il n'était qu'à une cinquantaine de pieds (quinzaine de mètres) de la côte qu'il venait de descendre, mais déjà à cet endroit l'eau était très profonde. Cheval, tombereau et occupants furent aussitôt pris dans le courant violent qui les fit rouler plusieurs fois et les emporta rapidement. La voiture s'accrocha dans une clôture à environ un arpent à l'ouest de la route, et le jeune Arcade, en nageant, put la rejoindre et s'y agripper. Le cheval achevait de se noyer, embarrassé qu'il était par l'attelage, la voiture et les guides que M. Gratton tenait solidement. Quand à M. Gratton, probablement pris de syncope, il échappa ses guides et disparut sous l'eau.

Recherches

Des recherches furent aussitôt entreprises pour tenter de le repêcher. Un de ses fils essaya même de nager pour aller plonger à l'endroit où il l'avait vu

disparaître, mais vainement; l'eau trop froide et le courant violent le forcèrent à rebrousser chemin, pour ne pas être emporté à son tour. Un gros camion, au risque d'être jeté en bas de la route par force du courant, parvint à traverser pour apporter une chaloupe qui fut aussitôt utilisée pour les recherches. Mais le vent violent, le courant, les vagues et tout ce que l'eau charriait, glace, bois, etc., rendirent infructueux les efforts d'un bon nombre de citoyens de Saint-Colomban et de Saint-Canut qui étaient accourus sur les lieux de l'accident; le soir, ils durent abandonner la partie.

Le lendemain, avec le concours des militaires du camp de Saint-Jérôme, sous la direction du commandant, le major L. Gauthier, les recherches furent reprises et poursuivies sur toute l'étendue du terrain où le courant avait pu entraîner le cadavre. Ce n'est que vers 4h.30 de l'après-midi que le corps fut retrouvé, non loin de l'endroit où on l'avait vu disparaître la veille.

On le transporta aussitôt à Sainte-Scholastique pour l'enquête du coroner, et les funérailles eurent lieu au même endroit, de même que l'inhumation, le 31 mars.

M. Ernest Gratton était un citoyen bien en vue dans Saint-Colomban; d'un caractère jovial, et aimant la taquinerie, il avait su se gagner l'estime de ses concitoyens. Il était membre du Conseil municipal depuis bon nombre d'années et avait contribué beaucoup au développement du tourisme dans le bout de la rivière du Nord où il habitait.

À sa séance du 4 avril, le Conseil municipal, après quelques mots d'éloges de M. le maire P.-J. Perrin à l'adresse du disparu, a voté à l'unanimité une résolution de profonde sympathie à l'adresse de Madame Ernest Gratton et de sa famille. Cette résolution exprime bien les sentiments de toute la population de Saint-Colomban à l'égard de la famille Gratton, qui a été si durement éprouvée.

Source: Journal non-identifié, Montréal, 16 avril 1953

Faune et flore

Le territoire de Saint-Colomban demeure encore aujourd'hui très boisé. Il s'agit d'une forêt mixte comportant une faune variée: castor, ours noir, renard roux, loup, coyote, cerf de Virginie, orignal, etc. La répartition des grands cervidés* n'a pas toujours été la même, car avant la venue des colons, dans la première moitié du 19^e siècle, on ne trouvait que l'orignal.

En 1921 un écrivain du nom de J.J. Grignon écrivait: «Le chevreuil, si abondant aujourd'hui aux environs de Saint-Jérôme, et surtout dans la vaste forêt de Saint-Colomban, était alors inconnu, l'exploitation forestière ne le troublant pas encore dans son empire des solitudes du Nord.»⁷

Puis avec l'établissement des fermes et les coupes de bois, le chevreuil a fait son apparition dans les parages, détrônant l'orignal et un autre grand cerf aujourd'hui disparu: le wapiti. Fait assez intéressant, avec l'abandon des terres agricoles depuis une centaine d'années, le roi de nos cervidés nous est revenu, réintégrant en certains endroits une partie de son ancien territoire.

Le cerf de Virginie

Le chevreuil ou cerf de Virginie de son vrai nom, originaire d'un territoire très restreint, si on le compare avec l'étendue de son habitat actuel, provient, comme son nom l'indique, de la Virginie.

Son existence avant la venue des blancs nous apparaît précaire, si l'on en juge par leur nombre restreint à cette époque. Pour le cerf de Virginie, la venue des colons fut une bénédiction.

Sa population explose bientôt dans toute les directions. Le phénomène s'explique par la concentration abondante de nourriture à leur disposition due au défrichage des terres et des coupes de bois. Ce qui produisit un équilibre à un niveau de beaucoup supérieur à ce qu'il était auparavant.

De plus, la proximité des fermes, les tas de branches et de corps morts laissés en forêt par les bûcherons, augmentaient leurs chances de protection.

La nourriture de prédilection produite par les coupes de bois et les terres neuves sont les repousses, les tiges tendres et bourgeons.

En langage de chez-nous, ils se nourrissent «dans la fardoche» (d'où son surnom laurentien «sauter de fardoche».)

Le chevreuil suivit donc le colon dans ses poussées vers le nord qu'il occupe maintenant jusque dans certains secteurs de l'Abitibi.

J.P.A. Pelletier, *La Faune des Laurentides et ses implications économiques*, Conservation Enrg, Saint-Jérôme, 1968, pp. 43-44.

En plus des mammifères, on compte une importante population ailée habitant les différents écosystèmes*. Sans oublier les poissons: truite mouchetée, achigan, perchade, etc., et les autres vertébrés et invertébrés, tout cela à moins de 64 km. de Montréal!

Par ailleurs, à environ 6 km. à l'ouest du village, existe un ravage* de cerfs de Virginie. Donc même si la région connaît un développement croissant, l'intérieur des terres demeure relativement intact, si l'on excepte les coupes de bois épisodiques.

La forêt de Saint-Colomban ne court pas, de prime abord, le danger de disparaître, car la plupart des secteurs de la municipalité sont zonés conservation, ce qui restreint le risque d'un lotissement exagéré des espaces boisés.

La forêt mixte

Entre la forêt de conifères et la forêt feuillue se trouve une ceinture forestière dite des bois mêlés ou forêt mixte.⁸ C'est ce type de forêt qui compose l'essentiel de notre couvert forestier. Des conditions pédologiques, topographiques*, hydrologiques* particulières déterminent la composante des ensembles végétaux. À ce sujet, le géographe Serge Courville note dans sa thèse de maîtrise ce qui suit:*

...là où le drainage est facilité par la topographie et la nature des dépôts, comme sur le bouclier⁹ et les dos morainiques de la plaine, l'érable à sucre domine, associé au hêtre, au frêne blanc, au tilleul et à l'osoyer de Virginie. Dans les endroits ombragés et sur les versants raides, ce «sîmax» est remplacé par une association d'érable à sucre, de bouleau jaune et de sapin.

Mais tandis que le chêne rouge occupe les terrains secs où l'humus se fait rare et où l'évacuation des eaux est imparfaite, les franges morainiques présentent des bois de cèdres (thuya de l'Est, n.d.l.a.), de pruches et d'épinettes, caractéristiques des régions nordiques et auxquels s'associent, en position supérieure, l'érable rouge et le hêtre.

Sur les étendues sablonneuses, le pin blanc domine, souvent associé au pin rouge et au pin gris. Ces espèces sont pourtant remplacées dans les zones humides et marécageuses par le mélèze, le thuya de l'Est, l'épinette noire ou blanche, le frêne noir et l'aulne blanchâtre encore renforcées de peupliers et de trembles.¹⁰

Milieu humain

L'implantation

La paroisse de Saint-Colomban est caractérisée avant tout par l'origine ethnique de ses premiers habitants, les Irlandais, et ceci se reflète dans sa configuration physique. Contrairement à la tradition des villages du

Québec français, qui amène les gens à se grouper près du clocher, cette municipalité se singularise par le dispersément des habitations. En effet, bien qu'il compte quelques commerces et résidences, le village, en tant que tel, n'a jamais connu de concentration suffisante d'habitations pour former un véritable noyau central.

Les fermes actuelles et ce qu'il en reste, ou les sites d'anciennes exploitations agricoles, sont distancés de façon assez surprenante. La décroissance de la population, à partir des années 1850, peut expliquer cet éloignement relatif des habitations traditionnelles. Les vestiges de civilisation disparaissent rapidement devant la croissance de la forêt, et ce qui apparaît aujourd'hui comme étant la brousse isolant deux maisons anciennes, peut très bien être le site d'une vieille ferme abandonnée au milieu du XIX^e siècle. En se promenant dans les bois on trouve souvent des indices de l'existence d'anciens champs cultivés, ou encore des ruines de solage de pierres nous indiquant la présence de vieilles fermes de colons irlandais. Aussi, ces derniers se construisaient souvent au fond de leur lot, contrairement aux Franco-québécois qui, la plupart du temps, s'installaient sur le *front* de leur terre. On peut également penser qu'ils choisissaient l'emplacement le plus propice à la pratique de l'agriculture pour construire maison et dépendances.

Saint-Colomban: Site de villégiature

La vocation de Saint-Colomban comme site de villégiature remonte à plusieurs décennies. Déjà dans les années 1910, une poignée de touristes bravaient les chemins de terre pour venir y passer la belle saison. Ils pouvaient venir de Sainte-Scholastique ou même de Montréal.

À partir des années 40, des spéculateurs vont essayer d'attirer les villégiateurs en plus grand nombre en harnachant les ruisseaux pour en faire des lacs. Il existe plus d'une dizaine de ces lacs artificiels et il s'en crée encore de nouveaux. Ceux-ci occupent presque tous le site d'anciennes terres cultivées: le lac L'Heureux (1959), par exemple, est située sur les anciennes terres d'un nommé Molloy, le lac Légaré (1944) occupe une partie de la ferme Funchion, etc..

Le territoire de Saint-Colomban va se développer principalement autour de ces lacs et aussi à différents endroits tels la côte Saint-Nicholas ouest et le chemin de la Rivière du Nord essentiellement à l'est du Colford Lodge.

Depuis l'implantation de l'aéroport de Mirabel, Saint-Colomban connaît un essor immobilier impressionnant.

Irish out-migration and the French-Canadian northward surge

During the 1830s and 1840s, the Irish colonists of the township (Laurentides Montréalaises, n.d.l.a) began to leave their farms, mainly because of the poor quality of the land chosen for settlement. Most of their communities were perched on the edge of the upland, where the soils, exceptionally thin and stony, have formed on a discontinuous mantle of wave-washed till. The land was quickly exhausted, and most of the Irish (who apparently had no great affinity for farming anyway) soon moved to Montreal, Quebec, or the small sawmilltowns of the Shield edge.

Stone fences and boulder piles now completely masked by the Laurentide succession forest bear witness to the hardships they encountered in working the land. However, some of those fortunate enough to obtain lands in river valleys and glaciolocustone basins still remain in the region, notably in Montcalm and Argenteuil counties.

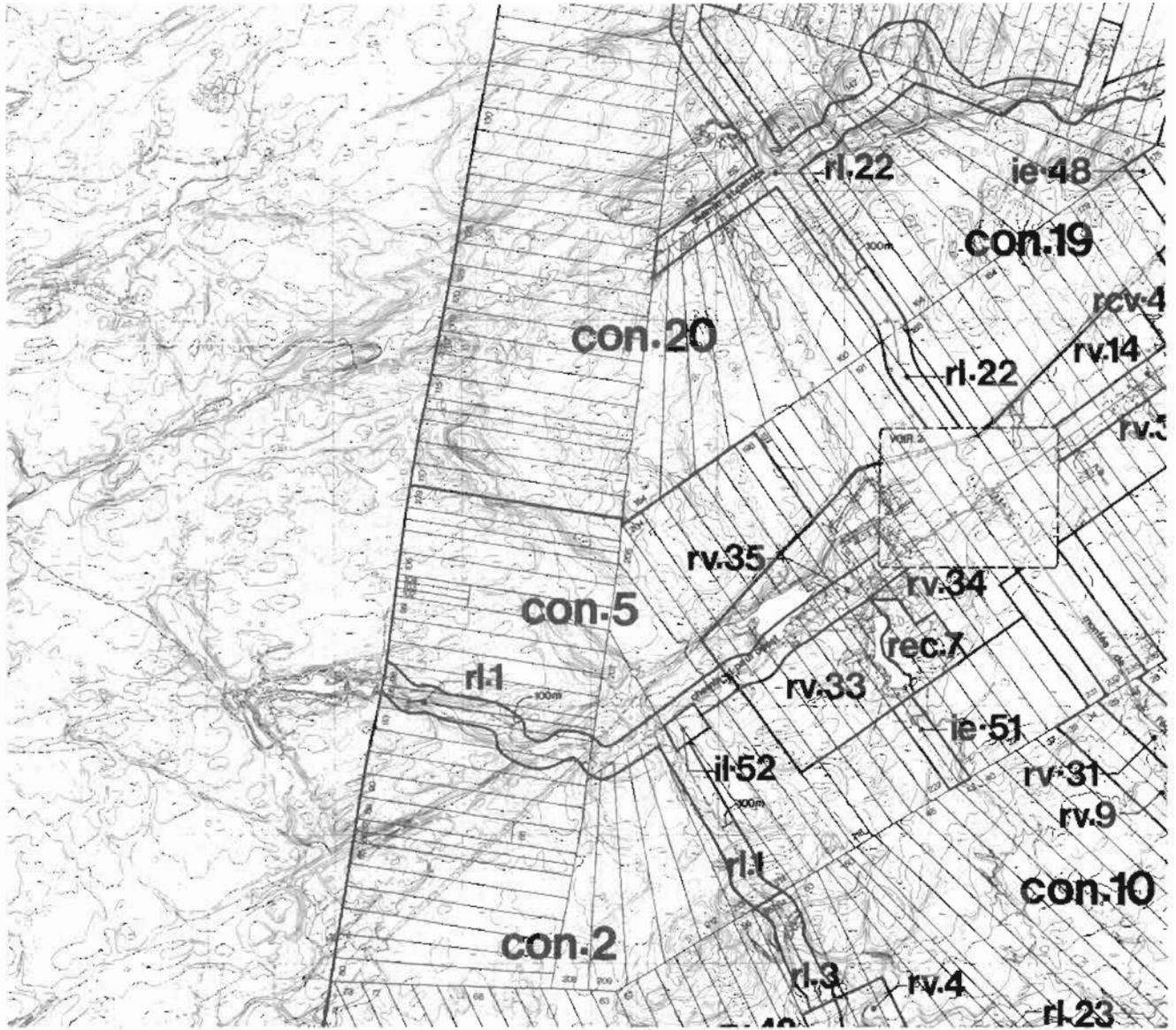
By the 1830s almost all the arable land in the lowland seigneuries had been taken up, and the young French-Canadian men of the lowland parishes were moving on to the Shield in search of new areas to farm. The colonization roads built by the government for the Irish, and the active leadership of parish priests and church-sponsored colonization societies gave an additional stimulus to northern settlement. Some of the «colons» took over land abandoned by the Irish, but most pushed on to the vast tracts of gently-rolling land lying vacant and unsurveyed to the north of the «Irish» townships.

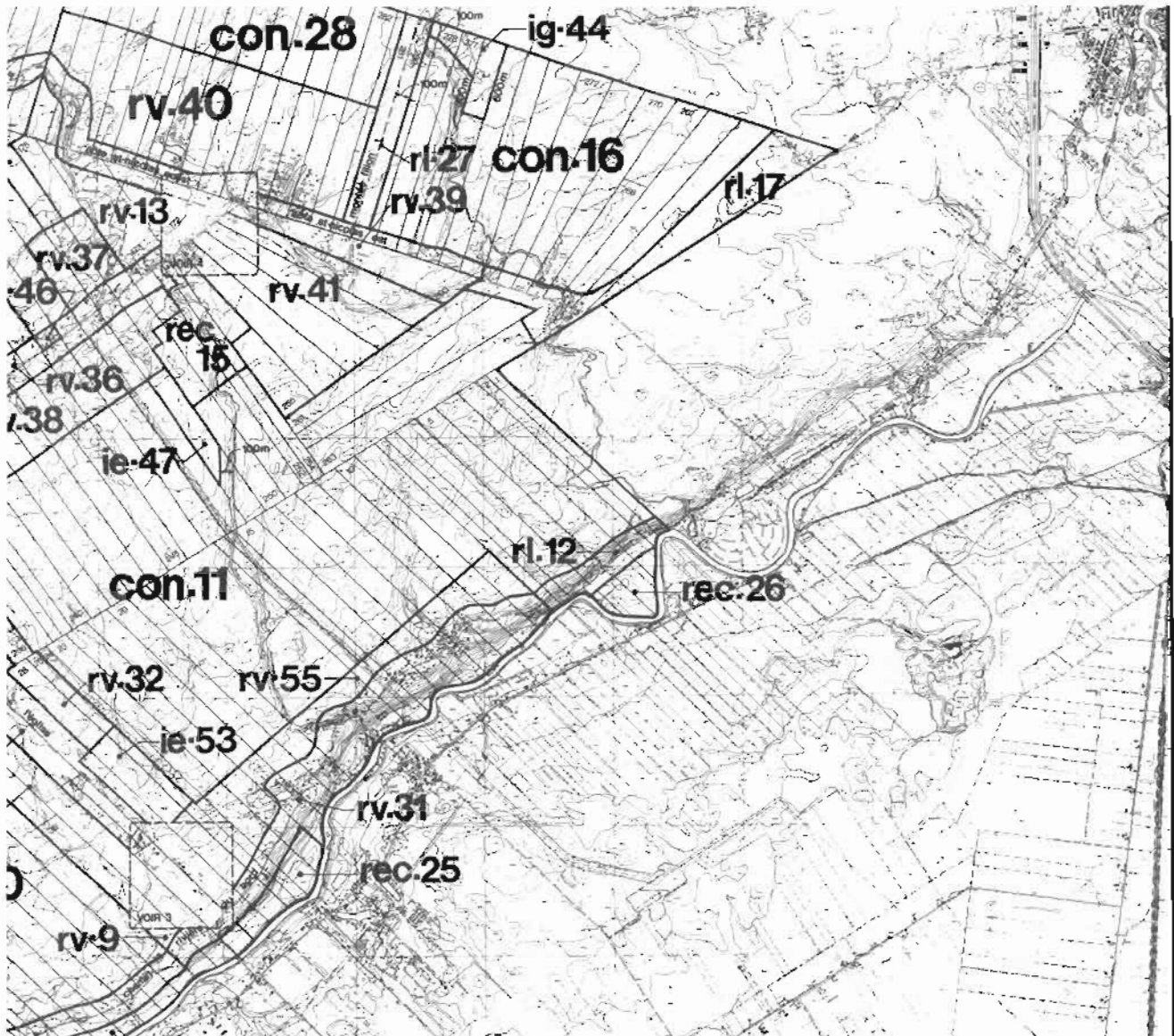
Source: Peter Brooke Clibbon, *Land use patterns in the Laurentides between the Saint-Maurice and Rouge Valleys* (Quebec), pp. 24-25.

Note: Bien que le territoire indiqué dans les propos ci-dessus se localise au nord de Saint-Colomban, une situation semblable s'est présentée pour cette localité.

Notes au chapitre 1

1. Centre de recherches urbaines et régionales. Institut national de recherche scientifique. *Nouvel aéroport international de Montréal*. Université du Québec, 1971.
2. Serge Courville, **Origine et évolution des campagnes dans le comté des Deux-Montagnes**. Mémoire présenté à la faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de maîtrise ès arts (Géographie), Université de Montréal, 1973, p. 12.
3. Ibid, p. 25.
4. Ibid, p. 18.
5. Ibid, p. 26.
6. Frère Marie-Victorin, **Croquis Laurentiens**, *Le village qui se meurt...*. Frères des Écoles Chrétiennes, Montréal, 1920, p. 33-34.
7. Lauzon-Varin, Suzanne. *Autour du vieux temps de Jean-Jacques Grignon*. Ed. Bergeron, Mtl, 1985, p. 69.
8. Jean Bédard, *Guide sonore des oiseaux du Québec*. La Société Zoologique de Québec. Texte d'accompagnement au disque.
9. Pour bouclier laurentien.
10. Serge Courville, *ibid*, pp. 22-23.





Municipalité de Saint-Colomban, plan de zonage, 1978.

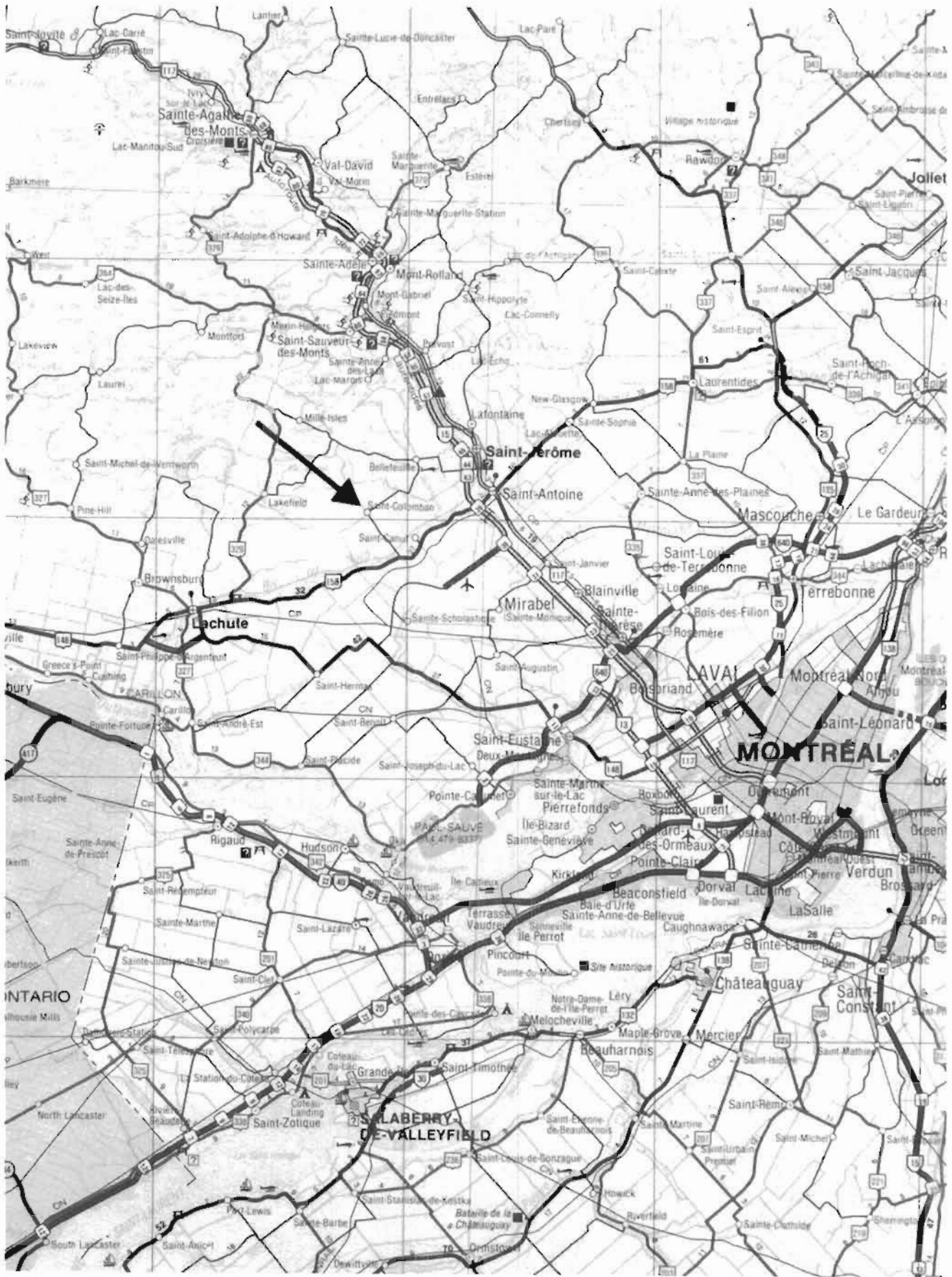


Fig. 1.2. Saint-Colomban dans son environnement. Source: Transports Québec.



1. Borne géographique indiquant l'ancien comté de Deux-Montagnes et le canton de Gore. (C.B.)



2. Vue aérienne de la côte Saint-Nicholas ouest à la hauteur de la maison McAndrews. (F.P.M.A.C.)



3. Vue ancienne de la vallée-plaine de la Rivière du Nord. (C.P.)



4. Décharge du lac Capri lors d'une crue automnale. (C.B.)



5. Tourbière de la côte Saint-Nicholas ouest. (C.B.)



6. La rivière Bonniebrook dans le secteur du domaine Barnault. (C.B.)



7. M. Joseph Blondin posant fièrement avec deux rats-musqués. Rivière du Nord vers 1920. (C.P.)



8. Carte postale de la pension Mooney. (C.P.)



9. Cap de roc au lac Capri. (C.B.)



10. Terre rocheuse de la ferme Blondin, chemin de la Rivière du Nord ouest. 1931. (C.P.)



11. Collines de la région du Montagnard à la limite nord de la paroisse. (C.B.)



12. Cerf de Virginie. Photo prise à la ferme de Gerald Phelan, juste au coin ouest de la Montée de l'Église et de la côte Saint-Paul. (C.P.)

13. Cabane de castors sur la rivière Bonniebrook au lac Noël. (C.B.)





14. Scène représentant une section de la côte Saint-Georges autrefois habitée par des familles irlandaises. (C.B.)

15. Lac Légaré. 1948. (C.P.)



Chapitre 2

Origines et colonisation

La période amérindienne

Nous savons peu de choses sur les premières personnes à avoir foulé le sol de l'actuel territoire de Saint-Colomban. Il s'agit vraisemblablement de chasseurs nomades amérindiens qui devaient circuler sur la rivière du Nord, durant la belle saison, à bord de leurs fameux canots d'écorce et, l'hiver, en raquette.

Par ailleurs, dès l'hiver 1721-1722, les Messieurs de Saint-Sulpice déménagèrent leur mission amérindienne du Sault-au-Récollet à la rive nord du lac des Deux-Montagnes, plus précisément à Oka. Iroquois, Algonquins et Hurons, bien que sédentarisés et vivant en partie des fruits de l'agriculture, devaient sûrement sillonner toute la région environnante afin de compléter leur alimentation avec les produits de la chasse et de la pêche. Cette population n'a laissé aucune trace visible de ses activités passées, du moins si l'on en juge d'après l'état actuel de nos recherches.

La seigneurie du Lac des Deux-Montagnes

En 1717 les Sulpiciens reçurent des autorités françaises la seigneurie du Lac des Deux-Montagnes à laquelle viendra se greffer, en 1733, un agrandissement désigné sous le nom d'*Augmentation de la seigneurie du Lac des Deux-Montagnes*. Une partie de cette *augmentation* deviendra, environ un siècle plus tard, la paroisse de Saint-Colomban.

Contrairement à bien d'autres seigneuries concédées à cette époque celle du Lac des Deux-Montagnes a fait l'objet, dès ses débuts, d'un plan de développement pensé et planifié.

Dès la fin du 18^e siècle on en dresse la carte dont le titre se lit comme suit: «Plan de la Seigneurie du Lac des Deux-Montagnes appartenant à Messieurs les Ecclésiastiques du Séminaire de Montréal, Seigneurs de l'île de Montréal.» carte dressée en 1798 par Louis Guy. Ce document révèle deux structures cadastrales majeures, la première organisée en fonction de l'élément eau, rivière du Nord, etc, et la seconde, fruit d'un partage abstrait, qui comprend toutes les côtes de l'intérieur.¹

FIEF ET SEIGNEURIE DES DEUX-MONTAGNES

17 octobre 1717

Acte de concession de Philippe de Rigaud, marquis de Vaudreuil, et de Michel Bégon, gouverneur et intendant de la Nouvelle-France, à Messieurs les Ecclésiastiques du séminaire de Saint-Sulpice établis à Montréal d'«un terrain de trois lieues et demie de front à commencer au ruisseau qui tombe dans la grande baie du lac des Deux-Montagnes, et en remontant le long du dit lac et du fleuve Saint-Laurent sur trois lieues de profondeur,» pour y transporter la mission des Sauvages du Sault-au-Récollet dans l'île de Montréal dont ils sont chargés, à condition qu'ils feront à leurs dépens toute la dépense nécessaire pour le changement de la dite mission et d'y faire bâtir aussi à leurs dépens une église et un fort de pierre pour la sûreté des Sauvages, suivant les plans qui nous en seront par eux remis incessamment pour être par nous vus et approuvés et que les dits bâtiments seront finis dans l'espace de deux ans. À titre de fief et seigneurie.

Source: Registre d'intendance, no. 6, folio 9. Publié dans Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale, p. 337

26 septembre 1733

Acte de concession du marquis de Beauharnois et de Gilles Hocquart, gouverneur et intendant de la Nouvelle-France, à MM. les Ecclésiastiques du séminaire de Saint-Sulpice à Paris, d'une «étendue de terre non concédée comprise entre la ligne de la seigneurie appartenante aux représentants les feus sieurs de Langloiserie et Petit, et celle de la seigneurie du lac des Deux-Montagnes appartenante au dit séminaire, sur le front d'environ deux lieues sur le lac des deux-Montagnes; le dit terrain aboutissant en angle formé par les deux lignes cy-dessus, dont les rhumbs de vent ont été réglés, savoir: celle de la seigneurie du lac des Deux-montagnes 114 s.o. et n. 114 n. e., par arrêt du Conseil Supérieur du 5 octobre 1722, et celle des sieurs Langloiserie et Petit, sud-est et nord-ouest, qui est le rhumb de vent réglé pour toute les seigneuries situées sur le fleuve Saint-Laurent, par règlement du dit Conseil du 26 mai 1676, article 28, avec les isles et islets non concédés et battures adjacentes à la dite étendue de terre.» À titre de fief et seigneurie, haute, moyenne et basse justice.*

Source: Registre d'intendance, no.7, folio, 22. Publié dans Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale, p. 171.

Ainsi dans ce plan les noms des cinq côtes de Saint-Colomban apparaissent: Saint-Georges, Saint-Nicholas, Saint-Patrick, Saint-Paul, Rivière-du-Nord. À l'exception de la côte Saint-Georges tous les autres chemins conserveront leur appellation primitive jusqu'à nos jours.

À cette époque toute la contrée se trouve encore quasiment déserte. Peut-être pouvait-on y rencontrer ici et là quelques chasseurs ou trappeurs blancs et amérindiens. La première mention d'activités humaines remonterait au premier quart du 19^e siècle, comme le laisse voir clairement une carte de larpenteur Joseph Bouchette: à l'extrémité ouest de la côte de la Rivière du Nord on peut y apercevoir neuf terres cultivées. À remarquer également, une partie du chemin de la Rivière du Nord se trouve déjà tracée.

Or la première concession de terre faite par les Sulpiciens à Saint-Colomban remonte à l'année 1819. Qu'en est-il alors de ces terres cultivées en 1815? S'agissait-il de squatters* ou d'une erreur de Bouchette? Ou encore, de terres cultivées par des propriétaires du côté sud de la rivière du Nord, avec ou sans la permission des Sulpiciens? Il est bien possible aussi que l'éventuel propriétaire désireux de s'installer le plus rapidement possible ait pu le faire avant que la transaction ne soit officialisée devant notaire. Dans un tel cas le futur propriétaire recevait un billet de location. Pour le moment nos recherches ne nous permettent pas d'affirmer ou d'infirmier l'une ou l'autre de ces hypothèses.

Quoi qu'il en soit, le 2 mars 1819 M. Hilaire Joubert, meunier de Saint-Benoît, reçoit les deux premières concessions de la région, soit deux lots contigus à l'extrémité ouest de la côte de la Rivière Nord.²

L'arrivée des Irlandais

Dès les premières années des immigrants irlandais font partie du contingent des arrivants. Ainsi, le 24 décembre 1821 une terre est concédée à James Murphy, à la côte de la Rivière du Nord.³ L'établissement de colons irlandais à Saint-Colomban remonte donc à cette époque et ils constituent dès les années 1820 la majorité de la population.

De l'Irlande à Saint-Colomban

Expliquons brièvement comment des Irlandais des comtés de Kildare, Carlow, Kilkenny et de nombreux autres se sont retrouvés dans ce coin du Québec.

Pour la plupart d'entre nous, l'expression *La Grande Famine d'Irlande* de 1847 reste le symbole même de l'exode de milliers d'Irlandais se dirigeant vers le Nouveau-Monde pour fuir la disette engendrée par une maladie de la pomme de terre. Laissons ici Cecil Woodham Smith nous parler des différentes famines historiques survenues en Irlande «... Il ne faudrait pas oublier que le fléau de la disette faisait partie intégrante du paysage social irlandais, sévissant sans interruption de 1725 à 1729, puis de nouveau en 1740-41, aussi une

famine partielle en 1817, 1822 et encore en 1836-37-39... Cette résurgence permanente de la famine tenait en partie à l'exceptionnel accroissement démographique du pays.»⁴

Avec ses 8.175.000 habitants recensés en 1841, l'Irlande était un des pays les plus peuplés d'Europe. Ce problème de la faim, que d'autres pays européens connaissaient, se doublait en Irlande d'une situation de colonialisme héritée de la conquête de l'île par les Anglais.

Dans son *Histoire de l'Irlande*, Pierre Joannon explique très bien la misère économique des Irlandais durant la première moitié du 19^e siècle:

La population d'Irlande dépendait exclusivement de la terre et son sort était lié à la fluctuation des prix agricoles. La chute de ces derniers, conjuguée aux effets de la réforme électorale, incitait les landlords à expulser leurs tenanciers pour «consolider» leurs domaines et les reconvertir en prairies pour l'élevage, désormais plus rentable. Ce qu'il restait des terres arables était divisé à l'excès en minuscules parcelles, impropres à assurer la subsistance du paysan qui devait, la plupart du temps, s'exiler entre les récoltes pour chercher du travail en Angleterre.

En 1824, un comité d'enquête de la Chambre des Communes du Royaume-Uni attirait l'attention du gouvernement sur «la déresse épouvantable de la population... sur les maladies contagieuses qu'elle répandait autour d'elle, sur le chiffre considérable de ceux qui étaient littéralement morts de faim.»⁵

Ainsi les Irlandais qui émigrèrent au Canada, vers 1820, se composaient-ils de fermiers ruinés par la chute des prix, résultat du blocus des guerres napoléoniennes. Cette situation empêchait les Britanniques d'écouler leurs produits sur le marché européen. Il n'est donc pas étonnant qu'avec de telles conditions de vie, une bonne partie du peuple irlandais émigra. Certains s'en allèrent en Angleterre, d'autres aux États-Unis, plusieurs également dans une colonie britannique: le Canada...

La traversée pouvait durer plus d'un mois. À titre d'exemple mentionnons le cas de William Barrett parti du comté de Sligo en Irlande, le 18 juin 1825 et arrivé à Québec le 13 août de la même année. Souvent les immigrants contractaient des maladies infectieuses, comme le choléra et la dysenterie, en raison de l'insalubrité régnant sur les bateaux. Un centre de quarantaine sera établi à partir de 1832, à la Grosse Ile située à une soixantaine de kilomètres en aval de Québec au cœur du fleuve Saint-Laurent. Des milliers d'Irlandais y moururent des suites du choléra. L'on trouve sur cette île une croix celtique commémorant ce triste événement.

Certains parmi les survivants s'installèrent à Québec, dans le quartier du Cap-Blanc, où plusieurs devinrent débardeurs. On en trouvait également à Sillery. Certains ont fondé des villages dans la région nord de Québec, comme Shannon et Sainte-Brigitte-de-Laval. Ce flot d'Irlandais colonisera le nord des Cantons de l'Est, la région de Sherbrooke, dès le premier quart du 19^e siècle, certains

coins du comté de Portneuf et de la région des Laurentides et de Lanaudière ainsi que plusieurs secteurs de l'Outaouais.

À Montréal, ils se regroupèrent d'abord dans le Vieux-Montréal et plus tard un peu plus à l'ouest, près de l'actuel pont Victoria, à un endroit connu sous le nom de Griffintown, dans l'actuel quartier de la Pointe-Saint-Charles. D'après Jerome Hart la première mention de la présence d'Irlandais à Montréal daterait de 1817: «*This small group of people (les Irlandais, n.d.l.a) used to attend Mass at the French-speaking Bonsecours Church. Reverend Father Richards Jackson a member of the Gentleman of St-Sulpice was an assistant at this church and noticed the Irish faces among the congregation.*»⁶

Le père Jackson leur procura une école en 1824 et une église, la vieille église des Récollets sur la rue Notre-Dame, près de la rue McGill.

En 1825, il est remplacé semble-t-il comme pasteur des Irlandais par M. Patrick Phelan. Toujours selon Jerome Hart, celui-ci songe, après son ordination sacerdotale en 1825, à fonder un établissement permanent en milieu rural, pour les Irlandais de sa paroisse devenus déjà assez nombreux. Afin de réaliser son projet, ses supérieurs (les Messieurs de Saint-Sulpice) accordent aux Irlandais catholiques l'extrémité nord de l'Augmentation de leur seigneurie. À cette époque le territoire n'était pas organisé en colonie permanente. Déjà en 1819-22 des Irlandais et aussi un certain nombre d'Écossais transitant par Saint-Benoît et Saint-Eustache occupaient presque toutes les terres de la côte de la Rivière du Nord. Les colons dirigés par le Père Phelan constituaient un deuxième groupe d'arrivants composé, uniquement cette fois, d'Irlandais catholiques. Ces derniers s'établirent sur les côtes Saint-Georges, entre 1825-29, Saint-Patrick, 1826, Saint-Nicholas, 1825-29, et Saint-Paul, 1825-28.

Il s'agissait probablement d'immigrants plus organisés que leurs prédécesseurs de la Rivière du Nord, bien encadrés par le Père Phelan.

Phase d'installation (1819-1835)

De Montréal à Saint-Colomban

À l'époque pour venir de Montréal à Saint-Colomban on utilisait sans doute la diligence passant successivement, selon toutes probabilités, de Montréal aux villages suivants: Saint-Laurent, L'Abord-à-Plouffe, Saint-Martin, Sainte-Rose, Saint-Eustache et Sainte-Scholastique où les Sulpiciens possédaient un bureau seigneurial au lieu dit Belle-Rivière. Il existait aussi une route transitant par Sainte-Rose, Sainte-Thérèse, Saint-Augustin, Sainte-Monique et aboutissant à Sainte-Scholastique. De là nous supposons qu'un habitant devait mener les colons à travers les bois jusqu'à la rivière du Nord. Il existait un petit chemin quelque peu carrossable (la montée Saint-Rémi?) conduisant probablement à cette voie d'eau

navigable. D'ailleurs, plusieurs terres de la rive sud connaissaient à ce moment-là une occupation permanente.

Les colons, qui devaient traverser la rivière du Nord, durent se fabriquer des radeaux, car en date du 9 mai 1831 le curé Naud mentionne que: «*à Saint-Colomban les nombreuses familles qui sont dans un état bien affligeant ne pouvant traverser la rivière faute de pont et de canots, et manquant de tout moyen pour se transporter à Sainte-Scholastique. Cependant ils auraient un pont pour l'été.*»⁷

Les cultivateurs des environs possédaient sans doute des canots ou, à tout le moins, des barques et ils traversaient probablement les nouveaux arrivants. D'après la tradition orale certains auraient suivi un itinéraire différent, se rendant en bateau jusqu'à Carillon pour ensuite rejoindre Saint-Colomban en passant à travers les bois comme l'a fait l'ancêtre des Williams.

Une fois la rivière traversée le voyage ne s'arrêtait pas là. Il fallait, bien sûr, rejoindre son lot. Une marche de plusieurs kilomètres au cœur d'une forêt vierge infestée d'insectes! La terre du colon mesure trois arpents de front sur environ trente de profondeur. Comme dans les autres seigneuries concédées durant le régime français, les terres épousent la forme «*de longs rectangles parfois remplacés aux extrémités par des lots triangulaires faisant office de réajustements.*»⁸ Comme en témoigne le lot no 147 situé à la jonction de la côte Saint-Patrick ouest et de la côte Saint-Nicholas ouest.

Au départ le censitaire connaissait l'emplacement approximatif de son lot mais il devait défrayer les frais d'arpentage s'il voulait en connaître les limites exactes. La première année notre défricheur acquiert une seule terre. Sans doute essaie-t-on de se regrouper en famille ou entre gens issus de la même région irlandaise.

Choix du sol et premiers travaux

Le colon voit-il son lot avant de l'acheter ou bien n'a-t-il pas le choix quant à l'emplacement? Qu'importe il devra en tirer le meilleur parti possible et trouver l'endroit le plus favorable pour y ériger maison et bâtiments. Peut-être profitait-il d'un guide du colon remis aux candidats à l'émigration vers le Canada lors de leur départ d'Irlande? Il existe un de ces guides publié à Dublin en 1836.

Le Livre du colon distribué au Québec au début du présent siècle, fait voir les différents aspects à considérer dans le choix d'un site approprié pour créer une ferme.

Quand l'arrière-grand-père de John Murphy (69 ans) est arrivé d'Irlande pour prendre sa terre sur la côte Saint-Georges, il dut affronter des conditions très difficiles. Non seulement trouva-t-il un climat des plus rigoureux, mais en plus une nature très sauvage. En pleine forêt, loin de toute civilisation, l'on se relayait la nuit pour monter la garde, fusil à la main, afin de se protéger des loups. Aujourd'hui, cruelle ironie, la forêt recouvre les anciennes terres des Murphy et les loups y rôdent de nouveau.⁹

Acte de concession

No. 10637

26 avril 1823

Clement Ryan

Par devant les notaires Publics de la Province du Bas Canada, résidants à Montréal, soussignés; fut présent Messire Jean Henry Auguste Roy vicaire du diocèse de Québec demeurant en la ville de Montréal.

Supérieur de Messieurs les Ecclésiastiques du Séminaire de cette ville, Seigneurs et Propriétaires de L'Isle de Montréal, St-Sulpice, Lac des Deux-Montagnes, et autres lieux, lequel assisté de Messire Joseph Quiblier Procureur du dit Séminaire, a volontairement reconnu avoir baillé et délaissé par ces présentes, à titre de Cens et Rentes foncières et seigneuriales, non rachetables, dès maintenant et à toujours à Clement Ryan demeurant en la ville de Montréal à ce présent et acceptant, une terre sise en la dite Seigneurie du Lac des Deux-Montagnes de la contenance de trois arpents de front, sur environ trente-deux arpents de profondeur, tenant pardevant à (...) de la dite rivière du Nord, par derrière à une ligne qui sera tirée pour (...) la profondeur d'un côté au Nord à (...) d'autre côté à (...) fils sans aucune garantie de mesure précise de la dite terre, conformément au Procès Verbal de Maître (...) arpenteur Juré, en date du (...) mil huit cent vingt un laquelle le dit Preneur a dit bien savoir et connaître pour l'avoir vue et visitée, en est content et satisfait; pour de la dite terre jouir, user, faire et disposer par le dit preneur, ses hoirs et ayant cause à perpétuité, aux charges, clauses et conditions suivantes, savoir: Que le dit preneur, ses dits hoirs et ayant cause seront tenus de porter leurs grains moudre au moulin des dits Sieurs Seigneurs, et non à d'autres, à peine de confiscation des dits grains et d'amendes arbitraires, et même de payer la mouture des grains qu'ils auront fait moudre ailleurs; y tenir feu et lieu* dans un an et un jour au plus tard, et d'en payer par chaque année à mes dits Sieurs Seigneurs en leur hôtel seigneuriale, au lieu de leur recette (...) dix sols tournois argent de France et un demi-minot de blé froment, bon, sec, net, loyal et marchand, mesure de Paris, par chaque vingt arpents en superficie, et dont la première année écherra au onze novembre prochain et de la continuer en avant tant et si longuement que le dit Preneur, ses successeurs, ayant cause seront possesseurs et détenteurs de la dite terre ou partie d'icelle.*

Les dits Cens et Rentes portant profit de lods et ventes, défaut, saisines et amendes avec tous les autres droits seigneuriaux, quand le cas y écherra: comme aussi le dit Preneur sera tenu de faire mesurer et borner, si besoin est, la dite Terre par un Arpenteur Juré, et du dit bornage en fournir un procès verbal à mes dits Sieurs Seigneurs à ses frais et dépens, à peine de tous dépens et intérêts; et les dits Sieurs Seigneurs se réservent en cas de vente de tout ou partie d'icelle Terre, le droit de retrayer par préférence à tous acquéreurs, en remboursant le prix principal de l'acquisition et loyaux coûts, sans que le dit Preneur, ses successeurs ayant cause puissent vendre, céder, donner, quitter, ou autrement

transporter la dite Concession ni partie d'icelle en aucune main morte, sans l'agrément des dits Sieurs Seigneurs, qui en auront toujours la préférence, même sur les parents (...) ni mettre Cens sur Cens, et sans que ces présentes puissent nuire ni préjudicier au droit d'autrui, ni à ceux des dits Sieurs Bailleurs:

Pour de la dite Terre jouir, user, faire et disposer par le dit Preneur, ses successeurs ayant cause en toute propriété au moyen des présentes; se réservant les dits Sieurs Seigneurs le droit de prendre sur la dite Terre tous les bois de charpente, pierre à chaux et sables nécessaires pour la bâtisse d'une église, presbytère, moulins, principal manoir et autres ouvrages publics, même pour les besoins de leurs fermes; pourront aussi les dits Sieurs Seigneurs prendre, et se réservent spécialement, tous les bois de chauffage d'un arpent sur chaque vingt arpents en superficie, sans du tout rien payer au Preneur, ses successeurs ayant cause, qui seront tenus de donner du découvert à leurs voisins, clorre mitoyennement avec eux, souffrir tous les chemins que mes dits Sieurs Seigneurs jugeront à propos pour l'utilité publique, travailler et cultiver icelle Terre, la maintenir en bon état et valeur, tellement que les dits Cens et Rentes stipulées, puissent s'y percevoir par chacun an:

Le dit Preneur, ses successeurs ayant cause seront aussi obligés à tous les travaux publics, et si les dits Sieurs Seigneurs, leurs successeurs ayant cause veulent bâtir des moulins, tant à eau qu'à vent et à scie, presbytères et églises, ils se réservent pour la construction d'iceux le droit de prendre occuper ou couper des terres pour faire passer les eaux en tels lieux et endroits qu'il leur semblera bon, en payant cependant le défrichement au prorata du tort qu'ils pourroient faire au dit Preneur, selon l'arbitrage de gens experts, et diminuant les Cens et Rentes à proportion du terrain qu'ils couperont ou prendront; à toutes lesquelles clauses, conditions, servitudes et réserves susdites, le dit Preneur s'est volontairement soumis et obligé pour lui, ses héritiers et successeurs ayant causes, a promis y satisfaire, le tout suivre, exécuter, et payer bien et dûment les dits Cens et Rentes seigneuriales aux dits Sieurs Seigneurs au lieu et temps susdits, auquel paiement la dite Terre demeurera chargée, affectée et hypothéquée, et si le dit Preneur, ses successeurs ayant causes manquent ou contreviennent à quelques-unes des clauses susdites, la dite Terre demeurera de plein droit réunie au domaine des dits Sieurs Seigneurs pour en disposer en faveur de qui bon leur semblera, sans être tenus d'observer aucune formalité de procédure; et pour l'exécution des présentes, le dit Preneur a élu son domicile sur la terre (...) désignée auquel lieu, &c. nobostant, &c. obligeant, &c. renonçant, &c.

Fait et passé au dit Montréal, en l'étude d'un des Notaires soussignés, l'an mil huit cent vingt trois le (...) jour du mois d'avril avant midi, et ont mes dits Sieurs Seigneurs signé avec nous Notaires ainsi que le Preneur après lecture faite.

Source: A.N.Q.M, Concession par Jean Henri Auguste Roy à Clement Ryan — 26 avril 1823, A.B Doucet, No. 10637.

Tableau 2.1
D'où venaient-ils?

Bien qu'incomplète, cette liste dressée par le curé Forget, nous donne un certain aperçu du lieu de provenance des immigrants irlandais.

Addey, Mary	Comté de Kilkenny.	Íwang/Kelly Ann	Both born in Ireland no related in his country.
Barrett, William	Parti du comté de Sligo.	Kelly, Andrew	Co. Clare.
Boucher, Sam and	Comté de King.	Kelly, Bridget	De Galway.
Brennan, William	Farmer of the parish of Montreal once of the parish of Ballyragget, co. Kilkenny.	Kelly, Mary	Co. Wesmeat.
Carroll, William	Originaire du co. de Fermanagh.	Kelly, Patrick	Originaire co. de Kilkenny.
Casey, James	Native of co. Tipperary.	Kelly, Timothy	Co. Tipperary.
Catherine, Clark		Kenny, Jacob Mary	Of Indses? co.
Donnelly, John	Co. Tyrone.	Laughran, Marian	Native of co. Tyrone.
Colford, Jeremiah	Originaire, co. Wexford.	Madden, Patrick	Ci-dev. co. Mayo.
Colman, Nancy	Co. Tyrone.	McGarr, Arthur	Co. Tyrone.
Connor, William	Originaire de Ponaghpatrick, diocèse de Tuam.	McLaughlan, Mary	Fille de Michael et Ann Quinslisk, Tipperary.
Cunningham, Catherine	Originaire du co. de Longford.	Molloy, Michael	
Delaney, James	Born in Dunkeran, Kings co. 75 years older when he landed at Quebec with father, mother, brothers & sisters.	Murphy, Mary	Co. Wexford.
Denveir, Mary	Irl.	Mullin, James	
Donnelly, John	Co. Tyrone.	Kelly, Ely	Co. Tyrone.
Doonan, William	From co. Kilkenny.	Murphy, John & Samuel	and Kent, Cath. Originaire d'Irlande.
Downy, Mary	Co. Kilkenny.	Murphy, Patrick	Co. Leitrim.
Doyle, Mary-Patrick and Murphy, Mary	Originaire d'Irlande.	O'Day, Michael	Arrivé avec sa femme à Montréal vers 1847 et James baptisé en Irlande et était âgé à son arrivée de 3 ou 4 ans. Natif de Kilmurry co. Clare.
Duffy, Bridget	Co. Kings.	O'Neil, Thos & Welch, Timothy Anne	Co. Kerry.
Dunn, Mary	Nov. 1859 Andrews came to Canada 1826. Lived in Quebec till 1830 came to St-Andrews where his wife died with cholera 1832.	O'Neil, Timothy	Co. Kerry.
Egan, Mary	Co. Clare.	Welsh, Ann	
Ennis, John	At his man called James Innis farmer son John Innis and Mary in their lifetime of Wexford.	O'Rourke, James & Dogherty, John Rose	Co. Wexfor.
Falvey, John	Né à ville de Limerick.	O'Rourke, John	Co. Tipperary.
Feagan ou Phegan	Of the parish of Main, co. Wesmeath.	Phelan, Patrick Mgr	Né dans la paroisse de Ballyragget, co. Kilkenny.
Fitzgerald, Michael	Irl.	Power, Richard	Came in Canada in 1825 from co. Wexford.
Funchion, John Richard	Kilkenny.	Quinn, Oliver	Co. Longford.
Gaffney, James	James and Bridgit Brody in Ireland.	Sullivan, Mary	From Ireland.
Grace, John	Fils de Michael et Mary Gordan tous originaires d'Irlande.	Wells, John Charles	Of the parish of Magounagh, co.
		Wheelahar, Edward	From King's co. Irl to Chatam 1844.
		White, Denis and William, George	Co. Westmeath.

Source: Curé Isidore Forget, *St Colomban et Ste. Sophie — Notes généalogiques- cahier manuscrit*. c1900.

Moyens d'apprécier la bonté et la nature du sol

La bonté du sol se reconnaît à la croissance vigoureuse des arbres, à la netteté de leur écorce. Les terres noires ou tirant sur le noir, et qui donnent cette couleur à l'eau qui a séjourné quelque temps à leur surface, sont de bonne qualité.

On peut aussi faire usage du procédé suivant: on pratique dans le sol une ouverture que l'on bouche ensuite avec la terre enlevée pour faire cette ouverture. Si cette terre enlevée ne peut toute rentrer dans le trou, le terrain est bon; si elle le comble, il est médiocre; mais si elle ne le remplit pas, le terrain est mauvais.

Il faut tenir compte aussi des accidents du terrain: marécages, bas-fonds, swamps, rochers, qui prennent de la place et rendent la culture difficile et coûteuse et qui, plus tard, seront taxés comme de la bonne terre et ne vous rapporteront rien. Songez aussi à la question de l'égouttement et du drainage et préférez un lot qu'on puisse facilement égoutter.

Les terrains qui ont une forte pente sont difficiles à cultiver, il faut les éviter; les terrains plats et en terre forte sont souvent difficiles à égoutter, et les travaux du printemps ne peuvent s'y commencer que tardivement en année humide.

Si l'eau des lacs ou des ruisseaux qui arrosent le terrain est rougeâtre, le terrain est généralement léger et contient du fer; cette terre est bonne, mais aura besoin de fumiers riches. Si l'eau est blanchâtre, le terrain est glaiseux et froid: il faudra le corriger avec du sable, des cendres, de la chaux, des fumiers longs. Si l'eau est claire, transparente, froide, si les lacs contiennent beaucoup de truites les terrains sont généralement bons, mais rocheux.

Les arbres peuvent encore vous donner de bons renseignements et vous pouvez, à ce propos, interroger le petit tableau suivant qui indique les terrains qui conviennent le mieux aux arbres de nos bois.

La présence du buis dans les bois francs dénote une bonne terre.

Mieux vaut prendre un lot bien exposé au soleil du midi et garanti par des montagnes contre les vents froids du nord.

Le voisinage d'un lac a l'avantage d'être moins exposé aux gelées: il en est de même des terrains élevés.

Mais si vous vous installez près d'un lac, établissez-vous du côté du nord ou de l'est, plutôt que du côté du sud ou de l'ouest, afin d'être mieux protégé contre les vents froids.

En choisissant votre emplacement, n'oubliez pas surtout la question de l'eau.

L'eau pour une ferme est aussi importante que la poudre pour un chasseur.

Prévoyez donc d'avance où seront les bâtiments, le jardin, etc., et s'il y a une source, une crique, un bout de rivière ou de lac sur votre lot, tenez en compte et tirez vos plans en conséquence.

C'est parce que ces petits détails-là sont très importants qu'on ferait bien de commencer par camper sous une tente au lieu de bâtir en arrivant. On a ainsi le temps de mieux connaître les défauts et les avantages de sa terre et de choisir avec plus de justesse l'emplacement qui convient aux bâtisses.

Avec 25 ou 30 verges (22 ou 27 m.) de gros coton jaune, votre mère, votre soeur, votre femme ou vous-même, peut fabriquer une petite tente en quelques heures, et quand vous aurez une maison, le coton vous servira toujours à quelque chose. On peut très bien rester sous la tente jusqu'à la Sainte-Catherine, pourvu qu'on ait la précaution d'y étendre des branches de sapin, de cèdre ou de pruche et de l'entourer d'une petite rigole.

Source: Le livre du colon ou comment s'installer sur une terre pour presque rien. Réédition L'Aurore, les éditions Univers, Collection «Connaissance des pays québécois». Patrimoine. Montréal, 1979, p. 12.

Tableau 2.2

Noms des arbres	Terrains qu'ils préfèrent
Érable à sucre	graveleux, léger, riche
Érable rouge (plaine)	alluvion, graveleux, frais
Érable blanc (à fruit laineux)	même terrain
Chêne blanc	glaise, sec, profond
Chêne rouge	glaise, frais, profond
Bouleau	frais, sablonneux, peu profond
Merisier rouge	même terrain, mais plus riche
Frêne (rouge et blanc)	frais, profond, riche
Hêtre	montagneux, rocheux, frais
Frêne gras	bas, humide ou marécageux
Épinette (noire ou blanche)	rais, graveleux, riche
Épinette rouge	bas, humide ou marécageux
Noyer	frais ou humide, riche
Orme	même terrain

Tilleul (bois blanc)	même terrain
Peuplier (tremble)	maigre, frais
Pin	sablonneux, souvent rocheux
Pruche	léger, montagneux, humide
Sapin	indifférent mais plutôt frais.
Saule	bas, humide, souvent marécageux.
Sorbier (cormier)	frais, montagneux ou rocheux
Cèdre blanc	bas, montagneux (savane)

Les bois mêlés, c'est-à-dire ceux qui contiennent par exemple de l'érable, du merisier, un peu de frêne, de bois blanc et de l'épinette, indiquent généralement de bonnes terres, et si ces arbres sont bien élançés, vigoureux, il n'y a pas à s'y tromper, la terre est bonne.

Source: Le livre du colon, p. 13.

Premiers abris

Le colon doit créer sa ferme à même la forêt; rien de plus logique que d'utiliser les arbres que l'on abat pour se construire un abri. La première année, une modeste habitation sera érigée: dans les recensements, elle porte le nom de *shantie*⁹. Bien que les informations manquent quelque peu, nous pouvons nous faire une certaine idée de son apparence grâce à la tradition orale, et aussi, aux fruits de diverses recherches sur le sujet.

En effet, M. Ernest McAndrews nous a ainsi fait part d'une anecdote des plus intéressantes concernant l'abri que se construisirent les familles Blanchfield, Norton et McCarthy à leur arrivée sur la côte Saint-Patrick vers 1826:

... The story is that they lived there the first winter. They came from Ireland and spent the winter there, it's an old old story that I heard from the grand parents but it's true... When they came from Ireland, they had no home, no nothing, so they saw this rock put up straight about 20 feet and they made a roof over with logs and brush and covered with snow and they got in there and spent their first winter...¹⁰

Le cas des familles ci-haut mentionné, bien qu'un peu particulier, demeure des plus intéressants dans la mesure où un groupe profite directement du relief pour s'abriter. Il est fort probable que la plupart du temps, l'on s'établissait au printemps, afin d'être relativement bien installé à l'arrivée de l'hiver. Les gens bâtissaient sans doute un type de construction en bois rond ressemblant à nos anciens camps de bûcheron, aux joints bousillés de mousse et de glaise, avec un toit à deux pentes raides recouvert d'écorces et de branchages.

Après s'être un peu mieux installé, avoir créé un désert¹¹, bâti des abris pour les bêtes et le fourrage, notre colon va pouvoir envisager la construction d'une habitation plus confortable. Le choix du site, un endroit sec protégé des vents froids et orienté vers le sud, demeure une condition essentielle afin d'avoir une maison plus aisée à chauffer. Nous reviendrons sur le sujet dans le chapitre consacré à l'architecture.

La petite communauté s'organise rapidement. Notons qu'à cette époque, Saint-Colomban fait partie intégrante de la paroisse de Sainte-Scholastique. En 1825, l'importance de l'ethnie irlandaise fait en sorte que le curé de cette paroisse, M. Pierre-Jacques de Lamothe, réserve aux fils et filles d'Eire¹² un poste de marguilliers du banc d'oeuvre sur les trois exigés par le règlement. Et c'est ainsi que John Ryan, par exemple, fut élu un jour au poste de marguillier de Sainte-Scholastique.

Au premier recensement général du gouvernement du Haut et du Bas-Canada survenu cette année-là, apparaissent plusieurs noms de chefs de famille irlandais. Il est fort probable que les recenseurs n'ont pu rejoindre tout le monde. Quoi qu'il en soit, ces derniers, par leurs remarques générales, nous fournissent d'intéressants détails sur l'état de la colonisation:

Il n'y a guère plus de trois ans que cette concession (Rivière du Nord, n.d.l.a) est ouverte des deux côtés de la rivière; et les terres s'y défrichent avec beaucoup d'activités.

Les Seigneurs du lac des Deux-Montagnes continuent à concéder les terres dans tout le triangle de territoire qui leur reste au Nord de la rivière du Nord entre les Townships d'Abercrombie et de Wentworth.¹¹

1825: Un premier bilan

Les pauvres immigrants irlandais durent apporter bien peu de choses de leur pays d'origine: des vêtements, quelques ustensiles, les souvenirs de famille les plus précieux. La création d'une ferme et son exploitation exigeaient une certaine gamme d'outils et d'instruments variés. Selon Jerome Hart, *«The government supplied the colonists with farm implements, such as: ploughs, scythes, picks, spades, etc..They were also given blankets and ustensils for setting up house.»¹²*

Mise en place des premières structures

La genèse ne dut être guère facile: avant les labours et les semailles, il fallait d'abord «faire de la terre». Le plus souvent désargenté, le censitaire n'a guère le loisir d'attendre; il lui faut consentir un effort intense dès la première année, période pendant laquelle le seigneur subvient à ses besoins.

Son premier travail d'aménagement en est donc un de déboisement à partir des cours d'eau ou de sentiers tracés à la hâte. Les opérations sont simples bien qu'exténuantes: au débroussaillage d'automne succède, l'hiver venu, l'abatage des arbres exception faite des chênes et des autres espèces dites «royales». Au printemps on

rassemble le tout en javelles qu'on brûle, ce qui ne va pas sans aléas, embrasant parfois de larges secteurs. Puis on procède à l'épandage des cendres, dont une partie est vendue aux marchands (potasse, n.d.l.a.), et à un léger labour. Les premières semailles se font à la volée, entre les souches qu'on laisse pourrir sur place avant de les faire disparaître complètement huit à dix ans plus tard.

Au fur et à mesure que progresse le défrichement, apparaissent les premiers champs hirsutes parsemés de souches, éléments constants du paysage.

Source: Serge Courville, *Origine et évolution des campagnes dans le comté des Deux-Montagnes 1755-1971*, p. 74-75.

tableau 2.3

Recensement de la population du territoire de Saint-Colomban en 1825

Recensement du Bas-Canada, paroisse Sainte-Scholastique, 1825

Noms des chefs de famille	Nombre total de personnes demeurant dans chaque maison
Pierre Miron	8
Jean-Baptiste Miron	8
Michael Carthy	4
Michael Molloy	3
Patrick Molloy	1
Thomas Keogh	10
Richard Power	9
Michael Murphy	12
François (illisible)	2
Michael Ryan	4
Patrick Kelly	3
Patrick Shea	5
Peter Canfield	7
Anthony Dempsey	4
Peter Dempsey	1
Edmond Mahor	5
John Ryan	6
James Quinlan	4
Edward Elliott	1
John O'Brien	4
Denis Carthy	4
John Murphy	7
John (illisible)	2
John (illisible)	3
John (illisible)	4
John (illisible)	4
John (illisible)	5
John (illisible)	1
Owen Manning	10
Michael	6
John	4
Philip	5
John Reily	3
Hugh	1
James Carthy	6
Patrick	8
Patrick (illisible)	3
Michael	7
Cornelius Horan	1
Anthony Murphy	6
Michael	4
James Murphy	7
Patrick	1
John Murphy	4
James Murphy	4
Duncan McNabb	9
François L.	5
John Ryan	4
Richard Burke	1
Duncan McDonald (?)	3
Michael Mc(illisible)	5
François	9
Joseph Houle ou Houde	2
Total:	249

Un commerce lucratif: l'exploitation de la potasse

Très tôt notre défricheur utilise les ressources du milieu afin d'obtenir l'argent nécessaire à l'achat de certains articles indispensables à la pratique de l'agriculture ou pour ses autres besoins. Il peut compter alors sur la fabrication de la potasse pour se tirer d'affaire, en attendant d'avoir des surplus de produits agricoles à vendre dans les marchés environnants. Ainsi, le 3 avril 1829 James Cowley, cultivateur irlandais établi à la Rivière du Nord depuis 1822, vend-t-il de la potasse à Pierre Lauzon, maître tonnelier de la paroisse de Sainte-Scholastique. Pour une somme de 120 livres anciens cours, Cowley s'engage à fournir la quantité de cinq quarts* de potasse de première qualité qu'il doit mettre dans un quart fourni par le tonnelier. Le contrat exige de la faire inspecter à Montréal et la livrer avec le certificat d'inspection à ses propres frais dans le cours du mois d'août suivant.

La potasse ou perlasse était un alcali* alors en grand usage en Europe, servant dans les opérations chimiques tel le blanchiment des textiles.

Laissons Antoine Gérin-Lajoie nous en préciser la fabrication:

Une fois que les arbres, petits et gros, débités en longueurs de dix à onze pieds, (3.00 m. à 3.30 m.) avaient été entassés les uns sur les autres de manière à former des piles de sept à huit pieds (2.10 m. à 2.40 m.) de hauteur et de dix à douze pieds de largeur, (3.00 m. à 3.60 m.) entremêlés d'arbustes, de broussailles et de bouts de bois de toutes sortes, il ne s'agissait plus que d'y mettre le feu. Puis, quand le feu avait consummé la plus grande partie de ces énormes monceaux d'arbres, on procédait à une seconde, souvent même à une troisième opération, en réunissant les squelettes des gros troncs que le premier feu n'avait pu consommer. Ainsi que les charbons, les copeaux, en un mot tout ce qui pouvait alimenter le feu et augmenter la quantité de cendre à recueillir; car il ne faut pas omettre de mentionner que Jean Rivard, mettait le plus grand soin à conserver ce précieux résidu de la combustion des arbres. Cette dernière partie du travail de nos défricheurs exigeait d'autant plus de soin qu'elle ne pouvait prudemment s'ajourner, la moindre averse tombée sur la cendre ayant effet de lui enlever une grande partie de sa valeur.¹³

À cette première description ajoutons celle de F.-H. Saint-Germain concernant le sel de potasse:

Le défricheur, le bûcheron, ramassant alors la cendre, la faisait bouillir et réduire afin de lui donner de la consistance, que l'on appelait sel ou salt de potasse. Ce salt ou sel se vendait quatre piastres le cent livres (45 kilogrammes). Un homme habitué à bûcher faisait cent livres de salt dans six jours de travail; à ce compte il lui fallait faire son salt, c'est-à-dire faire bouillir sa cendre pendant la nuit et bûcher pendant le jour.¹⁴

À l'origine de la paroisse

Devenus assez nombreux, les colons ressentent le besoin de se regrouper en une paroisse autonome. Jusqu'alors ils font partie de la paroisse de Sainte-Scholastique. Pour se rendre à l'église il faut affronter des conditions souvent difficiles, forêt, neige épaisse, dunes de sable brûlant existant le long de la rivière du Nord, sans oublier la rivière elle-même, avec ses débordements printaniers. Lorsque la température rendait difficile leurs déplacements, les gens se réunissaient plutôt à une croix de chemin située au centre du village, près de l'église actuelle. Jerome Hart parle même d'une chapelle bâtie près de la croix: «A chapel was built near this cross, but for many years after its construction the old folks would say "to go to the cross" instead of "to go to church"»¹⁵

La chapelle

En février 1830 une assemblée publique des principaux habitants se tient en la demeure d'Edward Elliott située au coin ouest de la montée de l'Église et de la côte Saint-Paul. Cette réunion avait pour but de choisir un emplacement en vue de la construction de la future chapelle. À la suite de cette assemblée, une requête fut adressée à Mgr Lartigue. En voici la teneur:

Procédure pour bâtir une église, sacristie, presbytère et cimetière à Saint-Colomban — Requête des habitants à cet effet.

To this Lordship the right reverend doctor Lartigue, bishop of Telmesse, residing at Montreal.

We the undersigned residing in that part of the parish of Ste-Scholastique called the north river in the seignory of the Lake of Two Mountains, under the Reverend gentleman of the seminary of Montreal humbly the weth.

That the month of february last a general meeting of the principal settlers of the four concessions (...) cote St-Paul, St-Patrick, St-George and St-Nicolas has been held at Mr Edward Elliott house residing in cote St-Paul for the purpose of talking into consideration the place that might be most convenient for the said settler to build a chapel where we could convenient by workshop god in that holy religion so dear to our hearts.

That on the same day the Reverend Mr De la Mothe presided this meeting where all agreed unanimously that the most place for the said chapel was on number 25 cote St-Paul being in the centre of the above settlement. And about nine or ten miles (14 ou 16 km.) from the church from Ste-Scholastique, where there are four roads maked out for the convenience of the inhabitants of the above cotes.

That there are six acres of land give for the purpose of building said chapel thereon. That a regular committee has been appointed in order to receive subscriptions, to manage all matters, and to submer the entiere transaction to your Lordship to be directed and approved of

according as it shall appear proper (...) to you to determine.

That your Lordship is here humbly solicited to aid and assist the weak efforts of this part of your flock who here labour in a wilderness to day, foundation of vertue, of industry and religion and have receive to you as their protector and defender in the practice of their religion duties.

Your petitions humbly pray to be allowed to present your lordship the above statement together with the namer of the members of the comitee:

<i>Rev. Mr De la Mothe</i>	<i>President</i>
<i>John Phelan</i>	<i>Treasurer</i>
<i>Daniel Phelan</i>	<i>Secretary</i>

Comittee

<i>Francis Laverty</i>	<i>Cote St-Paul</i>
<i>Richard Blanchfield</i>	<i>Cote St-Paul</i>
<i>James McCarthy</i>	<i>Cote St-Paul</i>
<i>Thomas McEvoy</i>	<i>Cote St-Patrick</i>
<i>James McEvoy</i>	<i>Cote St-Patrick</i>
<i>John Shea</i>	<i>Cote St-Patrick</i>
<i>Patrick Purcell</i>	<i>Cote St-Nicolas</i>
<i>Edward McGarr</i>	<i>Cote St-Nicolas</i>
<i>James Kelly</i>	<i>Cote St-Nicolas</i>
<i>Michael Sheehan</i>	<i>Cote St-George</i>
<i>William Madden</i>	<i>Cote St-George</i>
<i>James Conway</i>	<i>Cote St-George</i>

Us the names of this present committee is here transented we the undersigned certify that the above are authentick given under our hand.

(signed, Daniel Phelan, Francis Laverty).¹⁶

Ig. Bourget Ptre

Afin de vérifier les allégations de la requête des Irlandais, Mgr Lartigue délèguera un observateur, en la personne de M. Hudon, curé de Rigaud. Cette visite des lieux devait lui permettre de se prononcer sur la justesse de l'emplacement suggéré. Il fixera en même temps les principales dimensions de la chapelle, d'une sacristie et d'un logement pour le prêtre. Le 3 juin de la même année M. Hudon fait son rapport à l'évêque. Il indique que les signataires de la requête demandent:

... la permission de bâtir une chapelle catholique dans la côte St-Paul à l'endroit où se rencontreraient quatre chemins publics, ladite chapelle devant être placée sur le terrain no.25 de six arpents en superficie dont cinq arpents sont donnés par la veuve Skeehan, et le sixième arpent de l'autre côté du chemin, vis-à-vis le susdit terrain est donné par Edward Elliott à neuf ou dix milles (14 ou 16 km.) de la chapelle de Sainte-Scholastique.¹⁷

Il annonce par la suite, au moyen d'une affiche fixée à la porte des chapelles et églises de la région, la tenue d'une réunion publique. Au cours de cette assemblée M. Hudon a pu constater:

1. *Que les signataires étaient véritablement de ceux dont elles portent les noms.*
2. *Que les habitants desdites côtes s'accordaient unanimement à demander l'érection de la susdite chapelle dans le lieu désigné ci-dessus.*
3. *Qu'un lopin de terre de la grandeur de six arpents en superficie et que nous avons visité était offert gratuitement par les personnes mentionnées d'autre part par l'érection de la susdite chapelle et dans l'endroit où quatre chemins publics se coupent à angle droit, côte St-Paul, no. 25.¹⁸*

Il fait aussi ses suggestions concernant la construction de la chapelle: elle sera de bois, d'une dimension de 50 pieds (15 m.) de long et 30 de large (9 m.), 14 pieds de haut (4.20 m.) depuis les lambourdes jusqu'à la couverture. Sur les 50 pieds de longueur, dix (3 m.) à l'extrémité est devront être réservés pour servir de sacristie. Au-dessus de celle-ci, dans les combles, logera le prêtre en attendant la construction d'un presbytère.

L'arpent de terre donné par Edward Elliott du côté ouest de la côte Saint-Paul pourra être utilisé comme emplacement du futur cimetière. Quelques semaines plus tard, soit le 16 juillet, Mgr Lartigue donne son accord. Cependant ce projet de nouvelle chapelle ne devra pas nuire à l'éventuelle réalisation d'une église paroissiale située sur la rivière du Nord. L'évêque ajoute: «*Nous voulons que le titulaire de la dite chapelle soit St Colomban-abbé, dont la fête se célèbre le 21 novembre.*»¹⁹

Ainsi donc, l'utilisation du nom de Saint-Colomban remonterait à cette date (1830). Ce qui ne signifie nullement l'année de l'érection canonique de la paroisse à proprement parler.

Le terrain pour la construction d'une chapelle a été officiellement donné en septembre 1832 par Mary Phelan, veuve de Michael Skeeahan. Vu l'intérêt manifeste que représente un tel document nous le reproduisons en entier:

On this fifteenth day of the month of november in the

year of our Lord one thousand eight hundred and thirty two: in the afternoon. Before the undersigned Public Notaries duly admitted and sworn in for the Province of Lower Canada residing in the City of Montreal in the said Province. Came and appeared in the district of Montreal widow of the late Patrick Skohan (Skeeahan n.d.l.a.) in his lifetime of the same place and duly appointed to the said Patrick Skohan, and friends of the said children homologated by the honorable judge on the seventh day of september of the year of our Lord one thousand eight hundred and twenty nine to pass the present deed who has voluntarily and by virtue of the said authorisation given granted and abandoned for over.

And by these presents do hereby give grant and abandon until Messire Joseph Quiblier of the city of Montreal Priest in the Roman church, present and accepting a lot of land containing five superficial arpents to be taken from a farm situated in the seigneurie of the lake of two mountains bounded in front by the road of Côte Saint-Paul being the number twenty four in the said concession the said five superficial arpents of land to be taken from the angle made by the road of Côte Saint-Paul and the concession road, one arpent in front by five arpents in depth bounded in front by the said road in rear and on one side to the reminder of the said farm, and on the other side the concession road, the donee declares to be well acquainted will the whole and where with he is content and satisfied.

This donation is thus made under the charge of such seigniorial rights as in future may be due thereon and under the absolute condition that the said lot of land will forever be employed for the building of a church of Chapel Parsonnage house and dependences. To have and to hold the said lot of land unto the said Joseph Quiblier his heirs and assignees for ever for the purposes aforesaid and to cause the present deed to be insinuate that the same may become necessary, the parties have constituted the bearer hereof their attorney to whom they give all authority to that office. Thus done and passed at the City of Montreal the day and year first above written and the parties have signed with to the said notaries these presents having been first duly read in their presence

(signed)
Quiblier, Mary Skohan, P. Lacombe, N.P., N.B Doucet, N.P. As appears on the original remaining in the office of the undersigned notary.²⁰

Qui est saint Colomban ?

Saint Colomban est un moine austère rendu célèbre par l'implantation en Gaule, et aussi en Italie, de nombreux monastères. Il naquit en 540 dans la province de Leinster en Irlande. Il partit de l'île d'Iona au VI^e siècle pour évangéliser l'Écosse et l'Angleterre du Nord. Au VII^e siècle, il a transformé la Gaule et la région Rhénane (en Allemagne) en une véritable pépinière de monastères, dans le rayonnement de l'abbaye de

Luxeuil. Sa règle était austère, mais adaptée au temps où il vivait. **La grandeur de l'Homme, c'est sa ressemblance avec Dieu** disait-il. Vers 612, il dut abandonner cette communauté florissante. Il gagna ensuite l'Italie et fonda un nouveau monastère à Bobbio, en Lombardie, où il mourut en l'an 615.

Sources: Biographie fournie par Mgr Paul Labelle, septembre, 1985. M. Jean-Guy Drapeau, panneau d'information sur saint Colomban, 1984.

M. Naud desservant de Saint-Colomban

Jusqu'à ce jour Saint-Colomban était desservi, sur le plan religieux, par Pierre-Jacques de Lamothe de Sainte-Scholastique. Vers 1831, le ministère auprès des Irlandais de la paroisse de Sainte-Scholastique sera confié d'une manière particulière à M. Naud, nommer en cette année 1831 second vicaire à Saint-Benoît. Ainsi vient d'en décider Mgr Lartigue dans une lettre adressée le 3 février 1831 à Mgr Panet. Le curé de Saint-Benoît, M. Félix, et son vicaire M. Durocher continueront à s'occuper des 3,000 âmes de leur paroisse, tandis que M. Naud «*devra prendre soin spécialement des Irlandais de Saint-Colomban.*»²¹

Une lettre de Mgr Lartigue datée du 11 février sera adressée au curé de Lamothe lui expliquant la raison pour laquelle il confie à M. Naud la région de Saint-Colomban:

Monsieur,

Le don que je fais à M. Félix d'un second vicaire, qui parle anglais, me fournit l'occasion de lui donner aussi les pouvoirs de vicaire dans votre paroisse pour ceux seulement dont l'idiôme n'est pas le français. Vous vous entendrez avec le curé de Saint-Benoît sur les temps où M. Naud pourra le quitter commodément pour desservir vos Irlandais, préparer surtout ceux qui n'ont pas fait leur première communion, et mettre en train ces Hibernois pour la bâtisse de leur chapelle de Saint-Colomban. Vous vous arrangerez également avec ce curé pour procurer au vicaire les moyens d'aller dans cette mission et d'en revenir, et vous partagerez aussi avec le même les honoraires de celui que j'envoie pour vous aider tous deux. J'espère que vous ménagerez ce jeune homme, que tout le monde n'a pas trouvé fort traitable mais que les rudes leçons qu'il a reçues pourront engager à bien faire.*²²

Le 9 mai 1831, le curé Naud de Sainte-Scholastique fait état de la lenteur des travaux de construction de la chapelle. À ce moment les murs sont levés mais il n'y a encore ni couverture, ni châssis, ni planchers. Il se plaint d'ailleurs de n'avoir pas trouvé de maison assez décente pour y célébrer le Saint Sacrifice. M. Naud remarque que les intéressés ne semblent manifester aucun zèle dans la construction de leur chapelle et note l'absence totale de vases et d'ornements. Celui-ci souligne aussi la nécessité d'obtenir un rituel anglais. Voici les commentaires que fit le curé sur la chapelle et son emplacement:

Les Irlandais ont placé leur chapelle dans un fort mauvais endroit qui n'est point celui que leur a désigné M. Hudon que Votre Grandeur a envoyé à ce sujet. Je leur ai dit que, n'ayant pas respecté les ordres de votre envoyé, ils devaient craindre que Votre Grandeur n'approuvât pas leur chapelle qu'ils ont mise dans un lieu bas et éloigné du chemin, si près de la ligne du terrain donné pour cette chapelle que je ne vois pas comment on pourra bâtir à la suite de la chapelle un logement convenable pour un prêtre et une sacristie. Le local est déjà ennuyeux et répugnant par lui-même, et on l'a rendu encore plus désagréable par la position de cette chapelle qui pourrait encore être transportée au

*lieu seul convenable sans grand frais. Ils paraissent disposés à s'en tenir à ce qu'ils ont fait.*²³

Le Révérend Lawrence Whelan mentionne lui aussi l'existence de cette chapelle: «*The crude Chapel built in 1831, beloved in its simplicity, was the focal point in their rugged lives.*»²⁴ Malheureusement nos recherches ne nous ont pas encore permis d'obtenir une description architecturale de la chapelle. Elle était probablement construite en billots équarris à la hache et assemblés à queue d'aronde comme l'immense majorité des bâtiments de Saint-Colomban de cette époque et la plupart des chapelles en pays de colonisation.

M. Naud nous livre également dans la lettre citée plus haut d'autres renseignements fort intéressants sur la pratique de la religion:

Je suis arrivé avant-hier à Saint-Colomban où j'ai passé trois semaines. Je n'ai pu entendre un grand nombre de personnes, quoique j'ai travaillé autant que mes forces me l'ont permis. Les confessions sont si longues que ce n'est qu'avec peine que je parviens à entendre 25 à 30 personnes chaque jour...

Beaucoup de ces gens sont néophytes ne connaissant que très imparfaitement les devoirs du christianisme.

*Deux cents personnes se présentent cette année pour la première communion. Et il y en a de presque tout âge. Il m'occupe beaucoup de savoir comment m'y prendre pour rassembler ces 200 personnes, n'ayant aucun lieu convenable pour les réunir qu'à Sainte-Scholastique où il est impossible que des enfants qui n'ont rien à emporter pour se nourrir puissent demeurer au moins deux jours, la distance ne leur permettant pas de faire le trajet la même journée. Et quand ils auraient la nourriture suffisante, aucun Canadien de Sainte-Scholastique ne voudra loger ces enfants couvert de vermines. Cette partie de votre troupeau n'a pas encore eu l'avantage d'une première communion, quoiqu'il y ait des habitants établis depuis plusieurs années.*²⁵

Pratiques religieuses à l'irlandaise

Les Irlandais avaient leur manière bien à eux de pratiquer la religion catholique. Une religion toute imprégnée de l'esprit mystique des anciens celtes*:

Votre Grandeur ne m'a pas assigné le temps que duraient les Pâques des Irlandais. Il me serait difficile de vous exprimer combien j'éprouve de répugnance à absoudre ces gens à cause de leurs confessions passées qui se sont toujours faites à la hâte et sans aucun détail. Ces confessions à la mode irlandaise se réduisent à dire : I cursit, I sworn, I got in a passion. Ces curses et ces swears accompagnés de passion, sont le plus souvent des imprécations contre Dieu et Jésus, des malédictions et souhaits abominables des pères et mères contre leurs enfants.

Voici, entre autre, comment ils s'expriment: The devil

take you, the devil best you, the devil kill you, the devil pitch you, the devil sweep you! Expressions qui sont pour certains, pour ne pas dire plus, très présentes dans la journée. C'est pour ces gens une chose inouïe qu'on exige d'eux le détail de leurs péchés.

*Ils ont d'autant plus de difficulté à se soumettre à ce devoir qu'ils s'appuient sur ce qu'aucun de leurs confesseurs avant moi n'a, disent-ils, exigé d'eux cette tâche pénible. Si bien que je dois leur paraître plus sévère et moins indulgent qu'un prêtre irlandais dans lequel il leur est naturel d'avoir toute confiance.*²⁶

En date du 19 mai 1831, l'évêque de Telmesse, Mgr Lartigue, donne au curé Naud alors à Saint-Benoît la charge de s'occuper des gens des deux paroisses (Saint-Benoît et Sainte-Scholastique) de son vicariat dont la langue maternelle est l'anglais. Dans cette même lettre, il lui fait aussi part de son désaccord avec le choix du terrain sur lequel les Irlandais ont commencé l'érection de la chapelle:

*Je ne souffrirai pas qu'on élève la Chapelle de St-Colomban sur un autre terrain que celui où je l'ai placée par mon député (M. Hudon, n.d.l.a.): signifiez promptement de ma part à ces gens-là qu'ils transportent au lieu que j'ai désigné les matériaux de la chapelle commencée et que je les priverai de tout secours religieux, si mes ordres ne sont au plutôt exécutés sur ce point.*²⁷

Depuis l'autorisation de construire une chapelle sous le patronage de saint Colomban, l'érection d'une nouvelle paroisse du même nom deviendra peu à peu une réalité. Le 24 août le curé Naud fait rapport à son supérieur de sa visite à Saint-Colomban auquel il adjoint un plan figuratif des lieux. Ces observations nous fournissent une foule de détails intéressants sur l'état de la colonisation du territoire:

*Cette paroisse deviendra populeuse par la suite, si le côté sud de la rivière du Nord y est annexé. Mais si ce même côté sud de la rivière du Nord continue d'être divisé entre Sainte-Scholastique et Sainte-Anne qui, certes ne peut raisonnablement y prétendre, je pense qu'il y aura longtemps des contentions à ce sujet: car la partie sud de la rivière du Nord ainsi que St-Colomban qui appartient à la Seigneurie du Lac des Deux-Montagnes, qui est par conséquent en face de Saint-Colomban, qui a été enlevée par surprise à Sainte-Scholastique, comme le disent les habitants eux-mêmes, et qui est maintenant desservi par Sainte-Anne à cinq et cinq lieues et demie de distance, devra toujours être considérée, et sera effectivement un (...) séparé du corps auquel seul elle a suivant toute justice droit d'appartenir. De plus cette partie de la rivière du Nord n'est bordée aujourd'hui que par un petit nombre de Canadiens qui tous les jours abandonnent leurs terres à des Irlandais.*²⁸

Ainsi, l'on parle désormais de Saint-Colomban comme d'une paroisse. Cependant, elle ne le deviendra officiellement qu'en 1952; mais nous y reviendrons.

Le curé Naud ne connaît pas exactement le nombre de ses

ouailles car plusieurs se trouvent éloignés, occupés à divers travaux de défrichage et ne reviendront avec leur famille qu'à l'automne prochain. Il estime toutefois la population catholique entre 900 et 1,000 individus. Déjà à cette époque, certaines terres redevenaient vacantes. Selon le curé Naud: «... à cause de la difficulté des chemins alors non ouverts, mais auxquels on a fait de grands travaux cette année.»²⁹ En septembre 1831 une requête des habitants de la future paroisse demande à l'évêque l'obtention de M. Naud à titre de curé résident.

Requête pour l'érection canonique de Saint-Colomban:

Puis le 3 décembre 1831, une nouvelle requête est envoyée aux autorités religieuses demandant la formation d'une paroisse autonome sous le vocable de Saint-Colomban. Les pétitionnaires mentionnent que vu leur langue, us et coutumes et la grande distance de la chapelle de Sainte-Scholastique, dont les tempêtes en hiver, les inondations de la rivière du Nord et les sables brûlants en rendent l'accès pénible. Ils désirent en conséquence obtenir leur propre paroisse:

... a Chapel in which divine Service may be performed — That your Petitioners may boast that every where their generosity towards their Clergymen is celebrated and to with but two hundred and ninety seven lots of land, they use able to support their priest as well as the most Parish in the neighbourhood

*That your Lordship would be pleased to order that their Parish of St-Colomban should be formed and separated according the canons in order that after obtaining the Ecclesiastical Decree of your Lordship (...) a previous requisite they may succeed in obtaining the Civil existence of their Parish of St-Colomban, together with the advantages of a legal and permanent Establishment.*³⁰

L'évêque de Québec, Mgr Panet, charge le curé Poirier de Sainte-Anne-des-Plaines d'aller vérifier sur place les énoncés de la requête. Il fixera la date et l'heure d'une réunion publique devant avoir lieu en la chapelle de Saint-Colomban.

Le 11 septembre 1832, le curé Poirier se rend effectivement à la chapelle de Saint-Colomban où l'attend une nombreuse assemblée. Il y donne d'abord lecture à *haute et intelligible voix* de ladite commission et de la requête datant du 3 décembre 1831. Il constate ensuite:

- 1. Que la requête était véritablement signée par 104 personnes.*
- 2. Que les établissements des pétitionnaires comprennent une étendue d'environ neuf milles de front (14 km.) sur sept milles (11km.) de profondeur.*
- 3. Que lesdits établissements sont bornés au nord par la Seigneurie de M. Dumont De Bellefeuille, au sud par la Seigneurie d'Argenteuil, à l'est par la rivière du Nord et à l'ouest par le Township Abercrombie.*

OYEZ OYEZ

Notice à tous ceux qui sont concernés dans l'érection de la nouvelle paroisse de Saint-Colomban, rivière du Nord.

Vous êtes averti que mardi prochain onzième jour du présent, je prêtre curé de Sainte-Anne-des-Plaines soussigné me transporterai auprès de la chapelle de Saint-Colomban, Seigneurie du Lac des Deux Montagnes, par une commission spéciale de Monseigneur l'évêque, pour vérifier les faits énoncés dans une requête adressée à sa grandeur de la part des habitants dudit lieu, à l'effet d'obtenir une érection canonique de paroisse. En conséquence, tous ceux qui se croient intéressés pour ou contre la dite requête, sont requis de se trouver le dit jour au lieu ci-dessus indiquée à dix heures du matin.

Sainte-Anne-des-Plaines 9 septembre 1832 Poirier ptre.

Je soussigné certifie que la notice ci-dessus a été lue et publiée à la porte de l'Église de Sainte-Anne-des-Plaines, à l'issue du service divin Ste-Anne-des-Plaines.

Source: A.C.A.M, Avis public en vue de l'érection canonique de Saint-Colomban, 9 septembre 1832.

N.D.L.A: La même notice a été affichée et lue à la chapelle de Saint-Colomban et à l'église de Sainte-Scholastique.

4. *Qu'à peu près au centre desdits établissements se trouve ladite chapelle de Saint-Colomban nouvellement érigée par autorité ecclésiastique.*

5. *Que la différence de langage, la distance des lieux et l'extrême difficulté des chemins paraissent des raisons plus que suffisantes pour engager les habitants dudit lieu à former une paroisse distinguée de celle de Sainte-Scholastique, à laquelle ils ont jusqu'à ce jour appartenu.*

6. *Que l'article de ladite requête, qui promet au futur curé un revenu temporel aussi abondant que celui qu'on retire dans les paroisse des environs, quelque médiocre qu'il soit, me paraît entièrement exagéré et contraire en tout à la sincérité, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre par la simple inspection dudit territoire.³¹*

Suite aux observations du curé Poirier, Mgr Lartigue écrit le 5 octobre 1832 à Mgr l'Évêque de Fussala, coadjuteur à Québec, qu'il n'a pas d'objection sérieuse à l'érection canonique de Saint-Colomban et ce, en dépit de l'impossibilité des futurs paroissiens à assurer immédiatement la subsistance d'un curé par la dîme. Elle pourra être desservie pendant quelque temps par un curé voisin. Il fait cependant la mise en garde suivante:

Seulement, dans l'érection de celle-ci (la paroisse de Saint-Colomban, n.d.l.a), il faudra observer de la circonscrire sur la rivière du Nord de manière à ne pas nuire à celle projetée sous le nom de Saint-Chrysostôme, (Saint-Jérôme, n.d.l.a.) dont les habitants font maintenant pour la plupart partie de Sainte-Anne-des-Plaines, et ont déjà présenté requête à l'évêque pour former une nouvelle paroisse; et l'on devra remarquer également qu'il y a déjà, du même côté une autre paroisse en chanter dans la Seigneurie Bellefeuille prenant partie de celle de Mille-Iles.³²

L'année suivante, soit en 1833, nouvelle pétition demandant qu'on célèbre la messe dans la chapelle que l'on dit suffisamment avancée pour ce faire. Les requé-

rents mentionnent également que la population de Saint-Colomban se trouve en mesure de payer la dîme à un curé résident.

Les Irlandais ne semblent pas avoir obtenu une réponse favorable à leur demande, puisqu'en 1835 ils offrent de donner la somme de 100 livres par année afin d'obtenir un curé. Et précisent-ils: «*That a considerable number of individuals of this parish speak the Irish language only, wherefore, a Priest conversant with said language, would not only be desirable, but necessary.*»³³ Par *Irish language* doit-on comprendre l'anglais ou le gaélique. Langue originelle des Irlandais avant la conquête de l'Irlande par les Anglais? D'après les informations recueillies, il semble que l'on parlait anglais avec utilisation de certains mots gaéliques.

Demande pour l'obtention d'un prêtre résident

Lors d'une assemblée tenue le 30 août 1835, les habitants de chaque côte choisissent deux responsables de la collecte des fonds nécessaires afin d'assurer la subsistance d'un curé.

Collecteurs pour la côte	
Saint-Paul:	Richard Blanchfield Robert Dempsey
Saint-Patrick:	John O'Neil John Kennedy
Saint-Nicholas:	Thomas McKenna Felix Murphy
Saint-Georges:	Phillip Kennedy Fieran Kelly
Rivière du Nord:	Richard Power Thomas Breen

1835: Année probable de l'érection canonique de la paroisse:

Le 14 octobre suivant se tient la première assemblée de paroisse. Donc nous pouvons supposer que l'érection canonique de Saint-Colomban était déjà chose faite. Mais le document officiel a été perdu, ou n'a jamais été rédigé, car en 1852, comme le mentionne l'écrit suivant, l'évêque de Montréal recommande aux Colombanois(es) d'ériger leur mission en paroisse:

Ignace Bourget, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint Siège Apostolique. Évêque de Montréal.

Nous avons vu et alloué les comptes de cette Fabrique, depuis et y compris celui de mil huit cent quarante six, jusqu'à celui de mil huit cent cinquante et un inclusive-ment, sans pourtant décharger les marguilliers comptables, pendant ces diverses années, des arrérages dûs à l'Église, sous leur gestion respective; ordonnont que l'on fasse toute diligence pour les faire rentrer au plutôt.

Nous ordonnons aussi que l'on renhausse convenablement le solage de la Chapelle, et que l'on en raccommode la couverture, sans quoi elle sera interdite.

Nous recommandons aux fidèles de faire ériger leur Mission en Paroisse régulière, et de se mettre tout de suite en mesure, pour construire une Église Paroissiale, qui réponde aux besoins et à la foi de la population.

Donné à Saint-Colomban, dans le cours de nos Visites, le deux juin, mil huit cent cinquante deux.

Ig. Ev. de Montréal.³⁴

Toujours au sujet de cette réunion publique du 14 octobre 1835, celle-ci avait pour but, de choisir les premiers marguilliers de la fabrique de Saint-Colomban. Nous en donnons ici le compte-rendu, extrait du Cahier des délibérations de la paroisse:

At a meeting of the parishioners of St Columban's convened by the Reverend Messire Vallée and Mr Phelan held at the church of St-Columban's on the fourteenth of october in the year of our Lord one thousand height hundred and thirty five, for the purpose of electing trustees for the administration of the temporalities of said Church, the following resolutions were unanimously adopted.

Resolved that the Revd Mr Phelan be appointed President and that three persons out of each Côte, namely, Côtes St Paul, St Patrick, St Nicolas, St George and North-River be nominated as candidates, three of whom were elected as chief trustees.

<i>Cote St-Paul</i>	<i>John Phelan Richard Blanchfield James Conway</i>
<i>Cote St-Patrick</i>	<i>Capt Phelan John O'Neil Edmund McGrath</i>
<i>Cote St-Nicholas</i>	<i>Thomas McKenna Felix Murphy James Madden</i>
<i>Cote St-George</i>	<i>Patrick Ryan Philip Kennedy Hugh Madden</i>
<i>North River</i>	<i>Capt Sexton Richard Power John Ryan</i>

The following persons were unanimously appointed marguilliers in chief:

- 1st John Phelan*
- 2nd: Capt D. Phelan*
- 3rd. John Ryan*

*All agreed upon and approved of by the President.
P. Phelan ptre*

Present, Rev. Mr Vallée, curé de Ste-Scholastique.³⁵

Progrès de la colonie

Pendant que la communauté s'organisait sur le plan spirituel, dans quel état se trouvaient les autres sphères de l'organisation socio-économique au début des années 1830?

Ponts et routes

Les chemins du début devaient être bien misérables. Comme nous l'avons mentionné au commencement de ce chapitre, les premiers colons durent s'organiser comme ils purent pour traverser la rivière du Nord.

Disparition inexplicable de l'acte de naissance de la paroisse Saint-Colomban

... Mais voici où les choses se compliquent et deviennent amusantes. Saint-Colomban, endroit que l'on dit plus vieux que Saint-Jérôme, a célébré en 1937 le centenaire de son érection canonique. Or, l'érection canonique de Saint-Colomban, aussi étrange que cela puisse paraître, a eu lieu en 1952 seulement!

Le document attestant de la première érection canonique de Saint-Colomban n'a jamais été trouvé. C'est pourquoi S. Exc. Mgr Emilien Frenette, premier évêque (1951) de Saint-Jérôme, décida, il y a cinq ans seulement, d'ériger canoniquement, et officiellement, Saint-Colomban.

Source: La Presse, Montréal 17 août 1957.

À la suite probablement de demandes répétées, ils finissent par obtenir la visite d'inspection de deux sous-voyers*, Edward McEvoy et Daniel Tracey, tous deux cultivateurs à Saint-Colomban. Le 11 octobre 1832, ceux-ci déclarent devant le notaire Dumouchelle:

... que légalement requis pour la construction d'un pont à faire au nord de la rivière du Nord, entre les propriétés de Patrick Murray et John Dunn. Ils ont fait la visite du lieu en question, et après un mûr examen ont été d'opinion que tous les intéressés audit pont, dont les noms sont annexés, à ces présentes, seront contribuables chacun pour sa part et portion, dans la construction dudit pont. Lequel lesdits sous-voyers entendent être (...). Les ouvrages de ce pont commenceront aussitôt que possible, et se continueront sans interruption.³⁶

En 1831, les principales routes existent et portent leur nom actuel, sauf la montée de l'Église, qui s'appelle alors le Chemin des concessions.

Le 23 octobre 1833, Francis Lavery, commissaire aux chemins pour Saint-Colomban, dresse un procès verbal pour la création d'une nouvelle route.

St-Columban October the 23, 1833.

Let it be know hereby that on the sixteenth day of September in the present year of one thousand eight hundred and thirty three several inhabitants of the above mentioner. Extra parochial place St-Columban made application to me by petition for leave to open a new road (montée) on the line of division between lots no. four and five on the north side of base line of Cote St-Patrick (in aforesaid extra parochial place). Said road to commence at the front road of Cote St-Patrick aforesaid to continue along aforesaid line of division and terminate near no. forty five on cote St-George, having given the parties concerned due notice of my intention.

I repaired, and viewed the line for aforesaid contemplated road on the thirtieth day of last september aforesaid and perceiving petitioners request just and necessary besides the road petitioned for bein intended to be a continuation of the road from the North River to the township of Abercrombie for the making and repairing of which there is a grant of L 250 currency of a legislative aid existing at present. I conclude on awarding to the petitioners the relief sought for.

Wherefor, I by this my proces verbal henceforth permit and sanction the existence of aforesaid road serving knew road to commence at the front road of Cote St-Patrick along the line of division between lot no. four occupied by M. Michael Skelly and no. five occupied by M. Daniel Phelan on the north side of the base line of Cote St-Patrick as above mentioned and terminate where aforesaid line of division touches the line of Cote St-George near no. forty five on last mentioned said road shall be kept in repair by the proprietors or occupiers of lands on Cote St-Nicolas from lot no. forty seven to no. fifty two by the proprietors or occupiers of lands on Cote St-George from no. forty to no. forty five and by M. Daniel Phelan on his representatives for a block of land

belonging to line at the rear of Cote St-Patrick not yeat divided into lots in proportion to the number of lots it may contain said specified proprietors or occupiers for the repairing aforesaid road shall be hereby hanceforth ward exempted from making repairing or doing other duties on anyother road or roades (montées) to which they were or might have been subject before the passing of this proces verbal.³⁷

I do order Michael Sexton surveyor of roads in St-Columban do read and publish the foregoing proces verbal at the door of any accustomed place of divine worship immediately after morning service on this first sunday after the reception thereof and then and there do give notice that I shall proseante the ratification of the said Proces verbal on monday the second day of december next in the monthly sessions of the Peace for the Country of two mountains to be holden at St-Andrews at 10 O' clock on said day and do keep the said proces verbal in his house during space of eight days after its publication. At the expiration of which it shall be brought back to me and after its ratification it shall be put in execution according to its tenors and form done at St-Columban on the day and year above written.³⁸

Francis Lavery road Commissioner

Country of Two Mountains

Proces Verbal of Francis Lavery Commissioner of roads for St-Columban bearing date the 23th october 1833 of a road in said place the court having heard the commissioner for the homologation of this proces verbal filed with Charles Benedict the same having been published in the court on the first day of the last session and adjourned to this day no person having filed any opposition homologate to be carried into effect according to its tenors and form 6 th january 1834.

*Charles Benedict
Thomas Barron
Quinn ³⁹*

Agriculture et colonisation

Comme nous l'avons vu précédemment, les terres de Saint-Colomban ne sont pas tellement productives. La culture du sol demeure toutefois la première activité à laquelle s'est livrée la population. Il s'agissait d'une agriculture de type autarcique, visant l'autosuffisance du cultivateur et de sa famille.

Le recensement de 1831 révèle bien des aspects de l'état général de l'agriculture tels les types de cultures pratiqués: blé, pois, avoine, orge, seigle, blé d'Inde, patates. Il en va de même de la composition du cheptel, de son importance numérique et de sa répartition par ferme.

Ce qui ressort immédiatement des tableaux suivants c'est la très faible production de certaines céréales. Le blé, par exemple, qui est largement cultivé dans les autres territoires du comté de Deux-Montagnes ne trouve pas à

Tableau 2.4
Le cheptel en 1831

Recensement du Bas-Canada
Année 1831
Paroisse de Sainte-Scholastique

	Bêtes à cornes	Chevaux	Moutons	Porcs
Côte Rivière du Nord	153	33	36	128
Côte Saint-Paul	91	22	20	119
Côte Saint-Georges	27	6	0	23
Côte Saint-Patrick	49	7	6	51
Côte Saint-Nicholas	74	4	3	57
Total:	394	72	65	378

Source: Recensement du Bas-Canada, 1831. Paroisse de Sainte-Scholastique.

Technologie agricole

Les techniques restent rudimentaires, tout comme l'outillage. Contrairement à l'indigène qui «parsème ses emblavures» de petits tertres circulaires» au sein desquels il dépose les grains de semence, le Blanc les déchire en sillons parallèles. Mais avant de pouvoir s'offrir une charrue à rouelles tirée par une paire de boeufs, le colon doit se satisfaire de la bêche, de la

pioche et de la houe qui s'avèrent d'ailleurs plus à propos sur les pièces ensouchées. La récolte se fait à la faucille et nécessite la participation de tous. Outillage primitif certes, mais à la mesure de ces champs minuscules arrachés, non sans peine, à la forêt encore toute proche.

Source: Serge Courville, *Origine et évolution des campagnes dans le comté des Deux-Montagnes: 1755-1971*. p. 77-78.

Tableau 2.5
Les productions agricoles en 1831

Côte Saint-Patrick:								
Arpents en culture	Blé	Pois	Avoine	Orge	Seigle	Blé d'Inde	Patates	
226	8	35	920	12	109	0	2 357	
Côte Saint-Georges:								
Arpents en culture	Blé	Pois	Avoine	Orge	Seigle	Blé d'Inde	Patates	
287	7	11	321	0	104	0	2 224	
Côte Saint-Paul:								
Arpents en culture	Blé	Pois	Avoine	Orge	Seigle	Blé d'Inde	Patates	
747	5	26	1 412	0	404	0	5 769	
Côte Rivière du Nord:								
Arpents en culture	Blé	Pois	Avoine	Orge	Seigle	Blé d'Inde	Patates	
788	12	223.5	2 008.5	0	669	363	4 120	
Côte Saint-Nicholas:								
Arpents en culture	Blé	Pois	Avoine	Orge	Seigle	Blé d'Inde	Patates	
269	0	7	532	0	153	10	2 260	
Total:	2 317	32	302.5	5 193.5	12	1 439	374	16 730

Source: Recensement du Bas-Canada, 1831. Paroisse de Sainte-Scholastique.

Tableau 2.6
Superficie en 1831

Côte Rivière du Nord:	5,280 arpents (15%)
Côte Saint-Paul:	4,812 arpents (16%)
Côte Saint-Georges:	2,800 arpents (10%)

Côte Saint-Patrick:	2,246 arpents (10%)
Côte Saint-Nicholas:	2,700 arpents (10%)
Total:	17,838 arpents

Source: Recensement du Bas-Canada 1831. Paroisse Sainte-Scholastique.

Saint-Colomban un sol propice à sa croissance. Mais il faut ajouter aussi à cet état de fait, que même les paroisses de la plaine de Montréal connaissent, au début du XIX^e siècle, des difficultés de toutes sortes avec cette culture. Pour cette période, le géographe Serge Courville parle d'un véritable effondrement du marché du blé entraînant la diversification de la production agricole:

La patate remplace le blé dans le système de production secondée par l'avoine. Délaissant le marché impérial (l'Angleterre, n.d.l.a.), on tente de se tourner vers l'approvisionnement du marché local, mais les voies de communication font défaut. Reste l'autoconsommation familiale. L'agriculture, jusque-là fortement spéculative, devient une activité de survie. Commence alors une phase de repli, caractérisée par l'extension des défrichements aussi bien que par la diversification des productions.⁴⁰

Les rapports sur la production agricole nous font prendre conscience de l'importance de l'agriculture à Saint-Colomban. En 1831, il existe environ 163 exploitations agricoles réparties de la façon suivante:

	Maisons habitées	Non-habitées	En construction
Côte Rivière du Nord:	33	3	Patrick Doyle
Côte Saint-Paul:	45	9	0
Côte Saint-Georges:	18	5	Patrick Keyes
Côte Saint-Patrick:	17	2	0
Côte Saint-Nicholas:	29	0	0
Total:	142	19	2

Note: Chaque maison équivaut sans doute à une ferme.
Source: Recensement du Bas-Canada, 1831 Paroisse de Sainte-Scholastique.

Le recensement identifie la plupart des chefs de famille comme cultivateurs à l'exception des personnes suivantes:

Joly	Scieur
John Ryan	Maître d'école
James Power	Forgeron
Patrick Brady	Journalier
Michael Skehan	Journalier
James Kinsella	Journalier
W. Cash	Cordonnier
Patrick Ryan	Maître d'école
M. de Lamothe	Prêtre
W. Dwyer	Cordonnier
Francis Hughes	Maître d'école

Ceux-ci ne pouvaient sans doute vivre uniquement des fruits de leur métier. Ils devaient garder quelques animaux et posséder un jardin. Vu l'extrême pauvreté de la population, ils se faisaient sans doute payer en produits de la ferme ou en services rendus.

Les obligations seigneuriales

Partie intégrante de la seigneurie du Lac des Deux-Montagnes, les habitants de Saint-Colomban doivent se soumettre aux exigences du système seigneurial.

Dans leur seigneurie du Lac des Deux-Montagnes, les Sulpiciens avaient leur principal centre d'affaires à Oka, avec manoir et moulin; un autre se trouvait au milieu de la seigneurie, à Belle-Rivière (paroisse de Sainte-Scholastique). Mais le nord du territoire se développant, le moulin à farine de Belle-Rivière devint insuffisant et trop éloigné. Ce qui justifia une requête des censitaires du nord de la paroisse de Sainte-Scholastique demandant aux seigneurs de bâtir un moulin sur la rivière du Nord. Dans leur état actuel ils se trouvaient dans l'obligation d'aller faire moudre leur grain au moulin de Lachute ou bien à celui situé dans la continuation des Milles-Iles (l'actuel Saint-Jérôme).

L'éducation

Selon les informations recueillies, une partie de la chapelle servit de salle de classe dans les premiers temps. Puis, à la suite de travaux de rénovation apportés au bâtiment, les cours furent donnés dans un local bien distinct. Quant à la salle de classe, elle devint la sacristie de la chapelle. Selon toute vraisemblance Étienne Blyth aurait été l'instigateur de cette première école.⁴¹

Le recensement de 1831 mentionne la présence de trois maîtres d'école; John Ryan de la côte Rivière du Nord, Patrick Ryan de la côte Saint-Georges et Francis Hughes de la côte Saint-Nicholas. Nous pensons qu'ils devaient faire la classe à quelques élèves dans leur propre résidence. Par exemple Patrick Ryan enseignait dès 1829 dans sa maison de la côte Saint-Georges. Le 3 janvier 1831, Patrick Purcell vend aux syndics d'école James Laverty et John Kenny une partie de sa terre pour l'établissement d'une école élémentaire devant se nommer école no. 11. Entre cette date et le premier janvier 1834

sera construit «un bâtiment en bois de vingt pieds (6 m.) carrés, servant à l'éducation.»⁴²

Cette école se trouvait sur la propriété actuelle de M. François Crevier au coin des côtes Saint-Nicholas et Saint-Paul.

La construction d'école à cette époque résulte d'une politique gouvernementale passée le 25 février 1832 faite pour encourager la création d'écoles dans les campagnes.⁴³

À l'origine des écoles de rang

L'année 1801 marque la reprise de la lutte entre l'Église et l'État qui, avec l'Institution royale: «... vise à minimiser le rôle de l'Église dans l'éducation et à filtrer le nationalisme politique des Québécois. Par les statuts de cette corporation, le gouvernement se voyait confier la responsabilité de nommer tous les membres de l'Institution royale et les commissaires d'écoles, de délimiter les arrondissements et d'élaborer des règlements relatifs à l'éducation.» Le clergé ne tardera pas à réagir: Mgr Plessis défendit à ses prêtres de participer à l'établissement de ce régime qui, il faut bien l'avouer, connut peu de succès. En 1824, la «loi des écoles de fabrique» autorisait chacune des fabriques à consacrer un quart de ses revenus annuels à la construction ou à l'entretien d'une école.

Faisant figure de compromis, l'Acte pour l'encouragement de l'éducation élémentaire de 1829 redonnait certains pouvoirs à l'État: le député assumait la surveillance générale des écoles de son comté, le gouvernement accordait des subventions dans la mesure où les écoles fonctionnaient pendant une durée minimale de 90 jours à raison de 20 enfants au moins par jour. On assistait donc à la véritable naissance de l'école de rang, même si certains documents nous portent à croire qu'il en existait déjà quelques-unes avant cette date, créées en partie par la «loi des écoles de fabrique».

Source: Jacques Dorion, *Les écoles de rang au Québec*. Les Éditions de l'Homme, Montréal, 1979, pp. 24-25.

Les droits du seigneur

À des devoirs parfois contraignants, correspondent pour le seigneur des droits qui se partagent en droits honorifiques et en droits onéreux. Dans une société où l'honneur était la récompense la plus fréquente, il convenait d'en accorder le plus possible au seigneur; on lui rend donc des honneurs ecclésiastiques et des honneurs civils.

Comme la vie sociale, dans une seigneurie, est pour ainsi dire toute centrée sur l'église, la plupart des honneurs que reçoit le seigneur sont des honneurs ecclésiastiques. Il a dans l'église un banc gratuit à l'endroit le plus honorable, donc au premier rang du côté droit, et ce banc a le double de la profondeur des bancs ordinaires. On prie nommément pour lui et pour sa famille aux prières du prône. Il a préséance sur le peuple: après les marguilliers, ou même avant en certains cas, il se fait asperger, il reçoit le pain bénit et les cierges de la Chandeleur. Dans les processions, il vient le premier derrière le curé. Il a droit à l'inhumation dans l'église, plus exactement sous le banc seigneurial.

Mais les droits les plus intéressants pour le seigneur sont les droits dits «onéreux», parce que ce sont des droits lucratifs, qui «rapportent». En tête de ces droits viennent les rentes. Déterminées d'avance dans le

contrat de concession, le seigneur n'est pas libre de les augmenter comme il veut. D'une façon générale, elles sont de vingt sols par arpent de front.

Le seigneur jouit aussi du droit de lods et ventes. De même que l'acquéreur d'une seigneurie doit verser à l'État l'impôt du quint*, de même l'acquéreur d'une terre se voit imposer une taxe qui est d'ordinaire le douzième de la valeur de cette terre.*

Le devoir qui incombe au seigneur de construire et d'entretenir un moulin «faisant farine» lui permet de profiter du droit de mouture: chaque fois qu'un censitaire vient faire moudre ses grains au moulin banal, il est obligé d'y laisser le quatorzième minot; cette recette permet au moins, dans la plupart des cas, de défrayer l'entretien du moulin et le service du meunier.

De son côté, le seigneur impose aussi des corvées. Le nombre de jours de corvée est exactement prévu dans le contrat de concession, et ce nombre est très limité.

Il est de trois jours par année, de quatre au plus. Cela n'a rien d'excessif pour l'époque et nous avons déjà vu que, lorsqu'il s'agit de corvée de voirie, le seigneur y est soumis comme tout le monde.

Source: Francine Adam-Villeneuve et Cyrille Felteau, *Les moulins à eau de la Vallée du Saint-Laurent*. Éditions de l'Homme, Montréal, 1978, pp. 39-40-41.

Notes au chapitre 2

1. Serge Courville, **Origine et évolution des campagnes dans le comté des Deux-Montagnes**, pp.45-46.
2. A.S.St.S. Vente par M. Roux à Hilaire Joubert, 2 mars 1819, I. Raizenne, no. ?
3. A.S.St.S. Vente par M. Roux à James Murphy, 24 décembre 1821, I. Raizenne, no ?
4. Cecil Woodham-Smith, **La Grande Famine d'Irlande**, Édition Plon, Paris, 1965, p. 143.
5. Pierre Joannon, **Histoire de l'Irlande**, Édition Plon, Paris 1973, p. 350.
6. Dr Jerome Hart, *The Irish settlement of St. Columban.*, S.L., n.d., p. 1.
7. A.C.A.M., Lettre de M. Naud à Mgr J.O. Lartigue, 9 mai 1831.
8. Serge Courville, *ibid*, p. 46.
9. Coll. Claude Bourguignon, entrevue avec M. John Murphy, 1 mai 1985.
10. Coll. Claude Bourguignon, entrevue avec M. Ernest McAndrews, 27 septembre 1983.
11. Recensement du Bas-Canada, Paroisse de Sainte-Scholastique, année 1825.
12. Dr. Jerome Hart, *ibid*, p. 3.
13. Dominique-Marie Doyon, *La fabrication de la potasse au Canada et spécialement à Saint-François de Beauce*, Les archives de folklore 4, P.U.L, Québec, 1950, p. 34
14. *Ibid*.
15. Dr Jerome Hart, *Ibid*, p. 3.
16. A.C.A.M, Requête des habitants de Saint-Colomban pour bâtir une église, presbytère et cimetière, 10 juillet 1830.
17. A.C.A.M, Procès-verbal de M. Hudon en vue de l'érection d'une chapelle, 3 juin 1830.
18. *Ibid*.
19. A.C.A.M, Lettre de Mgr Ignace Bourget à M. Hudon, 16 juillet 1830.
20. A.C.A.M, Donation par Mary Phelan à Joseph Quiblier, 15 septembre 1832, N.B Doucet, no. ?
21. A.C.A.M, Lettre de Mgr Lartigue à Mgr Panet, 3 février 1831.
22. A.C.A.M, Lettre de Mgr Lartigue au curé de Lamothe, 11 février 1831.
23. A.C.A.M, Lettre de M.Naud à Mgr Lartigue, 9 mai 1831.
24. Lawrence P. Whelan, *The parish of St. Columban*, Société canadienne d'histoire de l'église catholique, Rapport (1938): p. 26.
25. A.C.A.M. Lettre de M. Naud à Mgr Lartigue, 9 mai 1831.
26. *Ibid*.
27. A.C.A.M, Lettre de Mgr Lartigue à M. Naud, 19 mai 1831.
28. A.C.A.M, Lettre du curé Naud à Mgr Lartigue, 24 août 1831.
29. *Ibid*.
30. A.C.A.M, Requête en vue de l'érection canonique de Saint-Colomban, 3 décembre 1831.
31. A.C.A.M, Procès-verbal du curé Poirier concernant l'érection de la nouvelle paroisse de Saint-Colomban, 11 septembre 1832.
32. A.C.A.M, Lettre de Mgr Lartigue à l'évêque de Fussala, coadjuteur de Québec, 5 octobre 1832.
33. A.C.A.M, Requête des habitants de Saint-Colomban en vue de l'obtention d'un curé résident, 1835.
34. A.C. D.St.J, Ordonnance de Mgr I. Bourget au cours de sa visite pastorale de 1852.
35. A.C.D.St.J, Cahier des délibérations de la paroisse de Saint-Colomban, Première assemblée de Paroisse, 14 octobre 1835.
36. A.J.St.J, Décision des sous-voyers, 11 octobre 1832, Dumouchelle.
37. A.N.Q.Q, Procès-verbal de Francis Laverty, 23 octobre 1833.
38. *Ibid*.
39. *Ibid*.
40. Serge Courville, *Ibid.*, p. 94.

41. Abbé Elie-Joseph Auclair, **St-Jérôme de Terrebonne**, Labelle, 1934, p. 51.

42. A.N.Q.Q, Vente par Patrick Purcell aux syndics d'école James Laverty et John Kenny, 3 janvier 1831.

43. Ibid.

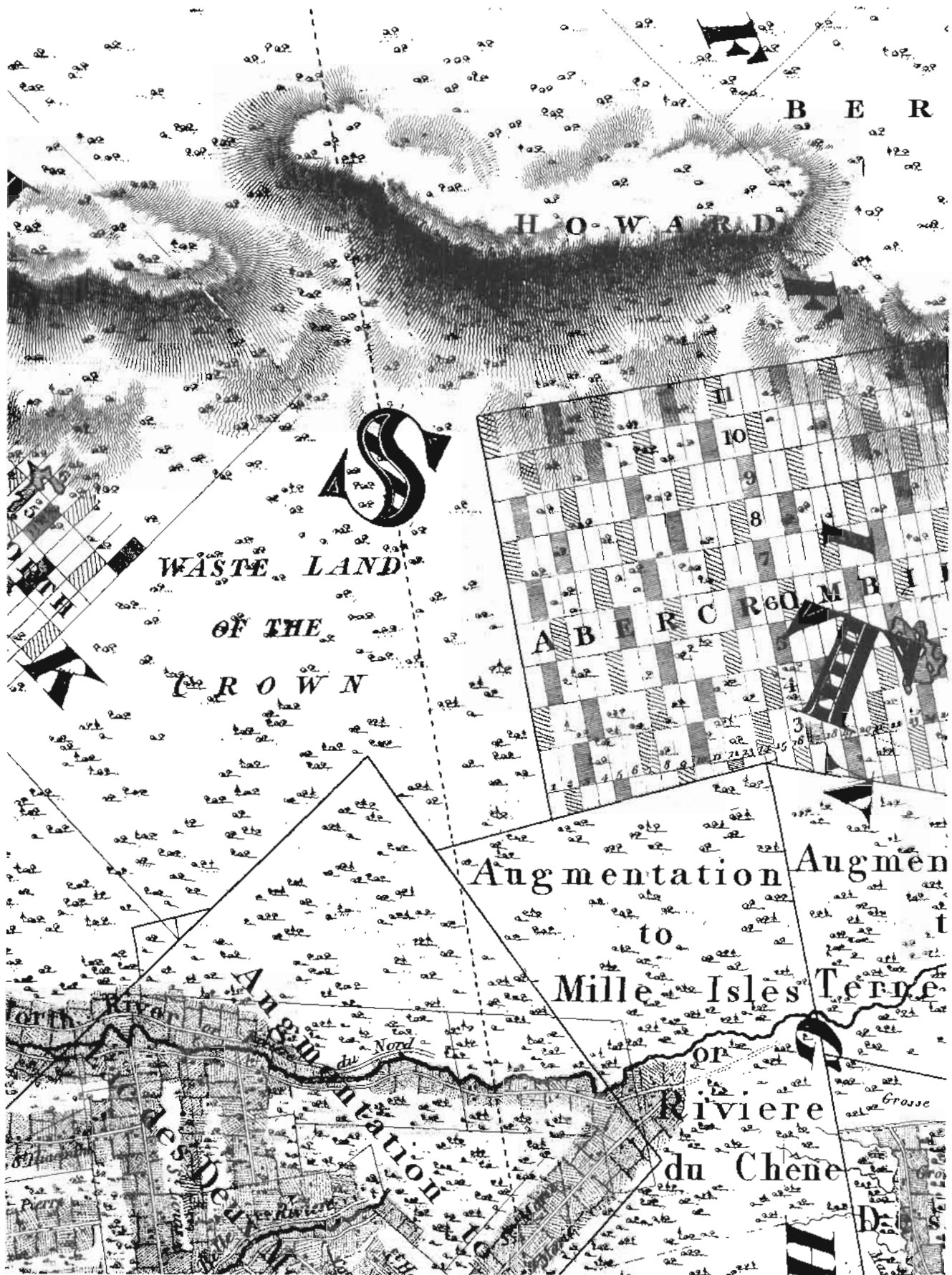


Fig. 2.1. Tiré de la Carte topographique... de Joseph Bouchette, 1815.

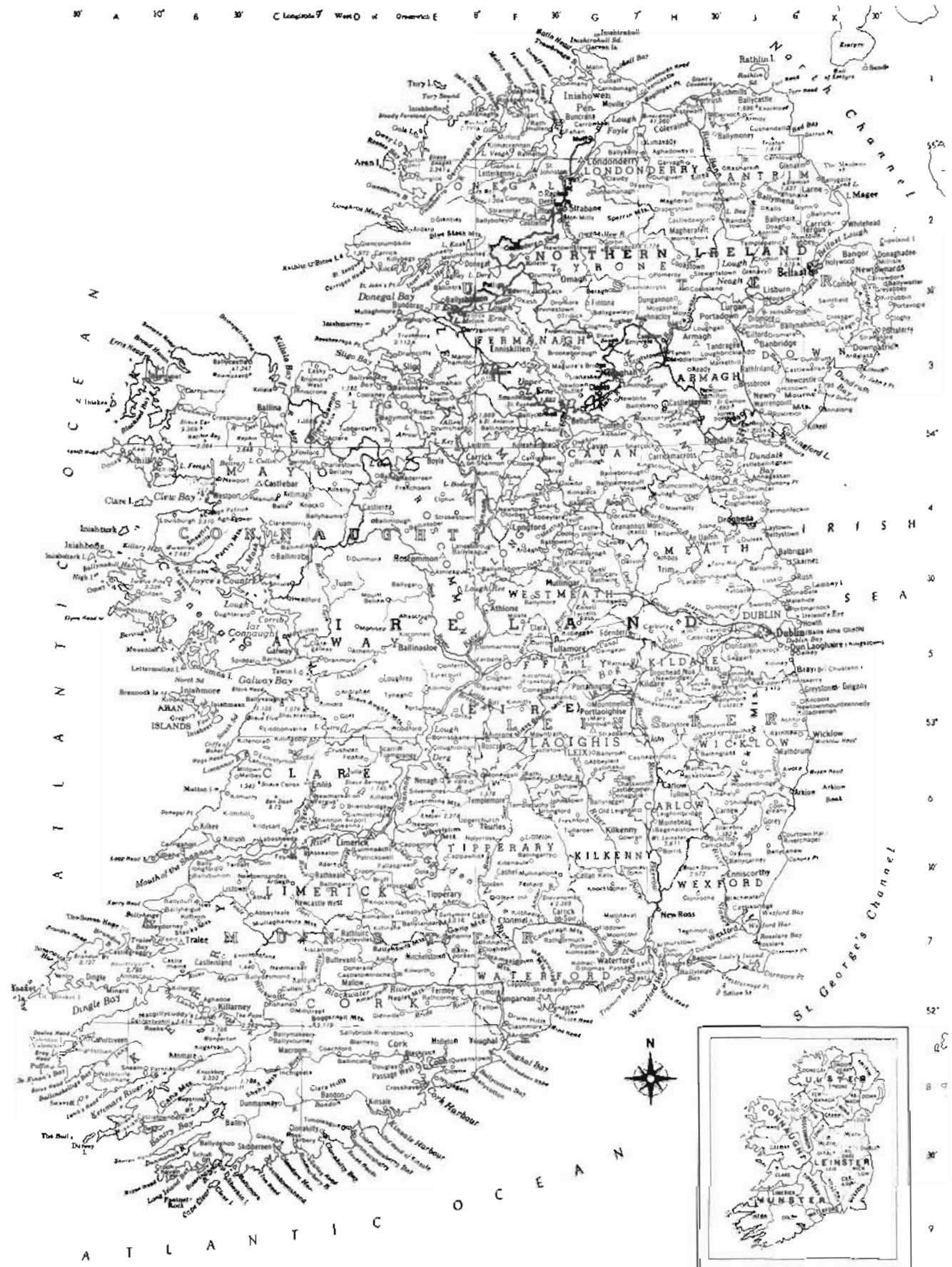


Fig. 2.2 L'Irlande

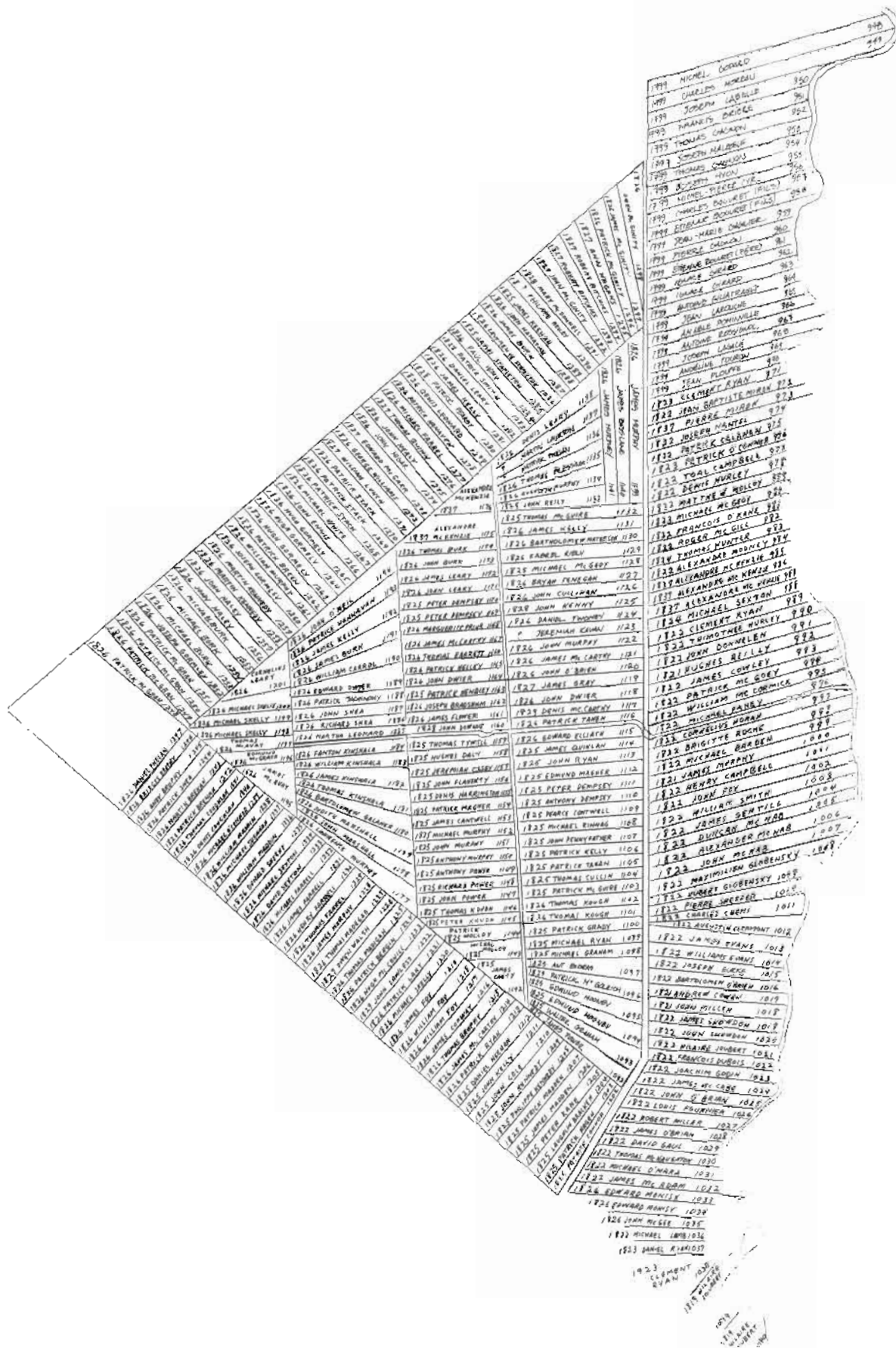


Fig. 2.3 Les premiers censitaires de Saint-Colomban. Par Jean Bourguignon.

N. S. de 295 toises,
160 toises de largeur

Orient

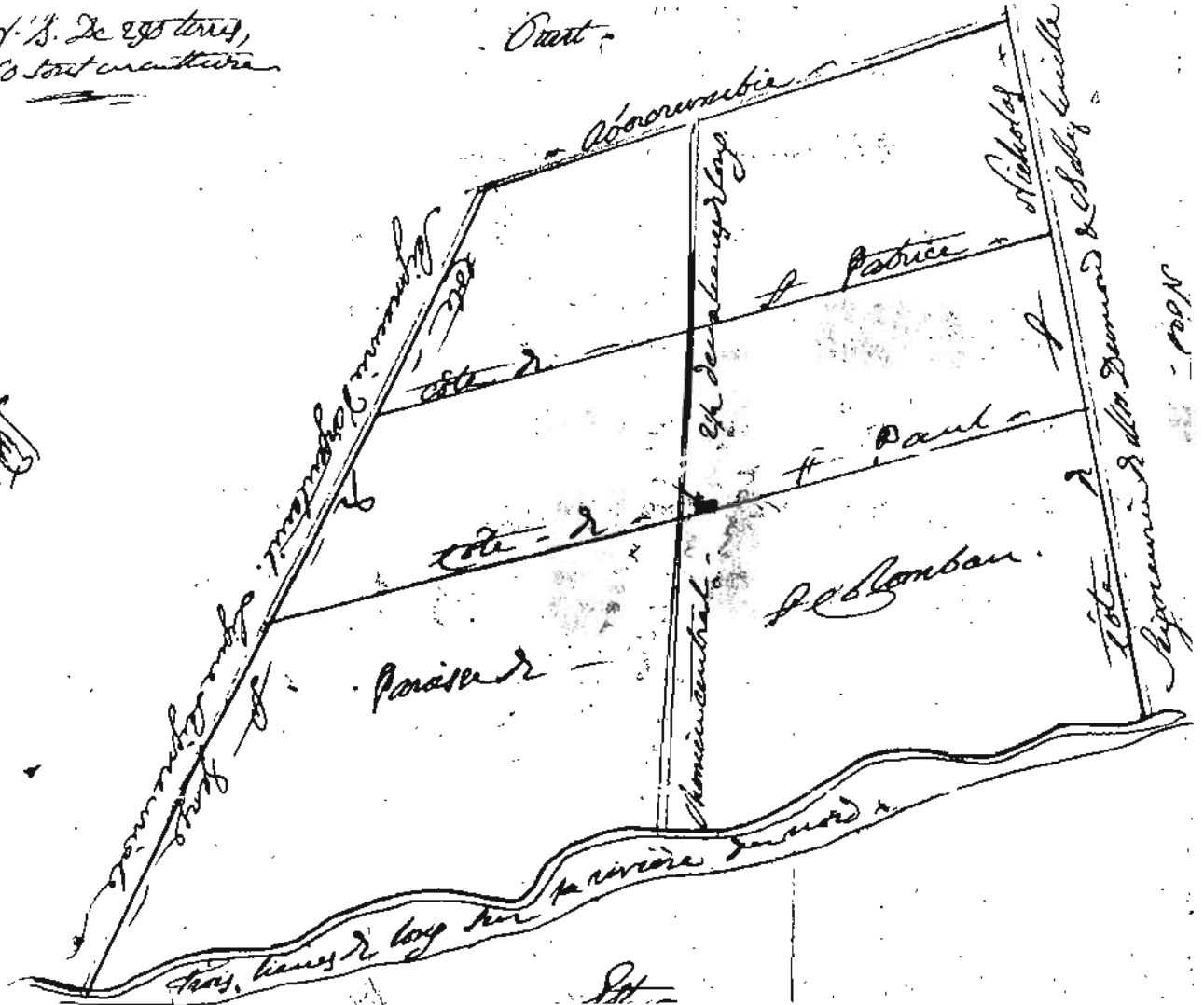


Fig. 2.5 Plan de Saint-Colomban, 1832, par le curé Poirier.

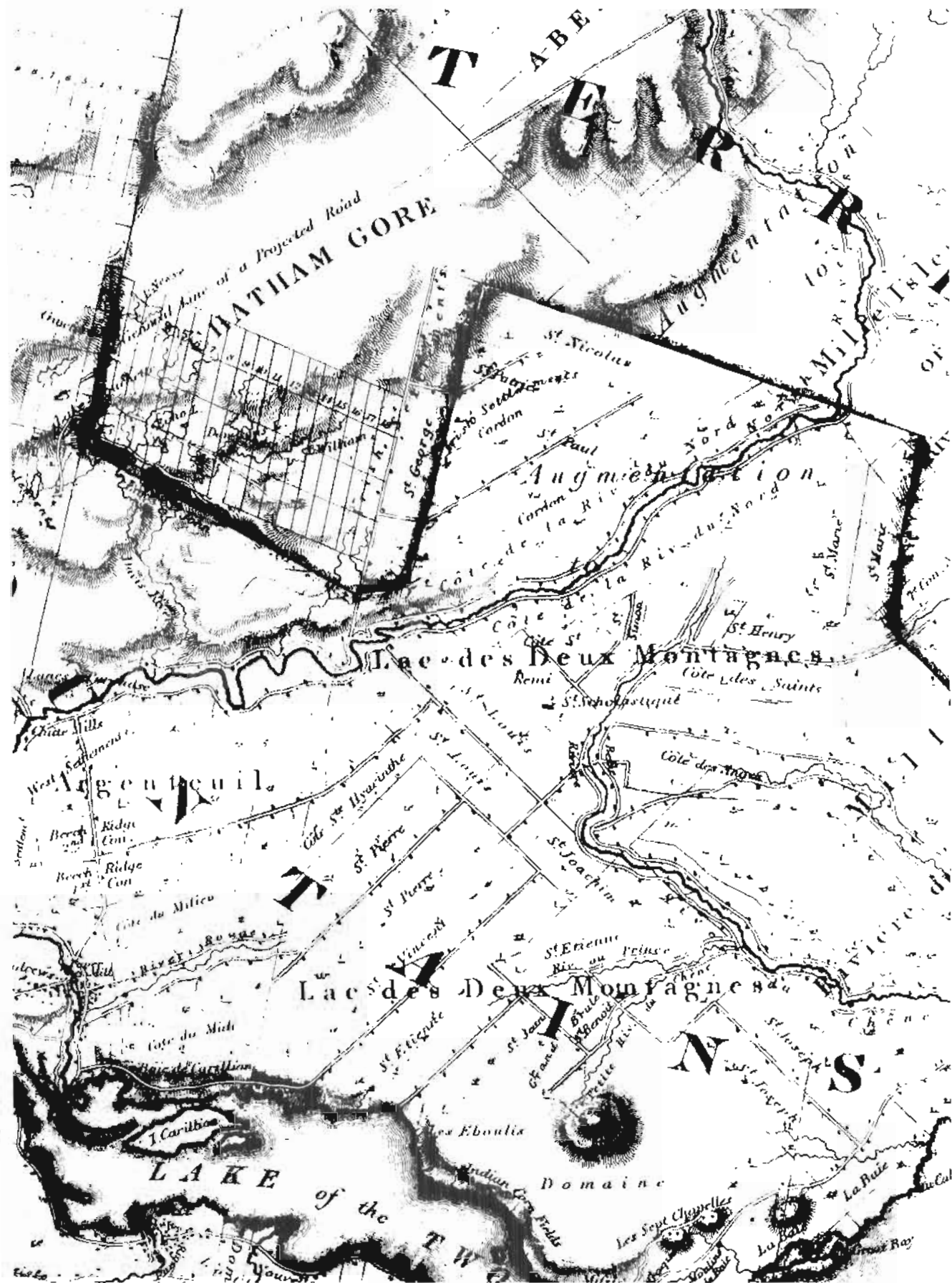
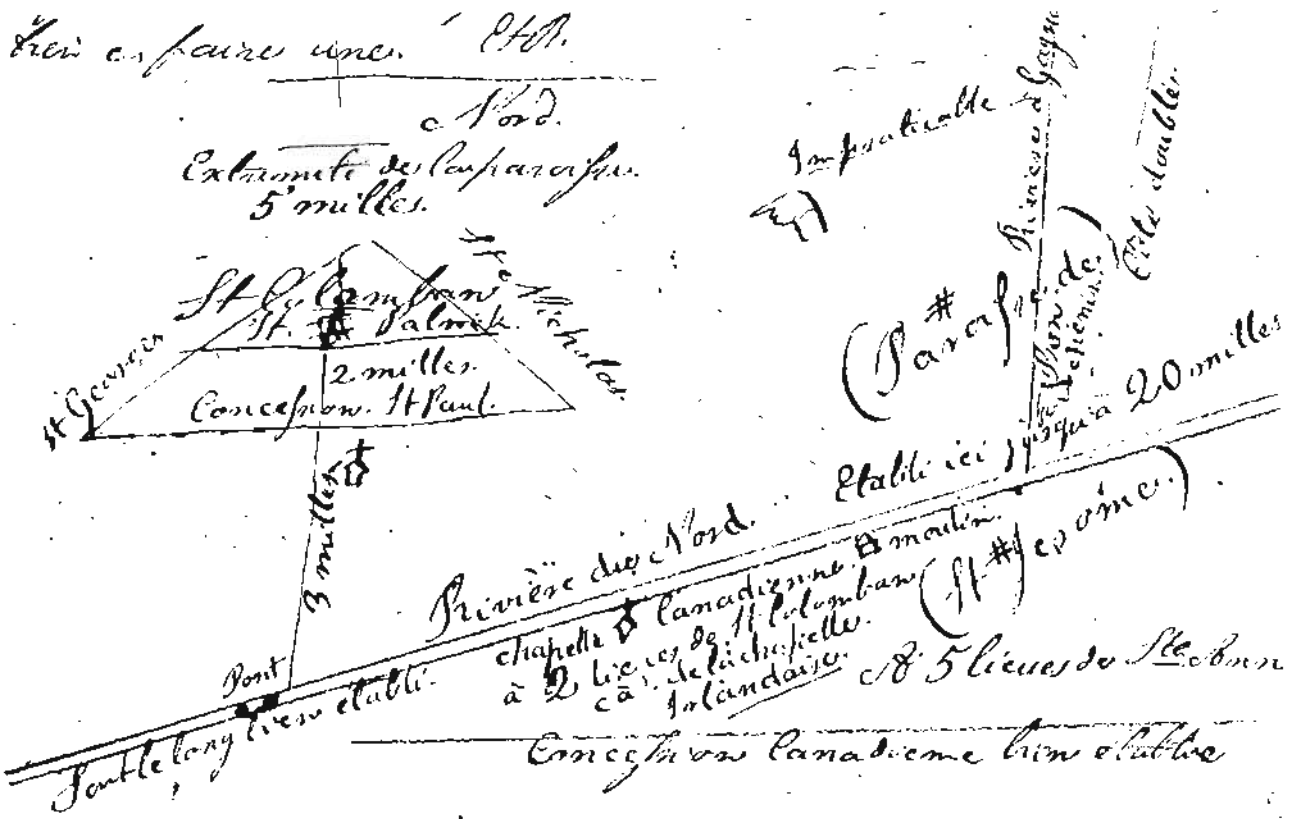


Fig. 2.6 Saint-Colomban en 1832 par Joseph Bouchette.

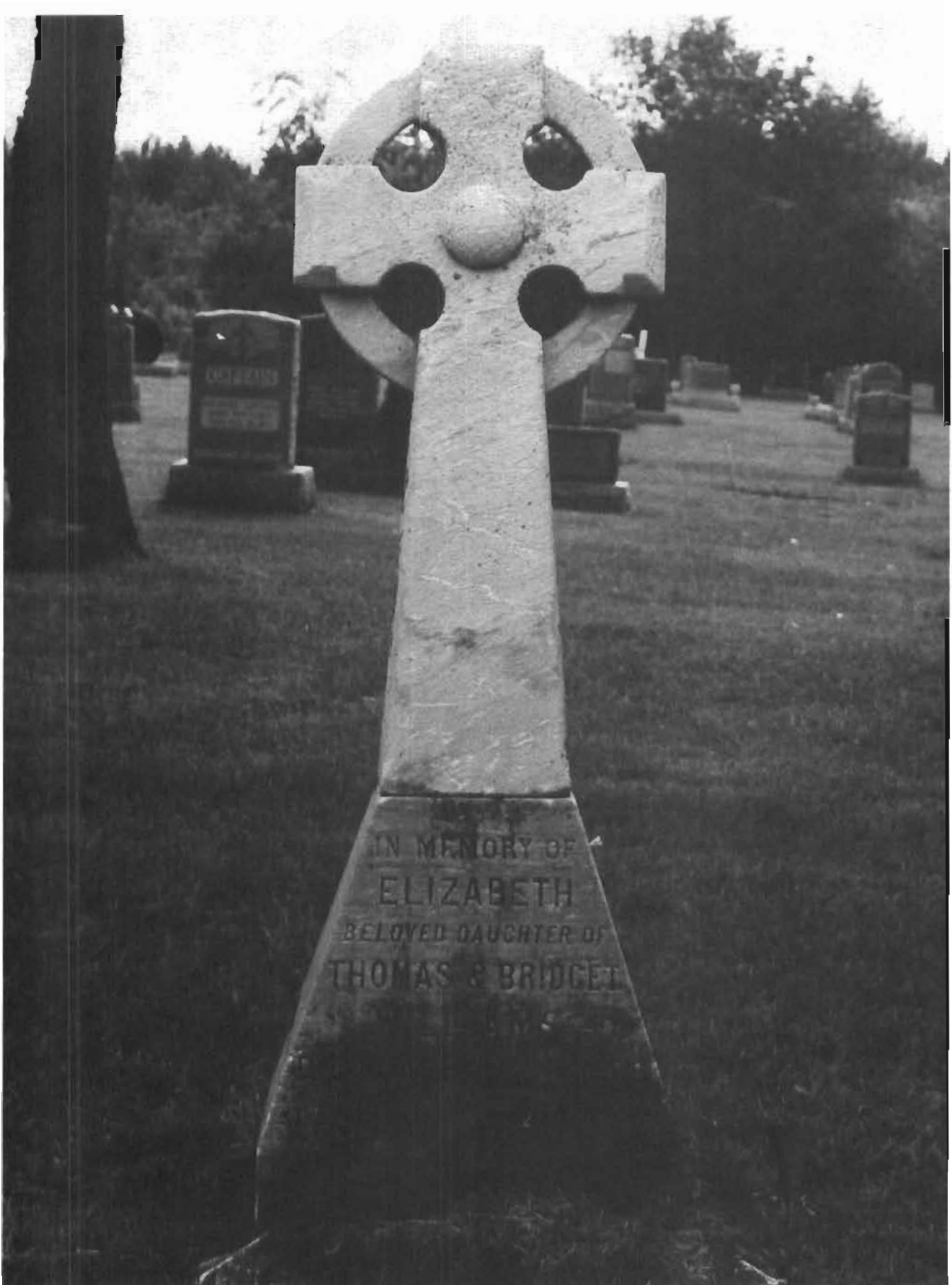


Fig. 2.7 Plan du Domaine à la Rivière du Nord..., par André Trudeau, arpenteur, 1832. Copié par André Jobin.



Comme vous voyez, les ceux de la côte double, se dirigent
 à Gagnon, et sont tout du haut de la rivière du Nord
 sont obligés de venir par la rivière ce qui leur fait une
 grande distance car depuis 3 ou 4 lieues sur qu'à 5 et 9.

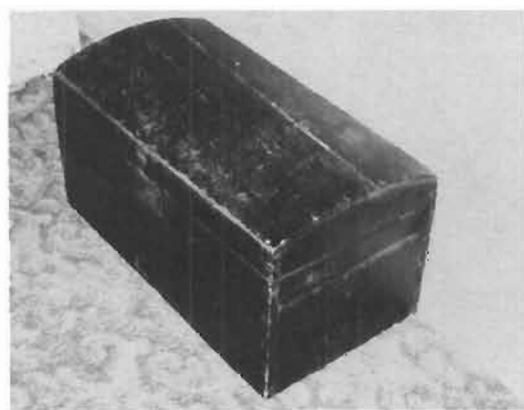
Fig. 2.8 Saint-Colomban vers 1836 par Étienne Blyth.



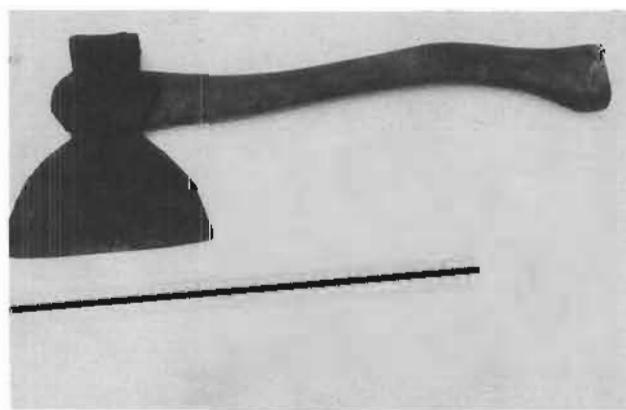
16. Au cimetière de Saint-Colomban, croix d'inspiration celtique. (C.B.)



17. Bureau seigneurial des Sulpiciens à Belle-Rivière. Ce magnifique bâtiment existe toujours. (C.B.)



18. Le coffre demeure sans doute le seul meuble apporté par les immigrants irlandais. Celui-ci en bois assemblé à queue d'aronde provient de la famille Gerald Phelan. (C.B.)



19. Hache à équarrir essentielle pour construire les maisons de pièces sur pièces. (C.B.)



20. Le grand-père de John Murphy lui racontait qu'à leur arrivée sur la côte Saint-Georges l'on se relayait la nuit avec les fusils pour se protéger des loups. (C.P.)



21. Les premiers abris devaient ressembler à nos camps de bûcheron et de chasse construit en billots non-équarris. Ancien camp de bûcheron de Philibert Brisebois construit vers 1947-1978. (C.B.)



22. À l'image des colons M. Jean-Baptiste Blondin fait de la terre neuve sur son lot de la rivière du Nord. 1931. (C.P.)



25. Le patron de la paroisse: saint Colomban. (C.B.)



23. Selon la tradition orale trois familles irlandaises (McCarthy, Blenchfield, Norton) passèrent leur premier hiver à l'abri de ce rocher de la côte Saint-Patrick est. 1983. (C.B.)



24. Fabrication de potasse. (C.P.)

Phase de maturité (1835-1861)

Cette période s'insère entre l'année probable de l'érection canonique de la paroisse, et celle de la construction de l'église.

Vie religieuse

Nous ignorons la raison pour laquelle le vicaire Naud n'est pas devenu le premier curé de Saint-Colomban. Quoi qu'il en soit, le prêtre Denis McReavy signe en 1836 les premiers actes du registre des mariages, baptêmes et sépultures. Le premier baptême eut lieu le 28 janvier de la même année. C'était celui d'Edmond McEvoy, né le jour même, fils de James et Judith Gilfoil; le parrain se nommait John Culleton et la marraine Catherine Marshall. Nous retraçons le premier mariage en date du 8 février 1836: entre John McEvoy, fils majeur de feu Edmond et de Catherine Kennedy et Anastasia Power fille de Richard et de Bridget Murphy. Quant au premier décès enregistré à Saint-Colomban, ce fut celui de Mary Joyce, femme de Martin Franey, morte le 13 février 1836 à l'âge de 28 ans.

Le prêtre McReavy ne desservira pas très longtemps la paroisse. Une pétition datée de 1836 adressée à Mgr Lartigue souligne que le révérend McReavy, avec ses missions de Kilkenny, Chatam et Abercromby, n'a guère le temps de s'occuper convenablement de Saint-Colomban surtout qu'à l'avenir il doit devenir le vicaire de M. Vallée curé de Sainte-Scholastique. En conséquence les pétitionnaires demandent la venue d'un prêtre résidant auquel une somme de 100 livres sera versée annuellement à titre de dîme. Ils s'engagent également à lui fournir un presbytère. Fait assez surprenant, selon les requérants la paroisse compte entre 1400 et 1500 âmes...! Les chiffres ont dû être exagérés dans le but de donner plus de poids à la demande des pétitionnaires. Peut-être englobe-t-on aussi les Irlandais de la côte sud de la rivière du Nord.

Étienne Blyth, premier curé résident

Mgr Lartigue finit par se rendre aux désirs des habitants de Saint-Colomban en nommant, le 19 septembre 1836, Étienne Blyth, d'origine irlandaise, curé de Saint-Colomban. Son arrivée inopinée causa un certain imbroglio si l'on en juge par cette lettre de Mgr Lartigue datée du 12 octobre 1836:

On me dit que vous résidiez déjà à Saint-Colomban, sans que j'en sois certain parce que vous ne m'avez pas accusé la réception de ma lettre qui vous y envoie; et je n'ai pas connaissance que vous ayez consulté M. Phelan comme je vous l'avait recommandé, sur le temps de votre

entrée dans cette nouvelle paroisse. J'ignore aussi si vous avez avec vous vos parents, que je désirais de voir avant qu'ils s'y rendissent et vous me devez des renseignements sur toutes ces choses. J'ajoute à votre dessert de Saint-Colomban, jusqu'à nouvel ordre, dans la future paroisse de Saint-Jérôme, la Rivière-à-Gagnon, la côte double, et tout le haut de la Rivière-du-Nord, à commencer chez Jean-Baptiste Chartrand, à la montée nommée de Thibeault; et vous en percevrez les dîmes, et autres droits. Vous n'irez pas plus loin, qu'autant qu'on vous y appellerait pour quelque malade en danger.¹

Le presbytère

En date du 22 octobre 1836 le curé Blyth se plaint à l'évêque de l'absence de progrès dans la construction du premier presbytère de la toute nouvelle paroisse: «*Les choses sont comme je l'avais prévu, qu'il n'y a rien de fait au presbytère. Le crépi*, les séparations intérieures, et surtout la cheminée, rien de tout cela n'est fait, et même il est impossible de faire la cheminée avant le printemps prochain, comme ils l'avouent eux-mêmes.*»² Pendant les travaux de construction le «pauvre» curé Blyth doit loger dans une misérable auberge, comme il le dit. Dans une lettre adressée à Mgr Ignace Bourget, Vicaire Général de Monseigneur Lartigue, le curé Blyth est complètement découragé à l'idée de passer l'hiver à l'auberge de Saint-Colomban. Il suggère d'organiser son ministère dans une chapelle située à deux lieues de la paroisse sur la rivière du Nord. Cette chapelle est presque aussi grande que celle de Saint-Colomban, et on y trouve tout près une maison appartenant à monsieur Poirier, curé de Sainte-Anne-des-Plaines. Celui-ci a offert cette maison à la paroisse de Saint-Jérôme et au curé Blyth pour y résider. La chapelle contient le nécessaire requis pour célébrer la messe et accomplir les autres offices, de plus elle figure au coeur de plusieurs centres de colonisation:

C'est un endroit central. Le prêtre de là pourrait desservir Saint-Colomban en y venant tous les quinze jours. Il pourrait aussi desservir la Rivière-à-Gagnon que je m'oblige de desservir ainsi que la côte double et le haut de la rivière qui sont maintenant sous ma charge. Tandis que d'ici il m'est impossible de desservir cette dernière place, parce que je suis à l'autre extrémité et que la chapelle irlandaise est trop petite pour y admettre les Canadiens de ces endroits et qu'en fait les Canadiens ne veulent pas y venir, et partagent avec l'infortuné curé de Saint-Colomban une répugnance insurmontable à demeurer avec les Irlandais.³

Voilà toute la considération manifestée par le curé Blyth à l'égard de ces concitoyens irlandais. Quelques jours plus

tard Mgr Lartigue lui envoie une lettre dans laquelle il sermonne le curé de Saint-Colomban:

Monsieur,

Vous ne m'avez pas dit (et vous avez eu tort parce que si l'on veut parler sincèrement, on doit dire, ce qui est à charge ou à décharge) qu'il n'y avait à enduire que le second étage du presbytère de Saint-Colomban, le premier étage étant celui d'une ancienne maison déjà enduite depuis plusieurs années. Mais, j'ai fait écrire dès hier à Saint-Colomban que, si mercredi prochain les enduits du second étage n'étaient pas finis, cette paroisse n'aurait pas cette année de curé résident: pour les partitions intérieures, vous les ferez placer à votre goût. Si donc le 2 du mois, les travaux ordonnés ne sont pas fait, vous irez résider chez M. Vallé à Sainte-Scholastique, avec les pouvoirs que je vous ai déjà donnés pour cette paroisse: et de là vous desservirez Saint-Colomban en la manière que faisait M. McReavy, aussi bien que la partie que je vous ai assignée dans la nouvelle paroisse de Saint-Jérôme: mais alors vous n'aurez droit qu'à 50 Louis de la part des gens de Saint-Colomban, et vous pourrez recevoir la dîme et le casuel* de ceux de Saint-Jérôme.*

*Si vos père et mère vont demeurer avec vous je désirerais comme je vous l'ai déjà marqué, voir à Montréal les deux, ou du moins l'un des deux, avant qu'ils se rendent chez vous.*⁴

Incendie du presbytère

En janvier 1837 un incendie détruisit partiellement le presbytère. Sa reconstruction débute quelque part au printemps suivant. Le 29 juin le curé Paquin fait part de l'état d'avancement des travaux:

En conformité à la demande de Votre Grandeur j'ai été marquer la place du presbytère de Saint-Colomban (s'agit-il d'un nouvel emplacement? n.d.l.a.), il est déjà taillé en partie ils ont tout le bois rendu sur place pour la coque du bâtiment. Il aura 40 pieds (12 m.) de large sur 30 (9 m.) de profondeur sur une hauteur convenable avec solage et cave. Ils promettent de faire toutes les dépendances nécessaires, cour, jardin, puits, écurie.⁵

Ce dernier mentionne aussi le zèle des Irlandais, la solidité de la chapelle qu'il qualifie de très convenable, et il n'a aucun doute sur le presbytère en construction. Ces propos contrastent drôlement avec les commentaires d'Étienne Blyth.

Saint-Colomban perd son premier curé résident lorsque celui-ci accède à la cure de Saint-Jérôme le 17 janvier 1837. Il demeure toutefois desservant de Saint-Colomban.

Première visite paroissiale de l'évêque: 1838

La première visite paroissiale de l'évêque Mgr Ignace Bourget remonte au 30 juin 1838. Le rapport de cette visite représente un document d'information exceptionnel

sur les débuts de cette communauté.

Nous avons vu et alloué le compte de Mr John Phelan, premier marguillier de cette paroisse pour l'année 1836.

Nous ordonnons qu'il soit fait aux dépens du Public un solage à la chapelle et une sacristie y attenante; que la clôture et la porte du cimetière soit nettoyé des souches et arbrisseaux qui s'y trouvent, et que l'on y fasse un enclos pour les enfants morts sans baptême; que le terrain de l'Église et du curé soit clôturé en laissant vaste une place convenable pour le Public, que l'on transporte auprès du Presbytère l'écurie déjà construite, qui en est trop éloignée, laquelle sera convenablement réparée en y ajoutant une remise; que l'Église acquière, avec ses deniers, un ciboire dont le métal ne soit pas (...) par les rubriques; un porte Dieu d'argent avec une bourse pour porter le Saint-Viatique, un sac garni de tout ce qui est nécessaire pour administrer l'extrême onction; un vase pour conserver l'eau baptismale, un pour la verser et un autre pour la recevoir dans l'action du baptême, de matière solide et propre, avec tout ce qui est requis pour l'administration du baptême, et une armoire décente pour conserver sous clef au moins les fonds baptismaux et les Saintes Huiles, un ornement violet, un rituel du diocèse en anglais et un coffre-fort fermant à deux clefs dont une sera entre les mains du curé et l'autre laissée au marguillier en charge. Voulons qu'il y ait toujours une lumière quand on porte le Saint-Viatique aux malades.⁶*

Comment on portait le Bon Dieu autrefois

...Écoutez ce qu'écrivait en 1817 l'abbé Fournier, prêtre français qui était curé de la Baie-du-Febvre: «Quand nous portons le Saint-Viatique, nous sommes toujours en voiture, sur le devant de laquelle se trouve un Canadien, qui, la tête nue et avec le plus grand respect, nous conduit avec adresse jusqu'à trois ou quatre lieues. Un ou deux hommes accompagnent toujours le Saint-Sacrement, tandis qu'un autre, la cloche à la main, avertit le monde ou de sortir de leur maison, ou de se prosterner si on se trouve sur notre passage. Souvent, j'ai été pénétré d'édification de voir l'affluence du monde qui nous attendait à quelque distance de la demeure du malade».

Source: Pierre-Georges Roy, *Nos coutumes et nos traditions françaises*, Cahier des Dix, No. 4, 1939, p. 71

En cette année 1836 il y eut un nombre impressionnant de 600 communiant. Plusieurs attendaient sans doute cette occasion depuis de nombreuses années. La vie religieuse s'organise de plus en plus, en 1839 nous assistons à l'établissement du chemin de croix de la chapelle. Cette même année le prêtre-vicaire de Sorel, William Dolan, remplace le curé Blyth et devient le deuxième curé résident de Saint-Colomban. Une requête des habitants a sans doute permis d'accélérer les choses.

Bien que très pauvre notre petite communauté engagea, le premier janvier 1840, John Kennedy pour chanter durant

les messes à raison de \$20.00 par année... Quelques années plus tard le maître-chantre se fait assister par Michael Tracey. Toujours en 1840, les marguilliers décideront d'assurer le presbytère dont la construction venait probablement d'être achevée. Cette année 1840 marque également la révocation de William Dolan comme curé de Saint-Colomban. Semble-t-il son attirance pour la boisson aurait causé son renvoi. Son règne n'aura duré qu'un peu plus d'un an. Néanmoins le curé Dolan continue à fréquenter les gens de son ancienne paroisse, au grand déplaisir de l'évêque, comme en fait foi cette lettre: «...*Je vous prie de me donner des nouvelles de M. Dolan que l'on me dit s'amuser dans vos quartiers chez les uns et les autres. Si cela est vrai, engagez le à revenir ici afin que son séjour dans les environs de Saint-Colomban ne soit pas un sujet de malédiction pour les Fidèles.*»⁷

Ce qui n'empêche pas Mgr Bourget de s'inquiéter de sa santé. Dans une autre lettre il suggère au curé Bonin de Sainte-Scholastique d'user de son influence pour le persuader de se faire soigner par les Hospitalières de Montréal.

Les confréries

Au 19^e siècle les Confréries (associations pieuses laïques) connaissent une grande diffusion partout au Québec. À cet égard Saint-Colomban ne fait pas exception, et le premier décembre 1840 prend forme localement une section de la Confrérie du Saint-Scapulaire. Cette association avait comme but l'avancement de la piété au moyen de processions, d'offices et autres activités. L'association comptait 175 associés en 1846, et plus un seul en 1853, mais quatre ans plus tard elle renaît de ses cendres avec 200 membres. La Société de Tempérance regroupe quant à elle 700 inscrits en 1846. En 1857 la situation de ces groupements s'établissait comme suit:

1. La Confrérie du Scapulaire: 200.
2. La Congrégation des filles de Marie-Immaculée: 52.
3. L'Archiconfrérie: 100.
4. La Couronne: 135.

Le curé John Falvey

Né dans la ville irlandaise de Limerick en 1795, le souvenir du curé Falvey demeure encore vivace de nos jours dans l'esprit des membres de la communauté irlandaise. En 1840 Mgr Lartigue le choisit pour diriger la vie religieuse des Colombanois(es). Il demeura curé pendant 40 ans et manifesta un très grand intérêt envers sa paroisse d'adoption. Le texte suivant tiré de l'article du Dr Jerome Hart nous révèle toute l'ardeur manifestée au plan spirituel par le curé Falvey:

During his long pastorate this saintly priest was their shepherd, their lawyer, their teacher and benefactor. Father Falvey kept up the Irish tradition of sawing the angelus on hearing the ringing of the church bell; the custom of reciting the rosary daily; the ever faithful attendance at Sunday Mass; the great devotion which the

*Irish have for the Mother of God. He enrolled the young women in the Children of Mary and the school children in the Association of the Holy Childhood.*⁸

À partir de septembre 1842 le curé Falvey laisse sa cure de Saint-Colomban pour se rendre au canal de Beauharnois s'occuper des ouvriers irlandais. Le curé de Lamothe le remplacera jusqu'en novembre 1844, à cette date le curé Falvey reprendra son poste à Saint-Colomban.

Le curé de Lamothe semble avoir connu un accueil plus ou moins chaleureux lors de son séjour, du moins, si l'on en juge par la lettre suivante:

St-Columban, 24 août 1844

Monseigneur.

Lorsque j'eux l'honneur de vous présenter l'hommage de mon respect, ces jours derniers à Sainte-Thérèse, je ne pensai pas à deux objets essentiels, le foin qu'il faut acheter à temps, pour n'être pas obligé plus tard de le payer double prix, et le bois pour la même raison, et en (...) pour n'avoir pas le désagrément de le brûler vert, ce qui est une grande incommodité, et double consommation. Si je devais avoir pour successeur un Canadien, il n'y aurait pas d'inconvénient à faire ces dépenses mon argent me serait rembourser; vu qu'il aurait besoin de ces objets. Mais un Irlandais n'a pas besoin (...): il n'a qu'à demander, et il a tout. En conséquence je me vois obligé de prier Votre Grandeur de me faire savoir, si d'après ses plans et ses moyens, je dois faire les susdites provisions. Le temps est argent, aussi, j'espère être (...) d'une réponse non tardive.

*J'ai l'honneur d'être
Monseigneur De Votre Grandeur*

*Le très humble et obéissant serviteur Lamothe.*⁹

Malgré tout le curé de Lamothe aime bien la région, assez pour s'y établir et devenir propriétaire terrien. En 1843 il demande à l'évêque la permission d'avoir un oratoire privé car, dit-il:

*Mon intention est de me fixer ici sur une terre que j'ai achetée à cinq milles (huit km.) de l'Église et entre Saint-Jérôme et Sainte-Scholastique la distance est trop grande pour pouvoir me permettre d'offrir le Saint-Sacrifice de la messe, la plupart des jours de la semaine, quoique je n'ai encore aucune infirmité de mon grand âge.*¹⁰

L'administration des affaires spirituelles d'une paroisse demeure riche d'enseignements sur la vie d'autrefois. Les registres des marguilliers fournissent une foule de petits détails révélateurs du fonctionnement de cette structure religieuse. En voici deux exemples:

Les bancs de l'église

Ceux-ci devaient être vendus par encan, à la criée* et accordés après deux appels au plus haut enchérisseur.

Soeur Saint Patrick

Personnalité de Saint-Colomban quasi-légitime, contemporaine du curé Falvey. Le journal *True Witness* lui consacra à sa mort, survenue le 27 février 1905, un article fort élogieux.

In memoriam

The parish of St-Columban, co. Two-Mountains, has lately suffered a keen sorrow in the death of Rev Sister St-Patrick, which occurred on the morning of Friday, Jan 27 th.

A niece of the late Rev Bishop Phelan of Kingston, the rev lady comes of a family which has helped in no small degree to mould the future of our country into paths of easy progress a family which has helped to make the religious history of Canada a lettered monument of unswerving loyalty to the principles of Catholicism.

Rev. Sister Mary St-Patrick was born in Kilkenny Ireland on Aug. 5 th 1828 and was the daughter of John and Mary Phelan who emigrated to Canada in 1830 and settled in the parish of St-Columban, just then inaugurated, and there still within a hundred paces stands the time honored homestead of the Phelan family.

When a girl of twelve years of age Sister Mary journeyed to Montreal, and entered as a novice into the Congregation of Notre Dame.

It was some years after, when looking forward with pleasure to the time when she would be permitted to pronounce her holy vows that she met with a painful accident within the convent, which resulted in the dislocation on her ankle, an injury which the ablest physicians pronounced absolutely incurable.

Suffering keenly from the physical pain of the injured member, and the moral pain of disappointment still more keen, she returned home to her heart-broken parents, resigned and willing to bear her sorrow bravely.

Her illustrious uncle, Bishop Phelan, hearing of the

accident and touched with compassion for his afflicted brother and his family, was moved to pay a visit to St-Columban, and during his stay, be it noted in gratitude to his memory, the dislocated ankle of Sister Mary was restored to its former strength and vigor.

By special privilege granted by her right, rev uncle, Sister Mary was permitted to pronounce her vows under her father's roof and to live a religious life in her aged parent's household.

For sixty years her life had been an edification to the parish of St-Columban. Apart from the hours of solitude, meditation and prayer in her humble little oratory, she had three special cares. The first was the altar and sanctuary of the church, which gave daily evidence of her presence, her hours of willing labor, her artistic skill, and her ever growing desire to beautify the house of God. The second was the sick and perhaps it was her tender care of these which has made her name so allowed to the grateful people of the parish for wether soever sickness or calamity east a gloom of sorrow, thicher came upon its trail, like the first golden beam of the morning sunshine, bursting through the darkness, the stately figure of Sister Mary. Her gentle methods of encouragement and her wise and holy counsel of fortitude and Christian resignation never failed to lighten the hearts of the suffering ones.

Her third and dearest care was the religious training of the youth. Her catechism classes were given in the parish church where every year for sixty years she explained away the childish difficulties of the little minds that were preparing for the reception for the first time of their divine Master and many there are who have gone out from her classes up on the world of progress, and material advancement, sturdy disciples of Christian morality and integrity. And when years bowed her aged head and silvered the silken threads of hairs which fell over her forehead, they failed to impair her intellect or to dampen her enthusiasm for the performance of her daily toils.

Little wonder, then that may a tear should moisten the cold earth upon her grave; little wonder that many a suppressed sob should escape from sorrowing hearts, bearing testimony to the desolation made by the death of her for whom we nocum?

L'encan se déroulait à la porte de la chapelle aussitôt après la messe du matin. Les marguilliers exigeaient d'être payés au plus tard trois mois après l'adjudication du banc, en date du trois mars.

Clôture

Dans les mêmes années Mgr Bourget pousse les paroissiens à améliorer l'aménagement des environs de la chapelle et du presbytère en érigeant une clôture avec rampe de cèdre entourant le terrain de la chapelle. À cette fin chaque habitant devra fournir sa part de rampes de cèdre.

Cette clôture empêchera les bêtes de venir profaner le Saint-Lieu.

Le séjour de Mgr Prince

En 1845 nous retrouvons l'évêque de Martyropolis, Mgr J. C. Prince, coadjuteur de Montréal, séjournant à Saint-Colomban afin de donner un coup de main à M. Falvey tout en apprenant l'anglais. Il arrive de Sainte-Scholastique le 14 juillet vers 3:00 heures de l'après-midi et après diverses cérémonies se fait conduire à Saint-Colomban accompagné d'un véritable cortège. Sa

correspondance avec l'évêque de Montréal nous informe que cette année-là, il a catéchisé 70 à 80 enfants. Il profite de l'occasion pour faire certaines demandes.

Je vais continuer mon métier de quêteur et m'adresser cette fois à Votre Grandeur. Ce ne sera pas pour de grosses sommes d'argent car je sais que vous êtes aussi pauvre que les premiers évêques du monde, mais vous avez des objets de piété. Ce serait précisément ce qu'il me faudrait pour nos enfants de première communion. Je demande donc quatre ou cinq dizaines de chapelets: car je pense que nous en aurons bien 50 qui communieront à la fin du mois. J'ai des images de l'Archiconfrérie pour les agrèger à cette pieuse société. S'ils pouvaient lire français, je demanderais des billets ou des cartes de la Tempérance, car je me propose aussi de les enroler ce jour-là, ou le dimanche suivant à cette association qui a fait un bien sensible dans cette paroisse. Enfin, je ne voudrais pas laisser Saint-Colomban trop en (...), et comme M. Falvey ne veut pas recevoir d'autre argent que le peu que je lui ai donné en arrivant, il serait convenable, je pense, que je remette quelque chose à ses domestiques. J'aurais donc besoin pour cela de deux ou trois piastres...*¹¹

À la même époque la situation financière de la fabrique s'améliore un peu, assez pour que Mgr Prince recommande:

*...qu'ayant trouvé le revenu de la fabrique un peu augmenté nous ordonnons que l'on commence au premier de janvier prochain à entretenir une lampe allumée nuit et jour devant le très Saint-Sacrement et que l'on achète quelques étoles pastorales pour les Vêpres et les saluts du très Saint-Sacrement. On fera aussi enclore le terrain servant à la sépulture des enfants morts sans baptême.*¹²

Le curé Falvey dresse en 1846 un portrait très détaillé de la vie spirituelle des Colombanois(es).

Améliorations à la chapelle et construction de l'église actuelle

Depuis le début de sa construction, en 1831, la chapelle connaît diverses améliorations. En 1843 Mgr Bourget suggère de l'agrandir car, selon-lui, elle ne suffit plus à contenir tous les paroissiens. Le 28 décembre 1845 la fabrique décide de construire une galerie sur la façade. Comme mentionné précédemment, le curé Falvey suggère l'année suivante de faire réparer la chapelle en y construisant une tribune. Quelques années plus tard Mgr Ignace Bourget ordonne de renchasser convenablement le solage de la chapelle, et d'en raccommoder la couverture, sans quoi, elle sera interdite.¹³ Au cours de cette occasion on discute pour la première fois de la construction d'une véritable église: «*Nous recommandons aux fidèles de*

Tableau 3.1
Rapport financier de l'année 1845 pour Saint-Colomban.

Quels sont les revenus et les dépenses d'une paroisse rurale dans les années 1840 ?

Chapter of receipts

<i>To cash (...) for seat rent</i>	6.10.10
<i>For funerals and masses</i>	1.17.06
<i>To T. Slattery balance</i>	0.03.04
<i>To for sunday's collections</i>	3.00.00
<i>To (...) of collection and sale of do collected during the visit 1844</i>	7.08.10.5
<i>To cash received from P.Purcel 69/4 Do from I. Power 37/21/2 for receipts</i>	5.06.07
<i>To cash collected at Conroy's marriage</i>	0.06.11
<i>To cash in chest at last arrangement papers</i>	8.14.10
<i>Not accounted for</i>	<u>2.14.05</u>
<i>Total:</i>	36.03.3 1/2

Chapter of expediture

<i>By wine for mass</i>	2.00.10
<i>By hosts 37/0 candles 21/10 Incense 2/9</i>	3.01.08
<i>By cash paid for flowers, tapistry gold for altar and niche</i>	1.18.03
<i>By for insurance 18/1. — Register 5/6 (...) for abby 10</i>	1.13.06
<i>By 6 candlesticks</i>	1.40.00
<i>By cash paid Rev J. Falvey advanced by 1842 for church</i>	6.10.00
<i>By cash paid singer his year salary</i>	5.00.00
<i>By for repaire to chapel and presbytère 26/3 and small altar 7/6</i>	1.13.09
<i>By balance remaining in chest</i>	<u>13.01.03</u>
<i>Total:</i>	36.03.3 1/2

Source: Livre de Minutes des marguilliers, 1836-1862, p. 22.

faire ériger leur Mission en Paroisse régulière, et de se mettre tout de suite en mesure, pour construire une Église paroissiale, qui réponde aux besoins et à la foi de la population.»¹⁴ En 1853 la valeur de la chapelle s'élève à 100 louis et le presbytère à 150. Cette même année la question de la construction de l'église se précise davantage. À ce sujet Mgr Ignace Bourget écrit ceci :

Nous avons vu et alloué les comptes de cette Fabrique pour l'année mil huit cent cinquante deux. Nous voulons que chaque habitant de cette paroisse soit tenu en conscience, et sous peine du refus des sacrements, de transporter sa quote-part de briques, nécessaire pour la

*construction d'une nouvelle Église paroissiale, du lieu où se fabriquent les dits matériaux, sur la place qui sera désignée, pour servir d'emplacement à cette future Église. Nous comptons au reste sur la bonne volonté et le zèle de tous les paroissiens, pour le parfait accomplissement de cette ordonnance; et nous ne craignons pas de l'assurer et en retour, de la protection de Saint-Colomban, à l'honneur duquel cette Église doit être érigée.*¹⁵

La construction de l'église débute quelque part entre les années 1853 et 1860. Le 27 novembre de cette dernière année le curé Falvey note :

tableau 3.2 Statistiques de la paroisse 1846

- La paroisse susdite existe de fait depuis 12 ans. Elle a deux lieues de long sur deux lieues de profondeur. Elle renferme 1015 âmes, 630 communicants, 3 familles protestantes, 1 apostat.
- Le terrain de l'église à 5 arpents en superficie (de rochers).
- Il n'y a point de relique dans l'église.
- Il n'y a qu'une clef pour le coffre-fort qui est entre les mains du curé.
- Les désordres qui règnent dans cette paroisse sont; nous n'avons connaissance d'aucun x trois (...) dans la paroisse; une à Rivière-à-Gagnon et 7 dans la paroisse de Sainte-Scholastique dont un est dans l'état de concubinage.
- Le carême et les jours d'abstinence sont observés autant que possible.
- Les jeûnes sont gardés en général par ceux qui ne sont pas dispensés par l'église.
- Il y a deux sages femmes.
- La dîme ne se paie pas trop fidèlement.
- Les confréries établies régulièrement sont la confrérie du Saint-Scapulaire qui compte 175 associés.
- Il n'y a pas de chapelle de procession et de croix.
- L'on suit un tarif approuvé par l'usage depuis 1834.
- La recette annuelle de la fabrique a varié de 20 à 25 louis depuis la dernière visite pastorale en 1838 et la dépense est presque autant par conséquent, le revenu net est ordinairement de très peu de chose. Il y a maintenant 13 louis et 30 sous au coffre-fort. Les dettes actives sont de 11.10.10 et les passives de 24 louis à Mr. Falvey et 46 louis à Mr. John Phelan.
- On ne paie point en dîme. Le soutien du prêtre se fait par souscription est de 100 louis dont 70 livres payés.
- Les mariages se célèbrent le mardi quand il y en a ce qui arrive très rarement.
- Le nombre de confirmés en 1844 s'est monté à 61 qui

furent confirmés à Saint-Jérôme et 135 confirmés cette année.

- Les ordonnances des visites précédentes n'ont pas été exécutées quant à l'enclos du cimetière des infidèles.
- L'on fait au presbytère quelques fonctions du ministère.
- Il n'y a point de fondation (à la chapelle? n.d.l.a).
- En fait d'ornements et de vases sacrés, il manque quelques étoles et une croix de procession.
- Il y aurait à faire réparer la chapelle en y construisant une tribune.
- Les sceaux des pierres de l'autel ne sont pas brisés.
- Les images dans l'église sont décentes à l'exception du maître tableau qui ne l'est guère.
- Le cimetière pour enfants morts sans baptême ne possède pas d'enclos ou de séparation avec le grand cimetière.
- Il ne manque au baptistère ni vases ni linges prescrit dans le rituel.
- L'on confesse et baptise à la sacristie en été.
- Pour les concours, il y a trois grilles pour les confesseurs et l'on ne souffre pas que les femmes se confessent sans grille.
- Il n'y a pas de sourd-muet.
- Les catéchismes qui se font sur semaine pour préparer les enfants à la première communion se font ordinairement depuis le mois de juin jusqu'à la fin de juillet.
- La lampe du sanctuaire n'est pas entretenue allumée, il n'y en a point à cause de la pauvreté de l'église.
- Les hosties consacrées sont renouvelées tous les 5 ou 6 semaines.
- Le sac aux saintes huiles et le porte Dieu sont conservés dans un lieu de piété.
- Les autels sur lesquels sont célébrés les messes sont garnie de trois nappes.
- Les enfants en âge de raison sont appelés pour la confession à l'âge de 9 et 10 ans.

Source: A.C.A.M. Rapport du curé Falvey, 1846.

... that our church will be sufficiently advance to permit me to celebrate the Holy Sacrifice in it on the feast of the Immaculate Conception; but as it will not be painted, non otherwise completely finished until next summer. I desire to know if my other than the ordinary benediction of a house will be necessary at present.

Your Lordship will confer a favor (.) replying soon as possible in order that I may make my preparation opening the Church on the great feast of the Immaculate Virgin Mary; and also that I may announce to the (...) your Lordships reply respecting the (...) of the Church.¹⁶

D'après la tradition orale, le constructeur de l'église serait Thomas Burke. Ce menuisier aurait également fabriqué la table de communion en cerisier d'automne située dans l'église avant les modifications apportées au décor intérieur en 1968.

Assez curieusement, le livre des minutes des marguilliers n'indique pas les dépenses occasionnées par la construction de l'église. L'évêque de Montréal ordonne en 1861: «...que l'on se hâte de faire à l'église et à la sacristie, les améliorations nécessaires, pour que l'une et l'autre soient mises à l'abri de la pluie et de la neige.»¹⁷ D'après le curé Bernard Desjardins, l'église se trouve localisée immédiatement au sud de la vieille chapelle. Construite en bois, elle mesurait 65 pieds de long (19.50 m.) sur 40 de large (12 m.) et 14 de haut (4.30 m.). La sacristie, quant à elle, fait 24 pieds de long (7.20 m.) sur 24 de large (7.20 m.) et 10 de haut (3 m.). En 1861, les décorations intérieures ne sont pas encore complétées. Comme le souligne le curé Falvey: «L'église n'est pas encore en bon état. Elle est fournie des ornements, linges, vases sacrés nécessaires. La sacristie et le cimetière sont en bon état mais le presbytère et les dépendances exigent beaucoup de réparations.»¹⁸ Incidemment à cette époque, le cimetière mesure 223 pieds de long (66.90 m.) sur 127 de large (38.10 m.). L'estimé des assureurs fixe la valeur de l'église et de la sacristie à une somme de 450 louis. Ceux-ci remarquent la présence d'une cheminée et signalent que poêles et tuyaux sont en bon ordre, sans danger apparent de menace d'incendie. Malheureusement, il manque beaucoup d'informations au sujet de la construction de l'église.

La bibliothèque du curé Falvey

Le curé Falvey s'implique à fond dans la vie de sa paroisse. Il n'hésite pas à faire partager à ses ouailles son goût de la lecture en prêtant généreusement les livres de sa bibliothèque. Certains de ceux-ci sont parvenus jusqu'à nous. Ainsi, plusieurs furent retrouvés dans la vieille maison des Phelan, tels un *Traité des indulgences* et un bréviaire. Le curé avait même fait imprimer une étiquette à son nom afin d'identifier ses volumes. Dans ses écrits, Jerome Hart relève l'existence de cette bibliothèque: «Knowing the value of reading, he collected a library in his presbytery for the benefit of his parishioners, and these books included religious as well as profane ones.»¹⁹

En 1853, la bibliothèque paroissiale compte 140 volumes,

181 en 1857 et quatre ans plus tard, 260. Le rapport de M. Falvey pour l'année 1861 rapporte aussi «qu'il n'y a point d'amour et d'empressement pour la lecture». «Les journaux qui se lisent dans la paroisse: «True Witness», «New-York Tablei», «Transcript» et «Boston Pilot.»²⁰

L'épidémie de sauterelles

L'année 1853 vit une grosse épidémie de sauterelles ravager Saint-Colomban et, l'année suivante, celle-ci menaçait de continuer à faire des dégâts. À la suite des représentations de plusieurs paroissiens, le curé Falvey demande l'autorisation à l'évêque de visiter les endroits dévastés pour tenter d'arrêter l'épidémie à l'aide de bénédictions ou de processions. Anciennement, on avait recours aux cérémonies religieuses pour conjurer les désastres comme les épidémies ou feux de forêt. Les archives demeurent muettes sur les résultats de cette démarche.

Vie industrielle et commerciale

Nous avons vu précédemment que les seigneurs se devaient de procurer à leurs censitaires un moulin à farine. Une requête des habitants du nord de la seigneurie aboutira entre 1831 et 1832 à la construction d'un moulin à farine et d'une scierie à Saint-Colomban. Ces moulins banals des Sulpiciens se situaient le long de l'actuelle montée Cyr (côte Rivière du Nord, lot 18) plus précisément au bas du barrage sis actuellement sur la rivière Bonniebrook. Auparavant, un premier barrage en bois servait pour régulariser le débit d'eau destinée au moulin. Un peu plus tard, d'autres moulins viendront s'ajouter et formeront un véritable petit complexe industriel. Le document suivant nous livre des renseignements du plus grand intérêt sur ce site:

Le dit François Benoit dit Vaillancourt menuisier de Belle-Rivière, paroisse de Sainte-Scholastique s'oblige de construire à la Rivière-du-Nord, en la paroisse de Saint-Colomban comté susdit, sur le ruisseau nommé Chute à Gauthier (rivière Bonniebrook, n.d.l.a.) au-dessus du moulin à farine actuel des Seigneurs:

1. Un moulin à farine d'avoine avec deux paires de meules avec leur roue, rouet et agrès nécessaire, de vingt six pieds sur trente cinq, mesure française, avec le premier étage et le mur de refente des glaci jusqu'à la hauteur de l'essieu de la roue sera en pierre avec mortier, ainsi qu'une cheminée dans un endroit convenable du dit moulin; le reste du bâtiment du dit moulin sera en bois, couvert en bardeaux; lambrissé en planches en-dedans et au dehors de manière à être à l'abri de la pluie et du froid.*

S'oblige de plus de faire et placer dans le dit bâtiment une machine à écailler l'orge, avec tous les mouvements et agrès complets et nécessaires. De plus, de faire tous les travaux préparatoires à la confection du dit moulin tels que excavation, nettoyage et digues et autres ouvrages semblables.

*Si les feuilles d'arbres ne tombent pas avant la
Saint-Martin,
L'hiver sera très froid.*

*Mais s'il fait froid et sec avant la Saint-Martin,
L'hiver sera très doux.*

*Neige de Saint-André,
Menace de cent jours durer.*

*De la Toussaint après l'Avent,
Jamais trop de pluie ni de vent.*

*En novembre s'il tonne,
L'année sera bonne.*

*À la Sainte-Catherine fais la farine,
Car après la Saint-André le moulin sera gelé.*

Source: L'Almanach agricole Rolland, 1887.

2. S'oblige en outre de construire une chaufferie en pierre de treize pieds par vingt pieds ou environ de dedans en dedans, mesure française avec le gril en fer pour sécher l'avoine: de plus un autre bâtiment d'environ douze pieds sur vingt servant d'allonge à la dite chaufferie de bois lambrissé en planches, avec un chemin couvert aussi en bois pour aller de la dite chaufferie au moulin ci-dessus.

De son côté le dit Messire Procureur en sa dite qualité promet et s'oblige de fournir au dit François Benoit dit Vaillancourt rendues sur les lieux, les deux paires de meules, dont il est ci-dessus parlé; que le dit François Benoit dit Vaillancourt placera en leur lieu comme ci-dessus; de plus tout le bois de sciage planches et madriers nécessaires pour la construction du dit moulin, et autres bâtiments ci-dessus mentionnés livrable au moulin du Nord avec pouvoir et liberté pour le dit François Benoit dit Vaillancourt de prendre pour les ouvrages ci-dessus le bois de charpente qu'est actuellement coupé et rendu sur les lieux, et de prendre le reste dont il aura besoin sur le domaine des seigneurs.

(...) le dit messire Procureur en sa dite qualité promet et s'oblige de payer au dit François Benoit dit Vaillancourt en (...) pour les (...) (...) ci-dessus la somme de neuf mille livres ont été payées et délivrées audit François B. dit Vaillancourt, a vu des dits notaires, aussi qu'il le reconnaît et dont il tient quitte et décharge d'autant ledit messire Procureur en sa qualité de ce jour à toujours; et quant aux sept mille huit cents livres restants pour compléter (...) du présent marché; ledit messire Procureur s'oblige à les payer audit François B. dit Vaillancourt comme (...): savoir mille livres même cours au commencement de novembre prochain, et le restant au printemps prochain au fur et à mesure que l'ouvrage avance.

Pour les ouvrages ci-dessus mentionnés le dit François B. dit Vaillancourt promet et s'oblige à les faire avec de bons matériaux proprement, solidement et suivant les

règles de l'art et de les unir au dit Messire Procureur ou ses représentants au plus tard à la Saint-Michel prochain.²¹

À cette époque, les moulins comme les boutiques d'artisans servaient de lieux de rencontre privilégiés. Les gens âgés en particulier s'y donnaient rendez-vous et généralement tout un chacun venait y faire provision d'histoires et de rumeurs à raconter. En plus de se conter des peurs, certains en profitaient pour prendre un coup et faire la fête... L'anecdote suivante montre les conséquences pouvant survenir lorsqu'un curé fraternise de trop près avec ses paroissiens.

Cependant je crois devoir en conscience pour l'intérêt de la religion vous avertir que M. Dolan, curé de Saint-Colomban, dérange et édifie mal. Hier il a passé la journée chez Mackenzie au moulin de Saint-Colomban à boire avec sieur Mackenzie, MacCord et autres au point d'être visiblement dérangé. Un nommé Eustache Charlebois, bon chrétien, qui fait marcher le moulin de Mackenzie, a été témoin de ce que je vous écris, et sa soeur aussi.²²

Cet écart de conduite devait lui faire perdre la cure de Saint-Colomban.

Les informations manquent quelque peu sur le complexe des moulins des Sulpiciens. En 1837, Alexander Mackenzie achète la propriété des Sulpiciens soit le lot 18 au complet. Le recensement de 1842 révèle l'existence de six moulins lui appartenant: un moulin à farine de blé comportant une paire de meules de pierre, un moulin à cardes, un à orge, un à fouler, un à farine d'avoine et un moulin à scie.

Un contrat de location passé entre Alexander Mackenzie et Dosithé Dupras, maître cardeur de la paroisse de Sainte-Scholastique, nous fournit de plus amples informations touchant le moulin à cardes:

... un moulin à cardes et le foulon compris dans le même bâtiment avec tous ses accessoires situé le dit moulin sur la chute de la rivière du nord paroisse Saint-Colomban pour le temps et espace d'une année à compter du premier de ce mois ferme et révolue au premier de mai prochain inclusivement, le dit preneur a la charge d'entretenir le dit moulin ainsi que le foulon à ses frais et dépens.

... donne aussi au dit preneur le droit de toute personne qui aura affaire au moulin de passer sur son terrain et sur son pont et endroit à l'entour du dit moulin.

S'oblige le dit preneur de rendre le dit moulin dans le même état qu'il le reçoit ce jour (...). S'oblige encore le dit bailleur de lui fournir tout le bois qu'il lui faudra pour arranger le dit moulin à foulon.²³

Nous ignorons le nom du ou des premiers meuniers. En 1840, Eustache Charlebois opère le moulin à farine. L'année suivante, Alfred Roy est dit apprenti meunier de la paroisse de Saint-Colomban. Le recensement de 1851 nous donne Charles Langlois, 24 ans, et Alfred Roy, 30

Les moulins à cardes

Puisqu'il s'agit d'un moulin à cardes, précisons d'abord que l'action de carder la laine consistait à la démêler et à la peigner afin de pouvoir la mettre en fils pour le tissage. En somme, cette opération a pour but de rendre les fibres uniformément distribuées et parallèles afin de donner plus d'uniformité et de résistance aux tissus. Au début, le cardage se pratiquait à la main, au moyen de cardes manuelles qui démêlaient de très faibles quantités à la fois. À la fin du 18^e siècle et au début du 19^e, on construisit à Québec des moulins à cardes dont les trois machines de bases étaient importées. Tous ces moulins étaient actionnés par eau.

La première machine servait à démêler la laine qui, au préalable, avait été débarrassée de ses souillures et bien lavée. Les deux autres distribuaient uniformément les fibres et les redressaient pour en faire des rouleaux floconneux, très

légers, d'environ un demi-pouce de diamètre.

La laine était ensuite filée, c'est-à-dire tordue au moyen d'un rouet afin d'obtenir un fil qui variait de grosseur, selon le désir de la fileuse, en retenant plus ou moins la laine dans son enroulage par la bobine du rouet.

Avec cette laine, on préparait différents tissus par le tricotage à la main ou le tissage au métier. C'est ainsi que l'on réalisait des catalognes, des couvertures, des bas, des gilets et des tissus qui servaient à fabriquer les vêtements et auxquels il fallait faire subir un autre traitement, le foulage. Cette opération avait pour but de renforcer les tissus en les rendant plus denses, plus chauds et plus résistants.

C'est ainsi en gros, que se préparait l'étoffe du pays.

Source: Francine Adam Villeneuve et Cyrille Felteau, *Les moulins à eau de la Vallée du Saint-Laurent*, pp. 53-54.

tableau 3.3

Tableau des moulins de Saint-Colomban 1851

• Carding mill:	Cost pounds sterling 285 Six horses power Wooden building Wrought by water Produce per annum pounds sterling 40 Two employees
• Grist mill:	Produce per annum pounds sterling 250 Stone building Wrought by water Two employees
• Saw mill:	Produce per annum pounds sterling 30 Wooden building Wrought by water Three employees
• Oatmeal mill:	Produce per annum pounds sterling 100 Wooden building Wrought by water Three employees
• Carding mill:	Produce per annum pounds sterling 25 Wooden building Wrought by water Two employees
Enumerator note:	These mills are all in operation. the one stream feeds them all.
• Saw mill:	Cost pounds sterling 132 Produce per annum pounds sterling 200 Wrought by water Six employees
Enumerator note:	A small river capable of feeding mills throughout the season if not usually dry.
• One saw mill:	Cost about pounds sterling 100 Not in operation

Source: Recensement du Bas Canada, 1851. Paroisse de Saint-Colomban.

ans, comme meuniers. Ce même recensement nous indique les renseignements suivants sur l'ensemble des moulins en opération à Saint-Colomban. Les recenseurs relèvent la présence de deux moulins à cardes et de trois moulins à scie. Comme ils ne sont pas localisés, nous ignorons lesquels appartiennent à Mackenzie. Quoi qu'il en soit, la propriété des moulins à farine de blé et d'avoine, eux aussi recensés, ne fait aucun doute.

Une dizaine d'années plus tard, Mackenzie, toujours propriétaire des moulins de la Rivière du Nord, loue ceux-ci à Charles Falardeau, meunier de la paroisse de Sainte-Adèle, pour la durée d'un an commençant le premier avril. Ce contrat de location nous apporte une foule de données sur les installations du Sieur Mackenzie, écuyer bourgeois. Plusieurs éléments font l'objet de la transaction:

1. *Un moulin à farine à deux étages en pierre avec quatre moulanges*, bluteau* et tous les accessoires audit moulin.*

2. *Un moulin à scie avec une scie perpendiculaire à proximité du susdit moulin à farine.*

3. *Une chaufferie et un moulin à moudre et écater l'avoine avec deux moulanges et tous les accessoires audit moulin, sans aucune exception ni réserve, si ce n'est ce qui sera ci-après exprimé. Lesquels moulins chaufferie et accessoires sont construits et érigés sur une chute où petite rivière, se trouvant sur une ferme appartenant au bailleur située au nord de la rivière du Nord.*

4. *Une maison en bois qui se trouve construite à proximité du pont couvrant la rivière du Nord.*

5. *Une écurie en bois à proximité du moulin à farine ci-dessus en premier lieu mentionné, et destinée à l'usage des personnes venant aux moulins.*

6. *Enfin tout le terrain qui sera nécessaire pour aller et venir autour des susdits moulins et bâtisses pour la commodité tant du preneur que des personnes venant faire moudre leur grain ou scier leur bois.²⁴*

Le locataire s'engageait pour sa part à entretenir les moulins, à n'y faire aucun changement sans le consentement du propriétaire. Il devait aussi entretenir et réparer le pont surplombant la rivière du Nord à ses frais. Aussi, le bailleur se réservait-il:

1. *Le droit de jouir et occuper les appartements où se trouve un moulin à carder dans le moulin à moudre l'avoine ci-dessus désigné en troisième lieu, et tel que cet appartement se trouve aujourd'hui. Il pourra se servir du pouvoir d'eau faisant fonctionner le dit moulin à avoine, et placer aucun mouvement ou machinerie pour son utilité et son profit dans tous les moulins ci-loués, mais sans causer de dommage au preneur.*

2. *Le droit de mettre dans les susdits moulins tous les grains provenant de ses fermes auxquelles il pourra acheter à quelque titre que ce soit.*

3. *Le droit d'aller et venir dans les susdits moulins et autres bâtisses.*

En plus il se réserve à titre de paiement les 2/3 des revenus des moulins consistant en grains de toutes espèces, farine, bois et autres choses.²⁵

L'entente avec Falardeau ne sera pas renouvelée. Jean-Baptiste et Michel Bellanger, tous deux meuniers de la paroisse de Saint-Jérôme se verront octroyés un contrat de trois ans avec le sieur Mackenzie.

Parmi les précisions mentionnées dans cette nouvelle entente figurent les éléments suivants:

... les preneurs seront tenus de rayonner et piquer les meules des moulins qui en ont besoin actuellement.

S'il devient nécessaire déposer une planche en madrier en aucun temps sur le pont couvrant la rivière du Nord vis-à-vis les susdits moulins, les preneurs seront obligés de faire à leurs frais et dépens, toutes autres réparations seront à la charge du bailleur.²⁶

Quant au paiement, il s'effectue cette fois de la manière suivante: «Ce présent bail est fait pour et moyennant les deux tiers des revenus du moulin à farine à deux étages en pierre et ci-dessous en premier lieu mentionné, et la juste moitié des revenus des autres moulins, foulon et chaufferie»²⁷

Au milieu du 19^e siècle, d'autres moulins utilisant les pouvoirs d'eau de la rivière Bonniebrook s'installeront un peu partout le long de ses rives. En 1861, John B. Murphy possède lui aussi un petit complexe industriel à la côte Saint-Nicholas.

À la même époque existait aussi un autre moulin à cardes probablement localisé sur la côte de la Rivière du Nord. Le 8 janvier 1850, Denis Walsh fait donation entre vifs à son fils James, lui aussi maître cardeur, d'un emplacement sur lequel il y a un moulin à cardes en construction. En outre, cette donation comprend toutes les cardes nécessaires pour un moulin de ce type. L'année suivante, au cours d'une nouvelle transaction, il est question d'un moulin à cardes en bois. Aucune source d'information n'a pu nous indiquer la durée d'existence de ce moulin.

L'exploitation forestière

Très importante source de revenus, peut-être même plus que l'agriculture, l'exploitation des ressources de la forêt a suscité dès les débuts un intérêt manifeste de la part des anciens.

Nous avons vu précédemment que la production de potasse a suivi les défrichements inhérents à l'installation des arrivants. Dans les recensements du milieu du siècle dernier, nous retrouvons la présence de cette activité économique relativement lucrative. Ainsi, en 1842, le cultivateur et commerçant John Phelan de la côte Saint-Paul produit un baril de potasse. Dans le recensement de 1861

Mary Phelan, épouse de John Phelan, possède un Potash work dans lequel:

Capital invested: \$400 00

Raw materiel used exclusive of fuel quantities ashel: 600

Kind six barrels of ashes value:\$230.

1 male employe

Average cost per month of male labor: 8

Annual product of business or manufacture value:\$400.²⁸

Il s'agit sûrement de l'exploitation mentionnée en 1842 appartenant à John Phelan.

Scieries

Chaque cultivateur possédait son boisé car avoir une réserve de bois à la portée de la main s'avérait essentiel, que ce soit pour se chauffer, construire des maisons et dépendances ou bien fabriquer différents objets usuels nécessaires à la vie sur la ferme. Bien sûr, certains habitants pouvaient tirer quelque argent de la vente de bois de corde ou de construction, surtout dans les temps plus récents où les villes et villages environnants commençaient à connaître un épuisement graduel de leurs forêts. Ainsi en 1860, John McDonald et Auguste Moïse Globensky vendent-ils à dame Kersty Cowan, veuve de feu Duncan McDonald, cent une cordes de bois de pruche et d'épinette blanche à l'exception d'environ deux cordes de bois franc. À côté de cette exploitation à des fins plutôt domestiques s'opère un véritable commerce du bois dès le milieu du 19^e siècle et probablement avant. En 1847, une transaction entre Michel Boisseau, écuyer de Sainte-Scholastique et Maurice Lafantaisie, scieur et cultivateur de Saint-Colomban, nous révèle la présence d'un moulin sur la côte Saint-Nicholas. Le sieur Boisseau loue, en effet, un moulin à scie érigé sur une terre appartenant à Demoiselle Pétronille de Lamothe avec toutes les dépendances. Le locataire doit effectuer toutes les réparations et autres ouvrages inhérents à l'opération du moulin. Advenant un bris à la scie ou au mécanisme du moulin, c'est ledit Michel Boisseau tuteur de Mademoiselle de Lamothe, qui se chargera de réparer et remplacer lesdites pièces. Il existait quatre moulins à scie en 1851. Lawrence Whelan parle même de cinq scieries à l'époque du curé Falvey (1847 à 1879): *Father Falvey looking up at the tall trees of the forest dreamed of saw-mill; and his dream soon became a reality for at its height of prosperity five saw-mills hummed their song.²⁹*

Comment expliquer cette différence quant au nombre de moulins relevé par cet auteur? Peut-être Whelan comptait-il le moulin à bardeaux nouvellement construit vers 1861. Quoi qu'il en soit, tous ces moulins se situaient le long de la rivière Bonniebrook et Bellefeuille; un sur le lot 302 de la côte Saint-Nicholas, un sur le numéro 174 de la côte Saint-Paul, un autre avoisinant les autres moulins de Mackenzie sur le lot 18 de la côte de la Rivière du Nord et le dernier quelque part dans les environs de l'actuel lac Cloutier.

Commerces et artisans

À ce sujet, il ne semble pas que les Colombanois(es) aient été particulièrement choyés, du moins si l'on en juge d'après les statistiques gouvernementales. En 1842, existait une auberge tenue par John Phelan sur la côte Saint-Paul. Probablement est-ce celle de 1836 là où logeait le curé Blyth à son arrivée. Le recensement de 1851 note l'existence d'un magasin appartenant à John Phelan. Dans le recensement suivant (1861), John Phelan est dit fermier et marchand et sa femme Mary possède un magasin général dans lequel \$2,400.00 ont été investis. Le magasin compte un employé gagnant \$10.00 par mois. Ce commerce rapporte annuellement \$200.00. Quel type de marchandises trouvait-on au magasin Phelan? Un acte de vente survenu en 1861 entre John Phelan et son fils Michael Joseph dresse un inventaire complet de toute la marchandise. On y relève des objets aussi divers que du coton bleu et blanc, du denim brun, de la flanelle, de l'indienne commune, des mouchoirs, des mitaines de *buckskin*, des brosses à cheveux, des peignes fins, des rasoirs, des crayons d'ardoise, des boutons de corne, une grosse de gros fils, du whisky, des chaudières de fer blanc. Ce magasin général se situait au coin est de la montée de l'Église et de la côte Saint-Paul à l'emplacement approximatif de l'actuel restaurant Tit-Ange. Il fut démolit ou incendié vers 1918.

Entre 1853 et 1857, une autre auberge, non-licenciée celle-là, vint concurrencer celle des Phelan. Nous ignorons le nom du propriétaire et sa localisation. Mais, d'après la tradition orale, une auberge louche aurait existé autrefois, propriété d'un nommé Burns, le long de la montée de l'Église à la hauteur du lac Gauthier.

À part l'auberge et le magasin général, aucun autre commerce ne figure dans les recensements. Il y a bien un nommé Alexander Brown mentionné comme marchand, mais le recenseur n'indique pas s'il opère un commerce à Saint-Colomban ou à l'extérieur, ou travaille pour un autre. Peut-être s'agit-il de l'employé du magasin Phelan.

Liste des artisans en 1842

John Burke, carrossier
William Kane, cordonnier
Francis Monaghan, forgeron
James Barry, tailleur
Thomas Phelan, forgeron
Nicolas Murphy, tonnelier
John O'Neil, charpentier
Thomas McKenna, mécanicien
Andrew Boa, charpentier
John Purcell, maçon
Thomas and Michael D (...), forgeron
John Power, cordonnier
Edward McGrath, cordonnier
Michael McLaughlin, tailleur
Michael Hughes, tailleur
James D (...), tonnelier
Martin Gravel, charpentier
Dominique Hennessy, maçon

**Tableau 3.4
Production des moulins d'Alexander Mackenzie (1861)**

Name of business or manufacture	Capital invested in business in real and persone estate. (Dollars)	Raw material used exclusive of fuel Quantities Kinds Value	What motive power or machinery	Average no. of hands employed	Average cost per month of male labor
Grist mill	5,000.	750 wheat: 375 Buckets moule: 698 rye: 124 barley: 342 corn: 52	4 425 Water power	4	10
Oatmeal mill	2,400.	1,325 oats: 1,325	530 W.P		
Carding mill	6,000.	6,081 wool: 6,081	2,024		
Fulling mill		6,257	80		
Saw mill	1,200	457 boards: 3399 logs* planks: 708	3,230 W.P	2	12

Source: Recensement du Bas-Canada, 1861. Paroisse de Saint-Colomban.

**Tableau 3.5
Production des moulins de John B. Murphy (1861)**

	Grist mill	Saw mill	Shingle mill
Capital invested in business in real and personnal estate	400	3,000.	400
Raw materiel used exclusive fuel		1,500 logs	2
		Kinds: pine spruce hemlock birch	
		Value: 750.00	
What motive	Power or machinery Water power	Water power	
Average no. of hands employees		3 employees	
Average cost per month of female labor		40	
Annuel product of business or manufacture-quantities		30,000. Kinds: pine spruce hemlock birch	
		Value: 180,000.	

*Remark: Grist mill just completed not yet in operation.
Shingle mill just completed not yet in operation.*

Source: Recensement du Bas-Canada, 1861. Paroisse de Sainte-Scholastique.

Événements de 1837 dans la région de Saint-Jérôme

Il est bien certain aussi que quelques-uns s'échappèrent (du site de la bataille de Saint-Eustache, n.d.l.a.). Leurs noms n'ont pas été retenus et pour cause. Toutefois, une tradition familiale venue jusqu'à nous veut que les frères Morand, Narcisse et Léon, de La Chapelle, eurent cette chance. Léon fit, paraît-il, quatre milles (6.5 km.) en raquettes à reculons entre Saint-Eustache et Belle-Rivière pour ne pas présenter aux poursuivants anglais le dos d'un fusil. Les Morand réussirent à atteindre les bois de Saint-Colomban et à s'y cacher, ravitaillés dans des conditions fort pénibles par leur vaillante soeur, Angèle, jusqu'aux jours de l'apaisement.

Germaine Comez, Une ville naquit, Saint-Jérôme de 1821 à 1880, L'Écho du Nord, Saint-Jérôme, 1973 p. 43.

Du côté des artisans, rien ne prouve qu'ils exerçaient leur métier à plein temps et tenaient boutique. Ceux-ci devaient effectuer leur travail à la maison.

La vie politique

En 1837, la partie est de la côte Saint-Nicholas devient partie intégrante de la seigneurie des Mille-Iles. Toutefois cette nouvelle appartenance ne soustrait ce territoire ni à la juridiction religieuse ni à la juridiction civile de Saint-Colomban.

La rébellion de 1837

L'insurrection des patriotes de 1837-38 ne semble pas avoir eu un grand impact à Saint-Colomban alors qu'à quelques kilomètres au sud, la région de Sainte-Scholastique connut une grande agitation qui culmina, en 1837, par un véritable bain de sang. La population de Saint-Colomban envoya tout de même un ou des représentants aux assemblées régionales précédant la résistance armée. En raison de leur arrivée récente au pays, les Irlandais préférèrent probablement se tenir un peu à l'écart. Comme ailleurs au Québec, la plupart durent prendre fait et cause pour les Patriotes.

En date du 21 juin 1832, c'est-à-dire cinq années avant la bataille de Saint-Eustache, s'est tenue à la porte de l'église de Saint-Benoit une importante réunion publique des propriétaires terriens de tout le comté de Deux-Montagnes. Cette assemblée politique avait pour objet de discuter de différents problèmes socio-économiques de la région, plus particulièrement sur les moyens d'éviter le monopole de la propriété foncière et de faciliter l'accession de tous à la propriété. À cette même réunion, il fut convenu de créer un comité de 30 membres issus de chaque paroisse du comté afin de donner suite aux revendications des habitants. Parmi les représentants de la paroisse de Sainte-Scholastique, se trouvaient deux citoyens de Saint-Colomban: Daniel Phelan et Michael Sexton. Cette assemblée populaire s'inscrit directement dans le cadre des événements précédant la prise d'armes qui devait embraser le centre et le sud du comté de Deux-Montagnes.

La lettre suivante du curé Étienne Blyth représente le seul document de première source donnant une certaine information sur Saint-Colomban au temps de la crise de 1837.

17 décembre 1837

Monseigneur,

Je ne sais comment commencer cette lettre. Je suis dans une situation des plus désagréables. Mon pauvre père est pour ainsi dire mourant. Toute la famille et ma paroisse généralement sont dans une angoisse que je ne saurais décrire. La malheureuse journée de Saint-Eustache a mis le comble à nos maux. J'y ai perdu plusieurs de mes pauvres paroissiens (probablement tous de Saint-Jérôme, (n.d.l.a.) qui sont morts victimes de leur ignorance, et aussi de la mienne.

Monseigneur le Coadjuteur m'avait écrit une lettre quelques jours auparavant dans laquelle il me disait que tous les Patriotes étaient damnés, enjoignant en même temps d'annoncer cela à mes paroissiens. Ce que j'ai fait vis à vis des habitants de Saint-Colomban, mais pour ceux de Saint-Jérôme, ne croyant point (...) après avoir consulté quelques prêtres instruits et pieux que cette doctrine produisant l'effet désiré, je n'ai rien dit, d'autant plus que la lettre était venue un peu tard, et que presque tous étaient déjà rendus à Saint-Eustache pour y combattre. Dans la malheureuse bataille du jeudi, j'ai perdu plusieurs paroissiens. C'est sur (...) ces malheureux que je suis dans une inquiétude mortelle. D'un côté il me semble que j'aurais pu peut-être empêcher les gens d'aller combattre, de l'autre côté je voyais des obstacles presque insurmontables. Enfin j'ai fait pour le mieux, mais je crains non la censure du monde qui a approuvé ma neutralité, mais les jugements terribles de Dieu. Veuillez, monseigneur, comme un bon père me dire jusqu'à quel point je puis être coupable là-dessus devant Dieu. Il est vrai que j'ai consulté mes voisins et que tout cela ne me justifiera point devant celui qui sonde les reins et les coeurs.

Pour ce qui regarde la sépulture de ceux qui sont ainsi morts sur le champ de bataille, je prie Votre Grandeur de me dire comment je dois agir.³⁰

*Voire très dévoué et obéissant serviteur
Étienne Blyth curé de Saint-Jérôme.*

Naissance de la municipalité de Saint-Colomban

La municipalité de la paroisse de Saint-Colomban a été érigée en vertu de l'Acte 8 Victoria chapitre 40, le 1er juillet 1845.

L'érection civile de la municipalité de Saint-Colomban remonte au 18 mai 1861 en vertu de l'acte 24 Victoria, chapitre 28. Nous n'avons pu retracer le nom du premier maire mais nous savons que Michael Phelan fut le premier secrétaire-trésorier et John Burke, James Hall, Thomas Donahoe, Thomas(?) Grace, Patrick Grace, Daniel O'Leary, George Walsh occupèrent le poste de conseillers.

En 1857, les Colombanois(es) ne semblent pas trop s'agiter devant la chose politique, au point où le curé Falvey écrit dans son rapport que «*les élections des membres du Parlement et celle des Officiers municipaux, commissaires d'école sont toujours tranquilles.*»³¹ Quelques années plus tard, il indique de nouveau «*il n'y a pas de dispute pendant les élections.*»³² La vie en vase clos explique sans doute ce détachement apparent de la population vis-à-vis de la chose politique.

Antagonisme catholiques/protestants

Tout le monde connaît l'antipathie régnant entre Irlandais catholiques et protestants. Songeons au conflit sévissant de nos jours encore, en Irlande du Nord entre ces deux groupes. Ainsi, les Irlandais transportèrent en émigrant le conflit de ce côté-ci de l'Atlantique. En effet, lors de l'Orange Day, fête des protestants, des groupes se rendaient de Mille-Isles à Saint-Jérôme en traversant par Saint-Colomban: inévitablement une altercation s'ensuivait. La tradition orale a retenu qu'un jour, des protestants de Mille-Isles laissèrent de leurs excréments sur l'autel de l'église de Saint-Colomban. Ils écrivirent une note disant qu'ils reviendraient brûler l'église. Durant plusieurs semaines, les Colombanois surveillèrent l'église, fusil à la main. Les protestants ne mirent pas leur menace à exécution et les relations de voisinage finirent par s'améliorer.

L'éducation

Le 14 août 1838, le curé Blyth écrit à Mgr Lartigue qu'il y a, à Saint-Colomban, une petite école où l'on enseigne pour les garçons, la lecture, l'écriture et l'arithmétique.³³ Il s'agit probablement ici de l'école située dans la chapelle.

Il n'était pas facile dans ces années-là d'être enseignant, surtout, lorsque cette profession s'exerce sur la côte Saint-Georges. Dans une lettre datée de 1843, Patrick Ryan fait part de ses récriminations aux autorités du Bas-Canada:

St-Columban December the 6th 1843

Honourable sir, with submission, I have taken the liberty in writing hase few lines to you by the information I have read from your servant maid Catherine Blanchfield that you have been the Superintendent of education in the Province of Canada, sir I toughts an Elementary school for several years in the parish of St Columban which was at that time called the parish of St Scholastique, that is from july 1829 until may 1836 during that period I received government aid cohen government aid stoped I tought in the same district no.9. Until the fall of 1840) at the role of 10 per month for each scholar, the sallary

being so small withdrew from teaching, there are five Schooldistricts in the parish of St Columban. no. 1 was know where in connection with the parish of Ste Scholastique as no. 9 St Paul, no. 10 is no. 2, no. 11 is 3, no. 8 is 4, no. 14 cote St George is called no. 5 at present the numbers were changed by the commission.

I live on cote St George within one or five acres of the school lot no.5, there are deed granted for all the school lots in the parish this several years past there is no school house at present built on this lot there was a house built on it, at the time government money was in circulation but the inhabitants of the district being so poor and not able to pay a teacher for the tuition of their children, it and to (...), sir (...) to let you know that I have commenced teaching the 23 of october past in my owen dwelling house by the authority of the inhabitant of the district, in a good new house 23 feet long (6.90 m.) and 20 feet (5 m.) broad I have no small children, to disturb the scholar but one child nearly three years old that child in quite and mostly stops (...) his grand parents the inhabitants are not able to build a school house and furnish it at present this cote is the poorest and most backward part of the parish in truth to you (...) its most impossible for people to support their families on it, in respect to the badness of the land, (...) and mountains no land carely to (...) found for cultivation on it the people would be willing to recompense me for the tuition of their children and the use of my house until they could build a school house.

P.S Respect du sir you will be so good and honourable (...) (...) if I can (...) goverment aid by teaching in my own house or not. I am ignorant of the school act in established in the year 1840. I hope you will be so kind as to let (...) know the requiests I require of you and to send me the instruction I am ignorant of in short give them to Catharine Blanchfield and she (...) send them to me. by so doing your oblige your humble servant. Patrick Ryan, schoolmaster cote St George.³⁴

En plus de Patrick Ryan, nous retrouvons, en 1842, les maîtres d'école suivants: Felix Murphy, John Ryan et Philip Kennedy. Ainsi donc, dans les années 1840, existait-il cinq arrondissements scolaires. La première élection de commissaires d'école remonterait à 1843, si l'on en juge par le livre des Minutes des marguilliers.

Côte Saint-Nicholas:	Daniel O'Leary
Côte Saint-Paul:	Joseph Bradshaw
Côte Saint-Patrick:	John Kennedy
Côte Saint-Georges:	Hugh Hart
Côte Rivière-du-Nord:	Patrick McGoey

À quoi ressemblaient ces écoles de rang? Selon Jacques Dorion:

Ces premières écoles de rang se confondent avec les habitations rurales à l'intérieur desquelles elles prirent véritablement naissance. Une partie de la maison affectée aux travaux quotidiens et l'autre partie réservée à la salle de classe correspondent au premier visage de l'école de rang qui se retrouve durant tout le 19^e siècle et même au 20^e siècle.³⁵

Un contrat d'acquisition d'une maison de la côte de la Rivière du Nord par John Power, commissaire d'école, nous donne une bonne idée de l'allure des écoles du temps:

School district no. 6 in Parish of St Columban county of Two Mountains Municipality district.

One half acre of land and the house we value at 25 L the house and land we value at the above sum its length 18 feet (5.40 m.) and breadth 15 feet (4.50 m.) one story high built with spruce and hemlock shingled with two floors grooved three windows and shut with a kettle stove two feet and a half (.75 m.) long with pipes cost twelve dollars.³⁶

À côté des écoles de rang, les habitants de Saint-Colomban continuent d'utiliser la sacristie à des fins scolaires au grand mécontentement de Mgr Bourget. En 1846, le curé Falvey fait les précisions suivantes concernant l'état de l'éducation: «Il y a dans la paroisse quatre écoles tenues par quatre maîtres et maîtresses et fréquentées par 85 garçons et 55 filles. Toutes ces écoles sont mixtes. Il n'y a point d'école protestante dans la paroisse.»³⁷ La même année, les commissaires décident de réunir en un seul arrondissement les nos 4 et 6, lequel se nommera arrondissement scolaire no 4.

L'arrondissement no 4 couvrait la côte de la Rivière du Nord. À la suite de ce réaménagement, les deux anciennes écoles seront vendues et une nouvelle les remplacera au centre du nouveau district, selon toute probabilité, tout près de la ferme Deschambault.

Ayant à peine de quoi subvenir à leurs besoins de base, les contribuables n'avaient évidemment pas l'argent nécessaire pour payer la taxe scolaire. Les commissaires d'école se trouveront dans l'impossibilité de mettre en application la loi sur les taxes scolaires. Ceux-ci suggèrent donc au surintendant de l'éducation de «recourir à la souscription volontaire et à demander aux parents des enfants fréquentant les écoles seulement.»³⁸ Il semble bien qu'ils essuieront un refus car l'année suivante, deux cotiseurs démissionnent en raison de menaces dont ils sont l'objet. Selon eux: «Ils disent même qu'il n'y a

qu'une force armée qui peut faire exécuter la loi dans cette paroisse.»³⁹ La situation devient franchement menaçante pour les commissaires, comme le raconte l'un d'eux:

C'est avec peine que nous devons vous dire que les gens de cette paroisse sont demeurés obstinés et (...), et que le 15 nous avons tenté de (...) la paroisse, selon la loi des écoles, quand prévenus le matin du 16 par une bande de 20 à 25 hommes appartenant à la paroisse qui m'agaçaient la nuit (...) et sonnaient du cor et quand ils ont vu que je ne m'en occupais pas, ils ont envoyé un messenger qui nous a dit que si nous ne laissons pas, ils détruiraient la maison et nous chasseraient, et c'est ce qu'ils firent, dans une manière trop longue à décrire ici. Et le jour suivant, nous avons fait un rapport au magistrat de la paroisse qui n'a pu nous donner aucune assistance et qui ensuite nous a dit que nous étions en danger d'en parler. Nous ne pouvons pas tant qu'il n'y a pas 12 hommes de la paroisse favorables à la cause.⁴⁰

La situation devenait grave pour ce commissaire victime d'un charivari en règle. La coutume du charivari remonte chez nous au temps de la Nouvelle-France. Le charivari est un rassemblement populaire autour de la résidence d'un particulier où l'on fait le plus de bruit possible jusqu'à ce que la victime se rende aux récriminations des protestataires.

Malgré ces incidents de parcours, la loi finira par être appliquée aux alentours de 1855.

En 1853 ne subsiste plus que trois écoles mixtes comptant 70 élèves. Dans son rapport sur l'état de la paroisse, le curé Falvey souligne la présence de «trois maîtres mariés enseignant les filles.»⁴¹ L'année suivante, face à la menace de fermeture de leur école de rang, les habitants de la côte Saint-Georges envoient une pétition aux autorités scolaires demandant le maintien de ce service. Ceux-ci précisent que sur les quatre établissements scolaires quelquefois en opération, un seul reste ouvert, c'est-à-dire celui du district no. 2 dirigé par Patrick Ryan. Cette école en opération depuis 11 ans se trouve menacée de fermeture tout comme celle de la Rivière du Nord. Il ne resterait que les classes données dans la chapelle et

Déroulement d'une journée de classe au milieu du siècle dernier...

*St Columban, nov. 15th 1853
My Lord,*

As your Lordship required it from me, I take the happy liberty of writing you a few words in order to make know to you, how many scholars I have, and what we are doing as well as our little regulation. I have eleven students, from this number six or seven only will be able to begin their studies this year, the others will prepare themselves for another.

We began this morning the french grammar through they can not yet understand it. Six of them have a pretty

good voice for singing. I will begin next sunday to teach catechism in the church and I oblige my scholars to give the example to others in answering the questions for catechism was the first thing I began to teach them, (...) they will be all in the choir.

There now the regulations.

At 7 o'clock in the morning they are obliged to be in the schoolroom for prayer: 7 1/2 study, 8 holy mass, 8 1/2 breakfast, 9 class, 11 study, 11.3/4 examination, 12 diner they must have returned again 1 1/2 study 2 class 4 little recreation 4 1/2 Visit to the Blessed sacrament 4 3/4 study and after beads spiritual lecture and evening prayer.

Source: A.N.Q.Q Lettre de M. Gagnier, 15 novembre 1853.

Tableau 3.6
Statistiques de l'éducation à Saint-Colomban, 1861

Nombre d'arrondissements: 3
 Nombre d'écoles: 3
 Nombre en opération sous contrôle: 3
 Nombre d'écoles élémentaires: 3
 Nombre d'élèves: 159
 Nombre d'instituteurs munis de diplôme: 1
 Nombre d'instituteurs non munis de diplôme: 2
 Minimum du salaire des instituteurs: \$180.00
 Maximum du salaire des instituteurs: \$200.00
 Nombre d'élèves lisant depuis A B C, jusqu'à la lecture courante: 41

Nombre d'élèves lisant couramment: 78
 Nombre d'élèves lisant bien: 40
 Nombre d'élèves écrivant: 47
 Nombre d'élèves apprenant l'arithmétique simple: 18
 Nombre d'élèves apprenant l'arithmétique composée: 38
 Nombre d'élèves apprenant la tenue de livres: 3
 Nombre d'élèves apprenant l'orthographe: 11
 Nombre d'élèves apprenant la géographie: 8
 Nombre d'élèves apprenant la grammaire anglaise: 11

Source: Rapport du Surintendant à l'Instruction publique, 1861.

l'école de rang située à mi-chemin de la côte Saint-Nicholas et Saint-Patrick.

Les habitants réclament ni plus ni moins la tête du secrétaire-trésorier de la commission scolaire M. Burke, instigateur de ce projet de fermeture. En 1855, les cinq districts scolaires existent toujours mais on n'y trouve aucune école. Ce qui fait dire à l'inspecteur d'école Césaire Germain: «*La paroisse de Saint-Colomban est sans école, comme vous le voyez par ce tableau. Il est vrai que cette municipalité est pauvre, mais il y règne de la mauvaise volonté.*»⁴² L'année suivante, deux écoles ouvriront leur porte. Dans son nouveau rapport, l'inspecteur précise: «*La population de cette paroisse est exclusivement irlandaise catholique. Deux écoles y sont en opération. Cette localité étant très pauvre, elle se trouve, faute de moyens pécuniaires, privée des services d'instituteurs éclairés, ce qui occasionne des vacances préjudiciables aux élèves.*»⁴³

Le rapport du curé Falvey en 1857 nous fait voir la dégradation de la qualité de l'enseignement. Une fois de plus, aucune école ne dessert la paroisse. Toutefois, il signale l'arrivée dans quelque temps d'un nouveau maître déjà engagé. La même année, la municipalité fait bâtir deux maisons d'école: toutes les deux à un étage en bois probablement en pièces sur pièces. Ces écoles construites par les habitants avec l'aide du gouvernement sont dites médiocrement entretenues par l'inspecteur d'école. Elles ont coûté au-dessous de 100 louis. L'année suivante, construction d'une nouvelle école au coût de \$308. Mais le total demeure à deux écoles. Peut-être en a-t-on vendu une? Enfin, quatre années s'écoulaient avant le nouveau rapport du curé Falvey. Dans celui-ci, il rapporte l'existence de deux écoles catholiques fréquentées par 70 ou 80 enfants des deux sexes. Les enseignants sont des hommes mariés.

Fait assez étonnant malgré sa grande pauvreté, la population de Saint-Colomban compte un grand nombre de lettrés. En effectuant le relevé des actes de baptême entre 1831 et 1851, Monique Benoît en arrive à un pourcentage de 46.5% qui savent écrire. Selon elle: «*À Saint-Colomban, la paroisse la plus pauvre de la région mais peuplée d'Irlandais catholiques, le taux d'alphabétisation est deux fois plus élevé qu'à Saint-Eustache.*»⁴⁴

La population

Entre 1835 et 1861, la situation démographique demeure plutôt confuse. En effet, les recensements gouvernementaux indiquent une augmentation de population tandis qu'avec le curé Falvey, on assiste à une baisse dès 1846.

Tableau 3.7
Statistiques démographiques 1842-1861

Recensement Canada		Curé Falvey	
1842	826	1846	1 015
1851	888	1853	1 000
		1857	983
1861	881	1861	896

Source: Recensement du Bas-Canada (1842-1851-1861).
 Parioisse de Saint-Colomban (1846-1853-1857-1861).

L'explication d'une telle différence réside peut-être dans le moment de l'année où les recensements ont été effectués. Certains habitants auraient pu être à l'extérieur, aux chantiers par exemple. Par ailleurs, les relevés peuvent avoir été tout simplement mal faits, comme celui de 1842 effectué par le gouvernement. D'après nos estimations, la population aurait plafonné à environ 1,000 habitants vers 1845-55.

Dans son mémoire de maîtrise, Monique Benoît fait d'intéressantes observations sur la population de Saint-Colomban. Ses chiffres proviennent des recensements gouvernementaux de 1842-1851.

On note que c'est dans la paroisse la plus pauvre (du comté de Deux-Montagnes, n.d.l.a), Saint-Colomban, que le nombre de jeunes enfants y est le moins élevé, soit 30.4%. C'est également dans cette paroisse que l'on trouve le pourcentage le plus élevé de célibataires parmi les hommes (h: 44.7%, f: 32.7% en 1851, n.d.l.a). Dans Saint-Colomban, le pourcentage de célibataires mâles demeure largement supérieure à celui des femmes célibataires même 14 ans après sa fondation. Les mâles irlandais avaient toujours de la difficulté à trouver des épouses à l'intérieur et à l'extérieur de leur communauté.

Il faut dire aussi que dans les paroisses où les sols sont médiocres, la pauvreté et la difficulté d'obtenir des terres retardent jusqu'à un certain point les mariages et contribuent à maintenir le nombre de célibataires élevés.⁴⁵

La population, à cette époque, demeure encore essentiellement anglophone (89%); surtout irlandaise catholique. Quant aux francophones, nous les retrouvons concentrés sur la côte de la Rivière du Nord à l'est de la montée de l'Église.

Agriculture et colonisation

Malgré certains progrès, la situation de l'agriculture, en général, reste précaire. Tout de même, en dépit des conditions difficiles, Saint-Colomban présente, dans la première moitié du 19^e siècle, le visage d'une contrée agricole. Toutes les terres sont maintenant concédées mais un certain nombre servent uniquement de réserve forestière à leur propriétaire. À Saint-Colomban, on comptait 98.7% de propriétaires en 1842. Ce phénomène de haut pourcentage de propriétaires est commun aux paroisses dans les débuts de leur développement mais petit à petit, on assiste à une certaine monopolisation des terres. La qualité des sols va jouer pour beaucoup dans cette absence relative de grands propriétaires terriens.

Dans cette municipalité aux sols généralement de qualité médiocre, peu de spéculateurs vont être enclins, au 19^e siècle, à acheter de grandes superficies de terrain.

Dans son rapport sur l'agriculture et le développement de la colonisation entre 1851 et 1861, l'agent de colonisation Stanislas Drapeau écrivait ceci au sujet de Saint-Colomban:

L'autre paroisse, Saint-Colomban, est entièrement peuplée d'Irlandais catholiques à l'exception de 55 personnes qui appartiennent à l'origine canadienne-française. Quoique ouverte à la colonisation depuis 30 ans, elle ne renferme encore que 5,637 acres de terre en état de culture. Une partie du sol de Saint-Colomban est montagneux et se compose de masse de rochers granitiques presque complètement dépourvus de végétation, dit une correspondante particulière du 29 octobre 1862 signée C M xxx laquelle ajoute: «L'énergie irlandaise a là comme ailleurs poussé de puissantes racines en dépit d'un sol comparativement ingrat et d'obstacles presque insurmontables. Aujourd'hui, cette paroisse compte dans son sein des éléments de progrès qui assurent à ses habitants une modeste aisance, fruit d'un travail constant et d'habitudes d'économie».

Des techniques agricoles désuètes

La technologie agricole utilisée à Saint-Colomban (comme dans l'ensemble de la Vallée du Saint-Laurent) dans la première moitié du XIX^e siècle ne différait guère de celle employée au XVII^e siècle. Selon Monique Benoît:

Ce bas niveau des techniques qui épuisait les sols est abondamment commenté dans les journaux du temps. Le Spectateur canadien, par exemple, déplore d'une année à l'autre le manque d'améliorations qui auraient consisté à enlever les pierres des champs, à aplanir le

terrain, à creuser des fossés et des égoûts. On prodigue des conseils aux cultivateurs et on les exhorte à utiliser des engrais, notamment le fumier: «Si au lieu de cela, ils employaient judicieusement leur fumier sur leurs propres terres le pays prendrait bientôt une apparence différente de celle qu'il offre maintenant.» Mais, étant donné le taux élevé d'analphabétisme dans la région, ces conseils avaient peu d'effet sur l'ensemble de la population.

Source: Monique Benoît, *La formation d'une région: La marche du peuplement de St-Eustache à St-Jérôme et le problème des subsistances*, p. 133.

Tableau 3.8
L'occupation des terres en 1842

	Nombre d'arpents ou d'acres occupés par chaque famille	Nombre d'arpents ou d'acres cultivés par chaque famille
Côte Saint-Paul:	5,701	109
Côte Saint-Georges:	5,246	9
Côte Saint-Nicholas:	2,275	75
Côte Rivière du Nord:	8,195	585
Côte Saint-Patrick:	2,521	71
TOTAL:	23,938	849

Source: Recensement du Bas-Canada, 1842. Paroisse de Saint-Colomban.

Tableau 3.9
La production agricole en 1842

(m= minots)
(l= livres)
(v= verges)

	Saint-Paul	Saint-Georges	Saint-Nicholas	Rivière du Nord	Saint-Patrick	TOTAL
Blé (m)	0	0	0	7,5	0	7,5
Orge (m)	1	0	19	73	6	99
Seigle (m)	5	0	21	18	0	44
Avoine (m)	1 073	509	926	4 862	1 150	8 520
Pois (m)	29	0	21	202,5	9	261,5
Maïs (m)	1	6	6	1,5	0	14,5
Blé noir (m)	28	0	8	258	9,5	303,5
Patates (m)	4 280	1 567	1 737	7 145	3 140	17 869
Sirop d'érable (l)	0	20	0	480	0	500
Bétail	131	52	92	128	78	481
Chevaux	33	10	16	55	17	131
Mouton	98	33	82	138	51	402
Porc	83	45	46	181	52	407
Tissus foulés (en verges)	75	52	125,5	282,5	81,5	616,5
Lin (v)	0	0	27	77	27	131
Flanelle (v)	43	7	192,5	146	115,5	464
Laine (l)	113	43	243	318	129	746

Source: Recensement du Bas-Canada, 1842. Paroisse de Saint-Colomban.

Tableau 3.10
Accroissement du cheptel 1842-1851

	Bêtes à cornes	Moutons	Cochons	Chevaux
1842:	481	392	407	131
1851:	748	580	409	215

Source: Monique Benoît, *La formation d'une région: La marche du peuplement de St-Eustache à St-Jérôme et le problème des subsistances*, p.149.

*Les récoltes de 1860 ont donné 15,946 minots de grains et 17,290 minots de patates, formant en tout 33,236 minots et 610 tonneaux de foin. La valeur de la propriété foncière s'élève à \$44,807.*⁴⁶

Nous pouvons remarquer qu'à l'instant du recensement de 1831 la production de certaines céréales demeurent faibles. Le blé particulièrement continue à tirer de l'arrière. Dans un premier temps, disons que l'ensemble du comté a connu des problèmes, entre 1831 et 1842, d'origine naturelle, tel celui de la mouche à blé ou encore des difficultés de mise en marché. À cette situation d'ordre plutôt conjectural, s'ajoute pour Saint-Colomban, la nature du sol guère favorable à cette culture. Il existe aussi peut-être une autre explication résidant dans les habitudes alimentaires des Irlandais. Ceux-ci, en effet, se nourrissaient plutôt de patates que de pain. À ce sujet, laissons ici Monique Benoît dresser un bilan de la situation agricole au milieu du siècle dernier à Saint-Colomban:

La pomme de terre, par contre, est moins touchée par la maladie dans les paroisses où les sols sont le plus appropriés à ce genre de culture; Saint-Colomban et Saint-Jérôme.

Cela est heureux pour la paroisse de Saint-Colomban en particulier car, pour les Irlandais, la pomme de terre a une certaine importance capitale. C'est la principale source d'alimentation des habitants de cette paroisse. Aussi en récoltent-ils 24.3 minots par tête en 1842. La récolte du blé est nulle; les animaux peu nombreux. C'est la communauté où il y en a le moins dans la région. Et ces animaux, comme le souligne le recenseur consciencieux de 1851 ne sont pas une source de richesse: «the cattle in general or of an inferior quality.» Cela n'a rien d'étonnant car, l'avoine dont on récolte pourtant 65 minots par cheval ou 10.3 minots par tête en 1842 est sûrement de qualité inférieure, légère, sans grande propriété nutritive malgré sa quantité car, de la qualité du sol dépend la qualité du grain.

Cependant, aussi médiocre que soit cette production de grains, elle permet néanmoins à la population de varier son alimentation en mangeant parfois du pain et du gruau. On trouve, en effet, dans la paroisse un moulin à farine et un moulin à farine d'avoine en 1842 et en 1851. En choisissant de s'installer à Saint-Colomban, les Irlandais recréaient, inconsciemment sans doute, une situation bien semblable à celle qui les avait obligés à s'expatrier. À Saint-Colomban comme en Irlande, la pomme de terre constitue la base essentielle de leur alimentation.

*La conjoncture économique et sociale qui les avait amenés à une impasse dans leur pays natal n'était pas la même dans la région de Saint-Eustache mais, en s'installant à Saint-Colomban, ils se trouvaient obligés, de par leurs habitudes, leurs connaissances et la nature du sol à cultiver encore la pomme de terre. Et de nouveau, durant les années 40, la pomme de terre leur faisait défaut.*⁴⁷

En général, la situation de l'agriculture va donc se détériorer conséquemment à l'appauvrissement d'un sol déjà peu fertile. De 1842 à 1851, la production totale de toutes

les cultures passe de 29,374 minots à 22,044 ou encore de 35.5 minots par tête à 24.8 et ce, malgré l'accroissement du nombre d'arpents en culture.

Les chemins

Depuis l'arrivée des premiers censitaires, le réseau routier demeure dans un triste état. En 1863, Stanislas Drapeau mentionne à cet effet:

*Malgré les sommes assez considérables qui ont été dépensées par le gouvernement pour l'ouverture et l'amélioration des chemins, néanmoins les voies de communication y sont encore dans un état pitoyable. De la première concession de Saint-Colomban à la Rivière à Gagnon, la route est littéralement couverte de pierres et de cailloux. Mais cette dernière concession de Saint-Colomban est dans un assez grand état de prospérité.*⁴⁸

Dans le même document, il est aussi question d'un chemin menant au canton de Gore et d'un autre se rendant au canton Morin:

Un autre chemin commence au pont de Saint-Colomban et se dirige vers Lakefield dans le deuxième rang de Gore, formant une longueur d'environ dix milles (16.1 km.). Les pouvoirs d'eau sont nombreux dans les environs de ce chemin, dit M. Phelan conducteur des travaux et il n'y a pas eu de bois d'enlevé en quantité suffisante pour ne pas répondre aux besoins des colons.

*Un chemin mène dans le canton Morin partant de la rivière du Nord dans la paroisse de Saint-Colomban. M. Hamilton, conducteur des travaux de ce chemin, dit dans l'un de ces rapports que le sol est inégal et rocheux dans la première partie de ce chemin jusqu'à la côte Sainte-Angélique.*⁴⁹

Au printemps de 1845, «Les habitants de cette paroisse sont à bâtir un pont sur la rivière du Nord. Une réponse favorable que M. Quiblier a bien voulu faire à une demande d'argent que je lui adressais pour aider leurs pauvres censitaires a décidé cette amélioration.»⁵⁰ Nous ignorons la localisation exacte de ce pont.

Quelque dix ans plus tard, un nouveau pont est construit sur la rivière du Nord dans la continuation de la côte Saint-Simon à Sainte-Scholastique près de l'emplacement actuel de la montée de l'Église. C'est George Walsh, un cultivateur de la rivière du Nord, qui recevra l'adjudication du contrat de construction de ce pont.

Notes au chapitre 3

1. A.C.A.M, Lettre de Mgr Lartigue au curé Blyth, 12 octobre 1836.
2. A.C.A.M, Lettre du curé Blyth à Mgr Lartigue, 22 octobre 1836.
3. Ibid.
4. A.C.A.M, Lettre de Mgr Lartigue au curé Blyth, 27 octobre 1836.
5. A.C.A.M, Lettre du curé Paquin à Mgr Lartigue, 29 juin 1837.
6. A.P.St.C, Livre des Minutes des marguilliers 1836-1862, 30 juin 1838.
7. A.C.A.M, Lettre de Mgr Bourget au curé Bonin, 26 octobre 1840.
8. Dr Jerome Hart, «**The Irish settlement of St. Columban**», p. 5.
9. A.C.A.M, Lettre du curé de Lamothe à Mgr Bourget, 24 août 1844.
10. A.C.A.M, Lettre du curé de Lamothe à Mgr Bourget, 15 juillet 1843.
11. A.C.A.M, Lettre de Mgr Prince à Mgr Bourget, 9 juin 1845.
12. A.P.St.C, Livre des Minutes des marguilliers, Ordonnance de visite pour la paroisse de Saint-Colomban de Mgr J.C. Prince, 17 juillet 1846.
13. Ibid, p. 38.
14. Ibid.
15. Ibid, p. 42.
16. A.C.A.M, Lettre du curé Falvey à Mgr Bourget, 7 novembre 1860.
17. A.P.St.C, Livre des Minutes des marguilliers, 1836-1862, Ordonnance de visite pour la paroisse de Saint-Colomban, 22 septembre 1861.
18. A.C.A.M, Rapport du curé Falvey, 1861.
19. Dr Jerome Hart, «**The Irish settlement of St. Columban**», p. 5.
20. A.C.A.M, Rapport du curé Falvey, 1861.
21. A.N.Q.M, Marché de construction de moulin entre François Benoit dit Vaillancourt et Messire Joseph Compe, 20 septembre 1836, Lacombe. No.?
22. A.C.A.M, Lettre du curé Bonin à Mgr Lartigue, 22 mars 1840.
23. A.N.Q.M, Bail de moulin d'Alexander McKenzie à Dosithe Dupras, 2 mai 1851, M. Prévost, no. 3315.
24. A.N.Q.M, Bail de moulin d'Alexander McKenzie à Charles Falardeau, 24 mars 1860, Antoine Fortier, no. 1099.
25. Ibid.
26. Bail de moulin d'Alexander McKenzie à Jean-Baptiste et Michel Bellanger, 11 mars 1861, Antoine Fortier, no. 1296.
27. Ibid.
28. Recensement du Bas-Canada, paroisse de Saint-Colomban, 1861.
29. Lawrence P. Whelan, *The Parish of St. Columban*, p. 27
30. A.C.A.M, Lettre du curé Etienne Blyth à Mgr Lartigue, 17 décembre 1837.
31. A.C.A.M, Rapport du curé Falvey, 1857.
32. A.C.A.M, Rapport du curé Falvey, 1861.
33. Abbé Joseph-Elie Auclair, **Saint-Jérôme de Terrebonne**, Saint-Jérôme, Labelle, 1934, p. 51.
34. A.N.Q.Q, Lettre de Patrick Ryan à J.B. Meilleur, 6 décembre 1843, no. 473.
35. Jacques Dorion, **Les écoles de rang au Québec**, Les Éditions de L'Homme, Montréal, 1979, p. 71.
36. A.N.Q.M, Contrat d'acquisition d'un terrain, 2 avril 1845, Augustus Mackay, no. 1364.
37. A.C.A.M, Rapport du curé Falvey, 1846.
38. A.N.Q.Q, Correspondance des commissaires d'école avec le surintendant à l'éducation, 17 juillet 1846, acte 620.
39. A.N.Q.Q, Ibid, 21 septembre 1846, acte 1201.
40. A.N.Q.Q, Ibid, 19 avril 1846.
41. A.C.A.M, Rapport du curé Falvey, 1853.
42. J.B. Meilleur, **Rapport du surintendant de l'éducation pour le Bas-Canada pour l'année 1855**, Assemblée législative 1855.

43. J.B Meilleur, **Rapport du surintendant de l'éducation pour le Bas-Canada pour l'année 1856.** Assemblée législative 1856.

44. Monique Benoît, **La formation d'une région: La marche du peuplement de St-Eustache à St-Jérôme et le problème des subsistances.** Thèse présentée à l'École des Études Supérieures en vue de l'obtention de la maîtrise ès arts en histoire, Université d'Ottawa, 1980, p. 81.

45. Ibid, pp. 72-75-76.

46. Stanislas Drapeau, **Études sur les développements de la colonisation du Bas-Canada depuis dix ans (1851 à 1861).** Léger Brousseau, Québec, 1863, p. 379.

47. Monique Benoît, Ibid, pp. 139-140.

48. Stanislas Drapeau. Ibid, p. 379.

49. Ibid, p. 373.

50. A.C.A.M, **Lettre de Mgr Prince à l'évêque de Montréal, 1845.**

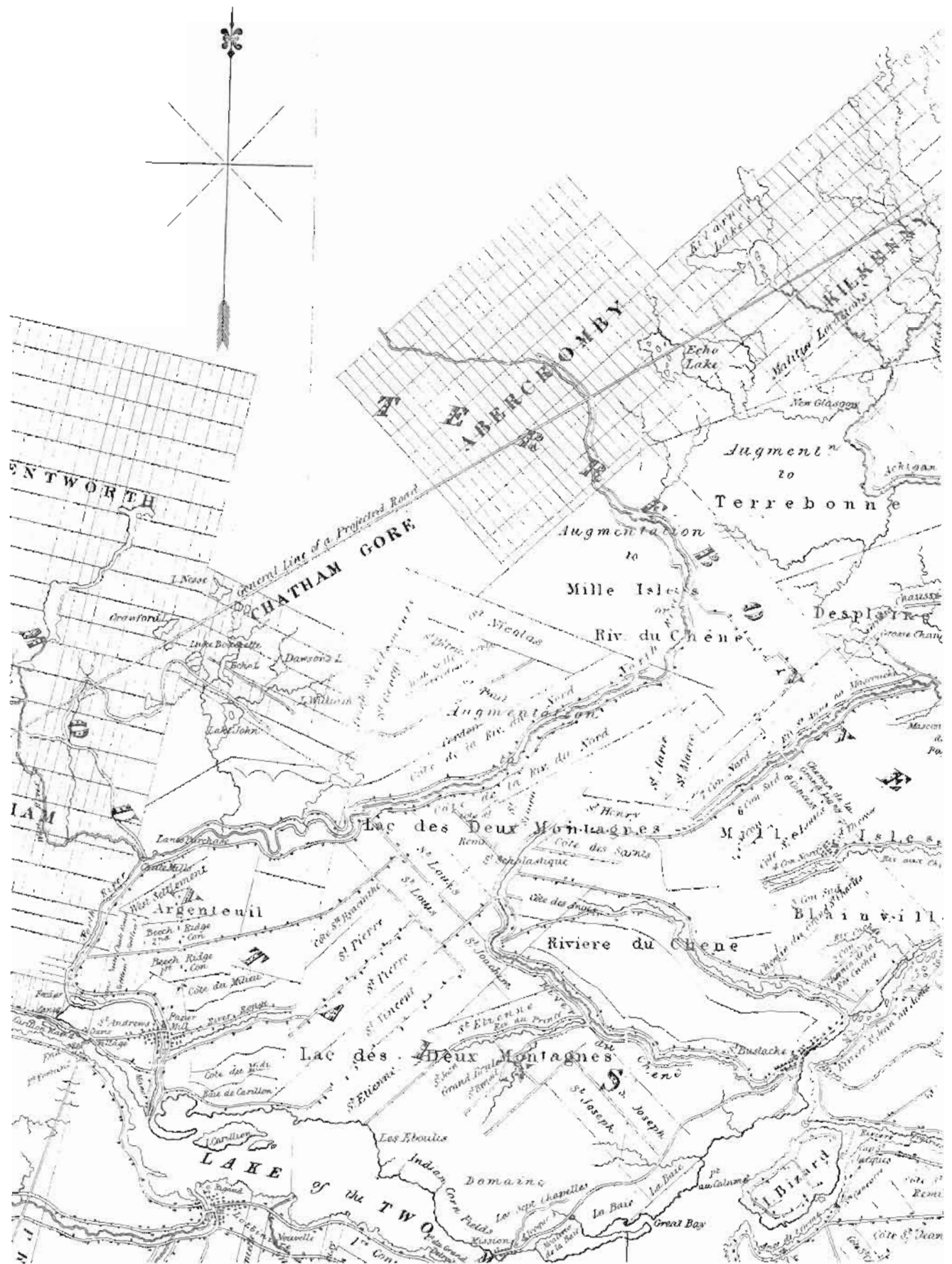


Fig. 3.1 Sketch of the Country around Montreal, Showing villages and military positions, 1837. Source: A.N.C, NMC-18060, H2/349/1837.

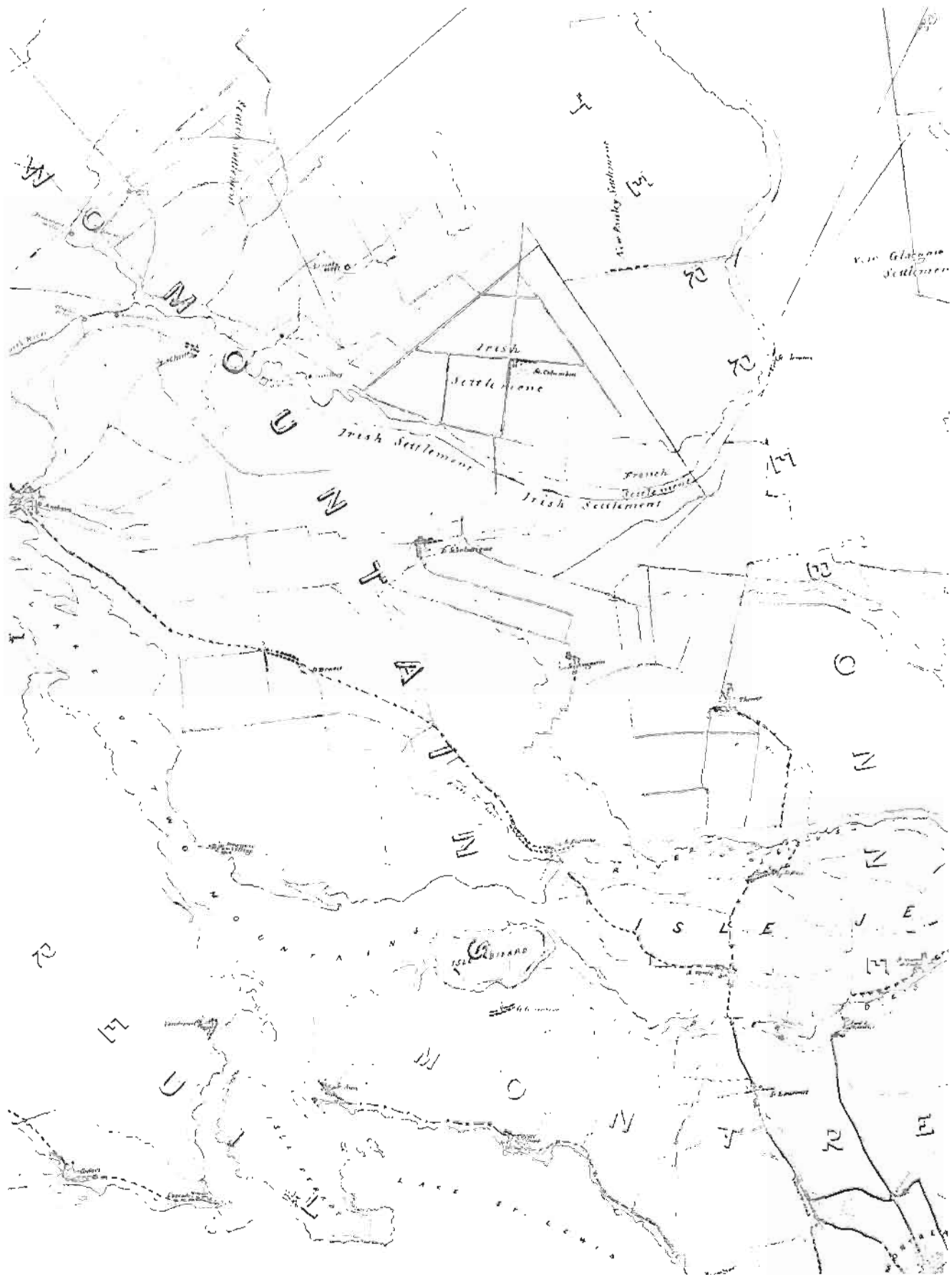


Fig. 3.2 A sector of part of the District of Montreal, 1840.
Source: A.N.C, NMC-15119, H2/349/1840.

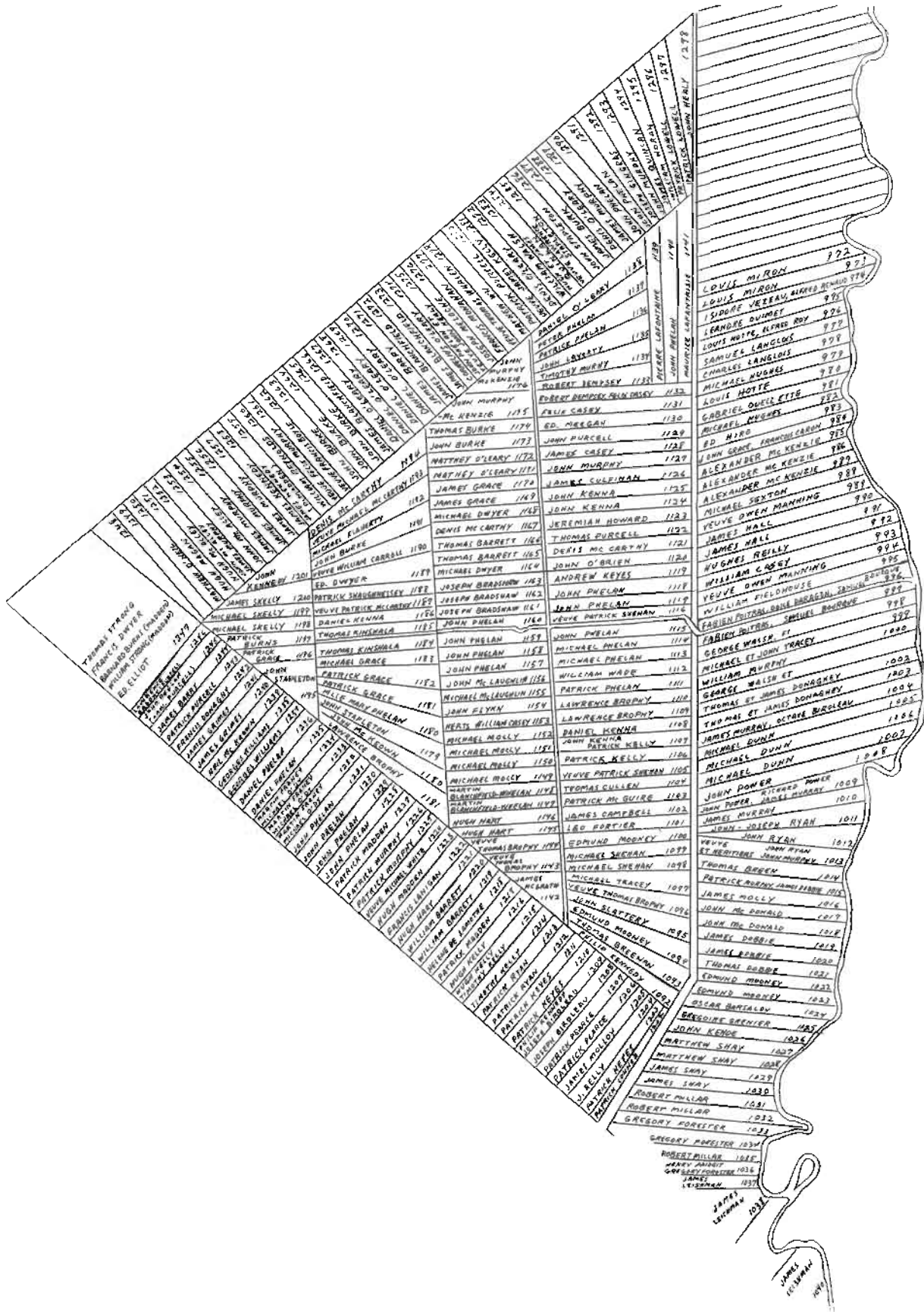


Fig. 3.3 Le terrier de Saint-Colomban en 1861. Par Jean Bourguignon.



26. Curé Étienne Blyth. (C.P.)



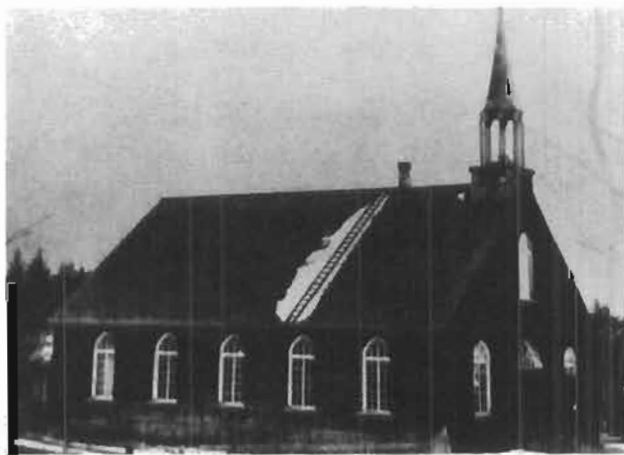
27. Curé William Dolan. (C.P.)



28. Curé John Falvey. (C.P.)



29. Sister St. Patrick. (C.P.)



30. L'église en 1901. À remarquer le tambour sur le perron. (C.P.)



31. Un des livres de la bibliothèque du curé Falvey. (C.B.)



32. Alexander McKenzie et sa femme Alphonsine Caron. (C.P.)



33. Maison Alexander McKenzie à Saint-Canut. 1923. (C.P.)



35. Magasin général John Phelan à l'emplacement actuel du restaurant Chez Tit-Angé. Autour de 1920. D. (C.P.)



36. Poêle de la famille Gertrude Elliott. Provenant probablement des Forges du Saint-Maurice. (C.B.)

Chapitre 4

Déclin et stagnation (1861 à 1950)

Cette séquence historique s'articule, comme le souligne son titre, autour de la décroissance généralisée de l'économie et de la population. La grande cause de cette situation réside dans la pauvreté des terres. Dans les premières années la terre neuve produisait relativement bien, mais faute d'engrais, les sols ont rapidement perdu le peu de fertilité qu'ils avaient. Une véritable hémorragie de la population s'en est suivi, comme nous allons le voir dans les prochaines pages.

Le monde religieux

Au début de ces années 1860 le curé John Falvey dirige toujours la vie spirituelle des Colombanois(es), secondé par Sister St. Patrick. Comme à l'époque précédente, la paroisse ne roule pas sur l'or au point où dans l'ordonnance de visite paroissiale l'évêque exhorte la population à ce :

Qu'il soit fait une souscription au montant de cent livres courant, par année, pour le soutien du curé, en remplacement de la dîme: que cette contribution soit prélevée sur les propriétés de la paroisse au proportion de la valeur de chacune, pour que, chaque habitant paye, pour le soutien du curé, selon ses moyens, les vrais pauvres étant seuls exempts de l'obligation de payer cette contribution.¹

Pour donner un exemple des revenus du curé prenons, en guise d'exemple, l'année 1877.

I will now reply to the questions proposed in the circular to the first question the annual revenu is only about seventy for seat rent, sunday collections and interment; which latter amounted only \$12. dollars this year.

The revenues of the priest consists of contribution in cash: a small a (...) of tithes, and retribution for masses. There has been no marriage this year, altogether about \$200 dollars. In addition there was a donation from the propagation of the Faith (?) of \$150.00 wich matter the revenu of the priest for the year 1877, \$350.00.²

Cette pauvreté relative se reflète-t-elle au niveau des biens appartenant à la fabrique. On peut s'en faire une idée juste en se basant sur un inventaire dressé en 1864.

En plus d'exiger une souscription publique pour le curé, l'évêque effectue un certain nombre de recommandations:

Nous ordonnons que le Petit Tabernacle, dans lequel on doit conserver le Saint Sacrement, le jeudi saint et durant les quarante heures, soit garni, à l'intérieur, en soie blanche que l'on se procure, quand l'Église en aura le moyen, une chape noire et une ombrelle: que l'on se hâte de faire à l'Église et à la sacristie, les améliorations nécessaires, pour que l'une et l'autre soient mises à l'abri de la pluie et de la neige; enfin que le nom des confirmés soient enregistrés, selon la formule prescrite au Rituel Romain.³

Valiquette les mains sales

Ce surnom humoristique fut attribué à un nommé Valiquette, bedeau du curé Falvey dans les années 1860-1870. L'on ignore son prénom et la raison pour laquelle il fut affublé de son peu reluisant surnom. La tradition orale nous informe que ce dernier habitait une petite maison située approximativement en face du presbytère.

Inventory of Vestments and other properties of the church of St. Colomban, sept 1864

1 Set white vestment silk himmed with
1 Set white vestment very old
1 Set white vestment moreen and velvet
1 Set white and red vestment moreen and velvet
1 Set violet and green vestment old
1 Set four colours vestment old moreen and velvet
1 Set black vestment silk
1 Set black vestment shiff old
5 Surphices 12 Corporals 8 Balls?
45 Purificators 28 Lavabo
3 Missals 2 Appendice of Ritual
1 new

1 Ritual 2 set livres de chant
1 Choin cap 2 sets Altar Cards
2 Chalices Silver gils
1 Ciborium Silver gils
1 Ostensory Upper port silver
1 Set oil stocks Silver
1 Set oil stocks peroter?
1 Baptismal Font Silver
1 Holy Water Pot Silver
2 Sets veils for tabernacle

Source: A.P.St.C. Livre de Minutes des marguilliers.

L'orfèvre Paul Morand

Notre église renferme deux véritables oeuvres d'art, un calice et un ciboire d'argent signés Paul Morand. Ils dateraient d'environ 1825 et proviennent sûrement d'une paroisse plus vieille.

Voyons un peu ce que dit de cet orfèvre l'historien d'art Michel Lessard:

On ne peut en dire autant de la production montréalaise (comparée à la production des orfèvres de Québec) qui sera beaucoup plus diversifiée. En effet, les nombreuses influences étrangères vont se faire sentir et se mélanger à nos traditions locales pour donner quelque

chose de neuf: Salomon Marion. Paul Morand, Pierre Bohle et Robert Hendery prendront brillamment la relève de Pierre Huguet, mort en 1817.

Durant la première moitié du XIX^e siècle, Marion et Morand se rattacheront plutôt à l'école traditionnelle québécoise avec ce goût pour la décoration surchargée. Quant à Morand, il va donner dans cette fabrication de pièces minuscules, puisqu'il appartient à cette deuxième moitié du 19^e siècle où l'objet d'argent est un article de grand luxe.

Source: Michel Lessard et Huguette Marquis, **Encyclopédie des antiquités du Québec**. Les éditions de l'Homme, Montréal, p.361.

Dans son rapport de l'année 1864 le curé Falvey accorde une attention particulière à la question du chant. Il en est dit ceci:

- *On chante durant les offices publics, des cantiques en langue vulgaire permissi ordin.*
- *À la messe et aux vêpres, il n'y a point de chœur de femme.*
- *Le chant est toujours très grave.*
- *On ne chante pas à l'élévation.*
- *Aux Grands Messes, les chantres ne sont pas en chape.⁴*

Signalons qu'à cette époque la fabrique ne possédait ni orgue, ni harmonium.

Église et presbytère

En 1868, selon le rapport du curé, la situation de l'église et du presbytère se présentait de la façon suivante: «*L'église et la sacristie ne sont pas peints. Le presbytère est petit, il n'y a que quelques chambres habitables en hiver puisqu'il fut très mal construit.*»⁵

Malgré leur grande pauvreté les paroissiens de Saint-Colomban n'en continuent pas moins à améliorer leur lieu de culte. Ainsi Mgr Fabre, évêque de Gratianopolis, coadjuteur de Mgr Bourget, les félicite-t-il en 1876 pour leur générosité à réparer l'église et quatre ans plus tard, de leur zèle à améliorer les clôtures de la cour et du cimetière. Parmi les réparations apportées à l'église figure la construction d'un clocher. Cette amélioration et d'autres non-signalées ont coûté \$200.00. En 1879 à l'exception des bancs, l'église est considérée comme terminée.

Un nouveau curé pour Saint-Colomban: Pierre Poissant

Le poids des ans se fait sentir sur les épaules du curé Falvey au point où un certain dimanche de 1879 il a peine à terminer sa messe. Il s'empresse aussitôt de faire écrire par Sister St. Patrick une lettre de démission. Le vieux curé désire finir ses jours tranquille à Saint-Colomban. L'évêque répondra rapidement à ses souhaits en nommant

dès le 24 juin de la même année un remplaçant, le curé Pierre Poissant.

Parmi les premières réalisations du curé Poissant figure la construction d'un nouveau presbytère vers 1883. Le presbytère en construction est une structure de brique mesurant 9 m. de long sur 7.20 m. de large. L'année précédente celui-ci demande à l'évêque de Montréal «*d'ériger le chemin de la Croix dans la petite Chapelle du Presbytère avec les privilèges et indulgences y attachés.*»⁶ Le 28 juin 1883, les Colombanois(es) font part de leur inquiétude au sujet d'une rumeur voulant, qu'advenant la construction d'une église à Saint-Canut, ils seraient rattachés à cette paroisse, ou encore, qu'il n'y aurait qu'un prêtre pour desservir les deux endroits. Dans leur lettre les Irlandais signalent aux autorités religieuses la construction en cours d'un nouveau presbytère devant coûter \$1,500.00, dont \$1,200.00 est déjà souscrit. Ils estiment pouvoir collecter le reste auprès de leurs amis ou d'anciens paroissiens vivant un peu partout au Canada et aux États-Unis.

La mort du curé John Falvey

Le 22 février 1885 décédait le curé Falvey à l'âge de 87 ans. Il léguait à la fabrique «*un calice, un ciboire avec divers articles d'autel servant à l'administration des sacrements.*»⁷ Il donne aussi quelques souvenirs à des membres de sa famille. Son exécutrice testamentaire, Sister St. Patrick, reçoit le reste de tous «*ses biens et effets mobiliers, meubles et immeubles généralement quelconques, y compris (sa) bibliothèque, les gravures cadres et tableaux qui pourraient (lui) appartenir.*»⁸ Le curé Falvey récompensait ainsi celle qui prit soin de lui tout au long de ses 45 années de vie à Saint-Colomban.

Le service du curé Falvey fut l'objet d'une cérémonie grandiose à laquelle participa une nombreuse assemblée. Au sujet du coût d'une telle manifestation, le curé Poissant écrivait ceci dans une lettre adressée à l'évêque:

Le service de M. Falvey n'est pas encore réglé, et pour cela, je vous demande de bien vouloir le régler, vous-même, de manière que je puisse à montrer à l'héritière ce qu'elle a à payer pour ses frais funéraires. Vous avez-vu

Extract of the Act of burial of Rev. John Falvey

Extract of the register of baptisms, marriages, and burials of the parish of St. Columban for the year one thousand eight hundred and eighty five.

On the twenty fifth day of February one thousand eight hundred and eighty five. We the undersigned Edward Charles Fabre, Bishop of Montreal, have interred the body of the Reverend John Falvey, for forty years parish-priest of the parish, in presence of a large concourse of parishioners and clergy, who have signed with us. The deceased was born in the city of Limerick, Ireland & was at his death eighty seven years, two months & eleven days. The Bishop was assisted by Louis Ignace Guyon, rural dean, parish-priest of St. Eustache, & Stanislas Tassé, parish-priest of St. Scholastique, undersigned. This act was read to the parties.

*Js. Lonergan, P.P., St. Bridget's, Montreal.
S.P. Lonergan, P.P., St. Mary's, Montreal.*

*John E. Donnelly, Ptre., Evêché de Montreal.
P. Larochelle, Ptre., C.S.C.
P. Pelletier, Ptre., vicaire de St.Jérôme.
J. R. Rioux, curé de Ste. Monique
S. Tassé, Curé de Ste. Scholastique.
L.I Guyon, Ptre., curé de St. Eustache.
M. Callaghan, P. S. S., St. Patrick's ch., Montreal.
Walter J. Shanley, St.Patrick's Montreal.
John Rourke.
M. J. Phelan.
Edward Chs., Bp. of Montreal*

WHICH EXTRACT, we the undersigned, Parish-priest of St. Columban, certify to be conformable to the original register deposited in the archives of the said parish. The thirty-first day of March nineteen hundred and three.

I Forget, Ptre., Curé.

Source: A.P.St.C. Manuscrit du curé Isidore Forget, transcription extraite du registre des mariages, baptêmes et sépultures, 22 février 1885.

vous-même comment l'Église était décorée. Ayez la bonté de me dire combien un tel service peut coûter. 15 ou 20 ou 25 piastres. Il y a eu environ 18 livres de cierge de dépenser. D'après votre tarif, vous aurez la bonté de me dire les honoraires à payer, et, le montant à donner à l'Église. Je ne puis pas, je pense, suivre mon tarif qui ne me donne que 6 piastres pour un service de première classe.⁹

1889: Un nouveau curé: l'abbé Charles-Auguste-Eudore Cadot.

Nous ignorons la raison pour laquelle l'abbé Cadot prit la place du curé Poissant, après seulement neuf ans passées à la cure de Saint-Colomban. Toutefois son séjour fut encore plus bref que son prédécesseur; en effet, le 2 mai 1891 le révérend Cadot décédait des suites d'une longue maladie à l'âge de 33 ans.

Le curé Isidore Forget dit Despatis

Auparavant curé de Sainte-Sophie de Lacome il devint en août 1891 curé de Saint-Colomban.

Nouvelles améliorations à l'église

Après la demande et sans doute l'obtention de l'érection d'un chemin de croix dans la chapelle du presbytère par le curé Poissant en 1882, dix ans plus tard, le nouveau curé Forget fit le même voeu cette fois pour l'église. L'inauguration officielle du chemin de croix eut lieu la même année. En voici le compte-rendu officiel rédigé par le curé Forget:

Ce onze août mil huit cent quatre vingt douze nous, soussigné, à ce autorisé et nous conformant aux cérémonies du Rituel Romain, avons béni et placé dans cette église les croix et les images de la Dévotion de la Voix de la Croix, laquelle dévotion a été érigée dans cette Église le sept avril dernier par Monseigneur Edouard Charles Fabre, Archevêque de Montréal, en vertu d'un indult du Souverain Pontife en date du vingt sept septembre mil huit cent quatre vingt onze. La dite cérémonie a eu lieu en présence du curé et des paroissiens de Saint-Colomban dont quelques uns ont signé, les autres ont déclaré ne le savoir faire.

Le même jour nous avons aussi béni une statue de saint Colomban, don de monsieur Michael Phelan à l'Église de cette paroisse. Nous avons aussi béni une image de la Ste Face de N.S et C.

I. Forget curé¹⁰

En 1890 au cours d'une assemblée des marguilliers ceux-ci décidaient de remplacer le bardeau sur le toit de l'église tout en y apposant un papier, de réparer le (...) et de relever la cloche. Ces travaux nécessitaient des sommes relativement importantes. Dans son testament dressé en 1891 le curé Cadot apportait la précision suivante au sujet d'argent en sa possession réservé aux travaux de rénovation:

Je déclare que j'ai collecté dans le but de réparer mon église un certain montant d'argent que j'ai déposé en mon nom à la Banque du Peuple à Saint-Jérôme. En conséquence j'autorise mes exécuteurs testamentaires ci-après nommés à retirer de lasus dite banque tout argent qui pourrait y être déposé en mon nom et à en donner quittance.

Quant à l'argent que j'ai pu collecté et que j'ai encore entre mes mains tel qu'il appert par des listes de

souscription en ma possession j'autorise encore mes exécuteurs testamentaires à s'en saisir et à l'employer à la réparation de l'église de la paroisse de Saint-Colomban.¹¹

L'année suivant la mort du curé Cadot l'Archevêque de Montréal fait approuver les réparations à faire à l'extérieur de l'église. Au cours de la même ordonnance de visite du 12 juillet 1892, il recommande de refaire la dorure du calice et de mettre les manipules* à la règle.

Le curé Isidore Forget

Le journal du curé Forget

Au cours de son mandat à Saint-Colomban (1891-1905) le curé Forget tint un journal personnel de tous les faits et gestes survenus durant la journée. Il s'agit de notes sur la correspondance reçue ou envoyée, de commissions effectuées à Saint-Jérôme ou à Sainte-Scholastique, de nouvelles sur ses ouailles, etc. Le journal est surtout rédigé en anglais, la langue d'usage à l'époque à Saint-Colomban. Voici à titre d'exemples quelques extraits des écrits du curé Forget.

26 nov. 1891 jeudi: *Three inches of snow. Mrs Cahill on the harmonium singing do, re, mi, fa, sol, la, si, do. Nice but cloudy.*

29 nov. dim. *Cold in the church At 2.00 Lamoureux setting traps with Dominique Burke and Théophile. Mrs Cahill reading near the stove and Ursulie in her room. Mrs Cahill writes to her niece Emily in Rawdon. Found a frog in the pump.*¹²

Durant cette fin de siècle tout est bien tranquille sur le plan spirituel. Le curé, en plus de ses fonctions sacerdotales, s'occupe de son jardin, se fabrique une cage d'oiseaux, reçoit beaucoup, et multiplie les petits travaux autour de l'église. Le 21 décembre 1891 il organise une corvée de foin.

*This is my Bee-day for hay. Robert Elliott is the first to go. James went with my horse. The sun is spendid. At 12 o'clock no one has come yet. Robert Elliott brought a bag of potatoes. At 1:30 3 loads of hay: Robert Elliott, Andrew Keyes and James. Went to Molloy for a load of hay at Walsh's.*¹³

L'entretien du presbytère et de l'église exige des déboursés importants de la part de la fabrique. Pensons seulement au combustible requis pour le chauffage. En raison de ce problème résurgent une assemblée des marguilliers sera tenue en octobre 1894. Au cours de cette assemblée on résolut:

1. *Que les paroissiens sont requis de fournir et d'approvisionner l'église et le presbytère avec du bon bois. D'apporter à l'église et au presbytère à tous les ans une demi corde de bois dur.*
2. *Que dans le cas où quelqu'un préférerait payer en argent, un dollar et demi serait accepté.*
3. *Que le bois ou l'argent devront être donné pour le 1 janvier au plus tard.*

L'art de la dorure

La dorure est l'art d'appliquer de l'or en feuilles minces ou en poudre sur le bois, le métal, la pierre, le plâtre, le cuir, le papier et ainsi de suite. Pour ce faire, il existe plusieurs procédés dépendant directement de la nature de l'objet que l'on veut dorer.

Au Québec, c'est la dorure sur bois qui a connu la plus grande extension. Si de nos jours son application se limite surtout aux cadres de tableaux et de miroirs, il

n'en demeure pas moins qu'elle a été utilisée à grande échelle dans le décor de nos églises depuis la fin du XVII^e siècle jusque dans les premières décennies du XX^e siècle. C'est ainsi que l'on a doré un grand nombre de retables, de tabernacles, de chandeliers, de crucifix, de statues, de reliquaires, de lampes de sanctuaire, de chaires, de bancs d'oeuvre et de cadres.

Source: John R. Porter, *L'art de la dorure au Québec du XVII^e siècle à nos jours*, Editions Garneau, Québec, 1975, p.33.

La corvée

Il est un travail qui exige beaucoup plus que le concours de la maisonnée pour être bien mené: celui de la construction d'une grange (ou de tout autre travaux d'envergure, n.d.l.a.). Un homme seul, sa famille, son engagé n'auraient pas assez de tout l'été pour l'accomplir. Dès lors, pour ce faire, il faut une corvée, appelée «courvée» ou «bi». Longtemps en France, chez les paysans, la corvée fut synonyme de travail forcé réclamé injustement par un suzerain à ses vasseaux. Dans la vallée du Saint-Laurent, il s'agit plutôt d'un mode généralisé d'entraide qui, grâce à la mise en

commun des efforts et parfois des biens de chacun, permet de résoudre rapidement un problème ou d'achever une besogne avec célérité.

Les corvées sont de tout ordre. Il s'en organise annuellement un grand nombre (anciennement, n.d.l.a), aux quatre coins du pays, souvent anonymes, mais tout aussi utiles. Des corvées de femmes, des corvées d'hommes; des corvées pour les semailles, des corvées pour les récoltes; des corvées d'été, des corvées d'hiver. Elles regroupent sept, huit, dix personnes.

Source: Jean Provencher, *C'était l'été*, Boréal Express, Montréal, 1982, p. 36.

Dans les mêmes années la fabrique refait en tôle galvanisée le recouvrement du toit du presbytère, auparavant en bardeau de bois au montant de \$125.00. En 1905 les marguilliers décident de prélever la somme de \$2.00 par paroissien pour effectuer des rénovations à l'église. Ce projet d'amélioration dont nous n'avons pu connaître la nature exacte, suscitera plus tard les félicitations de Mgr Paul Bruchési archevêque de Montréal: «*Nous avons constaté dans cette paroisse, sous tous les rapports une amélioration dont nous tenons à féliciter le curé et les paroissiens. Des travaux considérables ont été entrepris, menés à bonne fin et cependant la Fabrique n'a point de dettes.*»¹⁴

Lors d'une visite précédente, plus précisément en 1899, l'archevêque avait ordonné: «*... Que la grand'messe et les vêpres soient chantées ici comme dans toutes les paroisses du diocèse. À cette fin on devra voir à former un chœur de chant et nous permettons, si c'est*

nécessaire, que les hommes et les femmes en fassent partie.»¹⁵

Cette question du chant semble avoir été une préoccupation paroissiale constante à Saint-Colomban au siècle dernier, du moins, si l'on en juge par les interventions relevées régulièrement à ce sujet.

En 1905 le curé Forget dresse un rapport de la vie paroissiale.

La nomination du curé Charles Gervais Descarries

Précédemment curé de Saint-Henri de Montréal, son ministère à Saint-Colomban s'écoula de 1905 à 1909. Son court passage à Saint-Colomban n'a pas laissé de trace particulière.

Rapport de la Paroisse de Saint-Colomban, présenté à Monseigneur Paul Bruchési, Archevêque de Montréal Janvier 1905.

(Extraits)

• Population catholique: 220 communians: 148 non-communians: 72 familles: 46, dont 25 vont à Saint-Canut, à Saint-Jérôme, ou ailleurs, ou sont malades.

• Les plus éloignés de l'église sont à environ 8 milles (12 km.).

• 118 ont accompli leur devoir pascal.

• 150 se sont confessés pendant le temps pascal.

• 12 personnes sont en arrière depuis un an ou deux.

• Les enfants de 7 ans et au-dessus se sont confessés une ou deux fois en l'année 1904.

• Superficie du terrain de l'église, cimetière, presbytère et dépendances: 8 arpents environ.

• Les archives sont dans le presbytère de Saint-Colomban, en aussi grande sûreté que possible.

• Il y a dans l'église 76 bancs dont 32 seulement ont été vendus en l'année 1904.

• L'église de Saint-Colomban a 64 pieds (19.20 m.) de long par 40 de large (12 m.); la sacristie 24 pieds (7.20 m.) par 20 pieds (6 m.).

• L'église, la sacristie et le presbytère sont assurés à la Mutuelle des fabriques pour la somme de \$2,800.00.

• Le cimetière est entouré d'une assez bonne vieille clôture, il y a une grande croix au milieu, et une partie séparée pour les enfants morts sans baptême.

• La sacristie a le linge, les ornements, les vases sacrés et les autres choses nécessaires; tous ces objets

sont tenus en bon état. Le vin de messe s'achète chez Monsieur Collin, les cierges et les hosties chez Monsieur Desmarais.

• Les fonts baptismaux sont conservés dans une armoire de la sacristie.

• Il n'y a qu'un seul confessionnal dans la sacristie.

• La dernière mission ou retraite dans la paroisse a été prêchée par le Père Flynn, en novembre 1900.

• Les dimanches et fêtes sont assez bien observés pendant l'été.

• Les sacrements de pénitence et d'eucharistie sont bien fréquentés.

• Les jeûnes et abstinences sont bien observés.

• Revenu du curé par dîme: environ \$70.00, et avec difficulté; par casuel: \$7.15; propagation de la Foi: \$350.00.

Les Ordonnances faites à la dernière visite ont été accomplies.

Remarques

Il y a dans la paroisse de Saint-Colomban une trentaine de familles qu'on ne voit jamais à l'église... pourquoi? peut-être vont-elles à Saint-Canut, à Saint-Jérôme, ou point du tout.

De ce nombre il y a plusieurs personnes qui sont très âgées, qui sont faibles, malades ou impotentes, etc., etc..¹⁶

Dépenses courantes du curé Forget pour son alimentation.

Doit Révd. I. Forget à Siméon Lacombe, boulanger, Sainte-Scholastique.

1898		\$ cents
août 19	gru	.43
août 19	50 livres de fleur d'avoine	1.00
août 19	1 pain à 14 cents	.14
1899		
Juillet 15	25 livres de fleur de blé d'Inde	.30
1901		
août 19	1 douz. d'oeufs	.13
août 19	1/2 douz. de globe à lampe	.36
août 19	10 lbs de sucre, à 5 cts.	.50
août 19	chocolat, 5cts.; gélatine, 5 cts.	.10
	Payé	\$2.96

Reçu paiement de tout compte
S. Lacombe, Esq.

1903		
juin 9	1 poche de fleur	2.25
août 7	1 poche de fleur par Mr. P. Phelan	2.25
août 13	50 lbs de fleur de blé d'Inde	.75
oct. 22	1 poche de fleur par Mr. P. Phelan	2.60
nov. 7	1 poche de fleur	2.60
nov. 28	1 sac de gru	1.10
nov. 28	1 poche vide pour mettre du pain	.04

1904		
mars 19	1 poche de fleur	2.85

		\$14.44
mai 7	payé en argent	10.00

		\$4.44
nov. 23	payé par Mde. Cahill	8.00
	over paid	\$4.44

nov. 25	1 poche de fleur Pearless	2.55
nov. 25	1 poche de fleur de blé d'Inde	1.50
nov. 25	1 boîte de macaroni	.25
nov. 25	3 biscuits corn	.25
nov. 25	2 boîtes de saumon	.25
nov. 25	2 lbs & 14 oz. fromage, 15 cts.	.42
nov. 25	1 pain	.15

	payé	\$5.37
--	-------------	---------------

payé par Mde. Cahill
S. Lacombe a signé le reçu.

**Sainte-Scholastique, le 28 avril 1902
Doit Rév. I. Forget, à Joseph Roussel, boucher:**

1902	Compte donné	\$14.75
fév. 5	par argent \$5.00	\$5.00
	Balance	\$9.75
mars 29	8 1/2 lbs boeuf 6 cts.	.51
avril 5	5 1/2 lbs boeuf 6 cts.	
	Une forçure 10 cts	.43
avril 12	4 lbs. de boeuf 6 cts.	.24

		\$10.93
avril 21	par argent:	1.00

	Balance	\$9.93
avril 21	Une forçure	.10
avril 26	4 lbs de boeuf 6 cts.	.24
avril 26	Une forçure: 10 cts.	.10
mai 6	5 lbs. de boeuf 6 cts.	.30
mai 14	7 lbs de boeuf 6 cts.	.42
mai 20	Une forçure de veau	.10
mai 29	4 1/2 lbs de steak 11 cts.	.49
mai 31	3 1/2 lbs de steak 12 cts.	.42
juin 7	8 1/2 lbs de boeuf 6 cts.	.51
juin 7	2 lbs. de steak 12 cts.	.24
juin 7	2 lbs. de suif 5 cts.	.10
juin 12	3 1/2 lbs de steak 12 cts.	.42
juin 16	5 lbs de chops 10 cts.	.50
juin 27	Une langue 10 cts.	
	6 lbs. de boeuf 6 cts.	.46
juil. 4	9 lbs de boeuf 6 cts.	.54

		\$14.87
juil. 28	par argent:	4.00

	Balance	\$10.87
août 2	8 1/2 lbs de boeuf 6 cts.	.51
août 8	4 1/2 lbs de steak 11 cts.	.50
août 22	4 1/2 lbs de steak 11 cts.	.50
août 25	4 1/2 lbs de boeuf 6 cts.	.27
août 30	6 1/2 lbs de boeuf 6 cts.	.39
sept. 6	6 3/4 lbs de boeuf 6 cts.	.40
sept. 13	5 lbs. de lard 12 cts.	.60
sept. 17	2 1/2 lbs de steak 12 cts.	.30
sept. 15	6 1/2 lbs de boeuf 6 cts.	.39
sept. 25	8 1/2 lbs de boeuf 6 cts.	.51

		\$15.24
oct. 14	par argent:	5.00

	Balance	\$10.24
oct. 14	2 1/2 lbs de steak 12 cts.	.30
nov. 21	6 lbs. de boeuf 6 cts.	.36

	Balance de 1902	\$10.90
--	------------------------	----------------

Doit Révd. I. Forget à W. Benoit, marchand de Saint-Canut.

1904		Dr	Cr
		\$ cts¢	\$ cts¢
mars 5	1 hadock	.50	
	6 barres de savon	.40	
	20 lbs de sucre	.90	
	1 pearline	.5	
	4 oil, 26 cts.	1.04	
	1 globe de fanal	.07	
	1 carré de bleu	.05	
	1 gros pain	.16	
	28 lbs de fleur, 3 cts.	.84	
	1 lb oignon	.05	
	1 lb de fromage	.15	
	2 boîtes de tomates	.25	
	1 boîte de fraises	.12	
	1 boîte de chandelles	.75	
	1 lb de raisin	.09	
	1 lavette	.05	
	1 verge d'élastique	.05	
	2 1/2 verges de toile, 23 c	.58	
	1 palette de chocolat	.05	
	payé en argent		2.82
avril 2	1 douz. d'oeufs	.25	
avril 22	4 1/2 lbs porc frais, 11 c	.50	
	1 1/4 lb steak, 12 c	.15	
mai 28	3 boîtes biscuits soda	.30	
	2 sacs sel fin	.10	
	fleur préparée, Brodie	.30	
	gros sel pour	.03	
	2 plats	.14	
	braquettes	.05	
juin 12	5 lbs de sucre	.25	
	4 paq. de pearline	.20	
	5 barres de savon	.35	
	2 1/2 lbs porc frais, 10 c	.25	
juin 13	2 boîtes de galettes	.10	
juin 14	1 boîte biscuits soda	.10	
	1 sac de son	1.05	
juin 17	3 1/2 lbs steak, 10 c	.35	
	3 1/4 lbs boeuf, 8 c	.26	
	1 lb d'empois	.08	
	payé en argent		5.00
juin 18	1 gros pain	.16	
	20 lbs de sucre	1.00	
	2 3/4 lbs steak, 10 c	.27	
	payé en argent pour un sac de son qui n'a pas pu être livré	1.15	
	oublié, quoi ?...	.69	
juin 24	4 3/4 lbs porc frais, 10 c	.48	
	à porter	\$12.87	\$8.97

L'abbé Ludger Desjardins

Auparavant en poste à Saint-Pierre-aux-Liens, il sollicite en novembre 1909, dans une lettre destinée à Monseigneur Bruchési, la cure de Saint-Colomban.

Monseigneur, maintenant à l'âge de 43 ans, j'aimerais avoir un petit chez moi, où je travaillerais en conscience pour la gloire du bon Dieu;

J'aimerais aller à Saint Colomban, car je sens le besoin d'être tranquille et loin des grandes villes. c'est mon genre. Je pense, Monseigneur. si je me trompe, à vous de m'en avertir.

Je ne crains pas la solitude, ni les travaux de campagne, car mon idéal est d'être plus ou moins missionnaire, ayant bonne santé, et capable de travailler. Je ne crains rien et ne m'intéresse pas aux grandes paroisses, toujours suivant votre volonté Monseigneur. Je suis à vos ordres paternels. Vous m'avez demandé si je savais l'anglais. Je puis vous l'avouer, car j'ai eu l'occasion de bien le pratiqué aux États-Unis, et surtout j'ai bien vécu avec le peuple irlandais. Je le connais. J'aimerais bien en avoir des nouvelles au plus tôt, vous me trouverez peut-être grand enfant, quand je désire quelque chose, mais je m'adresse à un bon père, et je ne crains pas.

Je demeure votre tout dévoué et obéissant serviteur

Révérénd Ludger Desjardins

*Ville St Pierre
Près Montréal¹⁷*

Une réponse positive lui parvient peu après, soit le 13 novembre 1909, lui annonçant sa nomination comme curé de Saint-Colomban.

En 1911, le curé Forget demande aux autorités ecclésiastiques de bien vouloir acheter son ménage. Il avait payé \$600.00 et s'en débarrasserait pour \$500.00. Une lettre de l'archevêché de Montréal lui parvint peu de temps après lui demandant de faire la liste complète des meubles et effets actuellement localisés dans le presbytère et lui appartenant. À la réception de la lettre un chèque de \$500.00 lui parviendra.

Liste des biens du curé Ludger Desjardins

1. Propriété

Un cheval, une vache, 17 poules évalués à \$150.00
4 voitures, 2 d'hiver, 2 d'été, 2 harnais et robes \$150.00
Ustensile pour hangar et jardin \$10.00

2. Presbytère

5 chambres meublées, évaluées à \$12.00 chacune \$60.00
2 chambres meublées, évaluées à \$15.00 chacune \$30.00
2 beaux poêles évalués à \$75.00
Fournitures pour office, salle à diner, salon, buffet, vaisselles, argenterie, tables, chaises \$100.00
TOTAL: \$575.00

Source: A.C.A.M., Lettre du curé Ludger Desjardins à M. Martin archevêché de Montréal, 11 avril 1911.

La Saint-Blaise

Pierre Gravel: Il y avait aussi une prière spéciale pour la bénédiction des gorges à la Saint-Blaise. Les Irlandais surtout étaient «dévotieux» à saint Blaise et, à Theford-Mines, dans ma jeunesse sacerdotale, c'est eux surtout qui tenaient à ce qu'on bénisse les gorges. On se servait aussi de deux chandelles jointes, croisées, que l'on allumait. Ça se faisait aussi à Château-Richer dans ma jeunesse.

Émile Legault: Quelle relation existe-t-il entre le mal de

gorge et saint Blaise?

Pierre Gravel: Tout d'abord parce qu'une fois il aurait avalé une arête et s'en serait guéri. La deuxième fois, c'est qu'il a guéri un petit enfant qui, lui aussi, avait avalé une arête. La troisième raison, c'est qu'il a été tué d'un coup d'épée à la gorge.

Source: Jean Simard, Un patrimoine méprisé. La religion populaire des Québécois. Cahiers du Québec/Hurtubise HMH, La Salle, 1979 p.197.

Comme on peut le constater en lisant cette liste le curé gardait quelques bêtes et, en plus, cultivait des légumes, afin d'assurer une partie de son approvisionnement en denrées alimentaires. La fabrique possédait une écurie pour loger ses animaux.

Au fil du temps, suivant les ordonnances de l'archevêque et ses moyens financiers, la fabrique de Saint-Colomban continue d'améliorer ses propriétés. Le 3 septembre 1911 le prêtre Étienne Pépin, représentant de Mgr Bruchési, effectue sa visite pastorale. À la suite de quoi il écrit dans son rapport: «Le trois septembre, nous avons fait notre visite pastorale régulière dans cette paroisse. Nous y avons confirmé trente-deux enfants. On fera bien de faire faire un confessionnal dans l'église et de se procurer des tentures noires pour les funérailles.»¹⁸

1914, construction du presbytère actuel

En 1914 la fabrique décide de reconstruire le presbytère, probablement à la suite d'un incendie partiel. Les travaux débutent au printemps de 1914 pour se terminer à l'automne de la même année. Un nommé Siméon Lacombe, cultivateur et entrepreneur de Saint-Colomban, en réalise la construction.

Si l'on en juge par la lettre suivante du curé, la paroisse se trouve plongée dans une grave crise financière à la suite de ces travaux.

La maison est terminée, et on doit encore \$500.00 et nous n'avons pas d'argent pour payer cela, et juste le nécessaire en fait de fournitures pour cette maison. Je comptais sur l'aide des paroisses de Montréal, et personne me vient en aide.

Je suis porté à me décourager, car ici je ne puis pas compter sur 40 familles et il me faut payer. Veuillez donc voir si l'Archevêché ne pourrait pas faire quelque chose. J'ai une bonne maison et ceux qui viendront après moi le prouveront. J'espère une réponse favorable, car autrement la vie est difficile ici surtout ayant besoin d'aide.»¹⁹

Malheureusement pour le curé et ses ouailles le vicaire général, Émile Roy lui oppose un refus. Il signale au passage que le curé Desjardins avait mentionné à Mgr Martin que ces travaux n'auraient pas besoin d'une aide financière de l'extérieur. M. Roy suggère au curé de faire un emprunt afin de payer les intérêts. D'autre part il laisse

présager une possibilité de soutien financier pour plus tard. Dans l'immédiat une demande sera adressée au curé de la paroisse Saint-Patrice de Montréal. Le 2 mai 1915, nouvelle demande d'assistance financière de la part du curé Desjardins:

Veillez donc me faire une faveur, en augmentant la somme, qui me revient de la Propagation de la Foi, pour la paroisse de Saint-Colomban, pour mon salaire. Ayant fait des dépenses personnelles cette année pour la construction du presbytère j'aimerais bien, que vous suggèreriez à Mgr Martin de me donner \$700.00 au lieu de \$500.00 car avec \$500.00 je ne puis pas arriver.

Les \$200.00 de plus que je réclame, c'est l'argent de Saint Patrice, autrement il est difficile de rester ici, ma maison n'est pas meublée, et personne ne m'aide. Veuillez penser à moi.»²⁰

Nouveau refus de la part du vicaire général. Malheureusement les archives sont muettes sur le dénouement de cette crise financière.

L'importance de Saint-Colomban par rapport à la paroisse de Saint-Canut (érigée en 1887) ne cesse de décroître au point où en 1933 dix enfants de Saint-Colomban seront confirmés à cet endroit. Certains enfants en fréquentent même l'école. Nous y reviendrons dans la partie éducation de ce chapitre.

Ludger Desjardins: un curé controversé

Le curé Desjardins semble avoir été un curé pour le moins controversé si l'on en juge les archives et la tradition orale. Déjà, dans sa lettre de nomination, l'archevêque le met en garde contre le danger de la boisson. En mars 1918 des citoyens de la paroisse écrivent à Mgr Bruchési une lettre dans laquelle ils manifestent leur désir de changer de curé spécialement pour un anglophone.

Il s'agissait somme toute d'un curé particulièrement bon vivant. M. Desjardins allait manger occasionnellement avec sa servante toute de noir vêtue à l'ancien club de golf de Saint-Jérôme. Mais il semble que le bon curé exagérât de temps à autres dans sa consommation d'alcool au point où certains dimanches matin il n'était pas assez remis de ses libations de la veille pour dire sa messe. Cette situation, on s'en doute bien, créa un certain scandale. Selon un informateur, devant ce fait tout le bas de la Rivière du Nord à partir de chez Colford demanda à

s'annexer à Saint-Canut pour la pratique du culte. Mais en dehors de ces excès, le curé Desjardins possédait un grand cœur et fort probablement cette qualité lui valut en partie son long séjour à Saint-Colomban.

Le curé Bruno Presseault

En 1935 le curé Presseault prend charge de la cure de Saint-Colomban. En l'espace de cinq ans seulement, il laissera une marque indélébile de son court passage parmi les Colombanois(es). Ses activités multiples, en particulier l'organisation des célébrations du centenaire de la paroisse en 1936-37 et les réparations à l'église et au presbytère amorcèrent un certain renouveau de la communauté. Lawrence P. Whelan en dresse un portrait pour le moins flatteur:

In 1935, a young man, strong, pious, zealous, was sent there by the Archbishop of Montreal. He faced a task that might have discouraged a mighty man. With all the ardor and energy he could muster, he rapidly transformed this parish and set it on its course to greater activity.

From early morning until late at night, he labored incessantly. He called upon all his people, rallied them around him, became not only a carpenter of souls but a carpenter in wood. He was not only a supervisor of work, (...) he toiled with his own hands, built, repaired, farmed. When his Archbishop visited him, he noticed severish activity everywhere. St. Columban was coming back. Father Bruno Presseault, a modern Father Falvey, trained as a curate in the Church of Sacré-Coeur of Montreal, today sees the fruit of his zeal. But he is only in the first stages of parochial rejuvenation. He faces the future with all the hopes of youth and his people with him enter into a new era, as the second century dawns.²¹

Un des premiers gestes du curé Presseault fut de remplacer l'ameublement du presbytère qui, après le déménagement de son prédécesseur, était devenu pratiquement vide. Il envoie donc une liste à ses supérieurs et demande en même temps la possibilité d'avoir sa soeur à titre de sacristine. Nous ignorons les résultats de sa missive concernant sa soeur mais le livre de Minutes des marguilliers nous éclaire sur le nouveau mobilier du presbytère:

Par une bonté singulière de Mgr l'Archevêque, le mobilier du presbytère a été complètement acheté par l'archevêché (qui en est propriétaire). En voici la liste:

<i>Poêle de cuisine</i>	\$80.00
<i>Fournaise à air chaud</i>	80.00
<i>Réservoir à eau chaude</i>	65.00
<i>Prélarts et «rugs»</i>	78.00
<i>Prélarts à la laize et tapis</i>	72.05
<i>«Stores» 18 chassis et portes</i>	27.00
<i>Tringles pour rideaux.</i>	<u>+4.00</u>
	\$356.05

<i>Draperies 15 verges</i>	\$15.00
<i>Draperie salle à dîner</i>	5.00
<i>Cretonne et (...)</i>	15.00
<i>Rideaux 18 chassis</i>	20.00
<i>Set de boudoir</i>	25.00
<i>Set de salle à dîner</i>	70.00
<i>Bureau et chaise</i>	<u>+30.00</u>
	\$180.00

<i>4 bureaux pour chambre</i>	\$48.00
<i>4 couchettes matelas sommier</i>	80.00
<i>6 chaises pour chambres</i>	6.00
<i>Chaises et table de cuisine</i>	10.00
<i>Bouilloire et cuve</i>	7.00
<i>Planche à laver essoreuse etc.</i>	4.60
<i>Banc pour cuve</i>	2.00
<i>Pharmacies</i>	5.00
<i>Escabeau</i>	0.90
<i>2 sofas lits</i>	20.00
<i>Siège de bain et miroir</i>	4.00
<i>Sièges de cuisine berçouses</i>	<u>+6.75</u>
	\$194.25

<i>Lampes à l'huile</i>	\$8.00
<i>Planche à repasser</i>	1.50
<i>Horloge et cadran</i>	5.00
<i>Literie couvertures etc.</i>	21.50
<i>Serviette lingerie</i>	37.50
<i>Service de vaisselle</i>	15.00
<i>Vaisselle service coutellerie</i>	76.10
<i>Moules cabarets balais. etc</i>	15.27
<i>Ustensiles de cuisine</i>	12.70
<i>Porte poussière épingles à linge râpe etc.</i>	<u>+2.02</u>
	\$294.59
	194.25
	356.05
	<u>+180.00</u>
TOTAL	\$1 024.89

Source: A.P.St.C. Le livre de Minutes des marguilliers, 25 décembre 1935.

La même année M. John McAndrews fait don d'un nouvel harmonium à l'église. Parmi les faits divers à connotation religieuse survenus en 1936 mentionnons la quête périodique pour l'abolition de l'esclavage tel que recommandé par le Souverain Pontife, et la célébration de la Saint-Blaise. Le 2 février jour de la Saint-Blaise avait lieu après la messe la bénédiction des gorges avec cierges bénits en l'honneur du saint. Mais la célébration du centenaire de la paroisse en 1936 et l'érection de la chapelle Saint-Pierre-de-Bonniebrook furent sans conteste les événements de l'année, voire de la décennie.

La chapelle Saint-Pierre-de-Bonniebrook

Nous retraçons la première mention d'un projet de chapelle, en juillet 1936. En effet à cette date M. P.-J. Perrin de Montréal écrivait une lettre à l'évêque auxiliaire de Montréal, Mgr E.-A. Deschamps, lui exposant son idée de construire une chapelle sur sa propriété privée. Selon lui, la distance entre sa villa d'été et l'église de Saint-Colomban (3.22 km.) était trop grande en regard du mauvais état du chemin, pour permettre à lui et ses employés, de se rendre à la messe du dimanche. Le curé Presseault donne son accord à la condition que la future chapelle soit desservie par le curé de Saint-Colomban «afin de maintenir le contact nécessaire avec ses paroissiens.»²² La permission sera finalement accordée à la condition mentionnée ci-haut et aussi, qu'il s'agisse d'une chapelle privée réservée à sa famille, ses invités et ses employés. La construction de la chapelle débute aussitôt et le bâtiment fait de bois rond de pin et de cèdre est officiellement inauguré le 12 septembre 1936.

Les fêtes du centenaire

Il peut paraître curieux que Saint-Colomban ait célébré son centième anniversaire en 1937 et son cent cinquantième en 1985! Certains auteurs mentionnent soit les années 1834, 1835, 1836 ou encore 1837 comme date d'érection canonique de la paroisse de Saint-Colomban. Ceux-ci ne mentionnant pas leurs sources, nous optons

pour 1835, année certifiée de la première assemblée des marguilliers. Quoi qu'il en soit, les fêtes du 100^e anniversaire débutèrent le 2 août 1936 pour se poursuivre jusqu'en 1937. Cette dernière année marquant l'inauguration d'importants travaux de restauration apportés à l'église. On peut lire, dans le livre d'annonces paroissiales, ce qui suit à propos du début des fêtes:

1936 -2 août - 9^e dim. après la Pentecôte. Vendredi de cette semaine-1^{er} vendredi du mois. Messe à 7 h. Pas d'exercice du chœur de chant cette semaine. Comme nous avons la messe en plein air vous pourrez rester debout.

Tous les livrets de tirage devront être remis pour 4 h cet après midi. Tirage à 5 h. On servira à dîner au restaurant immédiatement après la messe 50 sous le souper à 35. Dès l'arrivée de l'aéroplane ceux qui voudraient faire leur envolée devront se présenter. Amusements variés pour tout l'après-midi et courses de toutes sortes.

Merci à Mgr L'Archevêque venu ici avant hier pour la messe en plein air au (...) aux fanfares aux scouts aux journaux La Presse, la Gazette et l'Echo du Nord, à tous les visiteurs spécialement M.M Rochon et Sauvé, aux bienfaiteurs et donateurs. C'est le commencement des fêtes du centenaire; prions le bon Dieu pour avoir du beau temps pas d'accident.

1936, 9 août Merci pour le grand succès de la fête de dimanche dernier. Le tirage et la fête ont rapporté près de \$700.00 net. Ce qui nous permettra de continuer les travaux de l'église et j'espère, les achever. Action de grâces à notre saint patron-pas d'accident, du beau temps et la sympathie et générosité de nos 3,000 visiteurs. Vous avez bien travaillé encore une fois merci.²³

Dans le livre de Minutes des marguilliers le curé Presseault résume la journée en ces termes:

Messe en plein air sur le parvis de l'église chantée par l'abbé H. Signori, aumônier de l'Harmonie du Sacré-Coeur. Chant par les juvénistes des Frères des Écoles Chrétiennes accompagnement de fanfare. Dans l'après-

Oratoire privé élevé près de Saint-Colomban

(Du correspondant de la Presse)

Saint-Jérôme, 14 Saint-Pierre de Bonniebrook est le nom que porte, depuis samedi dernier, l'oratoire que vient d'ériger sur un monticule, face à sa maison d'été M. P.-J. Perrin, courtier en assurances de Saint-Lambert.

Bonniebrook, ruisseau pittoresque et jaseur a donné son nom au domaine de M. Perrin, à quelque deux milles (3.22 km.) de Saint-Colomban. Pourvu d'un magnifique terrain de golf, d'une maison d'été et d'une maison d'hiver, de spacieuses dépendances. Bonniebrook est maintenant enrichi d'une chapelle conçue et exécutée par M. Perrin lui-même.

D'un style à la fois rustique, paysan et rappelant les premières chapelles construites au pays, avec ses vitraux sertis de plomb, son chemin de croix enluminé, son orgue, son intérieur de bois clair, son autel tout blanc, cet oratoire réunira chaque dimanche la famille de M. Perrin ainsi que ses nombreux serviteurs et invités. M. l'abbé Bruno Presseault desservira cette chapelle.

Mgr Georges Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal, assisté de MM. les abbés Bruno Presseault curé de Saint-Colomban et A. Lessard, curé de Saint-Lambert, officiait à la bénédiction. On remarquait au chœur M.A.-A. Gardiner, Chevalier de l'Ordre du Saint-Sépulcre.

Source: La Presse Montréal, 14 septembre 1936.

**St. Colomban, in Laurentians, Now Preparing for Centennial in 1937
Holding Celebration Tomorrow With Mass on Church Ground-Irish Settlement Once Visited
by French Canadians to Learn English**

St. Colomban, Que., July 31.— On Sunday the village and parish of St. Colomban, which are one hundred years old, will hold a celebration in preparation of the centennial festivities which are scheduled for next year, mainly because the present church, erected in 1861, is at the present time undergoing repairs.

The celebration on Sunday will open at 9:30 o'clock in the morning with celebration of a solemn mass on the church ground, with abbe Bruno Presseault, the present pastor officiating. There will be a luncheon at noon and two bands will be in attendance at the tombola for the day. The afternoon will be devoted to games. One of the bands, from St. Jerome, will be under the baton of Paul

Deschambault, while the Sacred Heart Band from Montreal will be under the leadership of Arthur Pelletier, cousin of Wilfrid Pelletier, of Metropolitan Opera fame. A choir of 60 children from St. Jerome and troops of Boy Scouts from St. Jerome and Montreal will be in attendance.

The cure is a man with modern ideas. He desires to celebrate with dignity the Hundredth anniversary of the little parish above the shores of the North River, and he is marking improvements with the aid of his parishioners and his friends.

Source: The Gazette Montréal, 31 juillet 1936.

midi concert par la fanfare du Collège de Saint Jérôme et l'Harmonie du Sacré Coeur. Amusements variés et attractions diverses, qui, avec la permission de Mgr l'Archevêque, ont rapporté plus de \$685.00 à l'église. 3.000 visiteurs, dont plusieurs prêtres et religieux, ainsi que les deux candidats provinciaux, ont encouragé de leur présence, et de leur souscription, notre fête champêtre, qui commençait la célébration du centenaire de la paroisse.²⁴

Mme Paul St-Vincent a participé avec une nièce du curé Presseault à l'organisation de la fête du 100^e anniversaire. Elle nous a décrit l'événement de la façon suivante:

C'était une fête champêtre; une grosse fête champêtre, parce qu'il avait ramassé beaucoup d'argent. Moi puis sa nièce, nous avons décoré l'église. Il y avait un panier de papiers qu'on avait fait, toutes des petites fleurs, qu'on vendait dix sous et puis c'est nous autres avec sa tante qui avions servi le repas aux curés. Il y avait un curé qui était venu faire pratiquer la confirmation aux enfants.

Les fêtes ont duré deux jours le samedi puis le dimanche. Le dimanche il y avait eu un banquet. Il y avait des remises à voitures là dans le parking en arrière. C'est là qu'on avait toutes mis les tables pour le banquet; le repas ça aurait dû être peut-être deux dollars je ne sais pas. Vous savez pour faire des bénéfices. Dans l'après-midi, il y avait des bingos, il y avait toutes sortes de choses, toutes sortes de jeux. Ensuite il y avait ceux qui voulaient faire des courses, des tours de force là, lever des poids. Il n'y avait pas de balle dans ce temps-là, puis il donnait un prix.²⁵

C'est à l'occasion du centenaire que le révérend Lawrence P. Whelan publiera en 1938 dans le bulletin de la **Société canadienne d'histoire de l'église catholique** une histoire de la paroisse de Saint-Colomban intitulée *The parish of St. Columban*.

L'état du presbytère et de l'église

Encore à cette époque les conditions de vie demeuraient primitives et cette situation se reflétait jusque dans l'état physique de l'église et du presbytère. Ainsi au cours de l'hiver 1936, le Saint Sacrement était-il conservé dans la semaine, dans une petite chapelle à l'intérieur du presbytère en raison du trop grand froid. Selon Pauline Cadieux «Un engin à gazoline, aidé de piles, fournissait l'électricité au presbytère.»²⁶ Après s'être préoccupé de l'ameublement du presbytère le curé procède à des travaux de réparation. Le 5 janvier 1936 il adresse les remerciements suivants: «Il faut mentionner le travail de MM. Albert Lalonde, Paul Presseault et Wilfrid Presseault qui, sans salaire aucun, et avec un dévouement inlassable, ont réparé et amélioré le presbytère de la cave au grenier. Qu'ils reçoivent nos remerciements et l'expression de gratitude de tous les paroissiens.»²⁷ La célébration du centenaire permet une levée de fonds destinés à la rénovation de l'église. Ces réalisations ne sont pas sans susciter des commentaires élogieux des autorités ecclésiastiques comme en fait foi le rapport de la visite pastorale du 7 juin 1937:

Nous sommes ému et édifié de ce que nous avons vu. La paroisse renaît à l'espérance sous la direction d'un curé zélé, industriel et dévoué. Elle revoit les jours glorieux du passé. Tout se transforme et redevient digne de Notre Seigneur. Les fêtes du centenaire seront le couronnement de la transformation de ce qui se passe ici. Nous prions Dieu de bénir le curé et ses paroissiens et nous leurs souhaitons le plus complet succès, dans la paix et la concorde.²⁸

En 1937 une deuxième fête champêtre se déroule dans le même style que celle de l'année précédente. Le 18 juillet le curé Presseault lance une invitation à venir visiter les travaux de rénovation de l'église. Il fait part de son espoir d'obtenir assez d'argent pour terminer l'intérieur de l'église et entreprendre la restauration de l'extérieur.

En date du 22 août, les travaux achèvent comme le souligne le curé Presseault:

Il ne reste que deux fenêtres à disposer dans l'église. Si quelque famille voulait faire un don pour leur décoration, il faudrait me le dire aujourd'hui même, pour les tapis et draperies. Nous avons un hangar nouveau. Les places de voitures seront louées \$1.00 par année — Prière de le retenir. Nos fêtes ont été magnifiques. Qu'elles soient l'occasion de répandre la dévotion à notre saint patron dont nous avons maintenant la médaille et qui nous a tant aidés depuis le commencement de nos travaux.²⁹

Toujours dans le cadre des fêtes, avait lieu le 15 août, la bénédiction de la grosse croix de granit du cimetière, don de la famille de M. Thomas Collin.

Le 8 novembre, le curé Presseault procédait à l'érection simultanée des Chemins de Croix de l'église de Saint-Colomban et de la chapelle Saint-Pierre de Bonnibrook. En plus des travaux au presbytère et à l'église, la fabrique ambitionne d'agrandir le cimetière. Ainsi lors d'une assemblée des marguilliers tenue le 5 décembre 1937, il est résolu:

1. Qu'il est à propos de profiter des dispositions de la loi de la Province, pour acquérir au profit de la dite fabrique, une vaste étendue de terre contenant sept perches et cinq pieds de largeur sur un arpent et cinq perches de profondeur bornée au Nord Ouest par le no. 233 du cadastre de Saint-Colomban et sur les trois autres faces par le no. 232, appartenant maintenant à M. Gerald Phelan.

2. Que ledit curé conjointement avec ledit Paul Masson marguillier en exercice soit autorisé à faire ladite acquisition, au nom de ladite fabrique et à faire les déboursés nécessaires tant pour ladite acquisition que pour la faire enregistrer au bureau d'enregistrement du comté.³⁰

Au moins deux autres fêtes champêtres se dérouleront dans les années subséquentes soit en 1938-1939, celles-ci destinées sans doute également à ramasser des fonds. Les 10 et 11 juin 1940, grand événement: Mgr Gauthier, archevêque de Montréal, vient en personne effectuer la visite pastorale. C'est un peu le couronnement des entreprises du curé Presseault, celui-ci quittant sa cure de Saint-Colomban peu de temps après.

Nous avons célébré le Saint Sacrifice, ce matin, dans l'église de Saint-Colomban restaurée et mise à neuf. De mémoire d'homme, on ne se souvient pas qu'un évêque ait dit la messe ici depuis le temps du saint évêque Bourget, la tradition se rétablit. On a célébré, l'an dernier, le centenaire de la fondation de la paroisse. Il y a eu de belles fêtes. Tout cela est dû au dévouement et au zèle du curé, et à la collaboration des paroissiens.³¹

La Fête-Dieu

Cette célébration religieuse connut une très grande vogue

pendant longtemps, à Saint-Colomban comme partout ailleurs au Québec. Elle se tenait le jeudi suivant l'octave de la Pentecôte, mais à Saint-Colomban le tout était remis au dimanche suivant afin d'en faire profiter les villégiateurs. Le plus spectaculaire de cette cérémonie consistait en une procession, avec départ de l'église pour se rendre à un reposoir dont le site variait d'année en année. Ainsi, le 14 juin 1936, le reposoir se situait au camp de M. W. Presseault, sur la côte Saint-Paul. Le cortège comprenait d'abord les femmes ensuite les hommes et le Saint Sacrement. Comme autre emplacement du reposoir, signalons, en 1938, la maison de Patrick Phelan, aujourd'hui la résidence de M. Barry Cooper, située en face du garage Sévigny.

Visite d'un père Ukrainien

Après la première grande guerre s'installent à Saint-Colomban des groupes d'immigrants en provenance de l'Europe centrale, plus particulièrement, de Pologne, Russie, Ukraine. Le 16 mai 1937, le curé Presseault annonce la visite d'un curé Ukrainien de Montréal, M. Tymotsko, de rite catholique ruthène, pour un séjour de trois jours dans la municipalité: *«Il visitera les familles de son rite et autres étrangers qui vivent sur le territoire de la paroisse. Puis il leur prêchera une retraite durant les trois derniers jours de la semaine, avec clôture, le dimanche, par une messe de rite ruthène. Il y aura en même temps, concours pour les Pâques.»³²*

Nous ignorons si ce prédicateur, ou un autre de son rite, continuera à effectuer des visites parmi les Colombanois(es).

L'abbé René Pelletier (1940-1942)

La prise de possession de sa nouvelle paroisse se fit le 31 juillet 1940 en présence d'un grand nombre de prêtres et de fidèles. Son court passage dans les Laurentides n'aura laissé que peu de traces. Le 2 juin 1941, il préside une corvée de réparation de la clôture du cimetière côté nord. En même temps, on inaugure officiellement l'agrandissement du cimetière. Le curé Pelletier continue la tradition des fêtes champêtres estivales.

Le curé Misaël Jodoin (1942-1946)

Celui-ci prend charge de sa cure à partir du 2 février 1942. Il fut l'initiateur de la tradition de la plantation des croix de chemin à Saint-Colomban.

Les croix de chemin

Auparavant, la seule mention de croix de chemin dans la région se résumait à la croix des pionniers, précurseurs de la chapelle de 1831. La coutume d'ériger des croix semble

absente des traditions irlandaises, du moins de ce côté-ci de l'Atlantique. Le curé Jodoin confirme à ce sujet les dires de plusieurs informateurs:

Nommé curé de Saint-Colomban le 25 janvier 1942, je pris possession de ma cure le 2 février 1942. La visite des malades, la fondation du cercle agricole me donnèrent l'occasion de parcourir les chemins de ma paroisse. Né dans une paroisse rurale à Boucherville, fils de cultivateur, ayant assisté à l'âge de sept ans à la plantation et à la bénédiction de la croix de rang, habitué à faire le mois de Marie à cette même croix, j'ai vite constaté qu'il n'y avait pas de croix de chemin dans ma paroisse.

Le 14 mai, en la solennité de l'Ascension, le Saint-Esprit m'inspira que le bon moyen d'aider nos ruraux à penser au Ciel, c'est de leur offrir la croix du chemin. Je mis le projet en étude — je visitai M. le maire Joseph Carrol qui eut l'esprit chrétien de bien vouloir planter la première croix, près de l'école no. 2 à la rencontre des routes A) montée de Saint-Colomban (de l'Église n.d.l.a) B) et côte Saint-Patrick. Cette paroisse fut fondée par Mgr Phelan, évêque de Kingston, (qui) et fut défrichée par une colonie irlandaise. Il était donc souhaitable qu'un Irlandais soit appelé à donner la première croix. Elle fut bénite le 19 juillet 1942 — par le curé — en présence de M. le maire, ses soeurs, son beau-frère, M. J.P Perrin, Mme. Grimes, Ernest Grimes, Ernest Mc Andrews, Gerald Phelan, J. Demers, M. Stafchuck, M. et Mme. Paul Masson, leurs deux garçons et quelques autres dont la famille Légaré, M. et Mme. Joseph Contant et M. et Mme. Téléphore Bérubé de Montréal, aimables visiteurs venus à Saint-Colomban pour prendre part aux joies de la fête champêtre d'abord annoncée pour le 19 juillet et devancée au 24 juin. Après la bénédiction, le curé a adressé une courte allocution anglaise.

Le 26 juillet, en la fête de Sainte-Anne, je bénis la seconde croix, plantée par M. Paul-Émile St-Vincent, marguillier en charge sur le terrain de M. Joseph Cyr, près du pont de Saint-Canut, rivière du Nord. Assistance

nombreuse. Sermon par M. le curé de Saint-Canut. Je prends contact avec les touristes de cette région et leur annonce ma visite du premier août.³³

Le curé Jodoin fera planter quatre croix au total.

Projet de salle paroissiale

Le 9 août 1942, un projet de salle paroissiale prend forme. Dans le livre d'annonces, le curé Jodoin fait la réflexion suivante: *Vous aurez à étudier un projet. la construction d'une salle paroissiale. Est-ce utile, nécessaire? La salle paroissiale favoriserait a) l'esprit paroissial b) la fréquentation des sacrements. Actuellement vous ne savez guère où vous retirer avant ou après la messe. Pensez-y bien³⁴*

Ce projet ne se concrétisera que 18 ans plus tard sous l'égide du curé Bernard Desjardins.

Le curé Adrien Robillard (1946-1950)

Le remplaçant du curé Jodoin ne restera pas très longtemps lui non plus dans la paroisse de Saint-Colomban. Il est décédé récemment à Montréal le 22 août 1985 à l'âge de 82 ans.

Assez curieusement pour une paroisse très pauvre et assez isolée, Saint-Colomban a toujours participé aux diverses collectes du diocèse, comme la quête pour l'abolition de l'esclavage, la propagation de la foi, et même pour l'Université de Montréal. Le 19 octobre 1947, en effet, l'assemblée des marguilliers vote la résolution suivante: *«Qu'un montant de \$50.00 soit donné à l'Université de Montréal, à raison de cinq versements annuels de \$10.00 par année.»³⁵*

Calvaire et croix de chemin

La coutume d'ériger des calvaires et des croix de chemin s'apparente à celle de la plantation du mai. Chez les hommes, la croix et le mai ont toujours représenté des paratonnerres capables d'évacuer les forces du Mal. Aussi plongent-ils leurs racines très loin dans la nuit des temps.

On ne plante jamais la croix au hasard. On cherche toujours l'endroit le plus propice, celui qui convient le mieux aux habitants d'un rang, par exemple. On érige la croix au bout d'une montée, sur un «button» ou à un croisement de chemins, afin qu'elle puisse être aperçue de loin. Elle devient point de repère pour le voyageur, démarcation d'un territoire. On habite «à une lieue, dit-on, passée la croix». Le site est sacré; pour le protéger des bêtes, on l'entoure d'une clôture. Devant la croix, on s'incline, on se signe ou on se décoiffe. Elle assure

protection à ceux qui la voient, la fréquentent et l'entretiennent. D'ailleurs, elle voisine souvent la maison d'un habitant qui pourvoit à son entretien.

Les grandes processions de la Saint-Marc, des Rogations et de la Fête-Dieu font toujours une halte importante devant la croix. Mais pour prier plus simplement, on peut s'y rendre à volonté et aussi souvent que le besoin l'exige. Quand se profile une menace, un fléau, tels une sécheresse ou un excès de pluie, une recrudescence d'incendies, une invasion de chenilles ou de sauterelles, ou une épidémie de choléra, on se regroupe autour de la croix pour demander protection. Durant les premières années d'un territoire ouvert à la colonisation, la croix est en quelque sorte la première chapelle. Faute de messe, on s'y rassemble le dimanche matin pour faire la prière.

Source: Jean Provencher et Johanne Blanchet. C'était le printemps. Boréal Express, Montréal, 1980, p.107.

La chapelle de l'abbé Charles Martel

Qui se promène au lac Noël ne peut manquer d'être intrigué par la présence d'une petite chapelle en bois. Celle-ci a été érigée vers 1947 par l'abbé Charles Martel qui vivait là dans la solitude de la forêt avec ses parents. Le 27 mai 1948, il reçoit la permission de dire la messe à son oratoire privé. Le religieux décède le 4 novembre 1949. Par la suite, la chapelle servit occasionnellement au curé de Saint-Colomban à titre de lieu de culte public.

L'éducation

Au siècle dernier, certains professeurs de Saint-Colomban ne possédaient aucun diplôme. Ainsi en 1864, sur les deux enseignants de la paroisse, aucun ne possède les papiers requis. Cette situation crée des difficultés pour l'obtention de subventions gouvernementales comme en fait foi la lettre suivante:

St-Colomban, le 28 janvier 1866

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre en date du 16 janvier courant, établissant que vous ne pouviez pas accorder d'octroi scolaire à notre municipalité pour la demi-année finissant le 31 décembre 1865 parce que les maîtres d'école des districts no. 1 et no. 3 Anthime Pilon et Philippe Kennedy n'étaient pas munis de diplômes, et en réponse à votre lettre, permettez-moi de vous dire, que le maître d'école du district no. 1, Anthime Pilon, a subi son examen devant le bureau des examinateurs catholiques, à Montréal, le premier mardi d'août 1865, et qu'il a obtenu un diplôme l'autorisant à enseigner l'anglais et le français dans les écoles communales. Il est vrai que ce diplôme est encore entre les mains du secrétaire du bureau des examinateurs mais nous lui avons dit de le retirer et de se le procurer et il est certain qu'il aura ce diplôme entre ses mains dans quelques jours. Ainsi vous voyez que pour ce qui regarde le maître d'école du district no. 1 Anthime Pilon, il a réellement un diplôme, puisque il a subi son examen au mois d'août 1865, et que s'il eut alors payé les cinq chelins d'honoraires au secrétaire du bureau, il aurait alors obtenu son diplôme.

Pour ce qui regarde le maître d'école du district no. 3, nous l'avons notifié de se procurer un diplôme et voyant qu'il n'en obtenait point, nous l'avons déchargé en octobre 1865 et nous avons alors placé un avertissement dans le «True Witness» et le «Montréal» que nous avons besoin d'un maître d'école. Cependant pour ne pas priver les enfants de ce district de l'école, nous avons continué à employer M. Kennedy et l'engageant pour jusqu'à ce que nous puissions avoir un maître d'école pourvu d'un diplôme, conformément à la loi.

J'espère Monsieur que vous voudrez bien prendre toutes ces raisons en considération et que vous voudrez bien nous envoyer l'octroi scolaire au plus tôt. Je vous assure que nous en avons grandement besoin et notre municipalité se trouverait bien embarrassée si nous

perdions cet octroi...

*Michael Tracey,
Secrétaire-trésorier³⁶*

En 1863, il existe trois écoles maintenues à bout de bras. «*Les commissaires d'école de la paroisse de Saint-Colomban ne réussissent qu'avec peine à maintenir leur trois écoles, vu l'état de gêne dans lequel se trouvent la plupart des contribuables.*»³⁷

Le salaire d'un enseignant n'était pas très élevé; sa pension de retraite permettait à peine de survivre. En 1862, M. Thomas Strong, alors à sa retraite, se plaint du montant de sa pension à P.J.O. Chauveau, ministre de l'instruction publique:

Enclosed is send receipt according to order, I would have sent the (...) but your letter was directed to Mille-Isles post office which cause the delay. After the reduction of more than the one third? Of my last years pension (...) find that I am much short of that sum. Mr Walter McVicar has received a larger amount than I did, and my time of teaching since 1848 was longer than his when I retired.

*I will feel much oblique by looking, over your books and see if there be any mistake make, by so doing you will much oblige and serve.*³⁸

La situation de l'éducation à Saint-Colomban n'a jamais été particulièrement reluisante, et, avec le dépeuplement, elle semble se détériorer. Le rapport annuel du surintendant de l'instruction publique rapporte ceci pour l'année 1870-71: «*L'école du village est bonne. Les deux autres sont trop mal fréquentées pour qu'on puisse en attendre des succès même passables.*»³⁹

Un an plus tard, il existe encore trois écoles, mais sur les trois arrondissements scolaires seule celle du village fonctionne encore régulièrement.

Dès 1887, probablement à la suite de la fermeture de l'école de rang de la côte de la Rivière du Nord, les parents de cette région demandent à envoyer leurs enfants à l'école de Saint-Canut. Ils envoient donc une pétition à cet effet. À l'appui de leur requête, ils mentionnent ceci:

- 1. qu'ils sont propriétaires sur la Rive Nord de la rivière du Nord, paroisse de Saint-Colomban;*
- 2. que depuis six ans ils n'ont pas d'écoles élémentaires dans leur canton;*
- 3. que le plus proche d'entre eux de l'école du village de Saint-Colomban est à six km;*
- 4. que depuis six ans leurs enfants fréquentent les écoles de la municipalité scolaire de Saint-Canut;*
- 5. que depuis un certain temps, l'institutrice de l'arrondissement no.1, refuse d'admettre une partie de leurs enfants;*

6. qu'ils ne sont pas assez nombreux, ni assez fortunés pour bâtir deux maisons d'école la longueur ou mieux l'étendue du rang simple qu'ils habitent;

7. qu'en conséquence ils vous prient de les annexer à Saint-Canut, à partir de William Mooney en allant jusqu'à l'établissement du Dr L.A. Fortier, inclusivement, succession des MM Boyd.

Signé *Mistress George Walsh*
John Mooney
Mathew Shea
James Shea
Robert D. Mooney
Thomas Murphy
Andrew Keyes
James Coffrey
John Hall
Dr. L.A. Fortier
James Keogh
William Mooney
James Murray
John Power
*Michael Devlin*⁴⁰

Les requérants voient sans doute leur demande acceptée car depuis ce temps, les enfants de ce secteur de Saint-Colomban vont à l'école de Saint-Canut. En janvier 1905, le curé Forget relève l'existence de deux écoles élémentaires mixtes dirigées par deux institutrices. D'après ce document, le curé n'est pas consulté sur le choix des enseignants. Cette année-là, sur 22 enfants inscrits, l'assistance moyenne par école n'est que de trois ou quatre enfants, et assez souvent personne en hiver...

Fait des plus intéressants, les bâtiments ayant servi autrefois à titre d'école no 1 et 2 existent toujours, quoique très modifiés au point de vue architectural.

L'école no 1

C'est le grand-père paternel de Gerald Phelan, Michael, qui a donné le terrain pour construire l'école no 1 située sur la côte Saint-Paul juste en face de la quincaillerie Pichette. Ce bâtiment de 7.50 m. sur 6.60 m. construit en pièces sur pièces recouvert de chaux, avec toit en tôle, abritait une seule et unique classe. Aucune cloison à l'intérieur et le deuxième niveau ne servait pas. Les usagers de l'école utilisaient le puits des Phelan, simple puits en pierre recouvert d'une boîte en bois avec un couvercle. On trouvait, adjacent à l'école, un hangar pour mettre le bois de chauffage. L'hiver, le premier arrivé, élève ou institutrice, allumait le feu dans un immense poêle à bois, un *box-stove*. L'école ouvrait à 9:00 heures environ et la classe débutait avec la prière et la leçon de catéchisme. Règle générale, les institutrices habitaient chez les Phelan en raison de la proximité de leur résidence. Cette école fut abandonnée vers 1925 et devint ensuite la propriété de la famille Longtin.

L'école no 2

L'école no 2 située à l'intersection de la côte Saint-Patrick et de la montée de l'Église servait aux enfants du haut de la paroisse. Construite de la même façon que l'autre, elle fut recouverte de papier goudronné puis de planches. Selon M. Gerald Phelan, le mortier tombait en morceaux. Un gros *box-stove* chauffait l'intérieur.

Comme aucun puits ne desservait cette école, chaque jour l'institutrice nommait deux élèves pour aller chercher l'eau à une source voisine. Fait intéressant, chaque année trois ou quatre jeunes francophones venaient à Saint-Colomban pour y apprendre l'anglais. Des parents de Sainte-Scholastique, de Saint-Jérôme et même de Québec écrivaient pour demander si des familles unilingues anglaises pourraient héberger leur enfant.

Le chemin des écoliers

Mme Bertha McAndrews se souvient bien de l'école no 2 pour l'avoir fréquentée. Elle habitait la vieille maison des McAndrews toujours existante du côté ouest de la côte Saint-Nicholas. Pour se rendre de chez elle à l'école en hiver, elle traversait la rivière Bonniebrook chez McCarthy en passant sur la glace. Au printemps, il fallait utiliser les grosses roches pour éviter de se mouiller. Ensuite, par un sentier, elle se rendait chez les Carroll, puis à l'école. En tout, une distance d'environ trois km. Dans son jeune temps, les institutrices se nommaient Hall et Longpré. La journée commençait avec le départ de la maison à 7h 30. L'école débutait à 9h00 et se terminait à 3h30-4h00. Avec le peu d'enfants, les degrés scolaires n'étaient évidemment pas séparés.

Ça commençait toujours par la prière, puis on avait le catéchisme, la grammaire, l'histoire du Canada. On écrivait au tableau, puis là on gardait ça là (ie, dans sa tête, n.d.l.a), parce qu'on avait pas de papier nous autres.

Il y avait cependant des cahiers pour faire les devoirs à la maison.

On avait quinze minutes de récréation le matin, quinze l'après-midi. On jouait à toutes sortes de jeux, on courait, on jouait à la cachette, on en avait des places pour se cacher. Puis on faisait d'autres devoirs. Le midi, on mangeait. Il y en avait qui allaient chez eux, ceux qui étaient proches comme, par exemple, chez mon cousin (Neil Grimes, côte Saint-Patrick n.d.l.a). La maîtresse, elle, restait en pension, soit chez Grimes ou chez Elliott. On apportait des sandwiches et on buvait du lait.

L'hiver, quand il faisait bien mauvais, mon père allait me reconduire avec le cheval.

Entrevue avec Mme Bertha McAndrews, 07/03/1985.
Collection: Claude Bourguignon.

À cette époque, école et religion étaient intimement liées, et le curé possédait une très grande influence dans le milieu scolaire. Dans la lettre suivante, le curé Forget reçoit une réponse à une demande adressée au département de l'Instruction publique dans le but d'obtenir des cartes géographiques:

*Département de l'Instruction publique
Québec, 23 janvier, 1905*

*Révd. Mr. I. Forget, ptre.
Saint-Colomban,
Deux-Montagnes.*

*Monsieur le curé,
En réponse à votre lettre du 21 janvier courant, j'ai l'honneur de vous informer que les cartes géographiques mises à la disposition du surintendant de l'Instruction publique ne doivent pas être données à tous ceux qui en font la demande, comme vous paraissez le croire. Sauf dans certains cas, et pour des considérations spéciales, elles ne sont au contraire, distribuées qu'aux écoles. Une de ces cartes a déjà été envoyée à votre municipalité scolaire, à la demande de Mr. Ethier qui en était alors le secrétaire-trésorier. Comme vous avez maintenant deux écoles, il en sera envoyé une autre pour celle de ces deux écoles qui n'en a pas eu. Mr le surintendant vous en envoie aussi une pour votre usage personnel.⁴¹*

Par la même occasion, on lui demande d'intervenir auprès de la municipalité scolaire afin qu'elle fasse parvenir ses rapports annuels non-remis depuis 1897. Cette situation devait coûter cette année-là une subvention à la municipalité. L'interdépendance école/religion se manifeste aussi par d'autres façons. Ainsi, en mars 1938, l'institutrice et les élèves de l'école no 1 offrent une messe destinée aux âmes du purgatoire. Et bien sûr le curé participe à la remise des prix de fin d'année: «Mardi dans l'avant-midi, examens et distribution des prix à l'école du village — dans l'après-midi — à l'école d'en haut. Parents et commissaires invités.»⁴²

À une certaine époque, l'enseignant(e) donnait ses cours alternativement cinq mois à l'école no 1, cinq mois à l'école no 2, et cela afin de favoriser les enfants des différents coins de Saint-Colomban. En 1926, un nouvel établissement scolaire remplace l'école no. 1. Le bâtiment situé tout près de l'école actuelle mesure 9.20 m. de long sur 7.20 m. de large. Il a été détruit dans les années 70. Quant à l'école no. 2, on l'utilise en 1936 «Grâce à l'intervention de M. le député Jean-Paul Sauvé, l'école no. 2 subit des réparations considérables, avec un octroi du gouvernement provincial. Elle ouvrira le 1er octobre prochain.»⁴³

L'école no. 1 est construite sur un terrain appartenant à la fabrique, celle-ci décide, au cours d'une assemblée des marguilliers tenue en 1938, de charger un loyer de cinquante dollars à la commission scolaire. Cette dernière devra payer également cette somme pour chacune des cinq dernières années.

En 1941, la commission scolaire engageait Mademoiselle Gilberte Guay comme institutrice à l'école no. 1 à raison

de \$35.00 par mois et mademoiselle Andréa Guay à l'école no. 2 pour \$32.50.

Il semble, si l'on se fit au rapport de la visite pastorale qu'en 1943, il ne subsistait plus qu'une école «Il n'y a qu'une école, sise près de l'église, où l'institutrice fait un excellent travail d'éducation. Elle rend aussi de grands services à la paroisse en s'occupant du chant, de la musique.»⁴⁴ La même année, l'inspecteur d'école abonde dans le même sens: «Votre institutrice a richement mérité la belle note que je lui ai donnée, tant pour le rapport de l'éducation et des méthodes d'enseignement. Mlle Beaudoin possède toutes les qualités qui font l'excellente institutrice.»⁴⁵

L'inspecteur ajoute aussi les détails suivants concernant l'enseignement des langues et dresse un portrait général de l'école:

Vu que votre école compte des élèves de langue française et de langue anglaise, je vous suggérerais bientôt un système dont l'application a donné ailleurs d'heureux résultats et qui permettra à tous les élèves d'apprendre rapidement et solidement à lire, à écrire et à parler dans les deux langues officielles du pays. Ce sera un grand avantage pour tout le monde.

Situation matérielle

École de belle apparence, bien entretenue, pourvue des commodités essentielles et d'un outillage scolaire assez complet. Il restera à pourvoir votre école d'un nécessaire de toilette: bol, savon, miroir. Les élèves apporteront peignes et serviettes. C'est là un puissant moyen de cultiver chez l'enfant le goût de la propreté et de la belle tenue; c'est de l'éducation élémentaire.⁴⁶

À sa visite suivante, en octobre 1943, l'inspecteur scolaire remarque l'installation d'une toilette à l'intérieur de l'école et d'une bibliothèque. Trois ans plus tard, il constate que l'école n'est pas très chaude et recommande de la lambrisser avec du papier-brique. Le rapport de la visite du 26 septembre 1946 mérite d'être retranscrit intégralement en raison de la richesse et de la saveur de l'information:

Rapport de M. l'Inspecteur d'école le 4 novembre 1946

*Messieurs
J'ai visité votre école le 26 septembre dernier. C'est avec regret que je n'ai pu vous faire tenir plus tôt le rapport de ma visite; de trop nombreuses activités m'en ont empêché.*

C'est avec plaisir que j'ai noté l'établissement de la gratuité des manuels dans votre municipalité: parents, élèves et maîtres ne sauraient qu'en retirer de précieux avantages.

Écoles

Votre école du village aurait besoin de plusieurs améliorations urgentes tant pour assurer le confort à vos enfants que pour la garder en bon état. On m'a fait

remarquer, entre autres choses, que la toiture faisait de l'eau, que les ouvertures faisaient de l'air. Je vous prierais de bien vouloir vous occuper de ces choses sans retard.

Pour rendre voire école plus chaude, vous devrez songer à la recouvrir d'un matériel Inseell-Brick au cours de l'été prochain. Par ailleurs, si vous désirez que l'école du village soit attrayante, que les élèves aiment y venir, que les absences non motivées soient réduites au minimum, il serait absolument nécessaire d'en dégager les abords, de couper les branches en laissant quelques beaux arbres. Du reste, une telle mesure est d'autant plus nécessaire que les enfants n'ont pas beaucoup d'espace où jouer sous la surveillance de l'institutrice.

Il serait nécessaire que le plancher de la classe soit lavé plus souvent, surtout à l'automne et au printemps alors que les pluies sont plus fréquentes

Quelques pupitres auraient besoin d'être réparés; certains sièges sont en pente et les enfants y sont très mal assis.

Visite de l'école

L'école n'est pas pourvue de **Règlements du Comité Catholique**, il serait (...) que vous en fassiez la demande au département de l'instruction publique: c'est l'article le plus important de la bibliothèque scolaire.

La préparation de classe de l'institutrice est très satisfaisante, c'est déjà là un gage de succès pour l'année: l'institutrice bien préparée à son travail ne saurait faillir.

Matériel d'enseignement

L'institutrice n'a pas tous les manuels (partie du maître) dont elle aurait besoin; par contre, trois élèves n'ont pas les livres nécessaires à leurs études.

Il manque un boulier compteur, une bibliothèque scolaire, dont nous étudierons ensemble les avantages à une assemblée, une carte de la Province de Québec.⁴⁷

Dans les années 40, il est toujours question de l'école no. 2 mais celle-ci ne semble pas utilisée à des fins scolaires. Les rapports de l'inspecteur n'en faisant jamais mention.

Population

Portrait démographique de 1861 à 1950

Le fait majeur de cette période consiste en l'effondrement de la population. D'après les recensements gouvernementaux.

1861	896	1891	395
1871	676	1901	324
1881	590	1911	291

À partir de 1931, nous assistons à un certain redressement de la situation, mais les chiffres restent bien inférieurs à ceux du siècle dernier. Il serait plus juste de parler de stagnation de la population.

1921	297	1951	320
1931	243	1966	445
1941	294		

À ces recensements gouvernementaux, ajoutons les relevés effectués par les curés et ceux provenant de sources diverses. Dans son rapport de 1864, le curé Falvey note ceci à propos de la population de la paroisse:

1. 734 âmes- 44 communiantes
2. 7 familles protestantes
3. 10 familles ont quitté la paroisse pour Montréal ou d'autres villes
4. 50 jeunes gens sont absents de la paroisse, trois sont dans l'armée américaine, 61 jeunes filles/ sont allées à Montréal ou dans d'autres villes.⁴⁸

Voilà qui est révélateur d'une véritable saignée. Vers 1880, trente familles quittent la municipalité. Entre 1861 et 1891, Saint-Colomban perd 56% de sa population résidente. Selon le curé Forget, en 1905, on trouve une population catholique de 220 personnes et 46 familles. Le journal *The Gazette* parle de 66 familles et de 280 habitants en 1936. Finalement, dans le rapport de sa visite pastorale de mai 1943, le prêtre Paul Touchette, mandaté par Mgr Charbonneau, dénombre 56 familles. Comme nous pouvons le constater, les chiffres varient quelque peu, mais un fait demeure, durant toutes ces décennies la population reste inférieure à 500.

Les causes de la décroissance

Il existe des causes générales affectant l'ensemble des campagnes du comté et même du Bas-Canada. L'émigration vers Montréal et les États-Unis est généralisée. Serge Courville écrit à ce propos:

...l'émigration se poursuit (dans le comté de Deux-Montagnes, n.d.l.a) bientôt encouragée par l'apparition du chemin de fer (C.P.R., 1881, C.N.R. 1891) dont le rôle fut sans doute plus social qu'économique: rendus faciles, les contacts avec un monde différent permettait de comparer façons de faire et de penser; mais surtout, en approvisionnant les villages d'articles nouveaux, il créait des besoins qui n'avaient jamais été ressentis auparavant, ou du moins, jamais avec une telle ampleur. Grâce à lui, les plus jeunes découvraient la voie de l'évasion.⁴⁹

À cet attrait des villes, s'ajoutait localement la pauvreté du sol, déjà évoquée dans les pages précédentes, et aussi le cas de la transmission des terres. Chez les francophones, les parents donnaient la terre de leur vivant, tandis que les Irlandais attendaient souvent d'être morts pour léguer leur terre en héritage. Cette situation favorisait l'émigration des jeunes. De façon générale, les Irlandais désiraient peut-être déménager vers des contrées plus anglophones.

Enfin, une autre cause explique le dépeuplement de Saint-Colomban et particulièrement la diminution du nombre d'Irlandais. Ceux-ci connaissaient depuis une certaine époque un taux de célibat très élevé occasionné par une situation économique précaire prévalant sur leur île d'origine. Comme la vie à Saint-Colomban n'était guère facile, la situation n'a pas manqué de se perpétuer.

Les immigrants d'Europe centrale

Tel que mentionné dans les pages précédentes, après la première guerre mondiale arrivèrent des immigrants européens. Ils s'installèrent sans doute les uns à la suite des autres. Les premiers arrivés faisaient venir le reste de la famille ou les connaissances. Ces nouveaux arrivants occupèrent les terres laissées à l'abandon par les Irlandais. Un organisme fédéral **The Soldier Settlement of Canada** semble de plus avoir facilité l'installation d'anciens militaires sur ces terres abandonnées, mais les informations manquent en ce qui a trait à son rôle exact.

En 1937, leur nombre justifie la visite d'un curé catholique de rite ruthène. À leur arrivée à Saint-Colomban, la population se composait encore majoritairement d'Irlandais. Cette situation explique en partie pourquoi ces Européens s'intégrèrent à la culture anglophone.

Au temps de nos grosses familles

Pierre Lepage, cultivateur à Saint-Colomban, décédé en 1948, s'est marié à trois reprises et a été père de 42 enfants

Par Jean Hétu

Il y a eu le boom des bébés de l'après-guerre et la panne d'électricité des années soixante, qui jeta une partie de l'Amérique du Nord dans la noirceur et éteignit les postes de télé, mais la revanche des berceaux est finie. La majorité des couples d'aujourd'hui désirent limiter leur famille à deux ou trois enfants. L'époque des Belles grosses familles canadiennes-françaises est terminée...

... Mais le record mondial de paternité, même s'il n'est pas inscrit dans le Livre des records Guinness et en faisant exception pour l'empereur du Maroc, Moulay Ismaïl (1672-1727), qui aurait engendré, dit-on, car ce n'est pas vérifié — 548 fils et 340 filles, appartient probablement à Jean-Baptiste Lepage, mieux connu sous le nom de Pierre Lepage, qui fut cultivateur à Saint-Colomban, dans le comté de Deux-Montagnes.

En novembre 1940, La Presse et Le Devoir annoncent la naissance du 41^e enfant de Pierre Lepage. On rapporte que sa troisième épouse vient de donner naissance, le 23 octobre, à un 19^e enfant. On mentionne également que M. Lepage, âgé de 72 ans (il n'a en réalité que 68 ans), a eu de sa première femme 8 enfants, de sa deuxième 14 et de sa troisième 19. À ce total de 41, il faut, soulignait-on, ajouter trois naissances prématurées, pour nous donner le chiffre assez impressionnant de 44.

Un autre journal écrit, à la suite d'une entrevue avec l'heureux papa, qu'il s'agit du 43^e enfant de Pierre Lepage en 51 ans de mariage. L'auteur de l'exploit affirme que sa troisième épouse a eu 21 enfants. Cependant, il ne se rappelle le prénom que de 37 de ses rejetons, ayant oublié principalement ceux d'enfants décédés depuis plusieurs années. D'autre part, M. Lepage déclare jouir d'une excellente santé, ce dont personne ne semble douter. Dans une lettre qu'il m'adressait récemment, le curé de Saint-Colomban, l'abbé Jansen, disait avoir lui aussi entendu au village le chiffre — presque olympique, ajouterais-je — de 43.

Face à cette divergence de chiffres et devant le côté exceptionnel de l'événement, j'ai décidé de contacter quelques-uns des enfants Lepage et d'aller moi-même vérifier dans les registres. Mes recherches n'ont pas été vaines et je vous en communique les résultats, tout à fait incontestables.

En résumé, je suis en mesure d'affirmer que Pierre Lepage, plombier, couvreur et agriculteur à Saint-Colomban, eut au moins trente-huit enfants. Si l'on ajoute les trois naissances prématurées — et non viables — dont parlaient certains journaux en novembre 1940 et une autre fausse couche, qui serait survenue après cette date et qui nous a été rapportée par Mme. Monique Lepage-Bernier, on obtient le grand total de quarante-deux naissances.

Au moment où il accordait cette entrevue à l'automne de 1940, M. Lepage mentionnait que, de son premier mariage, deux garçons étaient encore vivants: Pierre-Jean, qui demeurait à Saint-Colomban, et Utric-Antonio, qui demeurait à Saint-Canut, le village voisin. De sa deuxième union, il lui restait sept enfants. De son troisième mariage, il dénombrait alors seize enfants vivants, dont la plupart vivaient sur sa terre de Saint-Colomban. Des vingt-cinq enfants encore en vie en 1940, il n'en resterait plus aujourd'hui que dix-sept, aux dires de Mme Monique Bernier, une des filles Lepage.

Pierre Lepage est décédé à Saint-Colomban le 19 septembre 1948, à 76 ans. Son épouse ne lui survécut guère. Elle décéda en mai 1949 à l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc de Montréal, à l'âge de 50 ans.

M. Lepage n'a pas mérité de terre gratuite. C'est tout juste s'il a reçu quelques chèques d'allocations familiales! On se rappellera que le programme fédéral d'allocations familiales est entré en vigueur le 1^{er} juillet 1945. Il prévoyait un soutien financier aux familles canadiennes ayant des enfants de moins de 16 ans. Les prestations variaient de \$5.00 par mois pour un enfant de moins de 16 ans. Toutefois, l'allocation était réduite de \$1.00 à partir du cinquième enfant, de \$2.00 pour un sixième et un septième, de \$3.00 pour un huitième et les suivants. Cette restriction, qui sera éliminée par la suite était de nature à frapper davantage les familles francophones du Québec, mais certains ne s'en étonneront point...

Quoi qu'il en soit, le nom de Pierre Lepage méritait d'être connu. Pour moi, c'est un héros national au même titre que bien d'autres. Je me souviens d'avoir vu, dans les registres de Saint-Colomban, une année où il y a eu deux naissances Lepage et une anglophone. La revanche des berceaux, c'était ça!..

Source: La Presse Montréal, 25 septembre 1976.

Notes au chapitre 4

1. A. P.St.C, Livre des Minutes des marguilliers, Ordonnance de visite pour la paroisse de Saint-Colomban, 22 septembre 1861.
2. A.C.A.M, Lettre de M. Falvey au révérend Moreau, 30 décembre 1877.
3. A.P.St.C, Livre des Minutes des marguilliers, ibid. 22 septembre 1861.
4. A.C.A.M, Rapport du curé Falvey, 1864.
5. A.C.A.M, Rapport du curé Falvey, 1868.
6. A.C.A.M, Lettre du curé Poissant à l'évêque de Montréal, 22 mai 1882.
7. A.J.St.J, Testament du curé John Falvey, 27 août 1883, Antoine Fortier, no.7200.
8. Ibid.
9. A.C.A.M, Lettre du curé Poissant à l'évêque Edouard-Charles Fabre, 7 avril 1885.
10. A.P.St.C, Livre des Minutes des marguilliers, 11 août 1892.
11. A.J.St.J, Testament de l'abbé Cadot, 27 avril 1891, Narcisse Forest.
12. Coll. Claude Bourguignon, Journal du curé Isidore Forget, 1894-1905.
13. Ibid.
14. A.P.St.C, Livre des Minutes des marguilliers, Visite pastorale, 5 juin 1908.
15. A.P.St.C, Livre des Minutes des marguilliers, Ordonnance du 18 juin 1899.
16. A.C.A.M, Rapport du curé Forget, 1905.
17. A.C.A.M, Lettre du curé Ludger Desjardins à Mgr Bruchési, 9 novembre 1909.
18. A.P.St.J, Livre des Minutes des marguilliers, Visite pastorale, 3 septembre 1911.
19. A.C.A.M, Lettre du curé Ludger Desjardins à l'archevêché de Montréal, 18 octobre 1914.
20. A.C.A.M, Lettre du curé Desjardins, 2 mai 1915.
21. Lawrence P. Whelan, *The Parish of St. Columban*, page 31.
22. A.C.A.M, Lettre du curé Pressault à Mgr E.A Deschamps 10 juillet 1936.
23. A.P.St.C, Livre d'annonces, 2 août 1936.
24. A.P.St.C, Livre des Minutes des marguilliers, août 1936.
25. Coll. Claude Bourguignon, Entrevue avec M et Mme Paul St-Vincent, le 21 avril 1985.
26. Coll. Claude Bourguignon, Communication écrite de Mme Pauline Cadieux, 1985.
27. A.P.St.C, Livre des Minutes des marguilliers, 5 janvier 1936.
28. Ibid, Ordonnance de visite, 7 juin 1937.
29. A.P.St.C, Livre d'annonces, 22 août 1937.
30. A.P.St.C, Livre des Minutes des marguilliers, 5 décembre 1937.
31. A.P.St.C, Ibid, Visite pastorale, 11 juin 1940.
32. A.P.St.C, Livre d'annonces, 16 mai 1937.
33. A.P.St.C, Livre des Minutes des marguilliers, 26 juillet 1942.
34. A.P.St.C, Livre d'annonces, 9 août 1942.
35. A.P.St.C, Livre des Minutes des marguilliers, 19 octobre 1947.
36. A.N.Q.Q, Lettre du commissaire d'école Tracey au surintendant à l'instruction publique, 28 janvier 1866.
37. Rapport annuel du surintendant à l'instruction publique 1863.
38. A.N.Q.Q, Lettre de Thomas Strong au ministre de l'instruction publique P.J.O Chauveau, 4 juillet 1862.
39. Rapport annuel du surintendant à l'instruction publique 1870-71.
40. Groupe Archistoire, *Trois milles à pieds, ça use!*, Les Cahiers d'histoire de la Rivière du Nord, Vol 1, no. 3. Décembre 1983, pp. 33-34.
41. A.N.Q.Q, Lettre du département de l'instruction publique au curé Forget, 23 janvier 1905.
42. A.P.St.C, Livre d'annonces, 19 juin 1936.
43. Ibid, 13 septembre 1936.

44. A.P.St.C, Livre des Minutes des marguilliers, Visite pastorale, 25 mai 1943.

45. A.C.S.St.J, Rapport de l'inspecteur d'école, 12 juin 1943.

46. Ibid.

47. A.C.S.St.J, Rapport de l'inspecteur scolaire, 4 novembre 1946.

48. A.C.A.M, Rapport du curé Falvey, 1864.

49. Serge Courville. Ibid., pp. 127-128.

THE GREAT NORTH WESTERN TELEGRAPH COMPANY OF CANADA.

OPERATING THE LINES OF THE MONTREAL, DOMINION AND MANITOBA TELEGRAPH COMPANIES.

This Company transmits and delivers messages only on conditions limiting its liability, which have been assented to by the sender of the following message.
 Errors can be guarded against only by repeating a message back to the sending station for comparison, and the Company will not hold itself liable for errors or delays in transmission or delivery of un-repeated messages, beyond the amount of tolls paid thereon, nor in any case where the claim is not presented in writing within sixty days after sending the message.
 This is an un-repeated message, and is delivered by request of the sender, under the conditions named above.

H. P. DWIGHT, General Manager.

ERASTUS WIMAN, President.

Money orders by telegraph between principal telegraph offices in Canada and the United States.

TELEGRAM.

Use this space for Continuation of Lengthy Addresses,
OR INSTRUCTIONS TO MESSENGER.



Monsieur Falvey
D. meurt
Cher

No. _____ Check *1050.*

To No.	FROM	SENT BY	RECEIVED BY	TIME

Montreal, Feb 73 188*3*
Monsieur Falvey
Falvey Ancien Curé de
St Colomban Decede hier
in l'homme Mercredi
Labelle
Per P. Pelletier

fig. 4.1 Télégramme annonçant le décès du curé Falvey.
Source: A.C.D.S.I.J



37. Calice et ciboire de l'orfèvre Paul Morand. (P.D.)



38. Le troisième presbytère en 1901. D. (C.P.)



39. Le curé Pierre Poissant. (C.P.)



40. L'abbé Charles-Auguste-Eudore Cadot. (C.P.)



41. Le curé Isidore Forget dit Despatis. (C.P.)



42. Le curé Charles Gervais Descarrie. (C.P.)



43. Mgr Bruchési en visite pastorale le 13 juin 1902. (C.P.)



44. L'abbé Ludger Desjardins. (C.P.)

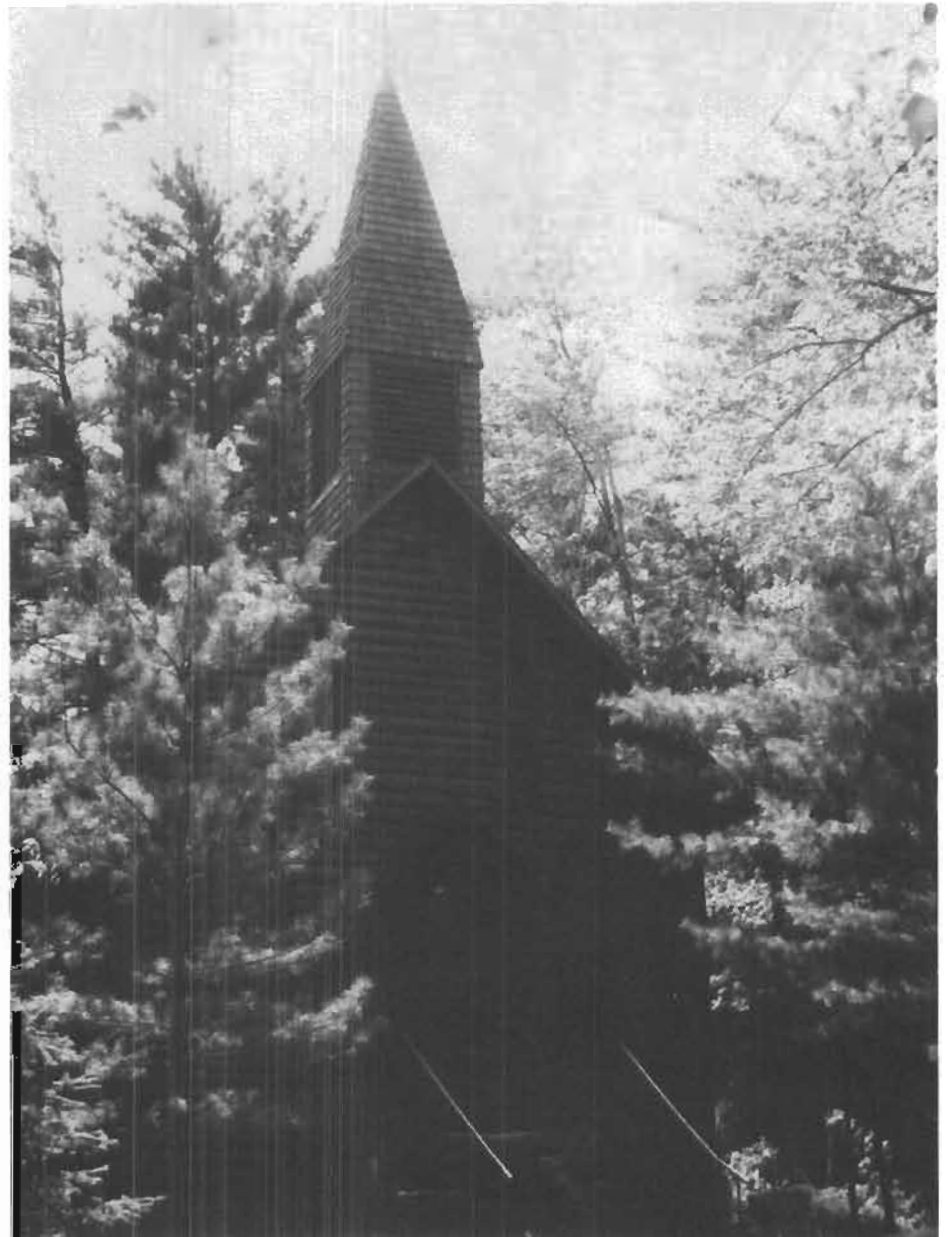


45. Le curé Bruno Presseault. (C.P.)



46. La chapelle Saint-Pierre-de-Bonniebrook lors de son inauguration en 1936. (C.P.)

47. Vue contemporaine de la chapelle. (C.B.)





48. Les fêtes du 100^e anniversaire de la paroisse de Saint-Colomban le 7 juin 1937. (C.P.)



49. Le 15 août 1937. (C.P.)



50.-51.-52. Fêtes champêtres aux environs de 1937. (C.P.)



53. Croix de granit commémorant le centième anniversaire de la paroisse. (C.B.)



54. Reposeur de la Fête-Dieu chez Mme Gertrude Elliott, juste en face de la nouvelle école. (C.P.)



55. Reposeur de la Fête-Dieu au camp des Lecrenier près du moulin à scie Cousineau. 1937. (C.P.)



56. L'écurie pour les chevaux des paroissiens construite en 1937, démolie dans les années 60. À droite l'ancienne école et son hangar. D. (C.P.)



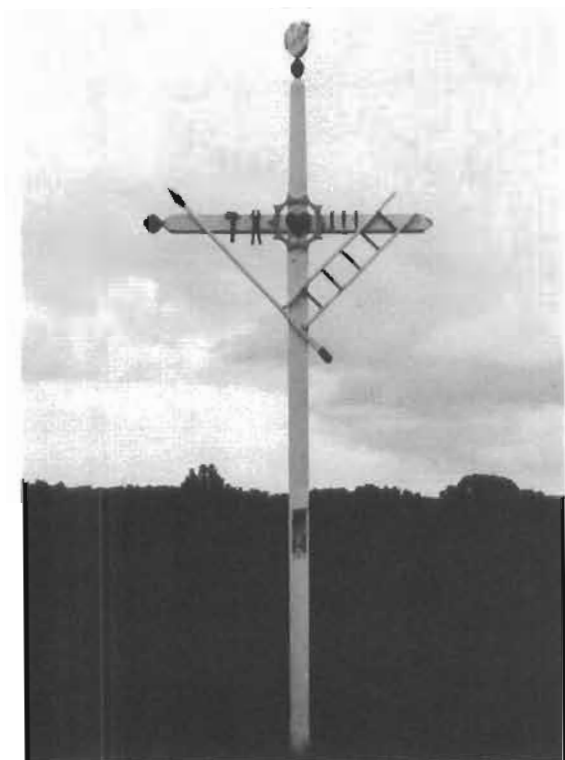
57. L'abbé René Pelletier. (C.P.)



58. La nouvelle partie du cimetière peu après son inauguration en 1941. (C.P.)



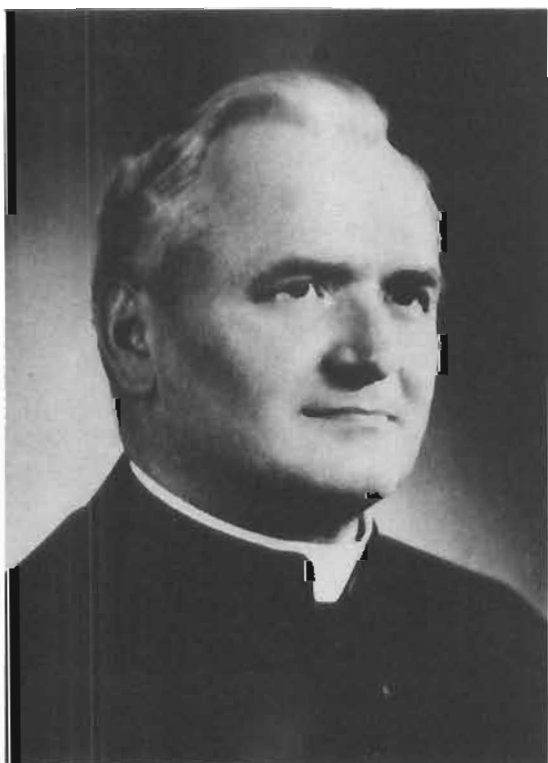
59. Le curé Misaël Jodoin. (C.P.)



60. Croix de chemin Deschambault, chemin de la Rivière du Nord ouest. (C.P.)



61. Calvaire Kennedy-Gaffney, chemin de la Rivière du Nord ouest. (C.B.)



62. Le curé Adrien Robillard. (C.P.)



63. La chapelle de l'abbé Charles Martel au lac Noël. (C.B.).



64. L'école no. 1 en 1908 située juste en face de la quincaillerie Pichette. (C.P.)



65. Reproduction d'une peinture montrant l'école en 1930. (C.B.)



66. Photographie prise à la même époque à partir du coin Saint-Paul/montée de l'Église. (C.P.)



67. L'école no. 1, vue actuelle. (C.B.)



68. L'école no. 2 située coin Saint-Patrick/montée de l'Église, premier quart du 20^e siècle. À cette époque la quasi-totalité des élèves sont de souche irlandaise. Dans ce coin de la paroisse on trouvait des Carroll, Elliott, Skelly, Grimes, etc.. (C.P.)



69. La même école à une époque plus récente. (C.P.)



70. Aspect contemporain. (C.B.)



71. Remise des prix à la fin de l'année scolaire. Rangée du bas, de gauche à droite: Mary Smarlak, Solange Aubin, Monique Légaré, Marguerite Kavanagh, Cécile Brisebois. Rangée du haut Clément Légaré, Lionel Brisebois, Lionel Kavanagh, Gérard Brisebois, Clément Sévigny. L'institutrice se nomme Mlle Rose Beaudoin. (C.P.)



72. Rangée du bas: Lionel Brisebois, Eddy Smarlak, Mary Smarlak, Ginette Sévigny, Marguerite Kavanagh, Monique Légaré. Rangée du milieu: Cécile Brisebois, Micheline Sévigny, Lionel Kavanagh, Mike Smarlak, Clément Sévigny. Rangée du haut: Gérard Brisebois, Clément Légaré, l'institutrice Mlle Rose Beaudoin, Jane Kenna, Denise Sévigny, Joan Kenna, William Grimes. Vers 1955. (C.P.)



73. L'école du village. 1936. (C.P.)



74. Une vue d'ensemble de l'école et des environs. (C.P.)



75. Mme Pierre Lepage, née Rose-Emma Francoeur 42 ans, 21 enfants en 1940. (C.P.)

Chapitre 5

L'économie, 1861-1950

Agriculture et colonisation

L'état de l'agriculture (1861-1950)

Après une première génération d'occupants, les terres agricoles de Saint-Colomban commencèrent à être sérieusement ruinées. Au manque d'engrais, s'ajoutaient des problèmes de drainage, situation néfaste dans les terrains bas et dévastatrice pour les secteurs accidentés sensibles aux problèmes d'érosion du sol.

En plus des contraintes locales, le cultivateur de Saint-Colomban reste soumis au niveau régional aux impondérables de la situation générale de mise en marché des produits. Il jouera sur plusieurs tableaux combinant une multitude de petites productions. Selon le géographe Serge Courville:

En fait, jusqu'en 1881, (...) si le paysan cherche à améliorer son niveau de vie, il hésite à abandonner les espèces d'autonomie domestique qui gardent une place relativement importante dans le choix des productions. Il croira trouver la solution aux incertitudes du marché en favorisant des cultures qui, jusqu'à présent, n'assuraient qu'une faible part de la récolte, mais ses méthodes de mise en valeur demeurent les mêmes et les rendements ne cessent de décroître, encourageant, par réaction, l'extension du domaine cultivé.¹

La situation décrite plus haut pour l'ensemble du comté de Deux-Montagnes s'applique particulièrement bien pour Saint-Colomban. Notre cultivateur va donc continuer à pratiquer une agriculture de type autarcique, cherchant à tirer du sol au moins le strict minimum pour subsister, lui et sa famille, dans des conditions somme toute assez précaires.

Entre 1861 et 1950, le nombre de fermes diminue de façon assez draconienne. On peut s'en faire une idée plus précise en relevant le nombre des habitations mentionnées dans les recensements de cette période. Nous pouvons affirmer que, sauf exception, chaque habitation équivaut à une ferme.

1861	140	1891	71
1871	112	1901	61
1881	98	1911	59

Le départ de plusieurs dizaines de familles d'agriculteurs va occasionner une certaine concentration de la propriété des terres. Et, de ce fait, la superficie des fermes va augmenter considérablement. Ainsi, en 1901, on trouve 61 exploitations agricoles comptant en moyenne 238.3 acres contre, en 1921, 48 fermes de 266.2 acres en superficie

pour redescendre à 236 en 1941.² À ce moment-là, les terres sont surtout en possession de commerçants de bois et de spéculateurs.

Nature de la production

Vers 1870, les Colombanois(es) cultivent surtout la pomme de terre, l'avoine et le blé noir. Dans les recensements de 1891 et de 1901, l'espace réservé au foin prend beaucoup d'ampleur. «En 1911, Saint-Colomban lui réserve les 3/4 de ses superficies labourées.»³ c'est-à-dire quinze à vingt tonnes par ferme. Quant aux jardins et vergers, la production est plutôt négligeable. En 1881, cette production occupe 28 acres seulement comparée à 143 pour Saint-Benoît. La plupart des familles possédaient au moins quelques pommiers et tous devaient avoir un petit jardin.

Le cheptel continue à être varié en vue de satisfaire les besoins de la famille. Règle générale les cultivateurs possèdent un ou deux chevaux, deux ou trois cochons, des moutons, des volailles, quelques têtes de bétail, quelques-uns, exceptionnellement jusqu'à quinze, vingt têtes. On produit du lait, du beurre, des oeufs, du sirop d'érable, des veaux. Dans les temps plus anciens, nous supposons que certains agriculteurs écoulaient leurs maigres surplus au magasin des Phelan, ou aux marchés de Saint-Jérôme et de Sainte-Scholastique. Beaucoup plus récemment, dans les années 40-50, un camion passait deux fois la semaine à l'ancienne ferme de Patrick Phelan, en face du garage Sévigny, côte Saint-Paul, pour prendre le lait, la crème ou les veaux. Il s'agissait de commerçants itinérants. Certains venaient de Montréal et de Sainte-Dorothée (Laval).

À la même époque, une vente de biens mobiliers survenue entre Bernard Burns et Michael Phelan nous donne des renseignements très révélateurs sur la composition du cheptel chez un fermier de l'époque:

A comparu M. Bernard Burns, cultivateur de Saint-Colomban. Lequel par ses présentes a vendu à Michael Phelan cultivateur du même lieu:

Les chevaux, animaux et autres biens mobiliers ci-après désignés, savoir: un cheval de quatre ans sous poil brun, deux vaches laitières sous poil blanc et rouge, dont l'une sans cornes, deux taures d'un an dont l'une sous poil rouge et l'autre sous poil blanc et rouge, huit moutons (femelles et un bélier), cinq cochons de l'année et un mulon de foin pouvant contenir environ neuf cent bottes.

Cette vente est faite pour les prix et estimations desdits biens mobiliers fixées à l'amiable entre les parties comme suit, savoir:

Bail par Robert Elliott à Thomas Burns

Par devant M^{re} Antoine Fortier notaire public pour la province de Québec résidant à Sainte-Scholastique dans le district de Terrebonne soussigné, et en la présence de François Xavier Mathieu Ecuier avocat de la paroisse de Sainte-Scholastique dans ledit district, témoin requis aux fins des présentes, aussi soussigné.

A comparu Robert Elliott cultivateur de la paroisse de Saint-Colomban, dans ledit district.

Lequel a, par ces présentes, donné à loyer, pour trois années consécutives qui couvrent à compter de ce jour.

À Thomas Burns, cultivateur du même lieu, présent et acceptant,

Un cheval sous poil rouge, âgé de quatre ans, le printemps prochain, ayant une tache blanche au front.

Ce bail est fait aux charges, clauses et conditions suivantes que le preneur s'oblige à les écouter et accomplir à peine de tous dépens, dommages et intérêts, et sous peine de nullité des présentes si bon semble au bailleur.

1. Le preneur sera tenu de nourrir, loger et soigner ledit cheval d'une manière convenable, sans jamais le

maltraiter, de même que le font les cultivateurs soigneux.

2. Il profitera seul du travail dudit cheval, mais il ne pourra lui faire faire des travaux, traîner des charges, parcourir des trajets, qu'avec soin et précaution et de manière à le maintenir dans le meilleur état possible.

3. Il remboursera au bailleur le prix dudit cheval dans le cas où il périrait par sa faute ou celle des personnes auxquelles il en aura confié le soin.

4. Il ne pourra céder ou transporter son droit au présent bail, à qui que ce soit, sans la permission expresse et par écrit du bailleur, comme aussi il ne pourra transporter le logement dudit cheval ailleurs que dans l'étendue de ladite paroisse Saint-Colomban.

5. Ce bail est fait en outre pour la somme de vingt piastres par chaque année du présent bail que ledit preneur s'oblige de payer au bailleur, ou à son ordre, dans le mois de décembre, à commencer en décembre prochain, et ensuite à même époque de chaque année, sans intérêt pendant délais.

Source: Bail par Robert Elliott à Thomas Burns, le 22 février 1878, Antoine Fortier. no. 5246.

1. Le cheval, à la somme de	\$75.00
2. Les deux vaches	\$30.00
3. Les deux taures	\$36.00
4. Les neuf moutons	\$36.00
5. Les cinq cochons	\$15.00
6. Le mulon de foin	\$36.00
Total:	\$208.00 ⁴

Technologie agricole

Courville mentionne que vers 1860 «...l'habitant perfectionne son outillage, charrues de fer, herses à dents d'acier, faucheuses mécaniques et batteuses à grain se multiplient, intensifiant d'autant les productions végétales. Ses réactions sont pourtant moins nettes au niveau du sol qui reste mal égoutté et surtout mal fertilisé.»⁵ Il serait pour le moins étonnant que des faucheuses mécaniques aient été utilisées à l'époque à Saint-Colomban. Les commentaires du professeur Courville s'appliquent sans doute aux autres secteurs du comté. En 1871, le recensement révèle une moyenne de deux charrues par ferme pour un total de 185. On trouve aussi sept moulins à battre, 22 cribles. Le moulin à battre servait, comme son nom l'indique, à battre le blé ou une autre céréale pour en extraire les grains. À l'époque, il s'agissait d'un instrument assez onéreux. Le propriétaire d'un moulin effectuait le travail pour les voisins dépourvus, en échange d'un coup de main ou contre rémunération. Un nommé Williams partait l'automne avec un *span*^{*} de chevaux et son moulin à battre, et travaillait ici et là, jusqu'à Mont-Laurier. Avant

l'existence du moulin à battre, les cultivateurs utilisaient le fléau.

Il fallait aussi dans la mesure du possible enlever les débris de toutes sortes mêlés aux grains. Le cultivateur méticuleux utilisait à cet effet le crible et criblait son grain. Cet instrument était beaucoup plus répandu que le moulin à battre et d'un coût moindre. Confectionné généralement par un menuisier durant les mois d'hiver, on en fabriquait aussi d'une façon industrielle à Saint-Jérôme. Quant aux charrues, les cultivateurs utilisaient soit un type tout en métal, ou encore, avec le soc en métal et les mancherons en bois. Nous croyons que ce deuxième type devait être le plus ancien. Les charrues étaient tirées soit par un ou deux chevaux ou bien encore par une paire de boeufs. Chez les Raymond, par exemple, on utilisait, à l'occasion, un *team*^{*} de boeufs pour labourer: «Chez mes parents, on avait dompté ça nous autres, puis des fois on labourait avec ça. On avait un *team*, puis on avait ces deux boeufs là, ils étaient domptés. Puis, au bout d'un an, il y en a un sur qui la matice s'est jetée».⁶

L'aide gouvernementale

Le 6 mai 1937, le curé fait l'annonce de la distribution de graines de semences mais il n'en précise pas la sorte. L'année suivante, il est question de graines d'avoine, et les intéressés doivent s'informer au conseil municipal s'ils veulent en obtenir. En 1938, le curé informe les cultivateurs que pour bénéficier de l'octroi du gouvernement concernant les engrais chimiques, les fermiers

doivent faire partie d'un syndicat agricole. Cette raison pousse sûrement les producteurs de pommes de terre à se regrouper en association. Ainsi, en 1938, M. Ernest McAndrews devient le président de l'association des producteurs de pommes de terre de Saint-Colomban. Le 23 mai de la même année, le groupe reçoit la visite d'un agronome venu spécialement pour distribuer des semences. Le peu de traces de ce syndicat agricole dans la mémoire collective des Colombanois(es) laisse croire à une existence assez brève de cet organisme.

Le curé pratique à l'occasion la fonction d'entremetteur entre le gouvernement et l'habitant. Ainsi, au printemps de 1941, le curé fait-il l'annonce suivante: «*Le gouvernement provincial vous prie de brûler tous les vestiges de la récolte de blé d'Inde de 1940 puisque c'est dans ces débris que le ver se cache avant d'en sortir vers le 15 juin, sous forme de papillon*».⁷ Le 15 mars 1942, il est question de la création d'une nouvelle association agricole. On lit en effet dans le cahier d'annonces paroissiales ce qui suit:

On the last friday, I went to St-Jerome and visit Mr Parenteau «agronome» agriculturent who is well disposed to help you and demands just one thing good (...) voel

Will you help yourself succeed union makes force then let us found a Farmer Club which is called by the provincial I am Cercle agricole. This club will be called to treat with government and to obtain budget needs and to fa(..).

*Will you fixe the meeting and give me your opinion - perhaps on the twenty-sixth of march in afternoon? at 3 o'clock in school. On the next sunday I will announce you this meeting. You will come - sign -pay cotisation \$1.00 yearly and expose explan all what you want. I will you numerous advantages. 25 members are necessary to found a club authorised by the Government.*⁸

Le 22 mars, voit la fondation officielle du club, son conseil d'administration se compose de sept membres. Puis, le 7 mai 1942, le curé invite les femmes et les jeunes filles à se rendre à la sacristie après la messe afin de devenir membres du Cercle des fermières. Au même moment, le *Farmer Club* compte 35 membres. Nous ignorons l'année où les deux clubs cessèrent leurs opérations.

Le folklore agraire

Une multitude de croyances, coutumes et autres faits de folklore se trouvent rattachés à la pratique de l'agriculture. En voici deux exemples.

La bénédiction des grains

Celle-ci a lieu tous les ans le jour de la Saint-Marc, le 25 avril. À cette occasion, le curé bénit les graines de semences apportées par les cultivateurs. On effectue également une procession afin de bénir les champs.

La Saint Marc et les Rogations

Dès le 25 avril, jour de la fête de saint Marc, une messe est chantée dans chaque paroisse pour demander le concours de la Providence en vue des semailles. Parfois le curé choisit ce moment, plutôt que celui des Rogations, pour bénir les graines de semences. Mais la Saint-Marc inaugure surtout un cycle de processions qui se poursuivra jusqu'à la Fête-Dieu. Les Rogations, elles, qui arrivent 36 jours après Pâques, consistent en trois jours de jeûne, de processions, de bénédictions et de prières pour obtenir d'abondantes récoltes et éloigner les fléaux naturels.

Source: Jean Provencher et Johanne Blanchet. C'était le printemps, p. 99.

La lune et ses effets

Selon la tradition orale, la lune jouait un rôle important dans la tenue de plusieurs activités domestiques. Ainsi, il fallait attendre un certain moment de la lunaison pour préparer le savon domestique afin d'éviter le débordement du chaudron. Les semailles s'exécutaient aussi selon la position de la lune. Et si celle-ci a des «cornes», habillez-vous chaudement, car il fera froid...

Transport et communication

Le réseau routier reste essentiellement le même depuis les débuts de la colonisation. Il s'ajoutera bien, ici et là, quelques redressements de chemin, parfois des modifications au tracé original, mais dans l'ensemble le plan d'origine des Sulpiciens demeure. Ainsi, vers 1937, la côte Saint-Nicholas rejoindra désormais Saint-Jérôme comme nous l'informe *L'Écho du Nord*: «*Le chemin Saint-Nicholas qui doit réunir le chemin de Saint-Colomban, construit par le colonel Stinson, à la rue Brière de la ville de Saint-Jérôme, devrait passer sur la terre de Mme Hormisdas Danis. Cette dame demandant \$2,306.61 pour se droit de passage, la ville a refusé de payer une telle somme*».⁹

Après le départ graduel des habitants de la côte Saint-Georges, plusieurs tronçons de celle-ci s'effacèrent complètement ou deviendront d'étroits sentiers. Le nom même de côte Saint-Georges disparaît de la mémoire collective.

Bien que très simple en apparence, le réseau routier officiel se doublait d'un système assez complexe de chemins de bûcherons, de chemins d'hiver et de raccourcis de toutes sortes plus ou moins éphémères. Ainsi, les gens ne passaient pas sur la côte Saint-Nicholas est pour se rendre l'hiver à Saint-Jérôme, car anciennement les vastes champs de ce secteur, aujourd'hui en grande partie reboisé, étaient propices à la formation de poudrière. Les Colombanois(es) bifurquaient devant la maison des Crevier, au coin de Saint-Paul et Saint-Nicholas et passaient plutôt dans la forêt parallèlement à la momée Filion.

Ceux qui savent se contenter de peu pour être vraiment libres

Par Théo Lévesque

Nous ne voudrions pas évidemment nuire aux collègues et aux maisons d'enseignement de la Province mais les parents qui ont des fils dont ils veulent faire des cultivateurs feraient bien de les confier aux frères McAndrews de Saint-Colomban! Et pour démontrer que nous sommes sérieux en donnant ce conseil, nous allons dessiner à grands traits les «vertus» de la famille McAndrews.

Le père John McAndrews mesure 6 pieds et 1 pouce (1.90 m.). Il aura 88 ans, le 24 mai! Ses fils, Dennis et Ernest, sont dans la quarantaine, le plus petit des deux mesure six pieds de hauteur; comme il est l'aîné et qu'il n'est pas tout à fait aussi grand que son frère, il s'est attribué la tâche de veiller sur les vieux jours de son père. Nos lecteurs seront à croire que Dennis McAndrews a profité de son droit d'aînesse pour s'accaparer d'une besogne assez facile. On fait erreur!

Monsieur John est bien octogénaire mais les gens qui le rencontrent à six ou sept milles (neuf ou onze km) de chez lui lorsqu'il prend une marche, lui donne à peine 60 ans. Et c'est ce qui fait le désespoir de ses fils... car le «jeune vieillard» ne se contente pas de «rôder» autour de la maison... il va loin! Notre homme va même si loin et d'un pas alerte que son fils a peine à le suivre pour le surveiller discrètement. Car les frères McAndrews adorent leur père et ne travaillent qu'à lui assurer une vieillesse...

(Il manque une partie de l'article. Dans les lignes qui suivent, il sera question d'Ernest McAndrews, n.d.l.a)

... de herser, de bêcher, de tailler, de peindre, de semer, de clôturer, de réparer, de tondre les moutons, d'aller au marché et de surveiller ses volailles.

Pendant ce temps, Dennis prend soin de la maison, des bâtiments, des animaux, du jardinage et des champs qui sont loués dans le voisinage. Il n'est pas un président de banque qui soit plus actif que les deux frères et il n'est pas de commerçant ou d'entrepreneur qui soit plus «entreprenant» que nos deux gaillards. Ce sont les deux types véritables du paysan travailleur, robuste, intelligent et rusé. Car les frères McAndrews sont rusés... plus rusés que des renards. La comparaison ne saurait être plus juste car nos amis passent pour être les plus habiles chasseurs de la région. Faites enquête à Saint-Colomban, à Saint-Canut, à Rivière-à-Gagnon et partout aux environs; si vous cherchez les services d'un guide parfait, on vous répondra infailliblement: voyez donc Ernie McAndrews.

Nous n'avons eu ni l'honneur, ni le plaisir de connaître les gens qui accompagnaient M. de Maisonneuve lors

de son arrivée à Montréal mais nous sommes en mesure d'affirmer qu'avec deux hommes comme les McAndrews, il n'est pas de découvreur qui ne puisse fonder la ville la plus prospère au monde.

Doués d'un talent naturel, d'une force extraordinaire et d'une habileté exceptionnelle, nos deux gars se font un jeu d'exploiter la ferme la plus vaste de Saint-Colomban et d'arracher au sol plus de produits qu'il ne saurait en fournir raisonnablement. Non content d'exploiter le sol, les frères McAndrews exploitent la forêt, les rivières ou lacs de la région. Personne comme dit gaiement Ernie, «ne peut se vanter de m'avoir vu sommeiller; je me couche plus tard que mes voisins et je me lève avant le coq...»

Mais pour mettre le comble à leurs prouesses, voilà que les McAndrews ont entrepris de poursuivre deux tâches à la fois: en automne, au temps des labours, Ernie guide ses chevaux et sa charrue tout en surveillant les bois et en guettant le gibier! Malheur au lièvre, au renard ou au chevreuil qui se hasardent dans le voisinage car notre laboureur porte sa carabine en bandoulière et quand il vise... il ne rate jamais le coup! Demandez plutôt aux gens de la ville qui le supplient de les inviter à «dîner» en automne...

Et maintenant, en guise de conclusion, révélons les secrets qui ont fait des McAndrews les deux colons-fermiers les plus en vue de la région. Laissons la parole à Ernie:

- 1. Je ne mange jamais de gibier... le chevreuil me rend malade...*
 - 2. Je n'ai jamais rendu mes lignes le jour de la Pentecôte... c'est inutile...*
 - 3. Je n'ai jamais manqué la messe du dimanche.*
 - 4. Je n'ai jamais oublié de recueillir un peu d'eau lorsqu'il a plu, le 1er mai... (Cette eau du ciel a la réputation de se conserver éternellement fraîche et de guérir toutes les blessures).*
 - 5. Je n'ai jamais refusé mon aide aux curés qui m'ont fait l'honneur de recourir à mes services...*
- « Et nous sommes heureux »*

Source: La Patrie Montréal, le 24 mai 1942.

L'entretien des chemins

Pour l'entretien des chemins, chaque propriétaire s'occupait de la devanture de son lot. Quant aux montées, la municipalité en confiait l'entretien par contrat à des particuliers. Le nettoyage de la neige s'effectuait avec des charrues de bois converties pour l'occasion en charrues à neige. D'autres, comme M. Omer Brisebois, passaient un rouleau de bois, comme il utilisait pour entretenir la montée Brisebois.

À la même période, Gerald Phelan s'occupait de la montée de l'Église. Il s'était fabriqué une espèce de grattoir à neige. Selon un informateur, il s'agissait d'un genre d'auge qui grattait le milieu du chemin avec, sur chaque côté un assemblage de planches pour faire les bords de la route. La neige montait là-dessus avec une aile la refoulant de chaque bord. L'hiver, les chemins étaient à sens unique. Il fallait donc attendre aux points de rencontre. À peu près à tous les arpents, le responsable du chemin traçait une voie d'évitement en demi-cercle, balisée avec des sapins ébranchés auxquels on gardait une touffe au sommet. Sur la montée de l'Église, toutes les rencontres étaient à gauche en descendant. Car la plupart du temps, les gens descendaient avec une charge de billois et remontaient *allège*.

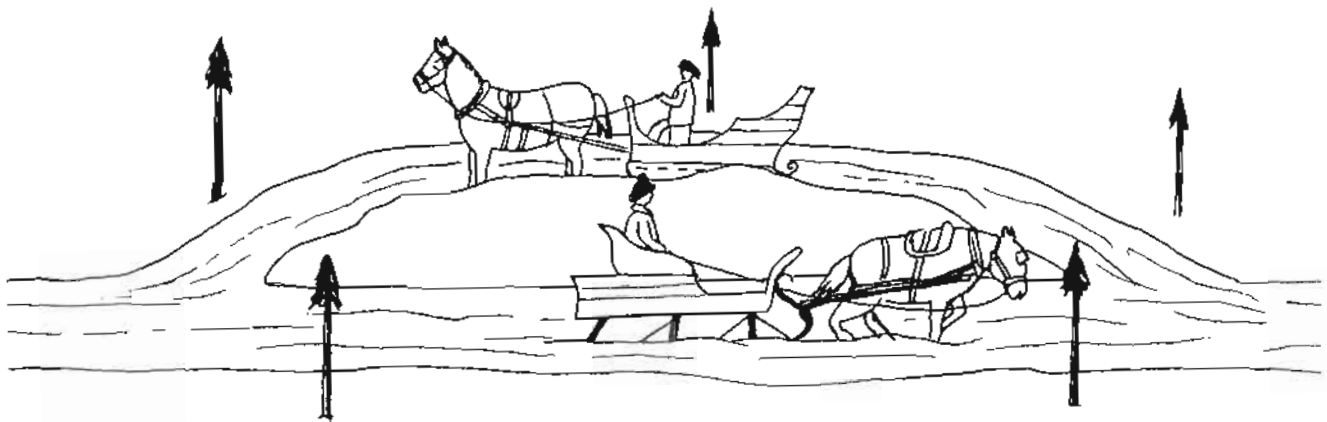
Pour ceux qui transportaient des voyages de bois, il fallait un système de freinage des plus efficaces lors des descentes abruptes sur des chemins souvent glacés. On pouvait mettre de la paille sur le chemin, installer une chaîne aux patins de la voiture. L'ethnologue Robert-Lionel Séguin écrivait à ce propos:

La chaîne de traîne sert à attacher la limonière au baratin* ou à freiner la voiture. Enroulée à l'extrémité avant du patin, la chaîne devient le plus ancien et le plus simple des appareils de freinage. Dès que le véhicule glisse sur la neige, le haut de la chaîne s'arrête sur le sommier alors que le bas racle le sol, sous la lisse.*

À certains endroits, comme la Côte-de-Beaupré, la chaîne sert tout autant à freiner le traîneau que la traîne. Dans un cas comme dans l'autre, la chaîne passe sous le patin. Toutefois, s'il s'agit du traîneau, (au lieu de la traîne, n.d.l.a) cette chaîne n'est pas placée à l'avant du sommier mais plutôt accrochée à la traverse de la limonière.¹⁰

Les moyens de transport

Les voitures tirées par les chevaux demeurèrent le mode de transport privilégié des Colombanais(es) jusqu'à la fin des années quarante. Il y avait des voitures d'hiver telle dans les débuts, la traîne à bâtons, remplacée ensuite par des véhicules plus élaborés comme la berline, la carriole et les *sleighs*. Durant la belle saison, les gens utilisaient des voitures légères comme les *boghei*. Pendant les années quarante, le ski connut une certaine vogue, mais plutôt comme loisir. Mentionnons aussi la marche. En effet, les gens marchaient beaucoup, les enfants entre autres, qui devaient aller à l'école de cette façon et ce souvent sur des distances de quelques kilomètres.



Point de rencontre d'un chemin d'hiver.

Le traîneau à chien du curé Presseault

Le curé Presseault avait une manière originale d'effectuer ses déplacements d'hiver. Il en a fait part à Mgr E.-A. Deschamps, alors évêque auxiliaire de Montréal:

Vous vous souvenez, peut-être, que lors de ma visite à votre bureau, je vous avais parlé de chiens. C'est fait. J'en ai maintenant deux, des danois bien domptés, qui m'ont déjà aidé dans mon ministère, visite aux malades et aux pauvres et voyages en vue de préparer la restauration de l'église, au cours de l'été prochain. Me voilà donc, voyageant à la façon des missionnaires. C'est froid quelquefois, mais ça marche quand même. J'ai dû voyager dans la grosse tempête de la semaine dernière et par bout, je battais le chemin devant ma paire de chiens.

Ils m'ont rendu à destination probablement mieux qu'un cheval aurait pu faire.¹¹

Le whisky bush

Selon la tradition orale existait autrefois quelque part dans un boisé le long du chemin menant à Sainte-Scholastique, un endroit où les voyageurs s'arrêtaient pour boire du whisky d'une bouteille préalablement cachée. Ce lieu vint à prendre l'appellation de «Whisky bush».

Le pont couvert

Encore très présent dans la mémoire collective, l'ancien pont couvert, appelé familièrement le *Pont Rouge*, enjambait la rivière du Nord à l'extrémité sud de la montée de

l'Église. Sa destruction par un incendie remonte au mois de juillet 1974. La construction de ce pont date de 1937. Deux ans plus tard, il était levé de 1.20 m. en raison du niveau de l'eau trop élevé lors des crues printanières. Le bois nécessaire à la construction du pont provenait de la scierie de M. Neil Grimes.

Les services

L'information voulant que les Phelan se soient occupés du bureau de poste depuis plus de 150 ans est fautive car, selon l'article de Gilbert Moore (voir page suivante), les Phelan seraient arrivés en 1830. Or, si l'on soustrait 150 de l'année où a été écrit l'article cela donnerait 1822....!

À titre d'information additionnelle, ajoutons que le grand-père de Gerald Phelan aurait dirigé le bureau de poste pendant plus de 50 ans et, que le bureau de poste se trouvait dans la vieille maison de pièces des Phelan. Quand celle-ci fut abandonnée, le bureau déménagea alors dans la nouvelle maison de Gerald sise à quelques mètres de là.

Service d'autobus

Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, il existait en 1939, un arrêt d'autobus au pont couvert, ce service reliait Montréal en venant probablement de Saint-Jérôme

Le téléphone

En 1917, alors que toutes les paroisses du comté de Deux-Montagnes bénéficient du téléphone, Saint-Colomban

Les chemins d'hiver

Le travail commence à l'automne, dès les premières tempêtes. La loi oblige les propriétaires à baliser, c'est-à-dire à poser des balises, à chaque cent pieds environ (30 m.), et des deux côtés du chemin; de plus, il faut ménager des «rencontres», à gauche et à droite, en alternant, à chaque deux arpents ou moins, selon les besoins. Comme balises, on utilise des petits arbres d'environ dix pieds (3 m.) de long, sapins, épinettes ou parfois des feuillus; on enlève les branches pour ne garder que les rameaux supérieurs formant une touffe ou un «bouquet»: c'est plus visible pendant les tempêtes. Quand il n'y a pas assez de neige, on la ramasse en petites buttes dans lesquelles on pique les balises. C'est le premier travail à accomplir en automne.

Tout au cours de l'hiver, le chemin doit être gardé en bon état. Le cultivateur se sert d'une «gratte à neige» tirée par un cheval; cet instrument permet d'atténuer les trous, les «chaos» et de corriger les «pentes»; le cultivateur doit donc «gratter» son bout de chemin, afin d'éviter que les voitures ne viennent à se renverser. Ce travail se continue pendant tout l'hiver.

Au printemps, une autre tâche assez ardue reste à accomplir: c'est la préparation des chemins pour le passage des voitures d'été. Comme on le sait, la neige ne fond pas également et les congères ou «bancs» de neige créent des obstacles qui retardent l'ouverture des chemins à la circulation sur roues. Quand le temps favorable est arrivé, les usagers réguliers de la route, comme le boulanger et l'épicier, avertissent les propriétaires de fermes que la semaine suivante, ils viendront avec leurs voitures d'été. Chacun doit donc faire le nécessaire pour «couper les bancs de neige», et rendre carrossable sa «part» de chemin. On fait parfois des corvées. Quand aux «facteurs ruraux», qui circulent à tous les jours avec des voitures légères, il leur faut user d'astuce, car l'état des routes varie beaucoup. Ils règlent ce problème en fixant solidement, à six pouces (16 cm.) de terre, sous leur voiture d'été, des «patins» qui supporteront la charge en traversant sur les «bancs» de neige. C'est un moyen astucieux qu'ils emploient pendant quelques jours.

Source: Paul-André Leclerc, *Les voitures à chevaux à la campagne*, pp. 69-70.

Les Phelan de Saint-Colomban
Maîtres de poste depuis 150 ans
Par Gilbert Moore

Les gens heureux n'ont pas d'histoire.

M. Gerald Phelan ne fait pas exception à la règle. Rien ne le distingue de la masse anonyme des citoyens du Québec, sauf, peut-être, que lui et sa famille dirigent le bureau de poste de Saint-Colomban dans les Laurentides depuis plus de 150 ans.

L'histoire de sa famille s'estompe dans le passé et M. Phelan ne s'en souvient pas dans tous ses détails. Il sait, cependant, que ses grands-parents, d'origine irlandaise, sont arrivés au Québec en 1830. Quand ont-ils pris la direction du petit bureau de poste? Certains fonctionnaires du ministère des postes le sauraient sans doute, mais il leur faudrait épousseter de vieilles archives qu'ils mettraient des millénaires à retrouver.

L'époque de mon grand-père Patrick était héroïque, révèle M. Phelan. Grand-père devait aller cueillir le courrier à cheval dans les pires chaleurs de l'été et les pires rigueurs de l'hiver. Il livrait chaque lettre individuellement.

Combien de temps grand-père a-t-il servi les citoyens de Saint-Colomban? M. Phelan l'ignore. Mort à 90 ans, grand-père a laissé le bureau de poste à Tante Julia. D'elle, M. Phelan ne sait presque rien non plus. Il nous assure, cependant, qu'elle aussi a dû affronter à cheval les caprices des quatre saisons pour apporter aux gens de Saint-Colomban les nouvelles fraîches de leurs amis éloignés et ce, à une époque où la radiophonie n'était peut-être pas encore introduite au Canada.

Morte paralysée, Tante Julia a laissé la succession du bureau de poste à Gerald Phelan qui, à l'heure actuelle, en assume la responsabilité depuis déjà 36 ans.

À ses débuts, M. Phelan avait lui aussi un set de chevaux dont il ne se souvient plus des noms. Dès six heures du matin, il montait son cheval pour parcourir les 4 milles et demi (7.24 km.) qui séparent Saint-Colomban de Saint-Canut où se trouvaient les sacs de courrier. Souvent, les eaux de la Rivière du Nord débordaient de leur lit, de sorte qu'il lui était impossible d'aller chercher le courrier.

Certains jours, une longue tempête de neige doublée de vents effrénés laissait sans nouvelles du monde extérieur la petite municipalité de Saint-Colomban.

Et puis le bureau de poste a changé de politique, de sorte que M. Phelan a dû, six jours par semaine, aller chercher le courrier à cheval à Sainte-Scholastique située à... 15 milles (24.15 km.) de chez lui. Il y consacrait une dizaine d'heures par jour.

L'automobile

L'arrivée de l'automobile au pays a grandement facilité le travail de M. Phelan. Armé à présent, d'une de ces vieilles voitures carrées et noires d'antan, il pouvait obtenir et distribuer le courrier à une vitesse qui semblait prodigieuse à l'époque.

Depuis, la vie de M. Phelan n'a presque pas changé. Il reçoit depuis plusieurs années le courrier de Saint-Jérôme, le matin, qu'il distribue à ses amis durant la journée.

Car tous les gens de Saint-Colomban sont ses amis. Le connaissant depuis des âges, ils sont toujours prêts à le dépanner. Tous les ans, à Noël, M. Phelan a la surprise renouvelée de trouver dans presque toutes les boîtes aux lettres des paquets de cigarettes, du chocolat, des briquets, des billets de banque, etc. Ses amis l'aiment tant que jamais ils n'ont logé une plainte contre lui au ministère des Postes.

Ayant consacré sa vie au service du gouvernement, M. Phelan croyait qu'un jour, il pourrait prendre sa retraite comme n'importe quel employé de la Fonction publique. Quel ne fut pas son étonnement d'apprendre, il y a peu de temps, par la bouche des inspecteurs du ministère précité qu'il n'avait pas droit à une caisse de retraite parce qu'il ne donnait pas 40 heures de travail par semaine au bureau de poste. Plusieurs se seraient révoltés contre le gouvernement. Mais M. Phelan a tout accepté sans broncher. Les inspecteurs avaient raison, dit-il avec un sourire empreint d'un soupçon de tristesse.

Célibataire, M. Phelan doit assouvir ses propres besoins et ceux de sa soeur grâce à son salaire de maître de poste. Cette rémunération, M. Phelan, nous l'assure, est maigre.

Mais j'ai toujours eu de quoi manger, dit-il. J'ai eu l'avantage d'avoir un revenu régulier. Par exemple, lors de la crise de 1929, je recevais des sous toutes les semaines alors que tout le monde crevait de faim.

M. Phelan, s'il avait un fils, ne lui recommanderait pas de devenir maître de poste.

Il y a tellement d'autres occupations qui paient davantage, dit-il.

Des regrets?

Non, j'ai été heureux. J'ai toujours aimé le grand air, les grands espaces et la verdure. Oui, je suis heureux.

Source: *Dimanche-Montréal-Matin* Montréal, 9 avril 1972.

n'est toujours pas relié au réseau. Il faudra attendre jusqu'en 1937 pour voir l'installation des premiers poteaux. La première mention de cette opération-poteaux remonte au 28 février de l'année 1937, au moment où le curé Presseault lance un appel pour en obtenir 105. Le 14 mars, remerciements adressés à Gerald Phelan, Albert Drouin et Willie Carroll, Ernest McAndrews, Willie Elliot pour avoir apporté des poteaux. Par la suite, il y aura d'autres envois effectués par de nouveaux donateurs. Finalement, le 13 juin, le curé annonce la tenue d'une corvée «*Demain-Corvée générale ainsi que mardi. Tous les paroissiens sont invités à aider pour poser les poteaux de téléphone. Apportez haches et diners. S'il fait mauvais premiers beaux jours. Merci à M. Grimes pour le transport des poteaux*». ¹²

Le 27 juin tout semble terminé si l'on en juge par le message suivant:

«Merci à tous ceux qui sont venus pour la corvée du téléphone. Ce sont de vrais paroissiens qui comprennent les besoins de la paroisse et sont prêts à faire leur part. Merci spécial à quelques-uns qui, ne pouvant venir, ont payé pour un remplaçant». ¹³

L'électricité

Quant à l'électrification, elle s'étend sur plusieurs années. Avant sa venue on se débrouille comme on peut. En 1936, le curé Presseault possède un système particulier pour s'approvisionner en énergie. Il utilise un engin à gazoline aidé par des batteries afin d'approvisionner le presbytère. Fait assez surprenant, la compagnie *Saint-Canut Lumber, Light and Power* ne fournissait pas d'électricité à Saint-Colomban alors qu'elle desservait Saint-Canut et Sainte-Scholastique...! Quoi qu'il en soit, l'électricité semble faire son apparition dans les rangs de la paroisse pendant les années quarante, si l'on en croit la tradition orale.

Industries et commerces

Entre les années 1861 et 1871, Nelson de Ledenier devient propriétaire des moulins de la rivière du Nord. Dans le recensement de 1871, le *complexe* comprend: un moulin à scie, un à farine de blé, et un autre à farine d'avoine. À l'ensemble de ses moulins, de Ledenier ajoute une manufacture de textile produisant des vêtements de laine. Quatorze hommes travaillent pour celui-ci, c'est-à-dire huit à la manufacture, deux aux moulins à farine, quatre au moulin à scie. Cette année-là, le recensement indique aussi qu'un nommé Pierre Brissette est meunier probablement pour le compte de Ledenier. En 1877, les moulins appartiennent à William S. Boyd de Saint-Colomban. Il possède alors un moulin à farine, un moulin à scie, une grange et une étable, trois hangars, deux maisons. La même année, ce même Boyd vend une parcelle de la terre no.18 à David Price Williams, marchand de cuir de la cité d'Ottawa. M. Williams acquiert cet emplacement dans le but de construire une tannerie qui fonctionnerait grâce à l'énergie hydraulique fournie par la rivière Bonniebrook. Le projet se matérialisera puisque le

29 avril 1884, une transaction mentionne comme éléments de vente: «... *and also with a tannery and machinery and the water power and accessories thereof as the said vendor is entitled to by virtue of a deed of sale consented by the said William S. Boyd to heir the said David P. Williams*» ¹⁴ En 1885, deux manufacturiers d'instruments d'agriculture de Sainte-Monique, les frères Basile et Prospère Piché (Piché Frères) achètent la tannerie alors propriété de M. Edouard Nassan et Ernest Lacroix.

Deux ans plus tard, un échange a lieu entre Piché Frères et William S. Boyd à propos dudit terrain:

«... avec une boutique de réparation d'instruments aratoires érigée sur ledit lopin de terre et divers articles de marchandises et outils qui se trouvent actuellement dans ladite boutique avec aussi le pouvoir d'eau pour faire marcher les machineries de ladite boutique de la même manière et aux mêmes conditions que ledit vendeur a acquis en société avec...». ¹⁵

Trois ans s'écouleront au moment où M. Boyd décide de vendre le reste du lot à L.-A. Fortier avec un moulin à farine, un à farine d'avoine, un autre à scie et la machinerie attenante. Il vend aussi la maison et les dépendances.

Le 8 février 1897, le site est mis en vente par la Cour de Circuit: «... *avec deux maisons, granges et dépendances, digues, moulin à farine, moulin à scie, moulin à farine d'avoine, raboteur (planer), tournants, virants, machines tenant aux dits moulins, et un pont sur la rivière du Nord communiquant avec l'autre rive*». ¹⁶

Une centrale hydro-électrique à Saint-Colomban

En 1902, Marie-Louise Stachehouse, épouse de John W. Boyd, vend à Joseph et Hyacinthe Cyr le terrain des Piché avec bâtisses et pouvoir d'eau.

Et pour la même considération lesdits acquéreurs vendent à F. P. Vanier tous les poteaux plantés et à être plantés pour compléter un réseau de fils métalliques destinés à recevoir des fils métalliques pour l'installation d'un système de lumière électrique pour l'éclairage du village de Sainte-Scholastique et Saint-Canut. Et comprenant lesdits fils métalliques et autres accessoires de ladite installation, tels que dynamo, lampes etc., enfin tout ce qui se rapporte à l'installation et au fonctionnement de ladite lumière électrique.

Cette dite cession comprenant tous les droits réels et autres droits quelconques, et tous privilèges droits et actions attachés à être attachés au dit système de l'éclairage électrique.

Entendu entre les parties que les acquéreurs s'obligent à compléter la digue commencée par M. Boyd et d'amener l'eau de cette digue à l'ancien moulin Piché dans un tube en fer ou en bois de grandeur suffisante pour fournir cinquante forces à une turbine à être installée dans ledit

*moulin Piché. De plus, à réparer la digue près du moulin à farine, en bas, d'ici au milieu de l'hiver prochain et ce, à la satisfaction et suivant la direction de M. Honoré Matte. De plus, à mettre et à tenir en sûreté le pont existant sur la rivière du Nord partant du dit No. 18 et à le mettre à l'épreuve de tout accident, tant pour les passagers, que contre la glace et l'eau.*¹⁷

Entre les années 1902 et 1909, la *St. Canut Lumber Light and Power* devient propriétaire du site des moulins. Elle opère le moulin à scie, construit probablement l'actuel barrage de ciment, érige par la même occasion une petite centrale hydro-électrique, à moins que celle-ci n'existait déjà depuis quelques années. La compagnie présente vers 1909 une proposition à la ville de Saint-Jérôme dans laquelle elle se déclare propriétaire d'un puissant pouvoir d'eau à Saint-Colomban. Elle mentionne sa capacité de développer un nombre de forces électriques suffisant pour éclairer la ville de Saint-Jérôme et ses contribuables. D'autres parts Saint-Jérôme serait alors en mesure de vendre de l'énergie à des fins industrielles. Pour l'obtention de ses services, la requérante demande une exemption de taxes de 20 ans. Les archives demeurent muettes quant à savoir si Saint-Jérôme accepta la proposition. Nous croyons plausible que le moulin à farine ait été abandonné à cette époque. En 1932, une paire de meules de ce moulin se trouvait à la porte du musée de Ludger Gravel dont l'épouse, Sophie Louisa Roy, était apparentée avec l'ancien meunier Alfred Roy.

Autres moulins

Il existait d'autres moulins sur les bords de la Bonniebrook en 1871. Près du centre de villégiature *Jardin des Pins* sur la côte Saint-Paul se trouvait le moulin à scie d'Augustin C. Rochon utilisant un fonds de roulement de \$100.00 et un capital investi de \$400.00. Cette industrie fonctionnait trois mois par année et employait deux personnes. En 1871, le moulin à scie de John Burke, localisé sur la côte Saint-Nicholas, existe toujours mais ne fonctionne pas. La carte cadastrale de l'arpenteur Leclair nous indique leur présence en 1888. L'information nous manque cependant vis-à-vis l'année de leurs fermetures. Dans le cas du moulin de la côte Saint-Paul, il semble être en ruine dès 1885, comme nous l'apprend un acte notarié:

*Un lot de terre situé en la côte Saint-Paul connu sous le numéro 253 (...) de la contenance de trois arpents et demi plus ou moins, en superficie avec tous les bâtiments, restant de moulin, chaussée, pouvoir d'eau et tout restant de bois qu'il y a et peut y avoir sur ledit lot excepté le bois appartenant aux étrangers qu'il y a peut-être sur le dit lot de terre et qui devront l'enlever des lieux sus dit dans un mois de ce jour sans quoi après ce délai expiré ledit acquéreur aura le droit de garder ces bois.*¹⁸

À ces moulins fonctionnant à l'énergie hydraulique s'ajouteront plus tard, probablement au tournant du siècle, des moulins portatifs pouvant être déplacés facilement au gré de la localisation des chantiers de coupe de bois. Parmi ceux-ci, le moulin de Michael Phelan semble avoir été un des plus gros ou, du moins, le plus connu, probablement à

cause de sa localisation géographique près du cœur du village. Son installation date de 1935. Le 29 décembre de cette année-là, le curé Presseault avertit ses paroissiens qu'au sujet des prix du bois au nouveau moulin, il faut rencontrer M. Gerald Phelan. Ce moulin fournira le bois nécessaire aux travaux de restauration de l'église. Le 29 mars 1936, le curé Presseault lance un appel «aux hommes et aux jeunes gens de bonne volonté pour ouvrir le chemin pour le moulin».¹⁹ Les hommes travaillant pour les Phelan logeaient dans leur maison ancestrale. En mai 1936 a lieu la bénédiction du moulin.

Neil Grimes acheta le moulin probablement autour de 1937 et le déménagea à différents endroits, entre autre, à un emplacement situé à proximité du dépanneur Labelle au centre du village.

Les moulins à scie s'opéraient règle générale de la façon suivante: «...Un gars qui cantait, le scieur, un gars au ledger*, puis il y avait des gars pour ôter la croûte en arrière. Il devait être à peu près cinq eux-autres pour opérer le moulin, à part des gars qui approchaient le bois. Puis ça prenait comme le camion qui était là, l'autre gars qui chargeait le bois dans le camion».²⁰

Les chantiers de bûcheron

Au 19^e siècle, les jeunes bûchaient durant l'hiver dans les hauteurs de Grenville et de la Gatineau. Mais au 20^e siècle, plusieurs chantiers de coupe de bois vont surgir localement. Il en existait sûrement auparavant mais nous avons retenu ceux dont la tradition orale a su conserver le souvenir. Parmi ceux-ci, mentionnons les chantiers d'Émilien Maccabée, aux limites de Lakefield et Saint-Colomban, le chantier Paquette tout près de l'actuel moulin Cousineau et le chantier Drouin à l'emplacement de la rue du même nom.

L'organisation du chantier

Comme chacun sait, la vie de bûcheron n'était pas des plus faciles. D'abord, l'aménagement d'une habitation nommée chantier ou camp se limitait au strict nécessaire. Le camp de Maccabée présentait l'aspect suivant:

C'était un camp à deux étages. C'était aussi gros que la maison ici, on couchait vingt, vingt-cinq dans le camp. On couchait tous en haut, en bas c'était la cookerie. Puis il y avait une truie*, le soir on faisait du feu là-dedans. Pour chauffer, on chauffait.*

C'était tout en planches ça. Deux rangs de planches. Il y avait comme une espèce de laine ou de la ripe, je pense qu'on avait mis là-dedans entre les murs. On avait mis un rang de planche en dehors, un autre rang de planche en dedans, puis on avait mis de la ripe entre ça.*²¹

Le toit était pointu avec une pente très aiguë, quant au plancher:

C'était faite en planche, il y avait une cave là-dedans.

On avait creusé une petite cave pour mettre des patates.

Il mettait des navets, des carottes, il montait ça l'automne. Lui, il descendait toutes les semaines Maccabée, puis il emmenait ça dans son camion, puis envoye. Le puits c'est nous autres qui avaient creusé ça, à la pelle. Il y avait une belle source qui descendait, puis ça tombait dans le puits.

Il y avait une écurie un petit peu plus loin, au ras, il y avait une crique là où le crique passait, il avait bâti une écurie pour avoir de l'eau pour leurs chevaux. L'écurie était faite en bois rond avec un petit toit pointu. C'était assez grand pour mettre 5-6 chevaux de chaque bord.²²*

L'ameublement du camp consistait en peu de choses: une grande table avec des bancs intégrés et des lits rudimentaires.

L'organisation du travail

Chacun des hommes avait sa tâche. Le travail des bûcherons s'effectuait en équipe car il fallait être deux pour manipuler le godendard:

Dans le temps, c'était au godendard mais après ça, ça été des scies mécaniques que nous avons eu. On a eu des Hornett, puis on avait de la misère avec ça. Ça faisait du bruit ces scies-là.

On faisait une petite natche avec le godendard puis après ça on faisait partir ça pour savoir de quel bord on va envoyer l'arbre, après ça on se reprenait sur l'autre sens. puis on sciait l'arbre.²³*

L'été, la chaleur causait un problème particulier. En effet, la liquéfaction de la gomme de pin rendait les godendards collants. Pour éviter cette situation, le scieur, de temps en temps, enduisait sa scie d'huile à lampe. Haches et scies devaient être effilées à la lime à tous les deux ou trois jours.

Une fois l'arbre abattu et effardoché, le skiddeur* sortait le bois. Pour cette opération, on enchaînait les billes à un simple bacul fixé au cheval. Puis, le bois était descendu à Saint-Canut en passant par différents endroits selon l'emplacement du chantier et du destinataire. Les sleighs pouvaient transporter deux cordes et demie, trois cordes de 1.20 m. En bas, des gars aidaient à décharger les voyages.

Aux travailleurs des camps de bûcheron, il ne faudrait pas

oublier d'ajouter un employé des plus essentiels: le cook «... Je faisais cuire les patates et le boeuf. Je faisais pas des gros repas, on mangeait pas de légumes dans ce temps-là. Le dessert c'était du sirop. Le matin je faisais des beans, des oeufs. Je faisais la vaisselle, je mettais la table».²⁴

Un homme s'occupait aussi de soigner les chevaux. Il devait se lever vers 4 heures afin que tout soit prêt pour le début de la journée de travail. Celle-ci débutait vers 7:00 du matin. Après avoir nourri les chevaux, il s'occupait de transporter des voyages de bois.

La vie au camp

Le principal divertissement après une dure journée de travail, c'était le jeu de cartes. On jouait au bluff et au chien et, pour mettre du piquant à l'affaire, certains jouaient de petits montants. Et ça prenait un coup....

De la boisson c'était (...) de la bière que ça prenait, on allait chercher de la bière. J'ai vu déjà descendre avec un cheval par le chemin pour aller à l'hôtel Sévigny, on prenait une poche puis on l'attachait, les deux choses de la poche parce que dans le temps les caisses, tu pouvais pas apporter des caisses avec un cheval, on mettait une caisse de bière dans chaque poche, mettait ça sur le dos du cheval, puis on montait avec le cheval. C'était de la Black Horse dans le temps (années 40, n.d.l.a). C'était des grosses bouteilles, des petites il n'y en avait pas.²⁵

Certains travailleurs apportaient leur instruments de musique, un violon par exemple ou dans les temps plus récent une radio à piles.

Le dimanche était jour de congé. Certains descendaient chez eux; d'autres restaient au camp. On flânait, on lavait son linge et l'on buvait bien sûr!

La potasse

Durant cette période, l'exploitation de la potasse s'est continuée mais avec beaucoup moins d'ampleur car les défrichements, liés à la colonisation des terres, cessèrent avec l'exode des familles. Selon des informateurs, une fabrique de potasse existait sur ou près du lot 162 de la côte Saint-Patrick, et une autre sur le lot 172 de la côte Saint-Paul.

Le bûcheron et ses outils

À partir de 1865 environ, la hache, unique outil du bûcheron pour abattre, ébrancher et sectionner l'arbre fut graduellement remplacée par le godendard dont l'utilisation se généralisa à compter de 1890. Il fallait deux hommes pour actionner cette scie de 8 pieds (2.40 m.) de long. Et seul un maître-bûcheur pouvait prétendre

scier «à la morue», un godendard à une poignée portant à l'autre bout une pesée. Vers 1920, on introduisit «la scie à godin avec un cadre de bois tendu au tourniquet; elle ne fut guère plus populaire et céda la place au sciote à cadre de fer, dès 1925».

Source: René Hardy et Normand Séguin, *Forêt et société en Mauricie*. Boréal Express/Musée national de l'Homme, Montréal, 1984, p.103.

La manufacture de douves à baril

Au coin ouest de la montée Brisebois et du chemin de la Rivière du Nord, se trouvait une entreprise de fabrication de douves* à baril. Nous pouvons observer aujourd'hui encore quelques structures-témoins de cette industrie, entre autres une partie d'un mur en ciment, partie intégrante d'un bassin d'eau. Dans le processus de la préparation d'une douve, il fallait laisser tremper le bois pour lui assurer le maximum de flexibilité afin de lui donner la forme voulue. Malheureusement, l'information manque sur cet établissement industriel datant de la première moitié du 20^e siècle.

Le four à charbon de bois

Durant les années 1920-1930, existait un four à charbon de bois situé aux environs du coin de la montée de l'Église et du chemin de la Rivière du Nord. Il appartenait à William Brisebois surnommé *Le Vieux l'enfant*. Dans la liste électorale de 1935, celui-ci est dit *bushman*, ce qui veut dire colon en français. D'après la tradition orale un menuisier du nom de Masson aurait érigé cette structure de brique de quelque six mètres de haut et d'un diamètre d'environ neuf mètres. Une cheminée terminait le haut de cette tour ayant, selon un informateur, un peu l'apparence d'un silo à blé d'Inde. Le four à charbon comme son nom l'indique servait à transformer le bois en charbon. Le four de la montée de l'Église aurait disparu vers 1953.

La carrière de granit

La seule information retracée concernant l'exploitation de carrières provient d'un article du journal *The Gazette* traitant des célébrations du 100^e anniversaire de la paroisse. Dans cet article, on y lit: «...*But there are also granite quarries which are being operated*». ²⁶ Cette carrière se situait au bout de la rue des Carrières sur le chemin de la Rivière du Nord à l'intersection avec la montée Cyr.

Commerce

Le magasin général Michael Phelan

Ce magasin disparu vers 1918. À cette époque, il se trouvait en ruine. M. Gerald Phelan, décédé depuis quelques années, se souvenait de l'eau de pluie recueillie dans des tonneaux de mélasse qu'on se procurait chez son oncle Michael Phelan. Pendant le carême les gens y achetaient le hareng salé puisé à même le baril. Au magasin, le verre de whisky blanc se vendait cinq cents. Le frère Marie-Victorin, lors de sa visite à Saint-Colomban, dans le premier quart du 20^e siècle, visita le magasin alors abandonné et apprit son histoire de la bouche des Phelan:

Passé l'église, il n'y a guère qu'une maison, un vieux magasin abandonné, en ruine. On m'a dit son histoire. Elle est touchante.

Saint-Colomban n'est plus, mais Saint-Colomban fut, ou du moins aurait pu être. Au temps où la région du Nord s'ouvrit à la colonisation, ce petit village devint, par sa

La fabrication du tonneau

Les douves que reçoit le tonnelier doivent subir cinq opérations afin de pouvoir servir à faire des barils. Ce sont:

1. **L'écourtage.** Il faut d'abord examiner le merrain*: s'il contient des noeuds, une fente ou autres imperfections, il est écarté, à moins qu'il soit possible d'éliminer ces défauts en lui donnant sa concavité. Ensuite, à l'aide d'une scie de travers, les bouts endommagés, s'il y en a, sont coupés, et la douve est raccourcie à la longueur désirée.

2. **Le fléchage.** Le tonnelier appuie le bout du merrain sur le billot et, au moyen de la doloire*, taille les côtés de façon à diminuer la largeur vers les extrémités, ce qui donnera au baril une forme plus renflée vers le milieu. En même temps, il taille les côtés en biseau et c'est cette pente, le «clain», qui permettra de faire un joint serré tout en donnant au fût une forme bien arrondie.

3. **Le parage.** La face du merrain qui sera à l'extérieur du baril est ensuite rendue convexe avec la plane. Pour effectuer ce travail, le merrain court est retenu par le

chevalet, mais s'il dépasse 60 cm de longueur, un bout est appuyé sur le billot et retenu par le crochet enfoncé dans celui-ci, l'autre bout venant s'appuyer contre le ventre du tonnelier.

4. **Le vidage.** L'autre face du merrain, celle qui sera à l'intérieur du baril, est maintenant «vidée» au moyen de la plane creuse, afin de la rendre concave.

5. Finalement, le biseau de la douve est parfait à l'aide de la colombe* et rendu lisse afin d'assurer un joint bien serré. Le tonnelier passe la douve, sur toute sa longueur, sur la lame de la colombe, en la tenant très fermement à l'angle voulu. Si la douve est courte, il se servira peut-être de la galère (varlope) plutôt que de sa colombe.

Celui pour qui le métier de tonnelier est une occupation secondaire utilisera, faute de pratique, un patron ou «calibre» pour mesurer la courbe exacte de la douve et pour donner la pente voulue au biseau taillé sur la colombe. Mais le tonnelier rendu habile par de longues années de travail se fierait entièrement à son oeil.

Eileen Marci. Les tonneliers du Québec. Musée national de l'Homme. Collection histoire, Ottawa. 1983, pp. 31-32.

situation géographique. le quartier-général des colons qui montaient de la plaine laurentienne pour défricher les vallécules tributaires de la rivière du Nord. Le commerce y florissait. Un brave irlandais bâtit ce petit poste et y fit longtemps d'excellentes affaires. Sur le galet devant sa porte, le bandage de fer des roues à creuser une ornière qui se voit encore. Les charrettes des colons stationnaient là, à la queue leu leu, pendant que les propriétaires à l'intérieur menaient grand bruit dans la boucane, faisant des emplettes, causant politique et s'approvisionnant de potins pour la femme restée à la maison.

Lorsque la colonisation prit une autre route et que la déchéance de son village fut définitivement prononcée, l'Irlandais resta néanmoins fidèle à son poste. Il vit encore, très vieux, paralysé, aux soins de son fils, vieillard lui-même. Jamais il ne voulut revendre à un collègue de Saint-Jérôme, les marchandises de toutes sortes entassées dans le magasin. Depuis quinze ans, personne n'y entre; il croûle, mais l'on respecte la volonté de l'aïeul. J'ai voulu voir de près cette mesure. Elle est faite de pièces et raconte son origine. La poutre du toit a cédé et tout s'affaisse par le milieu, l'échelle vermoulue tient encore sur les bardeaux noircis, gagnés, par places, par le velours envahissant des mousses. Plus de carreaux aux fenêtres; la porte, lamentablement, pend sur un seul gond tordu. À l'intérieur, des tiroirs d'épicerie, entrouverts, des restes de sucre, de sel, de thé, pillés par les rongeurs. Aux poutres transversales, des vêtements en loques, des cirés, des fouets, que sais-je ? J'ai même vu un petit traîneau, jouet d'enfant, accroché à côté d'un

fanal rouillé... Et sur le seuil, comme pour sceller cet abandon, et interdire l'entrée, montent, rigides et pâles, les tiges miséreuses des molènes* 27

L'hôtel Malley

Dans les années 30, existait un hôtel portant le nom de son propriétaire M. Georges Malley. Dans le recensement des électeurs de 1935, M. Malley est dit tenancier d'hôtel. Malheureusement, le vieux bâtiment de brique situé sur le chemin des Lacs a été démoli il y a un an environ.

L'hôtel Saint-Colomban

Les multiples rénovations subies par ce bâtiment cache une construction somme toute, déjà assez âgée. Il s'agit d'une ancienne salle de danse autrefois située à Saint-Canut. Son propriétaire d'origine M. Norvégius Sévigny l'aurait déménagée sur son site actuel vers 1944-45 pour en faire un hôtel.

Les artisans

D'après l'état actuel de nos recherches, les artisans ne semblent pas avoir été particulièrement nombreux. En 1871, le recensement relève l'existence de deux charpentiers, Louis Valiquette et son fils Alphonse. D'après la tradition orale, un dénommé McGarr pratiquait le métier

Le fonctionnement des fours à charbon

La cuisson du bois pouvait varier, selon les conditions climatiques, entre cinq et vingt jours. Le bois était disposé circulairement à l'intérieur des fours de manière à obtenir une cheminée au centre. Chaque four pouvait contenir 76 cordes de bois qui donnaient après cuisson 25 tonnes de charbon. La température devait atteindre jusqu'à 1.200 F et le contrôle de cette température s'effectuait par la quantité d'air que le charbonnier jugeait utile de laisser entrer par un ou plusieurs des 238 événements pratiqués dans les parois du four. Pour arrêter la cuisson, il suffisait au moment opportun d'inter-

rompre l'arrivée de l'air.

Pour que les murs puissent absorber les effets de la dilatation, la construction des fours exigeait de la brique réfractaire à l'intérieur, trois épaisseurs de briques que l'on recouvrait de mortier. La base était composée de ciment et de briques réfractaires. Accompagnant chaque four, les cheminées servaient à élever suffisamment les vapeurs d'alcool de bois pour que les gens du village n'en soient pas incommodés.

Richard LaGrange et al. *La Vallée de la Rouge. Circuit patrimonial de La Conception au Lac Sagouay*. Société du Patrimoine de la Vallée de la Rouge. 1981. pp. 39-40.

Le marché du charbon de bois en 1929

Il n'y a actuellement qu'un seul marché important pour l'écoulement du charbon de bois: son utilisation comme combustible pour fins domestiques. Plus le prix sera bas, plus il s'en consommera, croyons-nous. Les fabricants doivent donc chercher à le produire avec le minimum de frais. La fabrication du charbon de bois n'est pas une industrie payante et celui ou ceux qui voudront l'entreprendre sur une trop grande échelle iront selon moi à un échec à moins de pouvoir produire le charbon dans des conditions extrêmement favorables. C'est

plutôt une industrie rurale, à laquelle peuvent s'adonner dans les saisons mortes des fermiers ou des colons, qui ne seraient pas trop éloignés des chemins de fer. Actuellement, les principaux marchés sont Montréal, Québec et Sherbrooke. Dans toutes les autres petites villes l'on n'a pas encore pris l'habitude de se servir de charbon de bois pour l'allumage des poêles ou des fournaies. De plus, l'usage de plus en plus répandu des brûleurs à l'huile dans les maisons des villes diminue d'autant la demande pour le charbon de bois.

Jacques Dorion. *Les fours à charbon de bois, histoire, animation et relevés*. Ethnotech inc. Québec. 1980. pp.13-14.

de cordonnier: il opérait au village une boutique sise sur une parcelle de la terre des Phelan, probablement pas très loin de leur vieille maison. Fait assez amusant, M. McGarr retournait la fin de semaine à sa ferme à l'extrémité est de la côte Saint-Paul.

Divers documents révèlent aussi la présence de John Power comme cordonnier-sellier. Les Deschambault conservent d'ailleurs précieusement son banc de sellier découvert dans un des bâtiments de leur ferme où vivait M. Power.

Les apprentis

Dans la société traditionnelle, les jeunes, désireux de devenir artisans de métier, débutaient comme apprentis chez un maître. Ainsi, en 1900, Michael Williams autorise son fils du même prénom à devenir apprenti chez Bernard Mullin, marchand et forgeron de Saint-Jérôme. Williams fils s'engage à faire son travail soigneusement et à se montrer bon apprenti. Quant à Mullin, il doit montrer à celui-ci tous les aspects du métier, le loger et nourrir convenablement. Le contrat est d'une durée de trois ans. La première année, Williams recevra comme salaire \$1.00 par mois, la deuxième \$3.00 et la dernière \$4.00: le tout payable chaque mois. Au cas où il quitterait avant la fin de son contrat, Williams devra payer une amende de \$100.00.

Vie politique

Vivants en vase clos, les Colombanais(es) ne semblent pas avoir participé de façon tangible aux grands bouleversements socio-politiques de leur époque. Il existe

cependant des exceptions, comme les deux grandes guerres mondiales, et même, plus anciennement, la Guerre de Sécession des États-Unis. En 1862, Richard Ryan décédait à l'âge de 23 ans alors qu'il combattait aux États-Unis sans doute du côté des nordistes. Deux ans plus tard, dans son rapport sur la situation de la paroisse, le curé Falvey mentionnait la présence de trois jeunes gens combattant avec l'armée américaine. Dans le cadre de la deuxième guerre mondiale, l'annonce suivante transmise par le curé Presseault en 1941 dut sûrement intéresser plus d'un chômeur de l'époque: «*Toute personne de 18 à 60 ans, jeunes gens et jeunes filles, hommes et femmes qui voudraient travailler aux chantiers fédéraux de munitions à Saint-Janvier sont invités à venir donner leurs noms à la sacristie après la messe*».²⁸

La conscription obligatoire obligea des milliers de Québécois à fuir leur maison et à se cacher dans les bois. Certains profitèrent de la tranquillité des forêts de Saint-Colomban pour venir s'y réfugier.

Le musée Ludger Gravelle La Villa Antique

Sous ce vocable, existait à partir de 1905 un musée où s'entassaient des objets de natures diverses: collections de monnaies, de médailles et de timbres; outillage agricole, de livres, journaux anciens, animaux empaillés, armes, etc. Son propriétaire et initiateur était M. Ludger Gravel, homme d'affaires montréalais bien connu à l'époque. Le vieux bâtiment de pièces existe toujours servant actuellement de chalet.

À la mort de Ludger Gravel, en 1933, les collections furent dispersées.

Un musée dans les Laurentides fait voir la vie de nos ancêtres

C'est là, tout au bout de Saint-Canut, dans un coin difficile à trouver par une route sautante que M. Ludger Gravel passe les beaux jours de l'été et les jours plus beaux encore de notre vivifiant automne. Tout le monde connaît M. Ludger Gravel, le négociant, l'altruiste qui s'efforce d'améliorer le sort des autres. Mais sous la même figure, se cache surtout plusieurs hommes. Sous celle de M. Ludger Gravel se cache un collectionneur que beaucoup ne connaissent pas, un de ces êtres qui

ramasse par instinct le peu qui nous reste du passé. À l'entrée du village, ou plutôt du hameau de M. Ludger Gravel sur la gauche et plus haut que la route se trouve une petite maison blanche qu'il n'a pas construite. Dans cette petite maison, vieille de plus d'un siècle, sont réunies des choses très vieilles dont l'ensemble constitue un véritable musée. À la porte, sont les deux meules du moulin de M. Mackenzie, seigneur de la région, un panonceau de pierre aux armes de Montréal provenant de l'ancienne église Notre-Dame.²⁹

Source: La Presse, le 9 juillet 1932.

Notes au chapitre 5

1. Serge Courville, Ibid, p. 129.
2. Ibid, p.132-133.
3. Ibid, p.139.
4. A.J.St.J, Vente de biens mobiliers par Bernard Burns à Michael Phelan, 28 décembre 1872, Antoine Fortier, no. 3438.
5. Serge Courville, Ibid, p. 126.
6. Coll. Claude Bourguignon, Entrevue avec M. Albert Raymond dit Michaudville, 6 juin 1982.
7. A.P.St.C, Livre d'annonces, 18 mai 1941.
8. Ibid, 15 mars 1942.
9. Journal L'Écho du Nord, 10 décembre 1937.
10. Robert-Lionel Séguin, *L'appareil de freinage du véhicule de ferme au Québec*, Revue d'ethnologie du Québec no. 3 Leméac, 1976 p.12.
11. A.C.A.M, Lettre du curé Pressault à Mgr E.A Deschamps, 13 février 1936.
12. A.P.St.C, Livre d'annonces, 13 juin 1937.
13. Ibid, 27 juin 1937.
14. A.E.B.D.M, Vente de terrain de David P. Williams à Édouard Nasseau et Ernest Lacroix, 29 avril 1884, Antoine Morin, no.13558.
15. A.E.B.D.M, Acte d'échange entre Piché Frères et William S. Boyd, septembre 1886. D. Léonard, no.?
16. Journal L'Avenir du Nord, 3 avril 1897.
17. A.E.B.D.M, Vente de terrain de M. L. Stachehouse à Joseph et Hyacinthe Cyr, 14 juillet 1902, J. E. Parent, no. 23819.
18. A.J.St.J. Vente par Louis Beaulieu à Arthur Mc Garr, 16 novembre 1885, M. Prévost, no. 15470.
19. A.P.St.C, Livre d'annonces, 29 mars 1936.
20. Coll. Claude Bourguignon, Entrevue avec M. Bernard Guilbeault, le 29 janvier 1985.
21. Ibid.
22. Ibid.
23. Ibid.
24. Coll. Claude Bourguignon, Entrevue avec M. et Mme Armand Drouin, le 29 mars 1985.
25. Coll. Claude Bourguignon, Entrevue avec M. Bernard Guilbeault, le 29 janvier 1985.
26. Journal The Gazette, 31 juillet 1936.
27. Frère Marie-Victorin, **Croquis Laurentien**, pp. 34-35.
28. A.P.St.C, Livre d'annonces, 1 juin 1941.
29. Laurette B. Richer, **Ludger Gravel 1864-1933 — Contre l'oubli** —, Montréal, 1986 p.125.

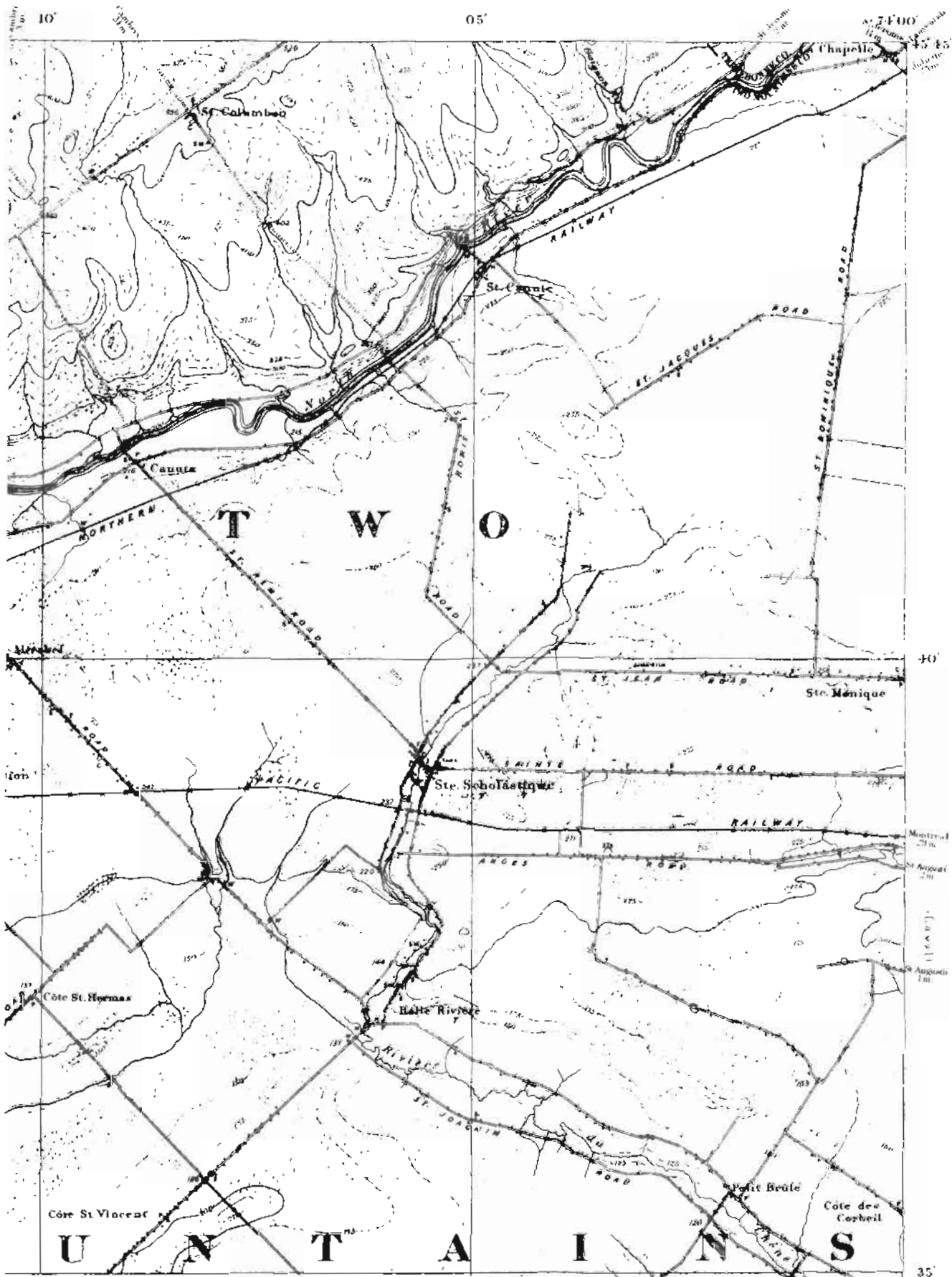


Fig. 5.1 La région de Saint-Colomban en 1910.



Fig. 5.2 Carte du comté des Deux-Montagnes..., juin 1888.



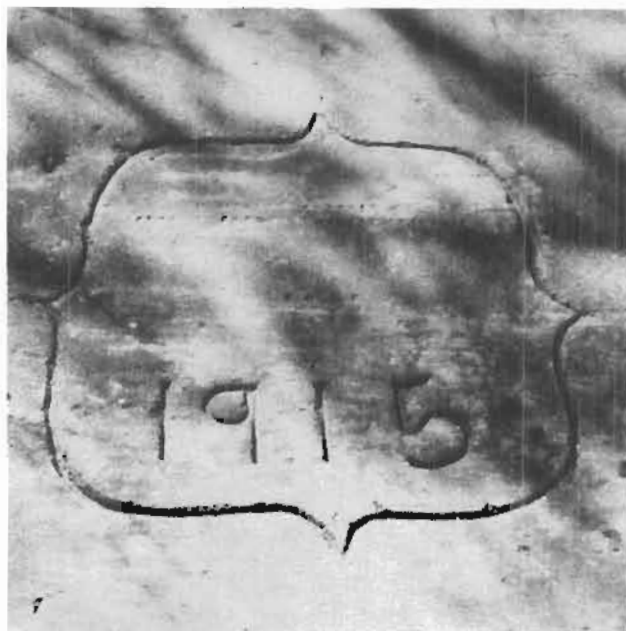
76. La centrale hydro-électrique de la St-Canut Lumber, Light and Power érigée dans le premier quart du 20^e siècle. Vue prise de Saint-Canut vers 1920-40. D. (C.P.)



77. Autre vue cette fois à partir du barrage. À remarquer le tuyau de bois servant à acheminer l'eau à la centrale. D. (C.P.)



78. Gros plan du conduit d'eau vers 1920-40. D. (C.P.)



79. 1915: date de construction du barrage de ciment.
Auparavant le barrage était en bois. (C.B.)



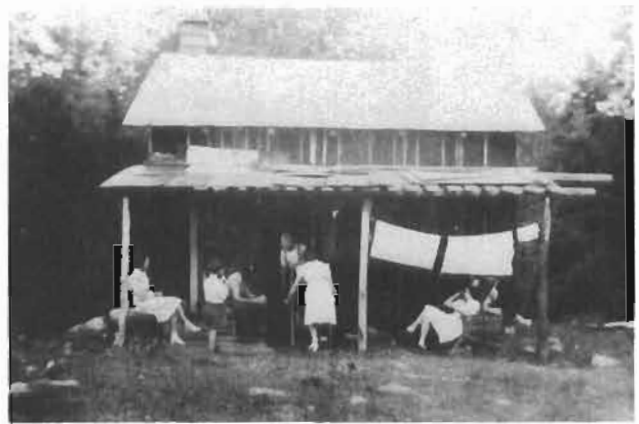
80. Vue du réservoir. (C.B.)



81. Vestige photographié en 1987. (C.B.)



82. Camp Gauthier, situé près du lac Gauthier. 1931. D.(C.P.)



83. Camp Vaillancourt. 1941. D. (C.P.)



84. Camp Thibodeau. Cet intéressant bâtiment existe toujours, mais n'est pas visible de la côte Saint-Paul ouest. 1961. (C.P.)



85. Camp Pilon. Il était situé sur la côte Saint-Paul est du côté sud du chemin. D. (C.P.)



86. Camp Drouin. Cet ancien camp de bûcheron sert maintenant de résidence, côte Saint-Paul est. (C.P.)



87. Démolition du vieux camp Vaillancourt. 1943. D. (C.P.)



88. Chantier McCabbé situé alors à la frontière de Saint-Colomban et de Lakefield. D. (C.P.)



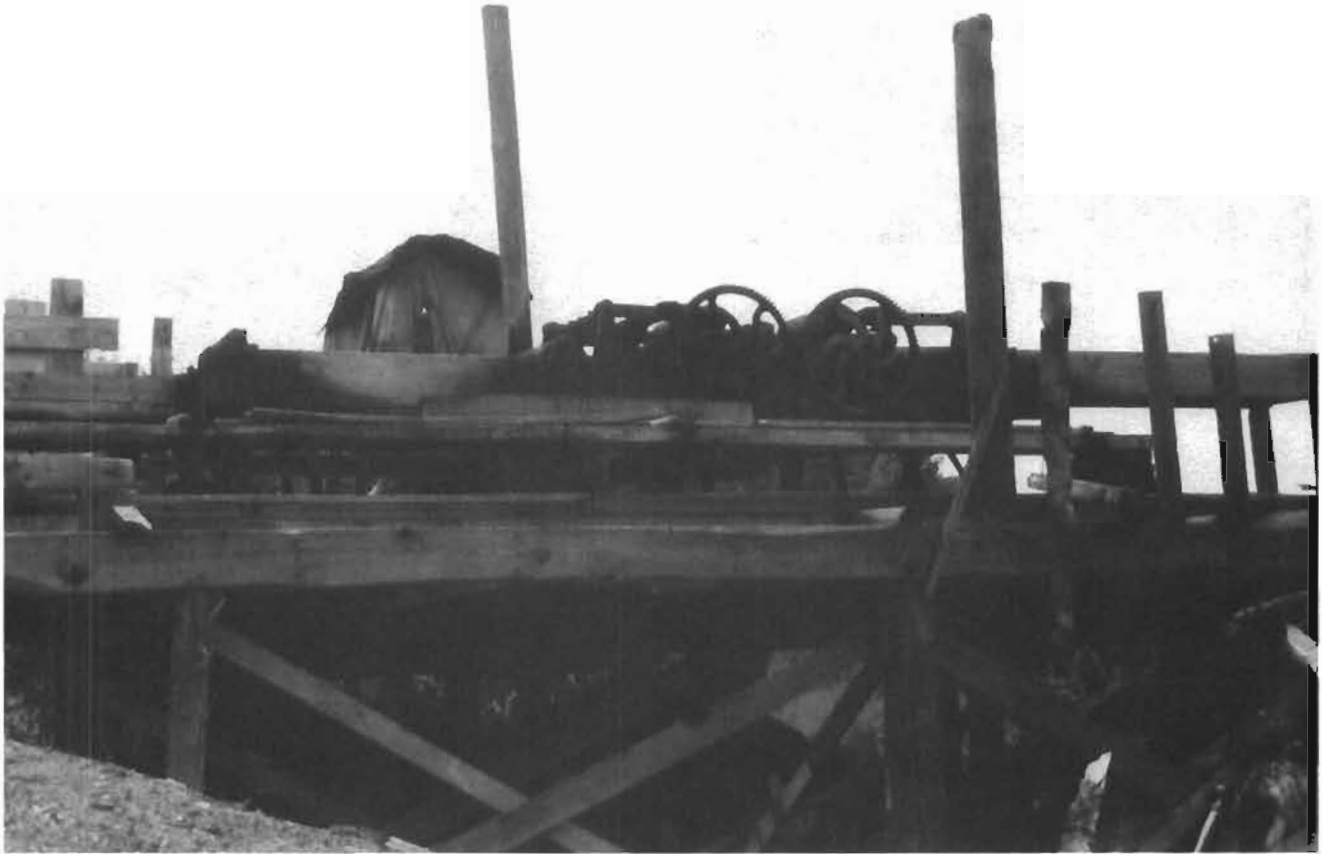
89. Chantier St-Vincent sur la chemin de la Rivière du Nord est. (C.P.)



90. Moulin à scie des Brisebois, côte Saint-Paul ouest. Vers 1956. (C.P.)



91. Chez les Mooney, chemin de la Rivière du Nord ouest. (C.P.)



92. Un moulin à scie sur le chemin de la rivière du Nord est. (C.B.)



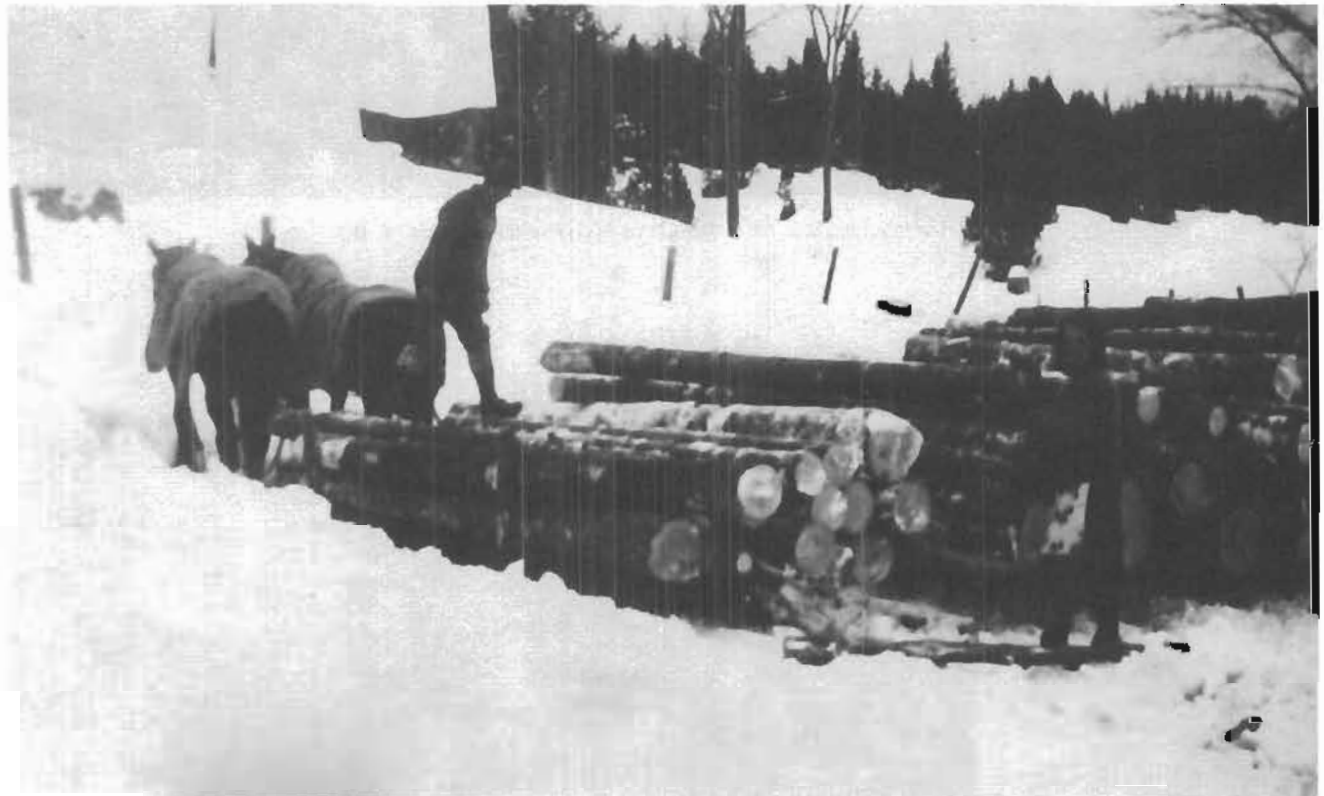
93. Bûchage. (C.B.)



94. Transport des billots. (C.P.)



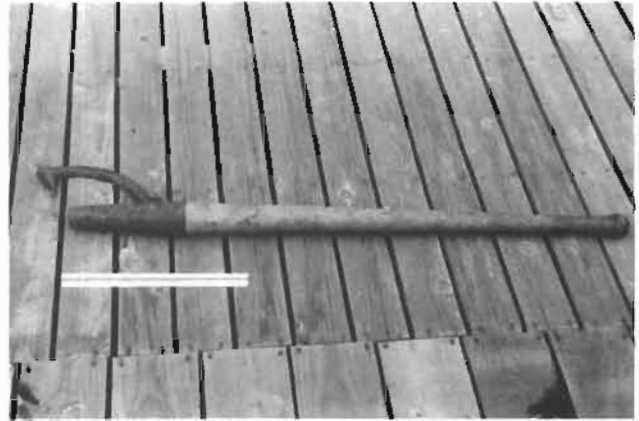
95. Ernest McAndrews transportant des billots, côte Saint-Nicholas ouest. (C.P.)



96. Empilage de billots chez les St-Vincent. (C.P.)



97. Chantier McCabbé. (C.P.)



98. Cantouque, outil servant à saisir les billots. (C.B.)



99. Ruines de la manufacture de douves à baril au coin de la montée Brisebois et du chemin de la Rivière du Nord. Ce qu'on aperçoit ici constituait un bassin dans lequel on faisait tremper le bois afin de le rendre flexible. (C.B.)



100. Vestige de la carrière de granit, chemin de la rivière du Nord est. (C.B)



101. Saint-Colomban agricole. Récolte du foin à la fourche chez les Bigras. (C.P.)



102-103. La famille William Elliott sur leur terre de la côte Saint-Georges. Près du lac Noël. (C.P.)



104. Famille Mooney. Début du 20^e siècle. (C.P.)



105. Un outil privilégié pour ramasser le foin, le râteau de bois. Ici chez les Elliott. (C.P.)



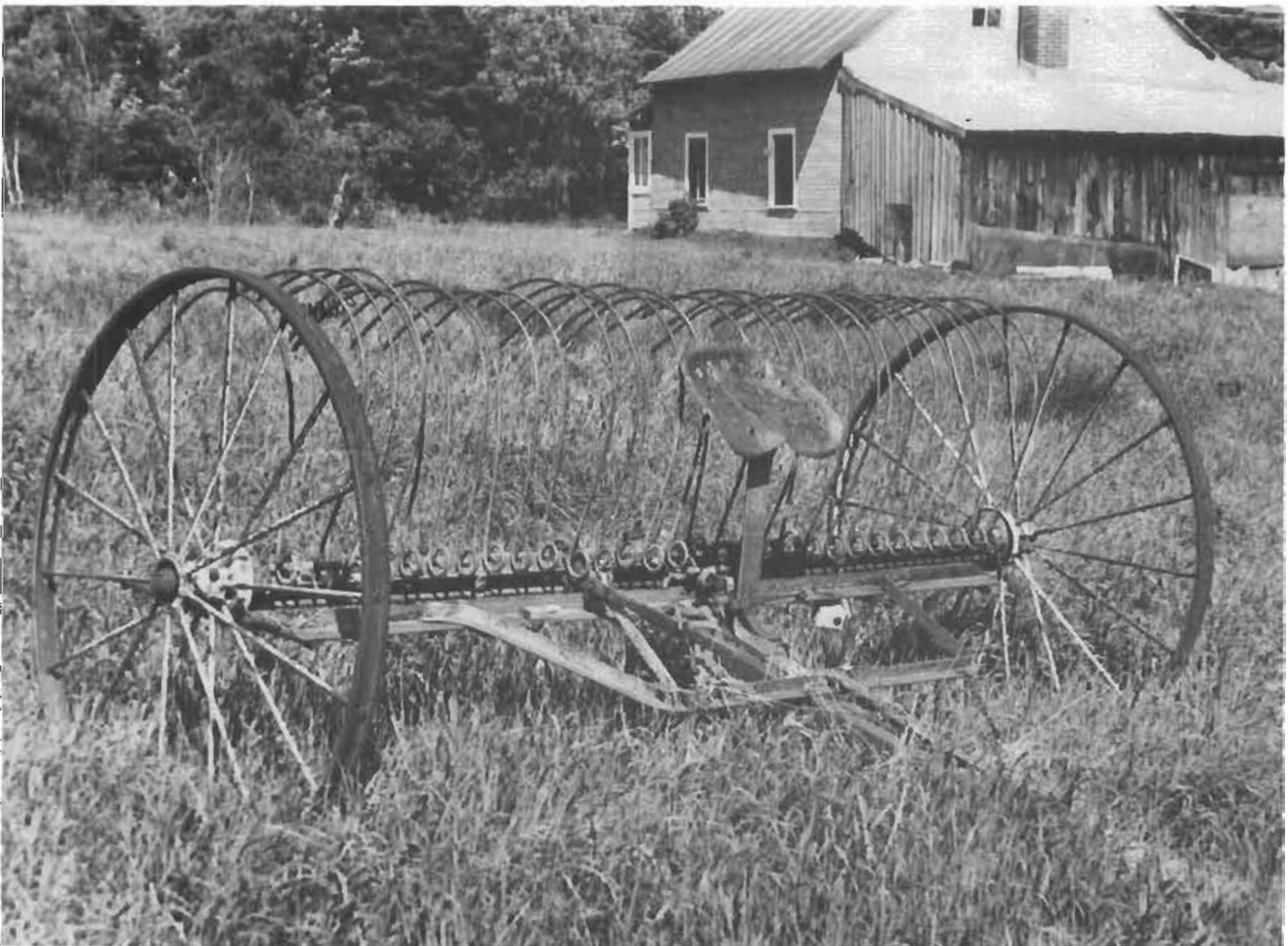
106. Avant les faucheuses mécaniques tout le travail s'effectuait à la main. M. Louis Bigras et sa faux.(C.P.)



107. Au fur et à mesure de l'évolution de la technologie apparaît la mécanisation des opérations agricoles allégeant le travail du cultivateur. Chargeur à foin à traction animal. (C.P.)



108. Avant les semailles la terre devra être travaillée, labourée puis hersée. Semeuse. (C.P.)



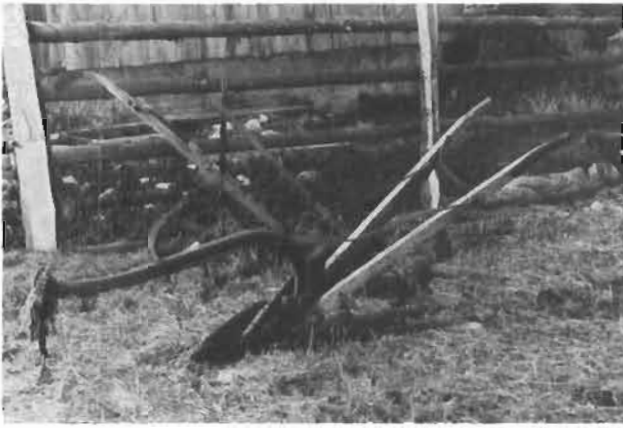
109. Râteau à foin à l'ancienne ferme des Stafechuck, montée de l'Église. (C.B.)



110. Moulin à battre chez M. Lionel Brisebois. Marque Moody. (C.B.)



111. Épandeuse à fumier, ferme Lionel Brisebois. (C.B.)



112. Charrue en fer aux mancherons de bois, ferme L. Brisebois. (C.B.)



113. Il n'y a pas si longtemps les activités agricoles se déroulaient jusqu'au coeur du village.
Récolte de foin près de l'ancienne école du village. (C.P.)



114. Récolte de pommes de terre chez les Bigras, montée de l'Église. (C.P.)



115. La cueillette de l'eau d'érable chez les Tougas, chemin de la rivière du Nord est. (C.P.)



116. M. Séraphin Brisebois donnant à boire à son cheval. Emplacement de la ferme J. Brisebois autour de 1919. (C.P.)



117. Cueillette de fruits sauvages chez les Brisebois. (C.P.)



118. Tableau de chasse chez les Blondin. À noter à gauche la maison des anciens propriétaires irlandais, les Tracey. (C.P.)



119. M. Omer Brisebois saignant un cochon. (C.P.)



120. Marguerite Elliott tirant la vache. (C.P.)



121. À la ferme des Grimes, côte Saint-Patrick ouest. (C.P.)



122. M. Gérard Brisebois transportant de l'eau sur le site de l'ancienne ferme Kennedy, côte Saint-Paul ouest. (C.P.)

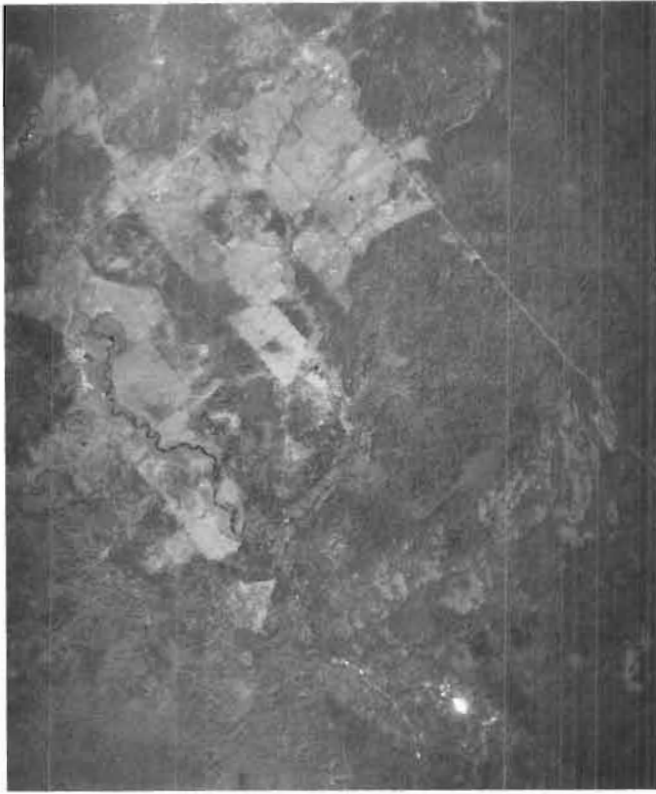


123. Vente d'un veau chez les Shewchuck, côte Saint-Nicholas ouest (C.P.)



124.-125. Mme Marguerite Elliott dans deux scènes de travail domestique. (C.P.)





126. Cette vieille photo aérienne de 1929 nous montre l'organisation spatiale des fermes et le réseau routier au centre de la paroisse. À remarquer l'importance des champs entre le lac Capri d'aujourd'hui et la montée de l'Église. Selon des informateurs on pouvait apercevoir l'église depuis le golf Capri. (P.N.A.)



127. Vue aérienne vers 1939. (C.P.)



128. La montée de l'Église juste au nord du village là où passe la ligne de transmission de l'Hydro-Québec. (C.P.)



129. Le pont couvert en 1958 et l'ancien tracé de la montée de l'Église. D. (C.P.)



130. Vue latérale. 1974. D. (M.L.)



131. Le pont couvert construit en 1937. D. (C.P.)



132. Vestige du pont couvert. 1983. (C.B.)



133. Le pont du lac Capri avant sa reconstruction en 1987. (C.B.)



134. L'ancien pont Melloy lors de sa construction. De gauche à droite: Omer Brisebois, Henri Labelle, Charles Labelle, John Kenna, Marcel Labelle. Vers 1945. (C.P.)



135. L'ancien pont MacKenzie reliant le village de Saint-Canut à Saint-Colomban. 1920. D. (C.P.)



136. La construction du pont actuel. (C.P.)



137. William Elliott quelque part dans l'extrémité nord de la montée de l'Église. (C.P.)



138. Le curé Presseault et son attelage de danois Jack et Prince. 1936. (C.P.)



139. Une cavalière chez les Grimes. 1921. (C.P.)



140. Ferme Grimes. (C.P.)



141. Rencontre de deux civilisations. (C.P.)



142. Famille Elliott dans leur carriole. (C.B.)



143. Le musée *Villa Antique*, chemin de la rivière du Nord est.
(C.P.)



144.- 145.-146. Le maître de poste Gerald Phelan. (C.P.)





147. La famille de Gerald Phelan photographée devant le perron de la maison familiale. À l'extrême gauche, rangée du haut, la tante Julia qui fut maîtresse de poste avant Gerald. Le vieil homme à la barbe blanche est le grand-père Patrick Phelan. (C.P.)

Chapitre 6

Saint-Colomban des temps modernes (1950-1986)

Le fait marquant de cette période réside dans le bouleversement de la composition sociologique de la population. En effet, après avoir connu une longue stagnation démographique, Saint-Colomban connaît un brusque accroissement de sa population résidente, doublé d'une importante population flottante constituée de villégiateurs. En peu de temps, les Colombanois(es) d'origine se verront réduits à l'état minoritaire, au point où actuellement bien peu de personnes possèdent des racines locales dépassant une vingtaine d'années.

Vie spirituelle

Les curés

Plusieurs curés se sont succédé durant cette période. En voici la liste:

Bernard Desjardins	1950-1968
Gérald Thiboutôt	1968
Jean Jansen	1968-1978
Claude Massicotte	mai à août 1978
Roger Phaneuf	1978-1981
Guy Bezeau	depuis 1981

Agrandissement de l'église et construction de la salle paroissiale

Dans les années 50, la population de Saint-Colomban recommença à croître et vint un temps où l'église ne suffit plus à contenir les fidèles. Aussi, vers 1960, la fabrique entreprend-elle son agrandissement au moyen d'une corvée à laquelle participaient un grand nombre de paroissiens. En 1958 une autre corvée avait été requise pour bâtir la salle paroissiale baptisée Salle curé Bernard Desjardins. Complètement terminée en 1960, l'endroit servit de lieu de culte le temps que soit parachevés les travaux de rénovation à l'église en 1962. Dans les années 70, lors de travaux de rénovation à l'intérieur de l'église, le maître-autel fut remplacé et M. Edward Kennedy en fit l'acquisition dans le but de conserver cette précieuse relique. Il le transporta sur son terrain du chemin de la Rivière du Nord et l'intégra à une petite chapelle privée érigée spécialement pour sa protection.

Les messes d'été à l'extérieur de l'église

La célébration de messes hebdomadaires à l'hôtel Colford Lodge représente un phénomène de pratique religieuse pour le moins inusité dans toute la région, et sans doute

Première ordination d'un prêtre à Saint-Colomban Par Suzanne Chénier

Le tout Saint-Colomban assistait le samedi 16 mai dernier à l'ordination d'un religieux des prêtres du Sacré-Coeur à l'église du village. Construite en 1835, la petite paroisse a vibré pour la première fois aux engagements d'un jeune séminariste envers l'Église de Jésus-Christ.

Ainsi, dans une église remplie à craquer, Daniel Proulx a prononcé ses vœux devant l'évêque de Saint-Jérôme, Mgr Charles Valois, qui l'a ordonné, et le provincial de la Congrégation des frères du Sacré-Coeur M. Richard Woodburry. Parents et amis assistaient à la cérémonie et la population de Saint-Colomban a rendu hommage à M. Proulx qui a effectué un stage à Saint-Colomban avant son ordination.

Le curé de la paroisse, l'abbé Roger Phaneuf, lui-même religieux-prêtre du Sacré-Coeur a été fort heureux d'accueillir M. Proulx au sein de la congrégation installée dans le diocèse de Saint-Jérôme dans plusieurs paroisses et au Séminaire du Sacré-Coeur de Pointe-au-Chêne. La ligue catholique des femmes (le pendant francophone de la Catholic Women's League)

qui regroupe une cinquantaine de personnes a organisé une petite réception pour le nouveau prêtre, sa famille, ses amis et les paroissiens de Saint-Colomban.

L'abbé Proulx, qui occupe présentement le poste de responsable au bureau vocationnel de la communauté à Montréal, exercera son ministère au cours de l'été. Il n'a pas été affecté à une paroisse en particulier, et il semble bien que le nouveau prêtre ne travaillera pas dans le diocèse de Saint-Jérôme, selon le curé Phaneuf. Les parents du nouveau prêtre, M. et Mme. Edgar Proulx résident présentement à Joliette.

Depuis quelques années, le diocèse de Saint-Jérôme aura connu nombre d'ordinations dont celles de trois évêques, Nos Seigneurs, Charles Valois, Bernard Hubert et Raymond St-Gelais et de deux prêtres connus dans le milieu jérômien, Luc Cyr et Michel Forget.

Michel Forget est présentement curé à la paroisse de l'Immaculée-Conception de Lachute et Luc Cyr est membre de l'équipe de pastorale de la paroisse-cathédrale.

Source: L'Écho du Nord Saint-Jérôme, 27 mai 1981.

aussi au niveau de tout le Québec... Le curé de Saint-Colomban dessert aussi durant la saison estivale la région du Lac Barron et jusqu'à tout récemment la chapelle Saint-Pierre-de-Bonniebrook. Maintenant c'est l'aumônier de l'aéroport de Mirabel qui célèbre l'office à cet endroit. Notons aussi cette messe épisodique dite environ une fois l'an à l'ancienne chapelle de l'abbé Martel par le curé de Saint-Colomban.

Industries et commerces

Rarissimes à la période précédente, leur nombre augmente singulièrement dans les années 50 suivant en cela l'évolution démographique de la municipalité. Entre-temps, après la disparition du magasin général des Phelan, une longue période s'écoule pratiquement sans aucun commerce.

Magasin général Couture

Un embryon d'épicerie existe vers 1945 dans un coin de l'hôtel Saint-Colomban. Le commerçant M. Donat Couture construit plus tard un véritable magasin général. On n'y trouvait un peu de tout y compris des souliers... Un incendie détruit le bâtiment de bois. Peu de temps après, M. Fortier achetait le terrain afin de construire une nouvelle épicerie. Actuellement M. François Labelle en est le propriétaire. Avec la variété de produits

offerts, ce commerce retrouve quelque peu la vocation de magasin-général du temps de M. Couture.

Les dépanneurs

L'augmentation récente de la population incita d'autres personnes à ouvrir ce type de commerce sur la montée de l'Église et la côte Saint-Nicholas et Saint-Paul afin de desservir une population en croissance rapide.

Garages

M. Hector Pilon ouvre dans les années cinquante le premier garage de Saint-Colomban. Il était situé près de sa maison, l'actuel édifice abritant le restaurant Chez Gigi et le bureau de poste. Il s'agissait surtout d'un poste à essence affilié à la compagnie Shell. On y trouvait aussi de l'huile à lampe vendue au gallon.

Restaurants

L'histoire de la restauration à Saint-Colomban au cours de cette période demeure assez complexe. Plusieurs établissements de style casse-croûte ont connu une existence éphémère. Soulignons que la plupart d'entre eux étaient reliés directement ou indirectement aux propriétaires des différents développements touristiques.

Deux scieries à Saint-Colomban Une industrie qui veut grandir (H.P.)

Dans le cadre de la visite du territoire de Saint-Colomban, qui se déroulait samedi dernier en présence du député de Deux-Montagnes, M. Pierre de Bellefeuille, une attention toute particulière a été portée aux deux scieries installées à Saint-Colomban et qui constituent les seules industries opérant dans cette localité.

C'est ainsi que le moulin à scie Cousineau et la firme Gaudreau Lumber ont successivement reçu la visite des invités de la municipalité.

Le moulin Cousineau, une entreprise familiale qui emploie à l'heure actuelle 18 personnes, est spécialisée dans la transformation de billots de bois franc et surtout de bois mou. Le matériel et les bâtisses représentent un actif de près de \$700,000 et le chiffre d'affaires de l'entreprise, en 1978, a atteint \$500,000. Parmi les principaux clients du moulin, on retrouve des usines de pâtes et papiers qui s'y procurent les copeaux de bois nécessaires à leur production.

Chez Gaudreau Lumber, par ailleurs, on est spécialisé dans la préparation de bois franc. Une grande partie de la production est exportée en Europe où le marché du bois est très avantageux présentement pour les

producteurs canadiens, notamment en raison de la dévaluation du dollar. Le chiffre d'affaires de l'entreprise atteint les \$1.5 million alors que des équipements d'une valeur de \$500,000 sont installés à Saint-Colomban. La firme aimerait toutefois bénéficier d'une subvention dans le but d'aménager un dispositif de séchage du bois (au coût approximatif de \$500,000). À l'heure actuelle, le moulin, qui emploie une quinzaine de personnes, doit faire sécher son bois dans une usine de Longueuil.

Les dirigeants des deux industries ont, tour à tour, signalé au député de Bellefeuille que le principal problème auquel ils doivent faire face est la difficulté de s'approvisionner en matières premières. C'est ainsi qu'on a demandé au représentant du gouvernement de faire des démarches dans le but que les deux entreprises puissent être incluses au plan d'allocation du ministère des Terres et Forêts et, de ce fait, qu'elles obtiennent l'autorisation de couper du bois sur les terres de la Couronne.

L'industrie du bois semble en plein essor à Saint-Colomban mais voudrait bien bénéficier d'avantages qui lui permettraient d'évoluer de façon plus marquante. Ce n'est sûrement pas la volonté qui manque !

Source: L'Écho du Nord Saint-Jérôme, 14 mars 1979.

Commerces divers

Avec les années, la diversification des commerces s'accroît. Ainsi, depuis moins d'une vingtaine d'années, on retrouve certains commerces comme une quincaillerie, un salon de coiffure, un magasin de matériaux de construction. Relevons aussi la présence de vendeurs itinérants, comme les boulangers, les laitiers, et les marchands de fruits et légumes. Ces derniers cependant sous une forme ou une autre, faisaient partie de l'histoire depuis plus longtemps. Enfin, plusieurs citoyens de Saint-Colomban offrent leur service dans des domaines variés comme le terrassement, la menuiserie, la plomberie et l'électricité.

Les industries

À ce niveau, Saint-Colomban n'a jamais retrouvé l'équivalent du complexe industriel du chemin de la Rivière du Nord. Seule l'industrie forestière, par l'existence d'une scierie et de chantiers de coupe de bois, maintient sa présence sur la scène de l'économie locale.

La politique

Malheureusement, en raison de la disparition des archives municipales, nous ne pouvons dresser une liste exhaustive des maires de Saint-Colomban depuis la création du village. En voici tout de même quelques-uns.

Joseph Carroll 11 janvier 1962
Gabriel Noël 15 juillet 1963
Roland Huot 2 novembre 1975 au 7 juin 1976
Jacques Surprenant 21 juin 1976
François Lemay 9 novembre 1981...

Antérieurement, il y eut aussi M. Frank Keyes et Félix Légaré.

Les groupes socio-communautaires

Saint-Colomban compte plusieurs groupes socio-communautaires. Ils répondent à des besoins divers touchant aux différentes facettes de la vie en société. Ainsi, nous retrouvons au niveau du loisir et de la culture:

Le comité culturel.
Le club de balle-molle.
Le club de loisirs du lac Gauthier.
Le club de tir à l'arc.
L'association de chasse et pêche.
Le club de l'Age d'Or.

Dans un esprit d'aide humanitaire et de défense communautaire, existent les groupes suivants:

Le club optimiste.
Al Anon.
Le conseil de pastorale.

L'association des citoyens.
Le mouvement des handicapés
Les A.A.
Le comité d'école.
L'Arc.
S.O.F.

La villégiature

L'histoire de la villégiature à Saint-Colomban pousse de profondes racines dans le passé. Dès le premier quart du 20^e siècle, Ludger Gravel, de même que plusieurs membres de sa famille, établissait sa résidence d'été dans un magnifique emplacement du chemin de la Rivière du Nord. À la même époque, d'autres personnes prirent goût à la région grâce aux camps de bûcheron de leurs parents et amis qu'ils visitaient. Beaucoup vinrent aussi pour la chasse et la pêche. Saint-Colomban était particulièrement renommée pour la chasse aux cerfs de Virginie.

Les maisons de pension

Sur une plus grande échelle et d'une façon plus organisée au point de vue commercial, s'inscrit l'établissement de maisons de pension concentrées essentiellement sur les deux rives de la rivière du Nord, du côté de Saint-Colomban et de Saint-Canut. Pour Saint-Canut, sans entrer dans le détail, mentionnons simplement l'existence de la *Pension Joly*. À Saint-Colomban, le *Colford Lodge*, lieu de villégiature encore populaire aujourd'hui, débuta ses activités sous forme de pension en 1934 dans la vieille maison des Colford. En 1941, commençait la construction de l'hôtel actuel. Puis, petit à petit, l'établissement hôtelier prit la forme que nous lui connaissons. Tout près existait, à partir des années 20, la pension Black, mieux connue, sous le nom de *Gordonville*. Il s'agissait, dans les premières années, d'une pension d'été à laquelle s'ajouta une salle de danse où se produisaient des violonneux dont M. John Kennedy de Saint-Colomban. Le vieux bâtiment a été démoli en 1978. On trouvait aussi dans les mêmes années la pension Mooney. Celle-ci débuta, comme pour le Colford Lodge, dans la vieille maison ancestrale à laquelle on avait adjoint une rallonge puis un bâtiment de deux étages. Les Mooney cessèrent leurs activités vers 1964.

Mais, parallèlement au développement touristique le long de la rivière du Nord, le haut de Saint-Colomban commençait lui aussi à connaître une exploitation de son potentiel de villégiature.

Le Jardin des Pins

En 1941, M. George Kotliaroff achetait du terrain donnant sur les côtes Saint-Paul et Saint-Nicholas. Peu après, il se procure un moulin à scie afin de couper le bois nécessaire à la construction de 23 chalets d'été et trois autres *toutes saisons*. À cela s'ajouta une basse-cour destinée à

vente de volaille. Durant une vingtaine d'années, les Kotliaroff exploitèrent un dépanneur à leur résidence.

Le colonel Stuart

Ce richissime personnage possédait un véritable domaine comprenant un terrain de golf et un lac dans les environs de l'actuel Lac Cousineau. Aujourd'hui, il ne subsiste plus aucune trace du golf ni des bâtisses.

Le golf Bonniebrook

Son existence remonte à 1927. Il a été réalisé selon les plans de l'architecte A. Murray pour le compte de M. Kennedy Stinson. En 1936, Monsieur Pierre Perrin en fait l'acquisition. La même année, celui-ci fait construire la chapelle et apporte de multiples améliorations à la propriété. Jusqu'alors réservé aux membres de la famille Perrin et à leurs invités, le golf Bonniebrook devint, en 1950, un golf public comptant près de 100 membres en 1982.

Il faut attendre toutefois les années 50 avant de voir la villégiature devenir la forme de développement prépondérante de la région. Quant au nombre de touristes de ces années-là, M. Gilles Boileau rapporte: «*Sur le territoire du Bouclier canadien, on compte à peu près 3,000 touristes, lesquels se trouvent ainsi dans la paroisse de Saint-Colomban qui en temps normal ne compte guère plus de 300 habitants. Quel contraste! Ces gens viennent à cet endroit pour y faire la chasse et s'y reposer.*»¹

Concernant la provenance et la catégorie d'âge de la clientèle touristique locale, il ajoute:

Plusieurs habitants de Saint-Eustache et de Sainte-Scholastique ont aussi un camp de chasse à Saint-Colomban. À ce dernier endroit, de même qu'à Saint-Canut, on rencontre plusieurs touristes venant aussi de Saint-Jérôme et de Lachute.

*À Saint-Colomban, elle est plutôt âgée (la population touristique, n.d.l.a). Ça se comprend facilement, car on va à Saint-Colomban non pas pour jouir des plaisirs de la plage mais plutôt pour faire la chasse ou tout simplement se reposer.*²

Il faudrait nuancer cette dernière remarque car, notamment au Colford Lodge, existait une plage sur les bords de la rivière du Nord. On trouvait aussi plusieurs autres plages publiques et privées qui avaient surgi dès 1944 à la suite de la création de lacs artificiels. Les premières zones de villégiature du comté de Deux-Montagnes s'étant transformées en zones résidentielles, le tourisme se déplacera vers de nouveaux territoires. Cette deuxième vague atteindra Saint-Colomban. À ce sujet, le géographe Serge Courville fait l'observation suivante:

À partir de 1955-56, la transition sera complétée (la

transformation de l'ancienne zone de villégiature en zone résidentielle, n.d.l.a), et peu à peu le tourisme se déplacera vers Oka et Saint-Placide au sud, vers Saint-Colomban au nord qui allie à la beauté des paysages une activité récréative réputée, le golf. Contrairement à Saint-Canut qui n'a su exploiter son cadre que par de mauvais équipements de camping, très tôt le bouclier s'orientera vers une villégiature sélect...³

Les lacs

Saint-Colomban ne compte qu'un seul lac naturel dont les bords marécageux en rendent l'accès pratiquement impossible. Malgré cette lacune, la région recèle plusieurs cours d'eau venant pallier à l'absence de lacs. Les développeurs découvrent bientôt des merveilleuses possibilités offertes par le harnachement des ruisseaux et rivières de Saint-Colomban. Ainsi se multiplieront lacs et étangs artificiels au milieu de notre présent siècle.

Lac Légaré

C'est le *doyen* des lacs artificiels. M. Félix Légaré l'a érigé en 1944 sur les terres ancestrales des Funchion. Le premier chalet date de 1945. Dans les années 40, les Légaré vendaient de la glace qu'ils coupaient sur leur lac. Puis, vint en 1948 la construction du Manoir Lalonde incendié quelques années plus tard. Pendant un certain temps un snack-bar localisé en bordure de la plage publique desservait les villégiateurs et résidents du lac Légaré.

Le lac Capri

En 1959, M. Rhéo Arbic achetait la terre de M. John Kenna dans le but de creuser un lac et de vendre des terrains. Il érige un barrage en 1960 et vend immédiatement les premiers lopins de terre. Le lac Capri, appelé aussi **Domaine Fiesta**, connaît depuis ce temps de multiples activités récréatives. Vers 1965, un golf, comprenant actuellement 18 trous, est aménagé. En 1968 brûlait le magnifique chalet du golf en bois rond. Depuis ce temps, le restaurant du lac est devenu le nouveau chalet. Parmi les activités désormais disparues mentionnons: une piste de *stock cars*, une glissade de bois avec un remonte-pente et un centre d'équitation. Notons aussi l'existence de trois étangs agrémentant le paysage de leur charme bucolique.

Le lac L'Heureux

L'histoire du lac L'Heureux ressemble beaucoup à celle du lac Capri. Vers 1957, M. Julien L'Heureux entreprend le creusement de son lac sur l'emplacement de l'ancienne ferme de l'Irlandais Melloy. Contrairement à la majorité des autres lacs, le domaine L'Heureux n'a jamais connu d'équipement récréatif ou de restauration. Il possède toutefois une belle plage privée.

Le lac Noël

En 1947, M. Gabriel Noël, futur maire de Saint-Colomban, acquiert plusieurs terres appartenant à l'abbé Martel. Trois ans plus tard, M. Noël érige quatre lacs artificiels sur sa propriété en utilisant la jolie rivière Bonniebrook. Le lac Noël eut lui aussi son restaurant de 1960 à 1978. On pouvait même à une certaine époque y louer des pédalos.

Le lac Grimes

M. Neil Grimes, décédé en 1980, était une figure des plus connues à Saint-Colomban. En 1961, il creusa lui-même un lac sur sa terre de la côte Saint-Patrick. Aujourd'hui ce lac n'existe plus.

Le lac Martin

Contrairement aux autres domaines, le lac Martin débuta par la construction de quelques chalets. En effet, avant la construction du lac quelques membres de la famille du propriétaire, M. Georges Martin, possédaient un chalet. Vers 1951 un de ceux-ci, M. Marcel Martin, vit les possibilités qu'offrait l'endroit pour l'établissement d'un site de villégiature.

Dès 1958, une plage en sable permettait la baignade au lac. À ce moment, une écluse permettait de vider le lac à tous les deux ans afin de le nettoyer. M. Marcel Martin construisit des chalets d'été (à raison de un ou deux par année) qu'il louait. M. Milot fut le premier acquéreur et résident du lac Georges (aujourd'hui Martin).

En 1963, une plage publique et un restaurant étaient le centre d'attraction de la côte Saint-Nicholas. Plusieurs activités dont les épluchettes de blé d'Inde, les chaloupes, les pédalos et une plate-forme flottante permettant divers jeux, attiraient quantité de gens. En 1964, une colonie de jeunes passe l'été au Domaine Martin et profite des diverses activités.⁴

Le lac Cloutier

Ce lac origine de l'aménagement graduel de la rivière Bellefeuille par un propriétaire terrien, M. René Cloutier, à des fins de baignade. Vers 1950, une plate-forme de ciment facilite la natation. Le barrage date de 1960, dès l'année suivante trois chalets seront construits.

Le lac Cousineau

Moins connu que les autres lacs, car situé légèrement à l'écart sur la côte Saint-Nicholas, le site du lac Cousineau n'en demeure pas moins un des plus enchanteurs. Son initiateur, M. Alphonse Cousineau, fait construire le barrage en 1955. Un premier chalet est bâti en 1957. Fait un peu spécial, en 1982, ce lac servit de cadre à l'Université

du Québec pour un cours intitulé *Plein air comme moyen pédagogique*.

Le lac Laniel

En 1960, M. Marcel Laniel, aidé par deux de ses frères, nettoie et agrandit un bassin naturel alimenté par un petit ruisseau. Il construit deux quais, et le lac entouré d'une belle plage sablonneuse connaît immédiatement un certain succès. Sept ans plus tard, s'y installe le premier résident.

Le lac Gauthier

Il figure parmi les plus vieux de Saint-Colomban. C'est le père de M. Roland Gauthier (le propriétaire actuel), Zotique, qui eut l'idée de faire un barrage sur sa propriété vers 1947-48. Auparavant, M. Gauthier effectuait la coupe de bois dans les environs. En 1968, M. Roland Gauthier succéda à son père. Dès 1961 les gens du lac Gauthier organisaient un club de loisirs comportant plusieurs activités annuelles, dont une épluchette de blé d'Inde, offertes à tous les Colombanois(es).

Le lac des Sources

Créé en 1956 par M. Frank Juodkogis, ce lac artificiel compte deux plages. À l'heure actuelle, le domaine est la propriété de l'Association du Lac des Sources inc.

Les services

L'augmentation considérable de la population depuis les deux dernières décennies ne manqua pas d'avoir un impact sur les services de tous ordres offerts à la population.

Services municipaux

Malheureusement, la perte des archives municipales ne nous permet pas d'en faire un historique complet. La cueillette des ordures remonterait aux alentours de 1965. Auparavant, les gens creusaient des fosses à vidanges sur leur propriété. Comme la population n'était guère nombreuse, les problèmes d'hygiène ne se posaient pas trop. Depuis l'instauration d'un règlement sur cette question, le ramassage des ordures est confié à un contracteur privé engagé par la municipalité. Le service des pompiers volontaires existe depuis 1973. Relevant de la municipalité mais gérée par le comité culturel, une bibliothèque fut inaugurée le 29 septembre 1985. Par ailleurs, un HLM de dix logements permet aux personnes âgées d'avoir accès à un type d'habitation d'excellente qualité. Tout récemment, au cours de l'hiver 1986, la municipalité, conjointement avec le mouvement des handicapés de Saint-Colomban, en venait à une entente afin de mettre sur pied un service de prêt d'équipements

Liste des ponts de Saint-Colomban

Source: Gouvernement du Québec, ministère des Transports, District de Lachute, Liste des structures.

Année de construction	Capacité	Nom du pont	Nom de la rivière	Nom du chemin	Lois	Composante de la structure
1945	2 T	Masson	Bonniebrooks	Côte St-Nicholas Nord	314	2 caissons en bois 7 poutres d'acier Plancher en bois Garde-fous & chasse-roues en bois.
1954	10 T	Grimes	Grimes	Côte St-Patrick	152 160	2 caissons en bois 7 poutres d'acier Plancher en bois Garde-fous & chasse-roues en bois.
1963	15 T	Chehan	Décharge du Lac Racine	Côte St-Patrick	126	2 caissons en bois 5 poutres d'acier Plancher en bois Garde-fous & chasse-roues en bois.
1975	20 T	Légaré	Décharge du Lac Légaré	Tour du Lac Légaré	P-195	2 culées en béton 5 poutres d'acier Plancher en bois Garde-fous & chasse-roues en bois.
1975	20 T	Walsh	Décharge du Lac Légaré	Rivière du Nord	39	2 culées en béton 6 poutres d'acier Plancher en bois Garde-fous & chasse-roues en bois.
1938	10 T	Filion	Bellefeuille	Montée Filion	280	2 caissons en bois 10 poutres d'acier Plancher en bois Garde-fous & chasse-roues en bois.
1959	20 T	Perrin	Bonniebrooks	Côte St-Paul Est	254	2 culées en béton Dalle en béton 4 poutres en béton Joints fixes: appuis fixes Garde-fous: type A-7 2 trottoirs en béton.
1954	8 T	Mulloy	Décharge du Lac Légaré	Côte St-Paul Ouest	200 222	2 caissons en bois 4 poutres d'acier Plancher en bois Garde-fous & chasse-roues en bois.
1945	5 T	O'Shaughnessy	Décharge du Lac Dawson	Côte St-Patrick	149 166	2 caissons en bois 3 poutres d'acier Plancher en bois Garde-fous & chasse-roues en bois.

Liste des ponts de Saint-Colomban (suite)

Année de construction	Capacité	Nom du pont	Nom de la rivière	Nom du chemin	Lots	Composante de la structure
1947	10 T	Monez	Rivière du Nord	Rivière du Nord	68	2 caissons en bois 3 poutres d'acier Plancher en bois Garde-fous & chasse-roues en bois.
1927	8 T	Canuta	Du Nord	Montée St-Rémi	54 55	Ferme métallique 2 culées en béton Dalles de béton Appuis sur rouleaux Joints fixes Garde-fous: acier Chasse-roues: acier.
1959	15 T	Lepage	Affl. du Nord	Rivière du Nord	18	2 caissons en bois 5 poutres d'acier Plancher en bois Garde-fous & chasse-roues en bois.
1970	H-20s-16	St-Colomban	Du Nord	Montée de l'Église	32 33	2 culées et un pilier en béton Dalle en béton avec Joints à garniture comprimée Appuis: plaque de glissement Garde-fous: acier 2 chasse-roues en béton.
1926	10 T	McKenzie	Du Nord	Montée Cyr	18	2 culées & 2 piliers en béton Dalle de béton Ferme métallique Appuis: rouleaux Joints fixes Garde-fous: acier.
1959	20 T	Barrage	Petite Rivière	Rivière du Nord	18	2 culées en béton Dalle de béton Joints fixes: appuis fixes Garde-fous: type A-7 2 trottoirs en béton.
1957	20 T	Cloutier	Bellefeuille	Côte St-Nicholas Est	263	2 culées en béton Dalle de béton Joints fixes: appuis fixes Garde-fous: type A-7 2 trottoirs en béton.
1954	20 T	Lapointe	Bellefeuille	Côte St-Nicholas Est	273	Font à béquille Dalle de béton avec 2 culées en béton Garde-fous: type A-7 2 chasse-roues en béton.

telles des chaises roulantes, béquilles et autres. Il s'agit là à notre connaissance d'une première régionale. Enfin, soulignons la construction du premier hôtel de ville en 1976 abritant le secrétariat, le bureau de l'inspecteur municipal et autres équipements et services. À proximité, le parc Phelan est doté d'aménagements récréatifs pour les enfants, de deux patinoires, d'un terrain de base-ball bien équipé et d'un comptoir de crème glacée et autres friandises.

Services gouvernementaux et paragouvernementaux

Étant relié efficacement à Saint-Jérôme et vu son rang de village, ce type de service se résume à très peu de choses pour Saint-Colomban. Le bureau de poste, de tout temps localisé dans la vieille maison des Phelan, connaît un premier déménagement lorsque M. Gerald Phelan emménage dans sa nouvelle maison. À sa retraite, vers 1981, le bureau de poste traversa de l'autre côté de la rue à l'emplacement de l'ancien poste d'essence.

L'école

En 1982, les autorités de la commission scolaire de Saint-Jérôme désiraient fermer l'école pour des motifs économiques. Une véritable levée de boucliers s'ensuivit et força les administrateurs à conserver l'école du village. C'est le comité d'école de Saint-Colomban qui coordonna la lutte avec l'appui de la municipalité et des citoyens.

Rendu vétuste et trop petit pour desservir adéquatement la population étudiante actuelle, le bâtiment de 1958 sera remplacé dès septembre 1987 par une nouvelle école, *l'école des Hautbois*.

Le CLSC

Depuis 1985, Saint-Colomban dispose d'un point de services du CLSC Arthur-Buies de Saint-Jérôme. Logé dans le même édifice que la bibliothèque, il dispense des services divers reliés au domaine de la santé telle la vaccination, un club-santé dispensant des cours d'activité physique et des conseils sur la bonne alimentation.

Services privés

Jadis les gens désireux de se rendre de Montréal à Saint-Colomban pouvaient toujours se faire déposer à l'arrêt du pont-couvert. Nous ignorons toutefois si ce service était régulier et jusqu'en quelle année il opéra. Jusqu'à ces derniers temps, une compagnie d'autobus de Bellefeuille, la firme *Les Autobus Brunet*, effectuait un service entre Saint-Colomban et Saint-Jérôme deux jours par semaine.

En terminant, mentionnons que *l'Association des citoyens de Saint-Colomban* a mis sur pied en 1980 un comptoir d'entraide qui recevait toutes sortes d'objets, comme des vêtements et des jouets pour les revendre ensuite à des prix dérisoires.

À l'instar de Saint-Canut, Saint-Colomban revendique un bureau de poste

Par Michel Valiquette

Le conseil municipal de Saint-Colomban a adopté, la semaine dernière, une résolution pressant la Société canadienne des postes de doter la localité d'un nouveau bureau de poste, en plus d'effectuer une étude sur le service postal dans ce secteur de la région et de rapatrier quelque 200 familles de Saint-Colomban qui sont présentement desservies par le bureau de poste du secteur Saint-Canut de la ville de Mirabel.

Comme l'a expliqué le maire de Saint-Colomban, François Lemay, la Société des Postes a construit il y a quelques mois, un nouveau bureau de poste à Saint-Canut. Or, pas moins de 220 familles de Saint-Colomban sont desservies par le bureau de Saint-Canut et le maire Lemay estime qu'il serait plus normal que ces personnes reçoivent le service de l'intérieur même

de leur propre municipalité.

Il y a environ deux ans, le conseil de Saint-Colomban avait demandé à la Société canadienne des Postes de rapatrier ces familles, mais l'organisme avait répondu dans la négative, prétextant le pire climat économique. «Toutefois, dit M. Lemay, la Société a investi dans la construction d'un nouveau bureau de poste à Saint-Canut. Il s'agit donc d'une injustice et la population de Saint-Colomban a droit à un service aussi important que celui de la poste,» a indiqué le magistrat.

Un autre argument du conseil de Saint-Colomban dans ce dossier est le fait qu'en un peu plus de deux ans, le nombre de familles est passé de 416 à 740 à Saint-Colomban, et que les projets de développement futurs de cette localité laissent entrevoir l'ajout de plusieurs familles.

Source: *L'Écho du Nord*, Saint-Jérôme, 23 mai 1984.

Notes au chapitre 6

1. Gilles Boileau, **Étude de peuplement du comté des Deux-Montagnes**, Thèse présentée à la faculté des Lettres de l'Université de Montréal pour l'obtention du grade de maître ès arts, Montréal, 1955. p. 84.

2. Ibid, p.85.

3. Serge Courville, **Origine et évolution des campagnes dans le comté des Deux-Montagnes**, Mémoire présenté à la faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de maîtrise ès arts (géographie). Université de Montréal, 1973, p.157.

4. Pierre Cloutier, *Nos lacs*, Le Jaseur, cahier no.5, novembre-décembre 1982.

REPARTITION DES TOURISTES EN 1954

LEGENDE

Un point (•) représente 50 touristes



Fig. 6.1 Répartition des touristes en 1954. Source: Gilles Boileau, Étude du peuplement du comté des Deux-Montagnes.



148. Le curé Bernard Desjardins. (C.P.)



149. En 1963. (C.P.)



150. Le curé Jean Jansen. (C.P.)



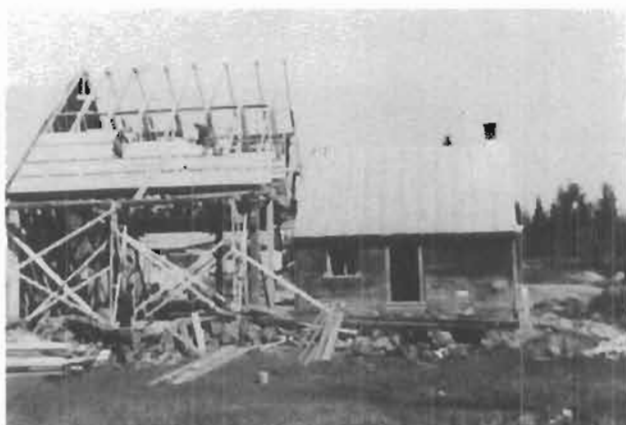
151. Le curé Roger Phaneuf. (C.P.)



152. Le curé Guy Bezeau. (C.P.)



153. L'église avant son agrandissement. 1936. (C.P.)



154. L'agrandissement de l'église en 1962. (C.P.)



155. Vue récente de l'église et des environs. (F.P.M.A.C.)



156. L'ancien maître-autel conservé actuellement dans la chapelle Kennedy. (C.P.)



157. Le presbytère vers 1936. (C.P.)



158. Le hangar attaché au presbytère avant sa rénovation. (C.B.)



159. Construction de la salle publique Curé B. Desjardins. 1958. (C.P.)



160. Vue de la partie neuve du cimetière. 1960. (C.P.)



161. La chapelle Kennedy, chemin de la Rivière du Nord ouest. (C.B.)



162. Station service Pilon, là où se trouve aujourd'hui le bureau de poste. Vers 1945. (C.P.)



163. L'hôtel Sévigny. (C.P.)



164. Familles Couture et Sévigny. 1947. (C.P.)



165. Le magasin général Donat Couture. À l'extrême gauche, le propriétaire, M. Donat Couture. D. (C.P.)



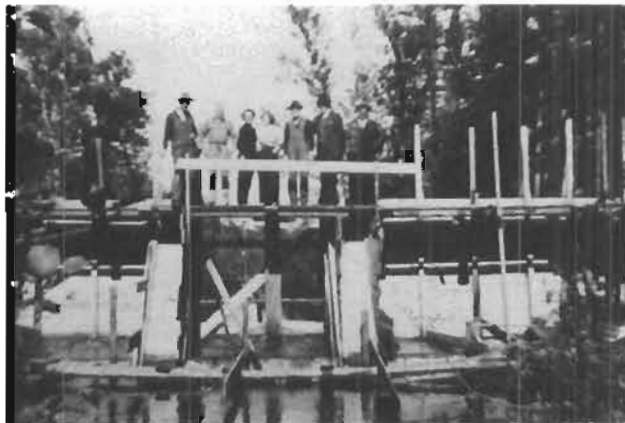
166. Magasin général Donat Couture. D. (C.P.)



167. Scierie Cousineau. 1986. (C.B.)



168. Coupe de la glace sur le lac Légaré. Vers 1956. (C.P.)



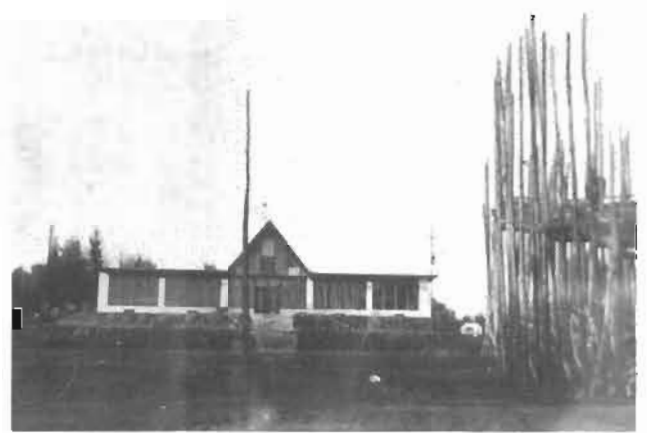
169. Barrage du lac Légaré. Le premier personnage à gauche est Gérald Phelan, en troisième, sa soeur Jessie, la cinquième personne est Félix Légaré instigateur du lac Légaré et ancien maire de Saint-Colomban. (C.P.)



170. Manoir Lalonde, lac Légaré. Années 50. (C.P.)



171. Le lac Légaré dans les années 50. (C.P.)



172. La glissade de bois du lac Capri. Vers 1963. (C.B.)



173. L'ancienne plage du lac Capri. 1961. (C.B.)



174. Lac Capri. À noter en haut de la photo l'ancien club house du golf. Au centre et à gauche la vieille maison des Kenna et une grange. D. (C.B.)



175. La pension Black située au coin de la montée Brisebois et du chemin de la Rivière du Nord ouest. D. (C.P.)



176.-177. La pension Mooney. (C.P.)



178. Vue aérienne du Colford Lodge. (F.P.M.A.C.)



179. Le golf Bonniebrook vers 1936.(C.P.)



180. Le système de remonte-pente de l'ancien centre de ski du Montagnard à l'extrémité nord de la montée de l'Église. (C.B.)



182. Scène de pêche près de chez Grimes. (C.P.)



181. Chalets St-Vincent, chemin de la Rivière du Nord est. (Vers 1945). (C.P.)

Chapitre 7

L'architecture ancienne

À son arrivée en sol québécois, l'Irlandais doit s'habituer à un nouveau climat physique. Il quitte un pays aux hivers doux et humides, sans neige, pour se retrouver dans un habitat hivernal particulièrement difficile. Les arrivants devront refaire alors un peu le même cheminement que les colons français du 17^e siècle sauf que les fils de la verte Erin, bénéficieront de l'expérience acquise depuis deux siècles par leurs prédécesseurs.

Alors qu'en Irlande l'on construit maisons et dépendances en pierre, ici ce matériau ne servira qu'à ériger le solage et la cheminée. Plus tard, dans la deuxième moitié du 19^e siècle, la brique remplacera la pierre dans l'édification des cheminées. Ainsi, les Irlandais abandonneront graduellement la manière ancestrale de bâtir au fur et à mesure de leur intégration au Québec.

La maison de pièces sur pièces

Comme la plupart des autres ethnies du Québec, les Irlandais de Saint-Colomban utilisaient à leur arrivée, et jusqu'au début du 20^e siècle, la technique d'assemblage dite *pièces sur pièces à queue d'aronde* pour ériger maisons et dépendances. Il s'agit de troncs d'arbres équarris, au début à la hache et plus tard au moulin à scie, empilés l'un sur l'autre avec une extrémité taillée en forme de queue d'hirondelle, d'où son nom. Cette façon de faire permet aux pièces de se juxtaposer parfaitement les unes dans les autres. Il existait aussi d'autres techniques d'assemblage moins répandues comme celle appelée *à tenon en coulisse*. Ici, les pièces de bois horizontales coulissantes seront entrées entre deux poteaux verticaux, ajoutons aussi relevé sur un seul bâtiment, la technique dite à enclave en V et biseau surtout utilisée pour les camps de bûcherons ou certaines dépendances.

Dans les débuts, le carré de maison est de très faible dimension. On évitera de construire trop grand vu la petitesse des familles et surtout une grande maison se chauffe plus difficilement. Avec l'agrandissement de la famille, il devient nécessaire d'ajouter une annexe. Cet espace supplémentaire deviendra la plupart du temps une cuisine d'été. L'hiver, elle servira comme espace de rangement.

Beaucoup d'anciennes maisons n'avaient pas de cave. Parfois on creusait juste un petit carré destiné à la conservation de certains produits alimentaires. Quant aux fondations, elles se limitaient au solage de pierre des champs, parfois même, les lambourdes sur lesquelles repose la structure, étaient déposées directement sur la terre... Comme nous l'indiquait une informatrice: «... *no foundations, the frogs came in and snakes came in...*»¹

Comme pour la quasi-totalité des maisons québécoises construites en milieu rural dans la première moitié du 19^e siècle, la maison pionnière de Saint-Colomban possède un toit à deux versants à pente relativement raide. La ligne du toit, contrairement aux maisons construites par les Franco-québécois, ne se prolonge pas en un larmier galbé. Ce trait d'architecture semble caractéristique des habitations érigées par les immigrants irlandais.

Toujours dans les débuts, les nouveaux arrivants doivent pouvoir compter sur leur ingéniosité afin de réduire leurs dépenses au maximum. Ils fabriquaient eux-mêmes le bardeau de bois (thuya, épinette ou pin) nécessaire au recouvrement du toit. Plus tard au XIX^e siècle avec l'amélioration des conditions économiques, les générations suivantes pourront s'acheter du bardeau des scieries environnantes ou de la tôle à baguette. Selon certains informateurs, dans les débuts, les gens auraient recouvert les toits avec de la paille ou d'autres matières végétales comme il était d'usage en Irlande à l'époque. Mais ceci demeure hautement hypothétique.

On imagine souvent que les vieilles maisons étaient laissées à la pièce, sur le *rough*. Les anciens avaient bien conscience de l'importance d'éviter les infiltrations d'air et aussi de protéger les murs contre le pourrissement du bois en badigeonnant de la chaux sur toute la surface de la pièce ou en apposant un lambri de planches verticales. Notre 20^e siècle avec toute la gamme de produits nouveaux remplacera l'ancienne façon de faire. Graduellement, les vieilles maisons de pièces seront recouvertes de déclin de bois, papier-brique, etc.

L'hiver joue un rôle déterminant dans l'approche architecturale de nos prédécesseurs. Ainsi, le nombre d'ouvertures (porte, fenêtre, lucarne) va-t-il dépendre directement du degré d'adaptation du constructeur irlandais aux hivers québécois. Les fenêtres reprennent le type en vogue dans la première moitié du 19^e siècle, c'est-à-dire celui à doubles vantaux comportant une vingtaine de petits carreaux. Suivront, selon des influences culturelles anglo-saxonnes, les fenêtres à six gros carreaux et celles dites à guillotine. Souvent, les fenêtres s'accompagnaient de contrevents peints en rouge ou d'une autre couleur, et plus récemment de persiennes ajourées, de couleurs vertes. Les lucarnes si souvent associées dans l'imagerie populaire à la vieille maison québécoise font presque complètement défaut à Saint-Colomban. Comme seul le premier niveau était utilisé, le besoin d'éclairer le deuxième ne revêtait pas une très grande importance. Quant aux portes anciennes, selon l'ethno-historien Michel Lessard:

Il faut noter que les plus vieilles portes de maison sont plus basses (entre 5'8" et 6' ou 1.72 à 1.90 m) (milieu 18^e

siècle) alors qu'au 19^e siècle, suivant la mode de l'élévation des plafonds et des pièces, elles atteindront 6'5", 6'10" (1.95 m. à 2.08 m.). De plus, dans les portes anciennes, le panneau est composé d'une seule planche de pin, large et épaisse, souvent moulurée tout comme les traverses et les montants autour de ces panneaux qui sont richement ornés (C.1860-1870), des moulures machinées appliquées remplaceront le travail à plein bois...²

L'intérieur

Un simple assemblage à chevrons et entrails constituait la charpente du toit. Cette façon de faire d'après l'ethnologue Yves Laframboise: «...semble se trouver de façon beaucoup plus fréquente dans l'architecture anglo-saxonne que dans l'architecture française où la charpente plus complexe est favorisée jusqu'au milieu du 19^e siècle dans certains cas.»³

À cause de l'absence d'isolant, le comble ne servait qu'à

Marché de construction de la maison Power

Les marchés de construction constituent des documents rarissimes à Saint-Colomban. La plupart du temps, les gens construisaient eux-mêmes leur maison avec l'aide de quelques voisins. Le document que nous reproduisons ici est très intéressant car il s'agit fort probablement de la maison habitée actuellement par la famille Deschambault.

Fut présent Hyacinthe Leblanc Mtre charpentier de la paroisse Sainte-Scholastique.

Lequel par ces présentes engagé et s'engage de faire et parfaire à dire (...) et (...) à le connaissant pour John Power Mtre cordonnier de la paroisse Saint-Colomban présent et acceptant une maison en bois de pièce sur pièce sur la terre que ledit John Power possède actuellement où il fait sa résidence (...) au Nord de la rivière du Nord paroisse Saint-Colomban. C'est-à-dire que ledit Hyacinthe Leblanc s'oblige de faire ladite maison telle et de la même manière tant pour la grandeur que pour tout autre ouvrage nécessaire à faire à la dite maison pour qu'elle soit fait semblablement et conformément et complètement à la maison de Charles Lafond à la côte Saint-Henry paroisse Sainte-Scholastique. Sans aucune exception ni réserve y compris la galerie et le perron, changement ci-après mentionnés savoir: que tant qu'au boisage des ouvertures de la maison il aura tout pouvoir de changer les moulures des cadres des ouvertures mais les faire aussi propres que possible. Mais ledit entrepreneur ne fera que huit ouvertures au corps de la maison (...) deux portes et six pour les châssis de plus il fera deux ouvertures pour les châssis dans le grenier dans les pignons de la maison et fera (...) la maison qui n'est pas à la maison du dit Lafond (...) suivre il sera tenu de faire ledit entrepreneur ce châssis (...) (...) et tous les châssis ne seront de vingt (...) de hauteur sur quatre à deux volets pour toutes les ouvertures mais ledit John Power fournira deux châssis et deux volets à ses dépens les portes seront faites comme celle de la maison dudit Charles Lafond mais tant qu'à la division de dedans de la maison elle sera divisée sur le travers? par des petits poteaux qui seront posés convenablement pour être (...) et séparer ladite maison sur le long par une cloison qui sera telle que celle de la maison de Charles Lafond et sera tenu de poser les tringles et les plaintes et les appuis de chaises avec des moulures à ladite (...)*

L'endroit et où il fera le mur de travers en ladite maison il sera tenu de faire quatre portes à l'endroit où il lui sera indiqué par ledit John Power en dedans de la maison de la même (...) et de même hauteur que celle de la maison dudit Lafond et poser les cadres à chaque ouverture comme ceux de la maison dudit Lafond et faire les corniches telles (...) (...) cheminées telles que celles qui sont faites à la maison dudit Lafond et faire une boisure à une des cheminées et boiser lesdites cheminées telles que sont boisées celles dudit Lafond conséquence ledit entrepreneur s'oblige de faire tous les ouvrages à ladite maison qui (...) le bois à l'exception de la maçonnerie tous les matériaux seront fournis par ledit John Power sur le champ où se fera la maison mais ledit entrepreneur sera tenu de couper le bois dans le bois pour le corps de la maison le comble lambourdes ainsi du reste et aussi dans le bois et de couper le bois de bardeau dans le bois et (...) après fendu ledit bois de bardeau par ledit John Power ledit entrepreneur posera tous les (...) nécessaires à la maison aussitôt la maison parée et levée ledit John Power sera tenu de fournir le monde nécessaire pour lever ladite maison à tous ses frais et dépens à l'entrepreneur.

Ce présent marché est ainsi fait à la charge par ledit John Power de nourrir ledit entrepreneur lui ses gens tant qu'il travaillera pour l'ouvrage qui concerne (...) ladite maison à l'exception que lorsqu'il travaillera à faire les châssis et les portes il se nourrira lui-même et en outre en (...) ledit John Power de payer audit entrepreneur ou à son ordre la somme de vingt trois livres et dix-neuf shillings du cours actuel payable comme suit (...) dix livres susdit (...) aussitôt les planchers de haut et de bas de la maison faits et finis et treize livres dix-neuf shillings susdit cours restant aussitôt tous les ouvrages finis et parachevés.

Ledit John Power s'oblige de fendre tout le bois de sciage s'il est nécessaire pour les planchers de bas et pour le lambrissage de la maison ledit entrepreneur s'oblige à livrer ladite maison finie parachevée dans le cours du mois d'août prochain.

Source: A.N.Q.M. Marché de construction entre Hyacinthe Leblanc et John Power, 2 novembre 1847, no. 3648, Augustus Mackay.

(...): mots illisibles.

ranger diverses marchandises. À l'occasion, particulièrement en été, il pouvait être utilisé comme dortoir. Dans les premières décennies suivant l'établissement du colon, le rez-de-chaussée ne consistait qu'en une seule grande pièce avec des aires réservées aux diverses fonctions relatives à une habitation. Ainsi, près de l'âtre ou du poêle à bois se trouvait un espace réservé à la préparation et à la cuisson des repas. Près du feu, devaient également être localisés les lits. Cette absence de cloison s'explique par la difficulté de bien répartir la chaleur partout dans la maison. Au sujet de cette question du chauffage, remarquons que déjà dans la première moitié du 19^e siècle, les Québécois de souche française adoptèrent massivement le poêle à bois, les anglophones, eux, continuaient de préférer le foyer ouvert. Comme le souligne l'ethnologue Marcel Moussette: «*Pour leur part, lorsqu'ils s'établirent dans la colonie après la Conquête, les nouveaux venus britanniques furent loin d'apprécier le mode de chauffage des Canadiens. Ils trouvaient que les poêles surchauffaient l'intérieur des maisons, rendaient l'atmosphère difficile à respirer, susceptible même de causer des maladies.*»⁴

Rappelons aussi que la vision réconfortante du foyer où l'on voit danser les flammes demeurait une habitude culturelle très forte pour les nouveaux venus. Ainsi, l'Irlandais construira de volumineuses cheminées de pierre, et plus tard, dans le 19^e siècle, des cheminées de brique au fur et à mesure de l'adoption des poêles à bois. À l'heure actuelle, seule la maison de M. François Crevier et celle de M. Ernest Mc Andrews possèdent une cheminée de pierre.

Avec l'amélioration du chauffage, le nombre de pièces se multiplia, en commençant probablement par l'ajout d'une chambre réservée aux parents, d'une cuisine d'été et plus tard d'un salon. Ce dernier fit son apparition probablement par suite d'une utilisation plus régulière des combles; l'aménagement de chambres à ce dernier endroit

libérant de l'espace au premier niveau. Tout comme pour l'extérieur, les murs furent successivement recouverts de divers matériaux fabriqués d'abord domestiquement puis ensuite usinés. La maison McCarthy nous permettait, avant son incendie survenue en août 1985, de nous faire une certaine idée de l'aspect intérieur de nombreuses maisons de colons. Les planchers jadis constitués de larges planches de pin, recouvertes ou non de catalognes, connaîtront eux aussi l'influence des modes nouvelles. Soulignons aussi la présence d'une trappe dans le plancher pour accéder à la provision de légumes sans avoir à affronter la rigueur du temps.

Les Colombanois(es) construiront leurs derniers bâtiments de pièces vers 1920-30. À cette époque, très peu de nouvelles structures furent érigées; Saint-Colomban connaissant une importante baisse de population. Ainsi, peu de maisons de styles vernaculaires Nouvelle-Angleterre, mansardes à deux ou quatre brisis* et boîtes carrées (ou boom-town), s'élevèrent dans le paysage traditionnel. Quant à l'apport architectural des immigrants européens d'entre les deux guerres, il consiste surtout en des habitations à charpente claire (*balloon frame*) et quelques bâtiments en bois rond. Et d'après l'état actuel de nos connaissances, de très rares structures en pièces sur pièces.

Les dépendances

Traditionnellement, le complexe agricole comprend une foule de dépendances de toutes dimensions réservées à des fonctions spécifiques. Ainsi, on retrouve la grange et l'étable réunis souvent sous le même toit, mais parfois aussi occupant deux bâtiments distincts. La partie étable était souvent construite en pièces, histoire d'obtenir le maximum de chaleur pour les bêtes, alors que la grange se composait d'une charpente claire recouverte de

Marché de construction d'une grange

...que ledit Joseph Leblanc s'engage envers ledit Thomas Donahoe de faire et construire sur la terre qu'il possède actuellement au nord de la rivière du Nord en ladite paroisse Saint-Colomban avoisinant la terre de George Walsh à l'endroit où il sera indiqué auprès de son domicile actuel, une grange de quarante cinq pieds de longueur sur trente cinq pieds de profondeur laquelle grange sera faite à poteaux et en charpente sur solé* et entourée en planche de haut et joint carré laquelle grange aura douze pieds de hauteur. C'est-à-dire de carré les soles auront treize pouces carrés les poteaux de coin et ceux de batterie auront un pied carré les sablières auront dix pouces carrés et les soliveaux auront dix pouces carrés le comble sera fait à l'anglaise tous les bois de charpente seront équarris sur les quatre faces.

L'entrepreneur sera tenu de faire un (...) convenable (...) (...) sur toute passe pour faire du bon ouvrage ladite grange sera couverte en planches et en bardeaux

piqués en planche debout (...) carré à laquelle grange l'entrepreneur sera tenu de faire une bonne batterie* en madrier de trois pouces d'épaisseur (...). Laquelle batterie aura dix pieds de largeur entre les (...). L'entrepreneur sera tenu de faire les grandes (...) avec des madriers de pruche de trois pieds de hauteur. L'entrepreneur sera tenu de faire deux grandes portes une pour le derrière et l'autre pour le devant de la grange qui ouvrira en deux et une petite porte à l'usage ordinaire dans la grande porte de devant de la grange. La couverture de devant et de même la grange (...) (...) de la grange d'un pied et la couverture des pignons excédera sept pouces, tout le bois de charpente sera de bon bois sain de pruche à l'exception que pour les soliveaux et les sablières et le comble qui sera d'épinette blanc, l'entourage sera de la planche de pruche (...) à l'exception des portes qui seront de planches de pin.

Source: A.N.Q.M Marché de construction entre Joseph Leblanc et Thomas Donahoe, 8 février 1858, no. 5714, Augustus Mackay, N.P.

(...): mots illisibles.

planches verticales aux joints ajourés. Dans ce cas, une bonne circulation d'air se révélait nécessaire afin de faire sécher le foin. Pour plus d'hygiène et de protection contre le pourrissement, le cultivateur chaulait l'intérieur de l'étable et quelquefois aussi l'extérieur.

Les bâtiments les plus anciens comportaient un toit à deux pentes raides recouvert de bardeaux de bois et les plus récents un toit à la mansarde, appelé aussi comble français, ou encore un toit plat ou à pente très faible. Il existait aussi répondant aux différents besoins d'une ferme: des porcheries, poulaillers, remises à véhicules, hangars à bois, latrines, caveau à légumes, fournil*, cabane à sucre, bref une multitude de bâtiments en bois et exceptionnellement en pierre (caveau, et quelquefois laiteries) disposés un peu partout près de la maison de ferme afin de répondre à tous les besoins d'une vie en vase clos.

Le patrimoine architectural

Depuis une dizaine d'années, la notion de patrimoine architectural s'est considérablement développée au Québec. En effet, pour la majorité des gens, «*la maison ancienne à protéger*» se limitait, jusqu'à tout récemment, à la structure établie sous le régime français et à quelques églises datant de la même époque. Somme toute, une vision assez restrictive et élitiste de la conservation de notre ancienne architecture !

Aujourd'hui, les bâtiments plus récents témoignant d'un mode de construction artisanale et représentant l'acharnement de nos pères à humaniser un pays suscitent un intérêt grandissant. La paroisse de Saint-Colomban illustre très bien une de ces petites communautés de colonisation du début du 19^e siècle, au patrimoine modeste mais bien représentatif d'une époque révolue. Ainsi, même si Saint-Colomban ne compte aucun bâtiment de pierre, il ne faudrait pas conclure à l'inexistence de patrimoine architectural.

Notes au chapitre 7

1. Coll. Claude Bourguignon, entrevue réalisée avec Mme Francine Kuthcko née Williams, le 24 mai 1984.
2. Michel Lessard et Huguette Marquis, *Encyclopédie de la maison québécoise. 3 siècles d'habitations*, Éditions de l'Homme, Montréal 1972, pp. 102-103.
3. En collaboration, *Habitation rurale au Québec*, Yves Laframboise, *Quelques influences étrangères sur les toits au XIX^e siècle*, Cahiers du Québec/ Hurtubise HMH, Collection Ethnologie, Montréal, 1978, p. 99.
4. Marcel Moussette, *Le chauffage domestique au Canada des origines à l'industrialisation*, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1983, pp. 157-158.

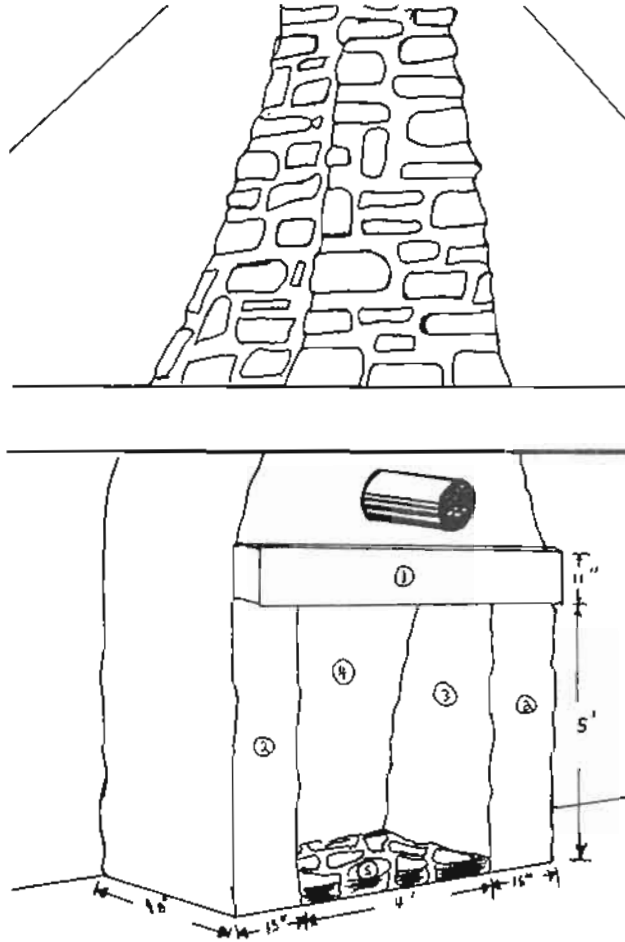


Fig. 7.1a Foyer de la maison McCarthy

1. Linteau ou plate-bande
2. Jambage
3. Joue
4. Contre-coeur ou contre-feu
5. Zone de l'âtre

La base du foyer est crépie et chaulée tandis que le haut demeure en pierre brute sans finition.

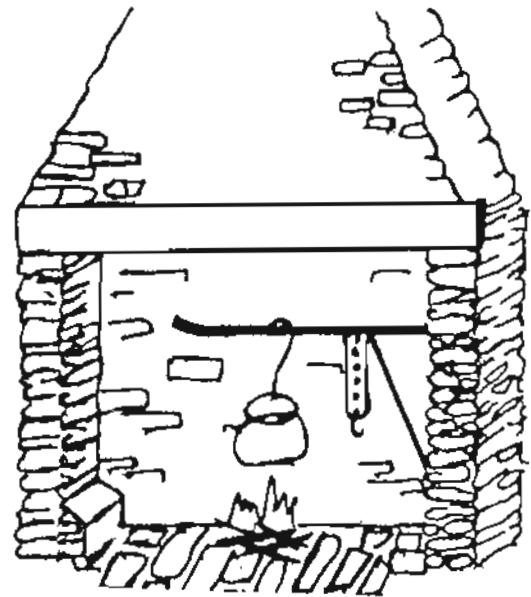


Fig. 7.1b

Croquis tiré de *Irish Settlements in Eastern Canada* de John J. Mannion qui, à la page 150, illustre un foyer typique de l'ouest de l'Irlande.

On peut constater une nette similitude avec la figure 7.1a.



183. Assemblage à tenon à coulisse. Dépendance ferme Stafchuck, montée de l'Église. (C.B.)



184. Assemblage à queue d'aronde, maison Beauregard, côte Saint-Nicholas ouest. D. (C.B.)



185. Assemblage par encochements ouverts, Villa Antique, chemin de la rivière du Nord est. (C.B.)



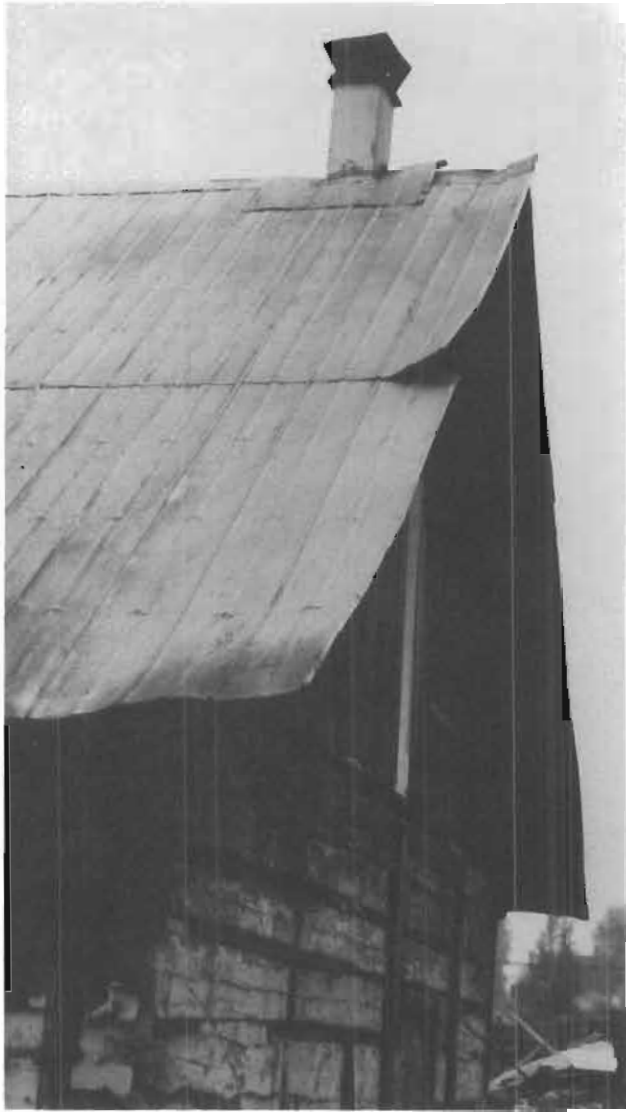
186. Assemblage par encochements concaves, dépendance maison Albert Raymond, côte Saint-Paul est. 1983. (C.B.)



187. Cuisine d'été maison F. Crevier, côte Saint-Nicholas est. (C.B.)



188. Fondations de pierre de la maison McCarthy, côte Saint-Nicholas ouest. D. (A.B.)



189. Toit à versants droits, maison Barry Cooper, côte Saint-Paul ouest. (C.B.)



190. Toit à larmier galbé. (I.B.C.)



191. Recouvrement en déclin de bois, maison Grimes. D. (C.P.)



192. Planches verticales, maison Williams-Kutchko, côte Saint-Paul est. D. (C.P.)



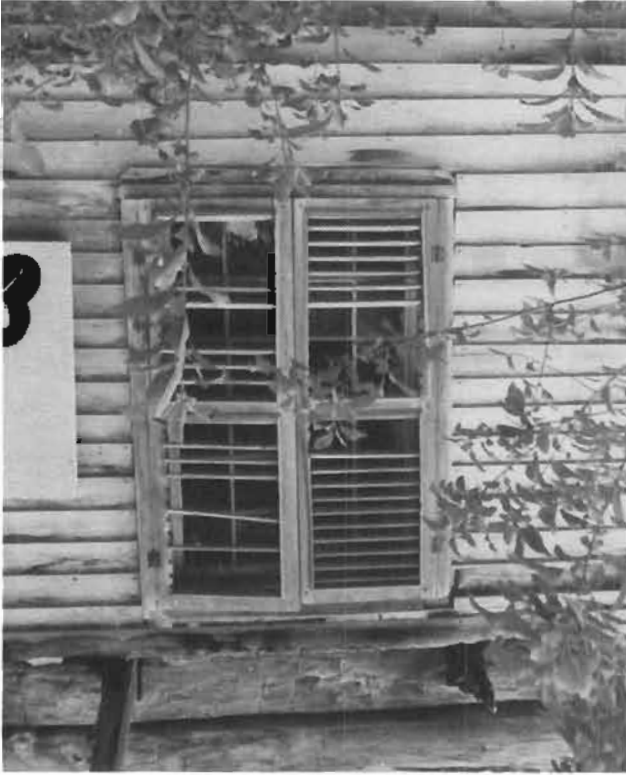
193. Murs de pièces chaulées, Villa Antique. (C.P.)



194. Mur de pièces laissées au bois naturel. Seul les joints ont été remplis de mortier, maison André Crevier, côte Saint-Nicholas est. D. (C.P.)



197. Fenêtre à guillotine, influence anglo-saxonne. Maison François Crevier (C.B.)



198. Persienne, maison Gerald Phelan, D. (I.B.C.)



195. Fenêtre à petits carreaux d'influence française, maison Beauregard, D. (C.B.)



196. Fenêtre à six gros carreaux, d'influence américaine. (I.B.C.)



199. Porte de la maison Strong, montée de l'Église. (I.B.C.)

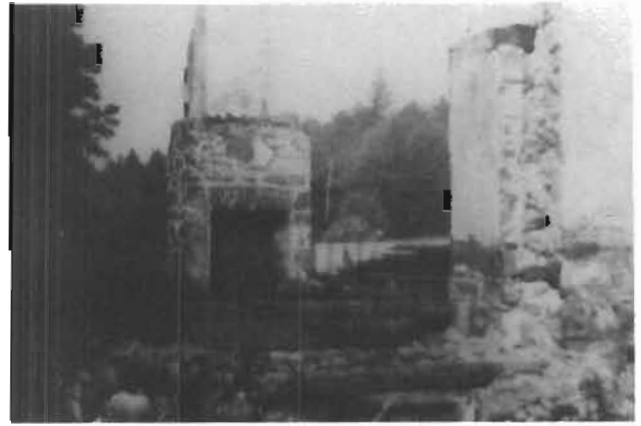
200. Porte de la maison Phelan. Le vitrage autour se nomme une imposte. D. (I.B.C.)



201. Charpente du toit de la maison Beuregard à chevrons et entrails. Ce type d'assemblage très simple révèle des influences architecturales anglo-saxonnes. D. (A.B.)



202. Cheminée de la maison McCarthy. 1986. D. (C.B.)



203. Les deux cheminées de la maison Phelan. À noter le linteau en brique au-dessus de l'âtre. 1974. D. (C.P.)



204. La cheminée de la maison F. Crevier fait partie intégrante du mur de pièces comme l'immense majorité des maisons anciennes de Saint-Colomban. (C.B.)



205. Type de poêle à bois. (C.B.)



206. Maison de type boom-town. Construction de la maison Blondin en octobre 1923. (C.P.)



207. Maison Blondin en janvier 1944. (C.P.)



208. Maison Labaz construite vers 1940 par un Ukrainien, M. Biloviou, côte Saint-Paul est. (C.B.)



209. Maison Ketcheon d'influence ukrainienne, côte Saint-Paul est. (C.B.)



210. Maison de type mansarde à deux brisis. Maison Cooper, côte Saint-Paul ouest. D. (C.P.)



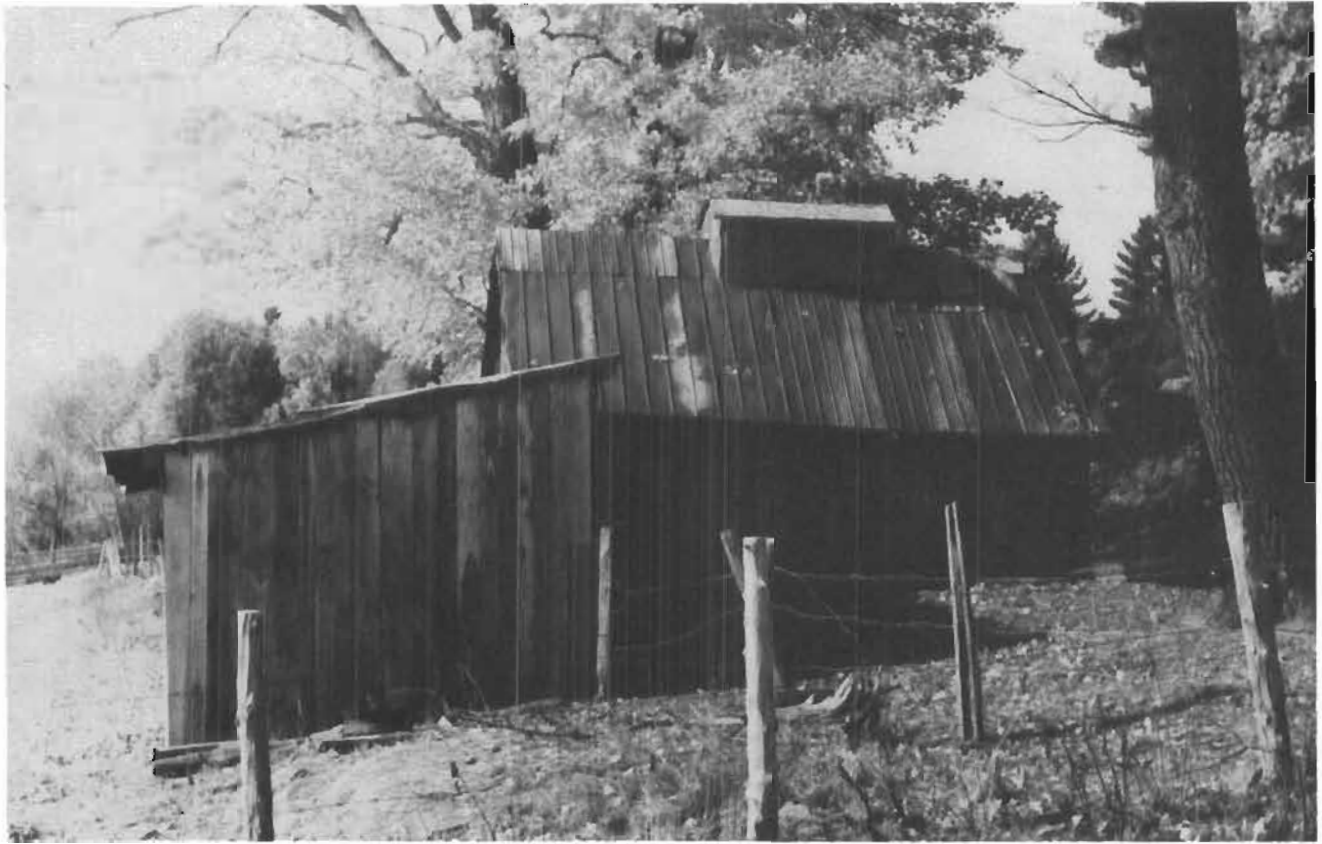
211. Maison Louis Bigras, montée de l'Église.(C.B.)



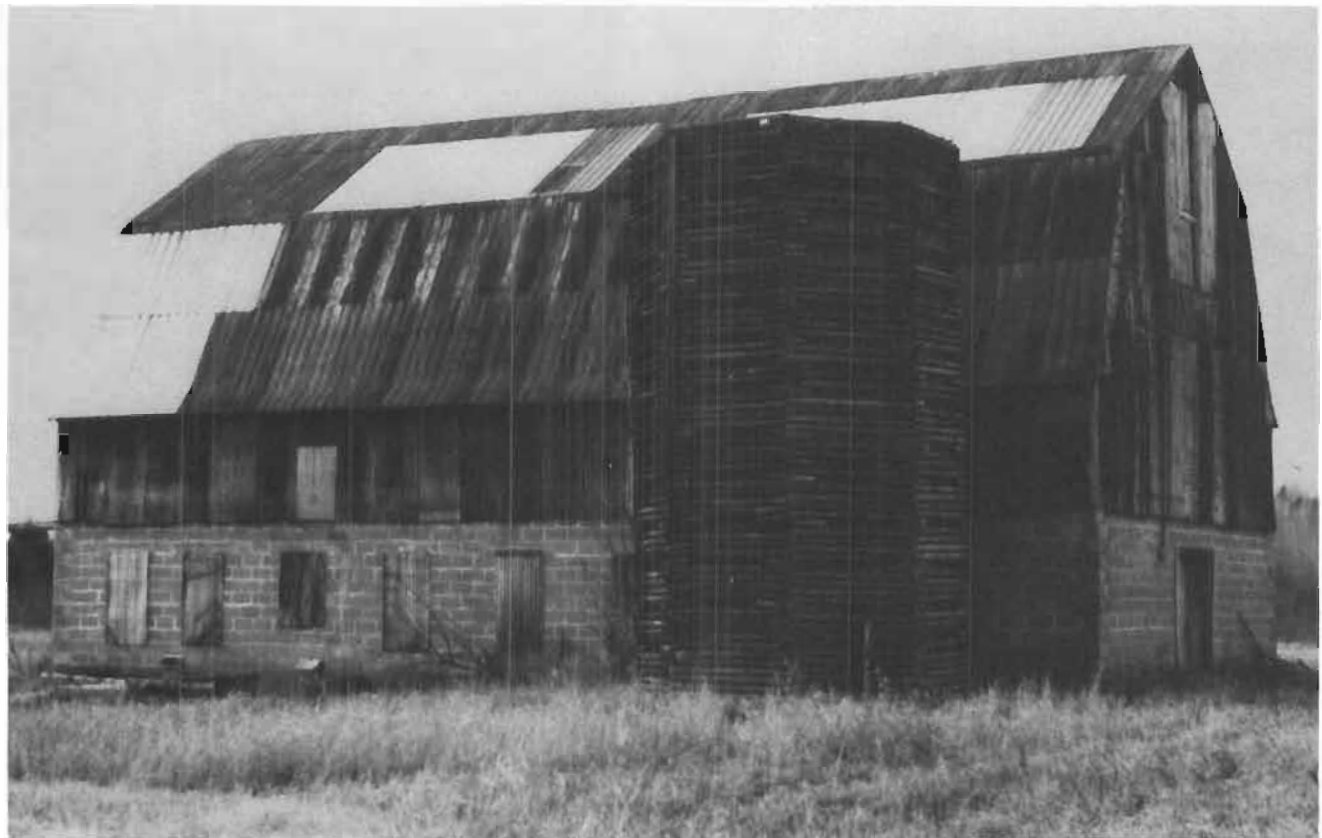
212. Maison St-Vincent, chemin de la rivière du Nord est. (C.B.)



213. Maison Strong de style Nouvelle-Angleterre, montée de l'Église. (F.P.M.A.C.)



214. Type de cabane à sucre, ferme Lionel Brisebois, 1980. D. (C.B.)



215. Silo à foin, ferme Hodge, chemin Thomas-Gore. (C.B.)



216. Caveau à légumes Mooney. (C.B.)



217. Caveau à légumes Stafchuck. (C.B.)



218. Autre type de caveau à légumes, localisation inconnue.
D. (C.P.)



219. Glacière, propriété Toussaint, côte Saint-Nicholas ouest.
1984. (C.B.)



220. Puits Brisebois. D. (C.P.)



221. Puits Beauregard. (C.B.)



222. Puits à margelle Colford, chemin de la Rivière du Nord ouest. D. (C.B.)



223. Latrine, ferme Lionel Brisebois.1980. (C.B.)



224. Laiterie de pièces, ferme William Elliott, 1928. D. (C.P.)



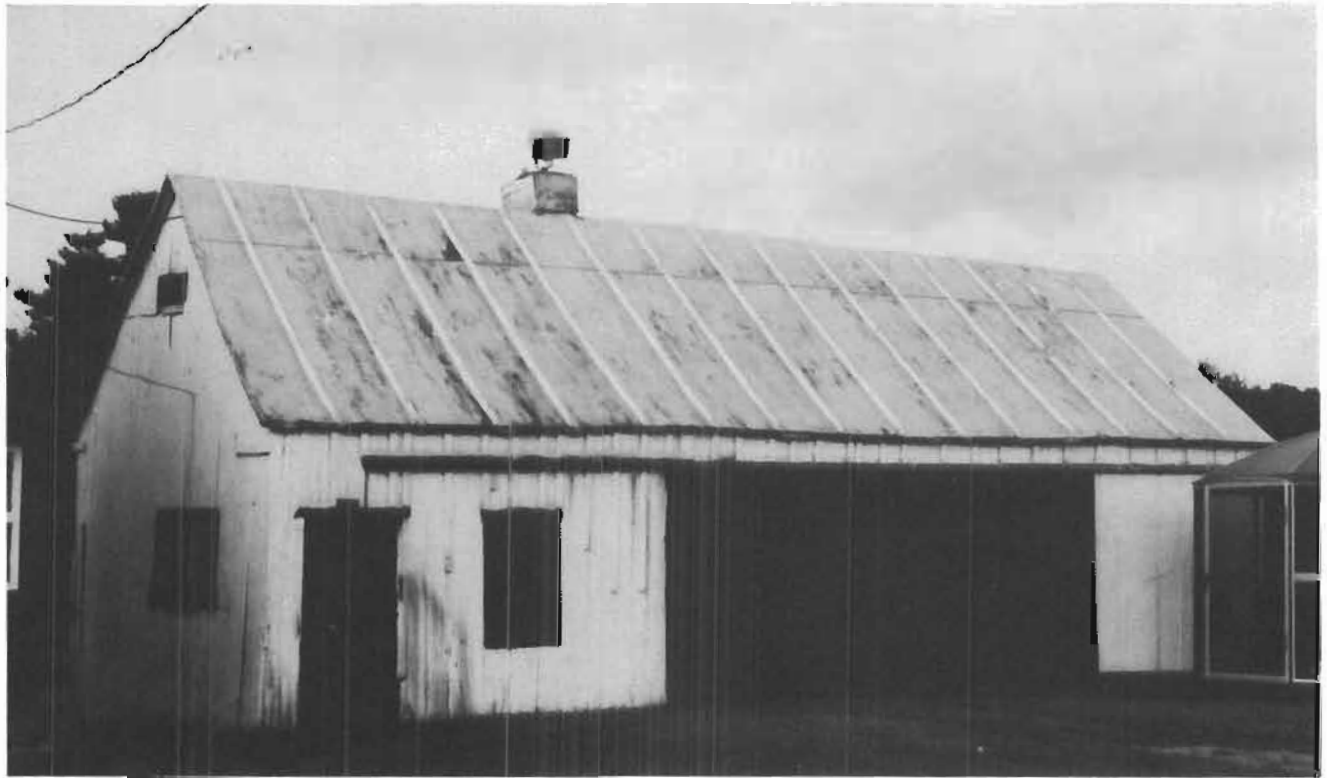
225. Laiterie Lajeunesse, chemin de la Rivière du Nord est. (C.B.)



226. Laiterie Deschambault, chemin de la Rivière du Nord ouest. (C.B.)



227. Laiterie Lionel Brisebois. (C.B.)



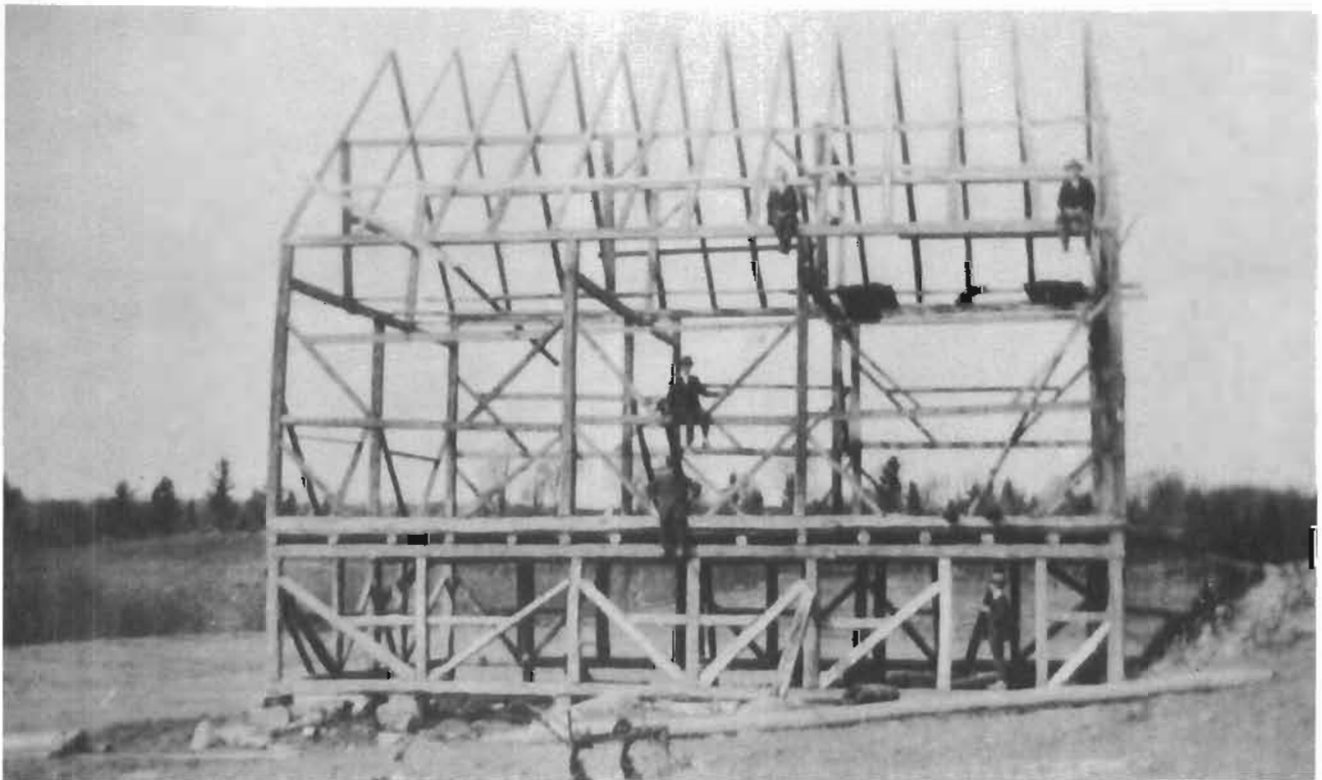
228. Grange Deschambault à deux versants droits. (C.B.).



229. Grange de type mansard à deux brisis, ferme Barry Cooper. (C.B.)



230. Grange-étable en pièces, ferme Ernest McAndrews, côte Saint-Nicholas ouest. (C.B.)



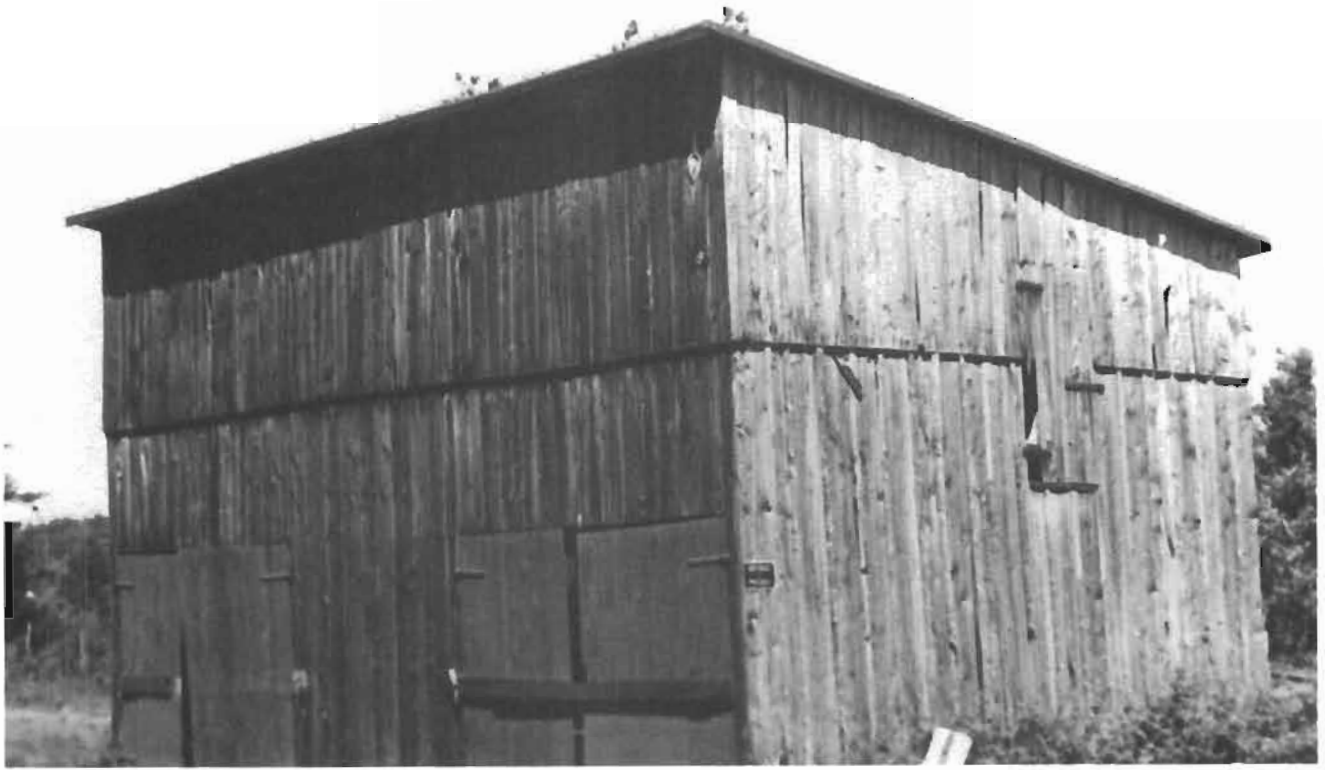
231. Grange en construction, ferme Grimes. (C.P.)



232. Ensemble de dépendances, ferme Lionel Brisebois. (C.B.)



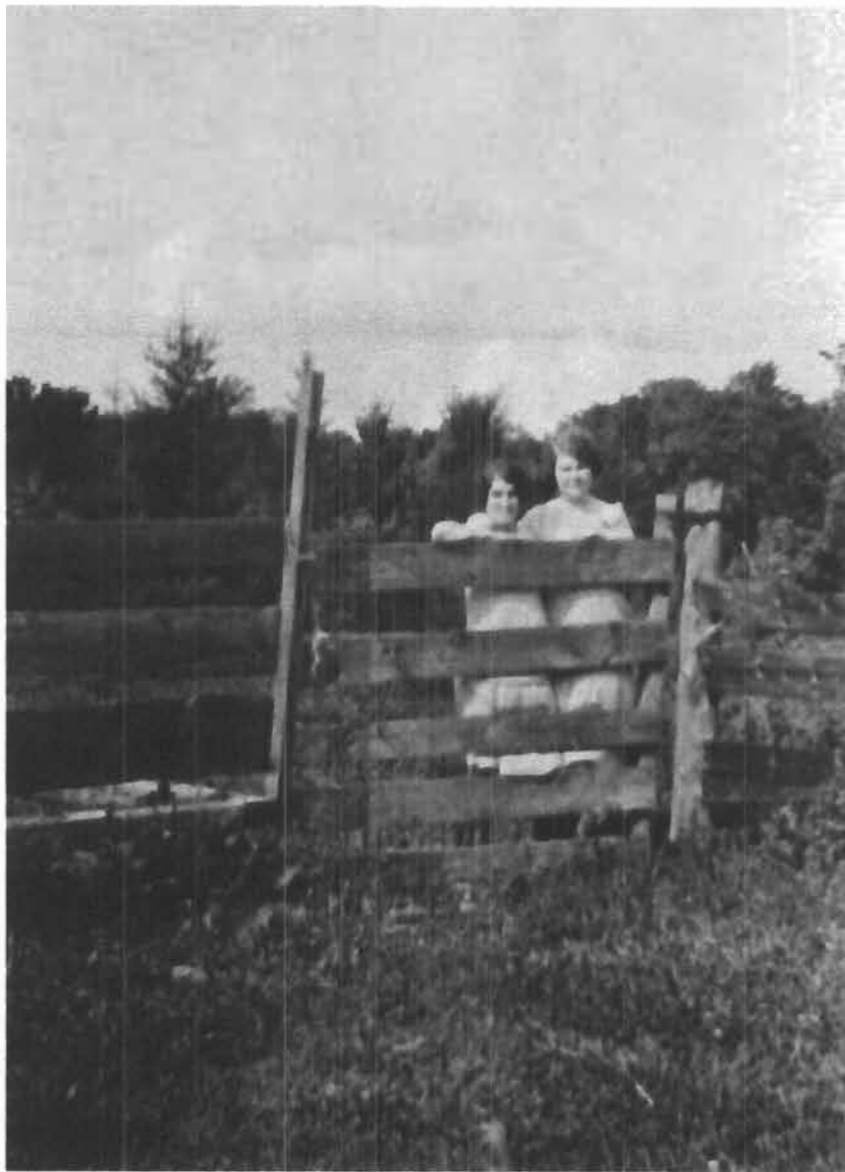
233. Dépendance en pièces, ferme Stafchuck. (C.B.)



234. Type de remise à toit en appentis, ferme Deschambault. (C.B.)



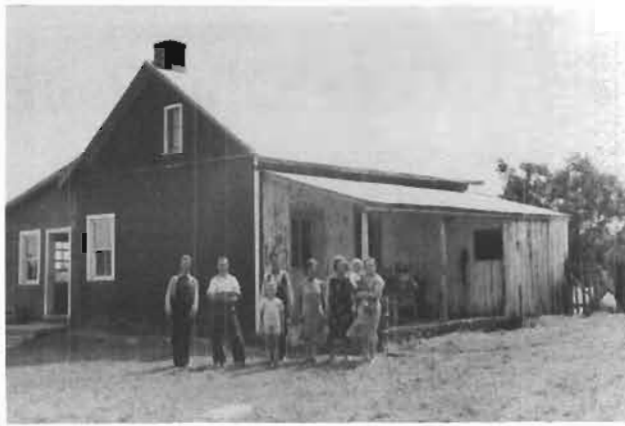
235. Type de clôture à la ferme Deschambault. (C.B.)



236. Barrière à la ferme William Elliott. (C.P.)

Côte Saint-Paul*

* Les fermes et maisons des pages qui suivent sont présentées par ordre géographique, d'ouest en est.



237. Maison Kennedy. Ceux-ci bâtirent cette maison après l'incendie de leur première habitation. En 1947, Philibert Brisebois acquit la ferme et s'y logea l'année suivante. D. (C.P.)



238. M. Philibert Brisebois. C'est lui qui construisit la grange-étable vers 1948. Il décéda peu de temps après en 1950. D. (C.P.)



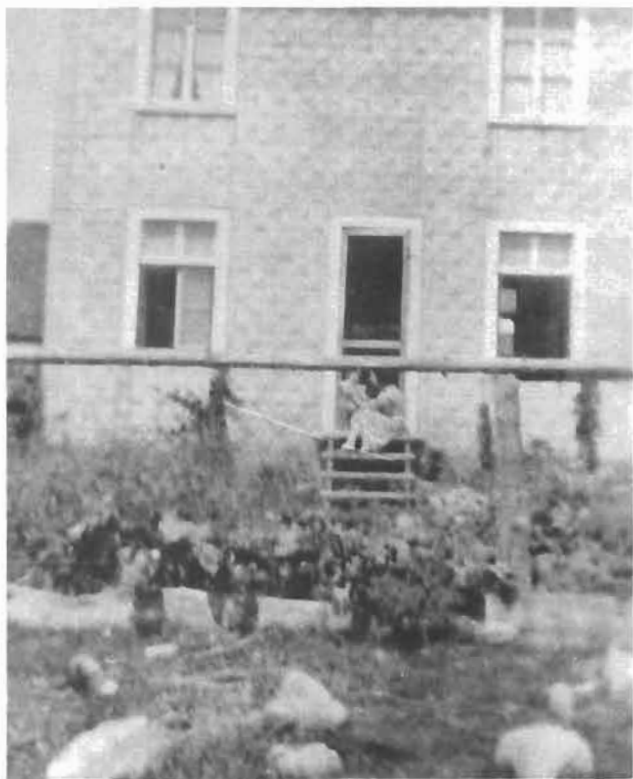
239. Les Kennedy devant leur maison sans doute leur deuxième habitation. D. (C.P.)



240. À son arrivée à Saint-Colomban (vers 1905) M. Séraphin Brûsebois se logea dans cette maison de pièces. Sur la photo, nous apercevons Séraphin, son fils Omer et sa femme Martine Saint-Pierre. Vers 1915. D. (C.P.)



241. Ferme Lionel Brisebois. (F.P.M.A.C.)



242.-243. Maison construite par les Brisebois dans les années 30
près de l'emplacement de la vieille maison de pièces de Séraphin. D. (C.P.)



244. Maison Cruchinsky (orthographe approximative) lot 213.
D. (C.P.)



245. Maison Kelly, où se trouve aujourd'hui une section de la rue Pelletier au lac Capri. D. (C.P.)



246. Ferme Kenna dans les années 60. D. (C.B.)



247 Maison Kenna avant l'établissement du lac Capri. D. (C.P.)



248.-249. Maison Function sise près du garage Sévigny. D. (C.P.)





250. Vue ancienne de la ferme Cooper, anciennement ferme ancestrale de M. Patrick Phelan, un cousin de M. Gerald Phelan. (C.P.)



251. Maison Cooper. (C.B.)



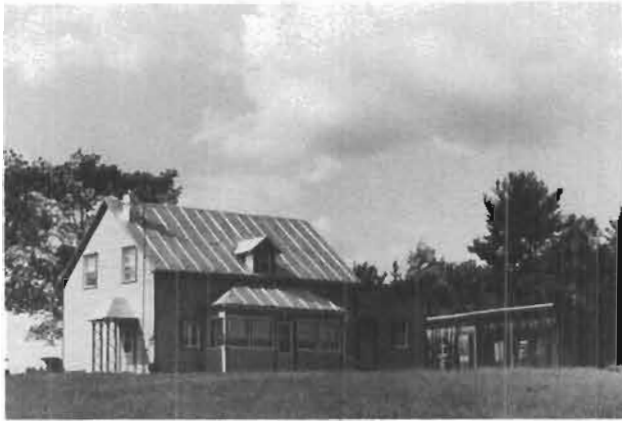
252. Ferme Gerald Phelan. 1936. D. (C.P.)



253. Vers 1939. D. (C.P.)



254. Maison de pièces qui était voisine à l'est des Labaz.
D. (C.B.)



255.-256. Ferme Ernest Kuthcko, autrefois Williams. (C.B.)



257. Vue d'ensemble. (F.P.M.A.C.)



258. Maison Zuck. Exemple représentatif de la maison de colon irlandais de la première moitié du 19^e siècle.D. (C.B.)



259. Ferme Smarlak.(C.B.)



260.-261. Maison et dépendance Albert Raymond. Construite par M. Raymond. (C.B.)



262.-263. Vues anciennes de la ferme McGarr. Cette maison se situait autrefois sur le même lot mais en front de la côte Saint-Paul. Grange démolie. (C.P.)



264. Vue actuelle. (C.B.)



265. (F.P.M.A.C.)

Côte Saint-Georges



266. Ferme Hodge, dont l'accès actuel se fait uniquement par le chemin Thomas-Gore près de Lachute. (C.B.)



267. Ferme William Elliott. Détail intéressant la laiterie attenante à la maison. D. (C.P.)



268.-269. Ferme Billy Purcell. D. (C.P.)



270. Maison Strong vue ancienne. Cette maison a été construite vers 1900 par la famille Strong. (C.P.)



271. Vue actuelle. (C.B.)



272. Vue aérienne. (F.P.M.A.C.)

Côte Saint-Nicholas



273. Maison Masson, anciennement propriété des McNully.
D. (I.B.C.)



274.-275. Vues anciennes de la ferme McAndrews.(I.B.C.)



276. Vue actuelle. (C.B.)



277. La maison Beaugard. D. (C.B.)



278. Maison Gartby. (C.B.)



279. Vue d'ensemble de la ferme Gartby. (F.P.M.A.C.)



280.-281. Maison Toussaint. (F.P.M.A.C.) et (C.B.)





282.-283. Maison Shewchuck, avant et après rénovation. (C.B.)



284. Maison F. Crevier, vue actuelle. (C.B.)



285. Coin de la maison et dépendance. D. (C.P.)



286. Vue ancienne de l'arrière. (I.B.C.)

Côte Saint-Patrick



287. Famille Grimes. D. (C.P.)



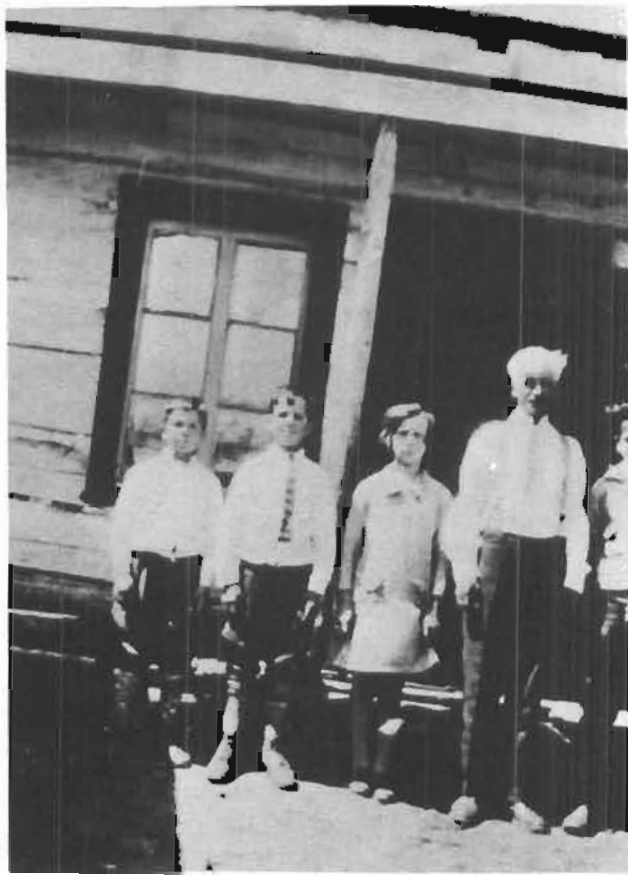
288. Scène de loisirs à la ferme Grimes.D. (C.P.)



289. Maison Grimes. Selon la tradition orale celle-ci aurait été construite par Patrick Elliott vers 1856. (Photo: 1980). D. (C.B.)



290. Cette vieille maison de pièces était voisine de celle des Grimes à l'est. (C.P.)



291. Vue ancienne de la maison Stafechuck auparavant propriété ancestrale des Kinshala. (C.P.)



292. La maison et ses dépendances. (F.P.M.A.C.)



293.-294. Avant et pendant la rénovation de 1987. (C.B.)



295. Ferme Skelly située juste en face du lac Gauthier. D. (C.P.)



296. Ferme Casey localisée près de la résidence de M. Denys Kavanagh. D. (C.P.)



297. Ferme Carroll. D. (C.P.)



298.-299. Ferme Denis « Black » McCarthy vues anciennes vers 1920. D. (C.P.)



300. Peu de temps avant son incendie survenue en 1985. D. (C.B.)



301. L'intérieur en 1985. Remarquons l'épaisseur des pièces et leur recouvrement à la chaux. D. (C.B.)

Côte de la Rivière-du-Nord



302. Ferme Drinnon. (C.B.)



303. Ferme Brown. (C.B.)



304. Ferme Mooney au début du siècle. (C.P.)



305. Plus tard avec la cuisine d'été. (C.P.)



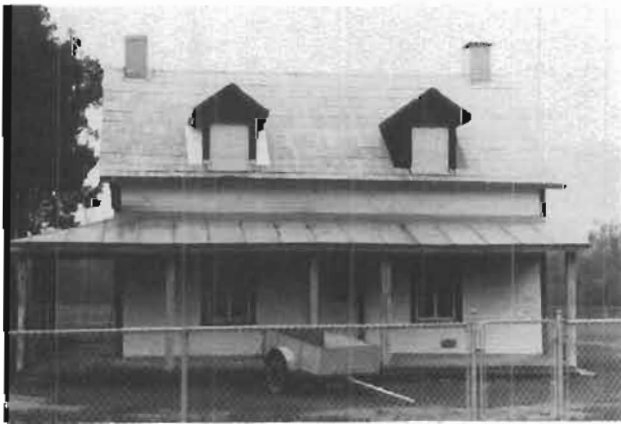
306. Vue d'ensemble. (F.P.M.A.C.)



307.-308. Vues actuelles. (C.B.)



309. Maison Colford et Colford's Lodge. (F.P.M.A.C.)



310. Gros plan de la maison Colford. (C.B.)



311. Maison Black au moment de sa démolition en 1978. Elle se trouvait coin montée Brisebois/chemin de la rivière du Nord ouest, au lieu-dit: *Gordonville*. D. (A.B.)



312.-313. Ferme Keyes. (C.B.) et (F.P.M.A.C.)



314. Ferme Kavanagh, vers 1930-40. Grange démolie. (C.P.)



315.-316. Vues récentes. (C.B.) et (F.P.M.A.C.)





317.-318. Ferme Deschambault anciennement Power. Selon un marché de construction daté du 2 novembre 1847, cette maison aurait été construite par Hyacinthe Leblanc pour John Power. (F.P.M.A.C.) et (C.B.)



319. Ferme Lepage. D. 1940. (C.P.)

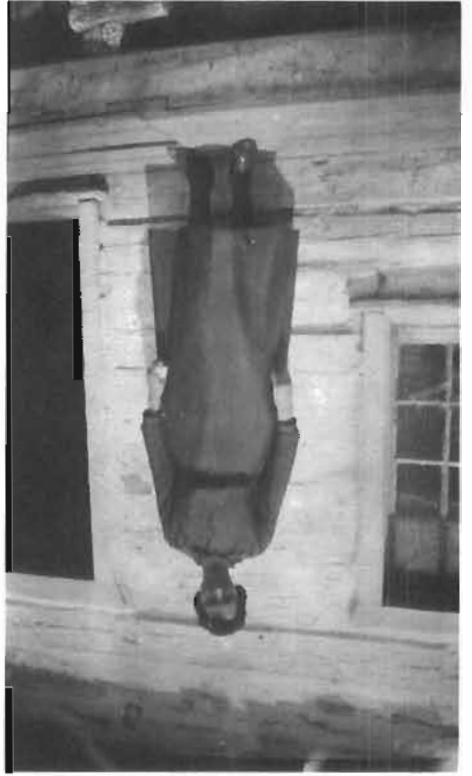


320. Ferme Kennedy-Gaffney. (F.P.M.A.C.)



321. Maison ancestrale des Gaffney. (C.B.)

323. Mme Delvina Blondin photographée sur le pignon de la vieille maison des Fracay vers 1900-15. Celle-ci se situait tout près du site de leur maison actuelle. D. (C.P.)



324. Famille Blondin. (C.P.)



322. Femme Blondin vue actuelle. (F.P.M.A.C.)





325.-326. Maison Hall, lac Rinfret. Le juge Emmet Hall naquit dans cette résidence en 1898.
Vers 1910, la famille quitta le Québec pour Saskatoon (C.B.)



327. Vue aérienne (F.P.M.A.C.)



328. Maison Cyr au pied de la montée du même nom. 1943. D. (C.P.)



329. Maison Hotte formée par l'adjonction de deux petites maisons de pièces. D. (C.P.)



330.-331 Maison St-Vincent. D. (C.P.)



332. La Villa Antique. Selon Mme Laurette B. Richer cette maison fut bâtie par Anselme Langlois vers 1868. C'est dans ce bâtiment que le commerçant et collectionneur Ludger Gravel érigea un musée privé dans les années 20. (C.P.)



333. Maison Tougas. (C.B.)



334.-335. Ferme Monette. (C.B.)

En guise de conclusion

Message aux Colombanois(es)

Nous espérons que cette introduction à l'histoire de la paroisse de Saint-Colomban a pu susciter **l'intérêt d'en savoir plus long** sur cette municipalité et la vie traditionnelle de ses habitants des temps passés.

C'est d'ailleurs le but que poursuit cet ouvrage.

Les souvenirs du Saint-Colomban d'hier, il faut se le dire, s'estompent peu à peu avec la disparition des anciens, détenteurs du savoir populaire et des récits du temps passé. Les vestiges de la culture matérielle, eux aussi, s'évanouissent avec les incendies et destructions de toutes sortes. Comment arrêter ce processus de dilapidation de notre héritage culturel...?

Nous avons donc voulu faire de cette publication un instrument de **sensibilisation à la richesse de notre patrimoine collectif**. La mise en valeur rationnelle de notre patrimoine bâti et naturel, l'harmonisation des nouvelles constructions avec le milieu environnant, tout cela devrait devenir une préoccupation pour chaque citoyen. Les maisons et autres bâtiments historiques détruits, les paysages saccagés par la pollution et le mauvais goût demeurent des pertes irréparables....

Pensons-y sérieusement ...!

Saint-Colomban, en tant que paroisse, existe depuis environ 1835. Il nous appartient de favoriser son épanouissement, dans une continuité historique en accord avec le sens esthétique des anciens.



Vue aérienne de Saint-Colomban en 1939, illustrant l'implantation humaine au centre du village. Plusieurs bâtiments ont été détruits ou modifiés: maison et dépendances Phelan, l'écurie, l'école et sa remise, le hangar du presbytère. De même les champs bien entretenus sont tous en friche aujourd'hui. Le cimetière n'avait pas encore été agrandi.
(P.N.A, reproduit avec l'autorisation d'Énergie, Mines et Ressources Canada)



Vue aérienne de Saint-Colomban en 1982. (F.P.M.A.C)

Bibliographie sommaire

A. Sources archivistiques

- Archives du bureau d'enregistrement du comté de Deux-Montagnes, registre de la municipalité de Saint-Colomban.
- Archives de la chancellerie de l'Archevêché de Montréal, correspondance entre les évêques et les curés de 1831 à 1950, correspondance entre les habitants et les évêques 1830 à 1950.
- Archives de la chancellerie du diocèse de Saint-Jérôme, correspondance des curés de Saint-Colomban.
- Archives de la commission scolaire de Saint-Jérôme, rapports de l'inspecteur d'école.
- Archives judiciaires de Saint-Jérôme, greffes des notaires Melchior Prévost, Antoine Fortier, Narcisse Forest, Augustin Dumouchelle.
- Archives nationales du Québec à Montréal, greffes des notaires Etienne Guy, Augustus Mackay, Nicholas-Benjamin Doucet.
- Archives nationales du Québec à Québec, dossier éducation, dossier voirie; Montréal, comté de Deux-Montagnes.
- Archives paroissiales de Saint-Colomban, registre des baptêmes, mariages et sépultures, livre d'annonces, livre de Minutes des marguilliers, cahier de prône.
- Archives paroissiales de Sainte-Scholastique, livre de Minutes des marguilliers, papiers divers.
- Archives publiques du Canada, recensements de la paroisse Sainte-Scholastique de 1825 à 1842 et de Saint-Colomban de 1842 à 1921.
- Archives du séminaire Saint-Sulpice de Montréal, livre terrier de la paroisse de Saint-Colomban.
- Collection Claude Bourguignon, Journal du curé Isidore Forget, 1894-1905.

B. Sources manuscrites

Benoît, Monique. **La formation d'une région: la marche du peuplement de St-Eustache à St-Jérôme et le problème des subsistances.** Thèse de maîtrise (histoire), Université d'Ottawa, 1980, 172 p.

Boileau, Gilles. **Étude du peuplement du comté des Deux-Montagnes.** Thèse de maîtrise (géographie). Université de Montréal, 1954, 112 p.

Clibbon, Peter Brooke. **Land use patterns in the Laurentides between the Saint-Maurice and Rouge Valleys, Québec.** Thèse de doctorat (géographie), Université Laval, 1968, 348 p.

Courville, Serge. **Origine et évolution des campagnes dans le comté des Deux-Montagnes.** Thèse de maîtrise (géographie), Université de Montréal, 1973, 209 p.

Dessureault, Christian. **La seigneurie du Lac des Deux-Montagnes, de 1780 à 1825.** Thèse de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 1979, 187 p.

Rapports

Bureau de l'aménagement du nouvel aéroport international de Montréal (B.A.N.A.I.M). *Bâtiments anciens. Planification de l'aménagement du nouvel aéroport international de Montréal.* 1970.

Centre de recherches urbaines et régionales / Institut national de recherche scientifique, *Nouvel aéroport international de Montréal.* Université du Québec, 1971.

Dorion, Jacques et al. *Les fours à charbon de bois. Histoire, animation et relevés.* Ethnotech inc, Québec, 1980, 6 tomes.

Gouvernement du Québec, Ministère du tourisme de la chasse et de la pêche, collectif, *Aménagement récréatif de la Rivière du Nord,* 1973.

C. Sources imprimées

Adam-Villeneuve, Francine et Cyrille Felteau, **Les moulins à eau de la Vallée du Saint-Laurent.** Les Editions de l'Homme, Montréal, 1978, 476 p.

Auclair, Élie-Joseph, **Saint-Jérôme de Terrebonne.** Saint-Jérôme, Labelle, 1934, 362 p.

Archistoire, *Trois milles à pieds, ça use !* Les cahiers d'histoire de la Rivière du Nord, vol,1, no.3, décembre 1983, pp.33-34.

Bédard, Jean, *Guide sonore des oiseaux du Québec.* Texte d'accompagnement. La Société Zoologique de Québec, vol, 1. Edition Chouette.

- Blanchard, Raoul, *La plaine de Montréal*. Montréal, Beauchemin, 1939.
- Bourguignon, Claude, *Survol historique du village de Saint-Colomban*. Cahier d'histoire de Deux-Montagnes, vol.1 no. 3, 1978, pp. 79 à 84.
- Comez, Germaine, *Une ville naquit. Saint-Jérôme de 1821 à 1880*. Vol 1. Saint-Jérôme, L'Écho du Nord, 1973, 191 p.
- Dorion, Jacques, *Les écoles de rang au Québec*. Les Éditions de l'Homme, Montréal, 1979, 428 p.
- Doyon, Dominique-Marie, *La fabrication de la potasse au Canada*. Les Archives de folklore, no.4. Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1950, pp.29 à 41.
- Drapeau, Stanislas, *Étude sur les développements de la colonisation du Bas-Canada depuis 1851 à 1861*. Québec, Léger Brousseau, 1863, 593 p.
- En collaboration, *Ville de Mirabel. Sainte-Scholastique 150 ans 1825-1975*. 1975, 72 p.
- Filion, Mario, *Une histoire des Pays-d'en-Haut*. Société d'histoire des Pays-d'en-Haut. Circa, Enr., 59 p.
- George, Pierre [Sous la direction de], *Dictionnaire de la Géographie*. P.U.F. Paris, 1970, 448 p.
- Gouvernement du Québec, Ministère de l'agriculture et de la colonisation, *Le livre du colon. Ou comment s'installer sur une terre pour presque rien*. Réédition, L'Aurore Collection *Connaissance des Pays Québécois Patrimoine*, Montréal, 1979, 102 p.
- Gouvernement du Québec, Ministre de l'Instruction publique, *Rapport du ministre de l'Instruction publique pour la province de Québec*. Imprimé par ordre de l'Assemblée Législative, Montréal, 1855 à 1880.
- Hardy, René et Normand Séguin, *Forêt et société en Mauricie*. Boréal Express / Musée national de l'Homme, Montréal, 1984, 222 p.
- Hart, Dr. Jerome, *The Irish settlement of St-Columban*. S.l., n.d. 10 p.
- Joannon, Pierre, *Histoire de l'Irlande*. Edition Plon, Paris, 1973.
- Laframboise, Yves, *L'architecture traditionnelle au Québec. La maison aux 17^e et 18^e siècles*. Les Éditions de l'Homme, Montréal, 1975, 319 p.
- Lagrange, Richard et al, *La vallée de la Rouge, circuit patrimonial de La Conception au lac Sagouay*. Terrebonne, Artisans de l'imprimerie des Manoirs, 1981, 60 p.
- Laliberté, Serge, *150 ans. Mariages de St-Colomban 1836-1984*. Société de Généalogie des Laurentides. 1985, non-paginé.
- Lauzon-Varin, Suzanne, *Autour du Vieux Temps de J.J. Grignon*. Éditions Bergeron, Montréal, 1985, 219 p.
- Leclerc, Paul-André, *Les voitures à chevaux à la campagne*. Musée François-Pilote, La Pocatière 1978, 129 p.
- Lessard, Michel et Huguette Marquis, *Encyclopédie des antiquités du Québec*. Les Éditions de l'Homme, Montréal, 1971, 526 p.
- Lessard, Michel et Huguette Marquis, *Encyclopédie de la maison québécoise. Trois siècles d'habitations*. Les Éditions de l'Homme, Montréal, 1972, 728 p.
- L'Heureux, Réjean, *Vocabulaire du moulin traditionnel au Québec des origines à nos jours. Documents lexicaux et ethnographiques*. Collection «Langue française au Québec» Québec. Les Presses de l'Université Laval. 1982, 465 p.
- Magnan, Hormisdas, *Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la province de Québec*. Arthabaska, l'imprimerie d'Arthabaska, 1925, 738 p.
- Mannion, John J., *Irish settlements in eastern Canada. A study of cultural transfer and adaptation*. University of Toronto, Department of Geography Research Publications, by the University of Toronto Press, 1974, 219 p.
- Marcil, Eilleen, *Les tonneliers du Québec*. Musée national de l'Homme. Collection Mercure. Division d'histoire. Dossier no.34, Ottawa 1983, 128 p.
- Marie Ursule, *Civilisation traditionnelle des Lavallois*. Les archives de folklore 5-6, les Presses de l'Université Laval, Québec, 1951, 403 p.
- Marie-Victorin, *Croquis Laurentien*. Montréal. Les Frères des écoles chrétiennes, 1920, 304 p.
- Moussette, Marcel, *Le chauffage domestique au Canada des origines à l'industrialisation*. Collection Ethnologie de l'Amérique française. Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1983, 313 p.
- Pelletier, J.P.A, *La faune des Laurentides et ses implications économiques*, 2^e édition, Saint-Jérôme, 1968, 202 p.
- Porter, John R., *L'art de la dorure au Québec du 17^e siècle à nos jours*. Éditions Garneau, Québec, 1975, 211 p.
- Provencher, Jean et Johanne Blanchet, *C'était le printemps*. Éditions du Boréal Express, Montréal 1980, 326 p.

Provencher, Jean, *C'était l'été*. Éditions du Boréal Express, Montréal, 1982, 247 p.

Richer, Laurette B., *Ludger Gravel 1864-1933*. Contre l'oubli. Montréal 1986, 170 p.

Robert, Paul, *Petit Robert. Dictionnaire alpha et ana de la langue française*. Société du Nouveau Littre, Paris, 1973, 1970 p.

Roy, Pierre-Georges, *Inventaire des procès-verbaux des Grands Voyers conservés aux archives de la province de Québec*, vol 3, Beauceville, L'Eclaireur limité, 1930.

Roy, Pierre-Georges, *Nos coutumes*. Les Cahiers des Dix, no.4, 1939.

Séguin, Robert-Lionel, *L'appareil de freinage du véhicule de ferme au Québec*. Revue d'ethnologie du Québec/3. Centre documentaire en civilisation traditionnelle. Université du Québec à Trois-Rivières. Leméac. Montréal, 1976, 117 p.

Simard, Jean et al, *Un patrimoine méprisé. La religion populaire des Québécois*. Collection ethnologie. Cahiers du Québec/ Hurtubise HMH. 1979, 309 p.

Smith, Cecil Woodham, *La Grande Famine d'Irlande*. Édition Plon, Paris, 1965.

Whelan, Laurence P., *The parish of St.Columban*. Société canadienne d'histoire de l'église catholique. Rapport (1938): pp. 25 à 31.

Journaux et périodiques

L'Avenir du Nord
L'Écho du Nord
La Gazette
Le Jaseur
La Patrie
La Presse
Le True Witness

D. Sources cartographiques

Anonyme, *Plan figuratif de Saint-Colomban*. 1831. A.C.D.St.J.

Beoly, J.L. *A sector of part of the District of Montreal*. Copied from Bouchette map within addition. 1840. A.N.C (NMC-15119).

Blyth, Étienne, *Plan de Saint-Colomban*. 1836. A.C.D.St.J.

Boileau, Gilles, *Répartition des touristes en 1954. Étude du peuplement du comté des Deux-Montagnes*.

Bouchette, Joseph, *Tiré de Carte topographique de la province du Bas-Canada. 1815*. Éditions Elyzée, Montréal, 1980.

Bouchette, Joseph, *The British Dominions in North America; or opographical ans statistical description of the Province of Lower Canada and Upper Canada, &tc...*, London 1831.

Bourguignon, Jean, *Les premiers censitaires de Saint-Colomban*, 1984.

Bourguignon, Jean, *Le terrier de 1861*, 1984.

Gouvernement du Canada. Department of Militia and Defence. *Topographic Maps Ontario-Québec*. Lachute sheet no. 28, 1910, A.N.C (NMC-57717).

Gouvernement du Québec, Ministère du Transport. *Carte routière*, 1987.

Jobin, André, *Plan du Domaine à la Rivière du Nord, où il se construit un moulin à l'entrée de la Rivière Gauthier, dans la Seigneurie du Lac des Deux Montagnes; fait en 1832 par André Trudeau, arpenteur*, Archives du Séminaire de Saint-Sulpice (no 217).

Landry, Pierre/Urbaniste/Architecte. Municipalité de Saint-Colomban. *Zonage* 1978.

Leclair, J-H, *Carte du comté des Deux-Montagnes dans la province de Québec d'après des arpentages faits par J-H Leclair pour la confection du cadastre*. St-Jérôme, juin 1888, A.N.C (NMC-20042).

Poirier, Curé, *Plan de Saint-Colomban*, 1832. A.C.D.St.J.

Wyld, James, *Sketch of the Country around Montreal, Showing the villages & military positions*, 1837, A.N.C (NMC-18060)

E. Sources iconographiques

Dessins

Bourguignon, Jean. *Chemin d'hiver*, 1986. Foyer de la maison McCarthy, 1984.

Mannion, John.-J. Foyer. Reproduit de *Irish settlements in eastern Canada*, p.150.

Photographies

Collections:

Bourguignon, Alain

Bourguignon, Claude

Dubois, Pierre

Fond photographique du ministère des Affaires culturelles

Inventaire des biens culturels du ministère des Affaires culturelles

Laporte, Marcel

Photothèque nationale de l'Air

Glossaire

Alcali: Nom générique donné aux oxydes et hydroxydes des métaux alcalins et à l'hydroxyde d'ammonium. Alcalis fixes (potasse et soude). Petit Robert, p. 41.

Archiconfrérie: Confrérie qui regroupe des associations pieuses, charitables. Petit Robert, p. 85.

Brisis: Dans un toit mansardé, la pente inférieure. La pente supérieure s'appelle terrasson. L'architecture traditionnelle au Québec, p. 75.

Bluteau: Tamis servant à bluter la farine; meuble contenant ce tamis. Vocabulaire du moulin traditionnel au Québec des origines à nos jours, p. 234.

Casuel: Honoraires que les fidèles donnent au curé dans certaines occasions. Petit Robert, p. 237.

Celte: Groupe de peuples de langue indo-européenne, dont la civilisation s'étendit sur l'Europe occidentale (X^e au III^e siècle avant J.-C). Les Irlandais font partie de ces peuples celtiques. Petit Robert, p. 234.

Cervidé: Famille de mammifères ongulés ruminants dont les mâles portent des appendices frontaux de nature osseuse (dits bois) se renouvelant chaque année. Petit Robert, p. 249.

Climax: État optimal d'équilibre relativement stable entre la végétation ou le sol et le milieu correspondant, en l'absence d'intervention humaine. Dictionnaire de la Géographie, p.81.

Cookerie: De l'anglais *cookery* signifiant cuisiner. Lieu où l'on prépare et consomme la nourriture dans les chantiers de bûcheron.

Colombe: Espèce de très longue varlope renversée en forme de banc. Les Tonneliers du Québec, p. 111.

Crépi: Enduit au mortier qu'on applique sur une muraille quelconque sans passer la truelle. Cet enduit non lissé peut être de chaux et de sable (mortier), mais aussi de plâtre, de stuc. Encyclopédie de la maison québécoise, p. 695.

Criée: Vente à la criée, et par extension Criée: vente aux enchères de biens meubles ou immeuble. Petit Robert, p. 381.

Déclivité: État de ce qui est en pente. Par extension pente. Petit Robert, p. 414.

Désert: Une éclaircie dans la forêt créée de main d'homme en vue d'en faire un espace réservé à l'agriculture.

Douve: Planche servant à la fabrication des tonneaux. Petit Robert, p. 513.

Dunaire: De dune, amoncellement de sable causé par le vent.

Écosystème: L'écosystème est l'unité structurale élémentaire de la biosphère. Elle est constituée par une partie de l'espace terrestre émergé ou aquatique, qui présente un caractère d'homogénéité au point de vue topographique, microclimatique, botanique, zoologique, hydrologique et géochimique, et au sein duquel se produit divers cycles, ex: cycle de l'eau. Dictionnaire de la Géographie, p.144.

Eïre: Nom de l'Irlande en gaélique.

Emblavure: Terre emblavée. Ensemencer une terre en blé, ou toute autre céréale. Petit Robert, p. 556.

Enduit: Couche de mortier ou de plâtre qu'on applique sur les murs. Si elle est imparfaite ou non dressée, il s'agit d'un crépi. Le plus souvent cependant, enduit se rapporte à une couche de finition et il est alors opposé à crépi. L'architecture traditionnelle au Québec, p. 129.

Euphonie: Harmonie des sons qui se succèdent dans le mot ou la phrase. Petit Robert, p. 641.

Feu et lieu: Tenir feu et lieu, expression ancienne signifiant loger habituellement à un endroit.

Fournil: Petite pièce annexe au principal corps de logis et qui sert à de multiples usages. Cuisine d'été. À plusieurs endroits, à travers le Québec, le fournil sera un bâtiment séparé de la maison. Encyclopédie de la maison québécoise, p. 698.

Glacis: Architecture. Pente donnée à la saillie d'une corniche, d'une cimaise pour l'écoulement des eaux. Petit Robert, p. 786.

Hart rouge: Variété d'arbre au bois flexible.

Hibernois: Vocabulaire désignant l'ancien nom des habitants de l'Irlande appelé autrefois Hibernie.

Hydrologique: Relatif à l'hydrologie. Étude des eaux, de leurs propriétés. Petit Robert, p. 858.

Lambourde: Au sens strict, pièce de bois de bonne grosseur qui, placée le long d'un mur, reçoit les abouts des solives sur lesquelles repose le plancher. Dans un sens plus général, pièce de bois de bonne grosseur qui supporte un plancher. L'architecture traditionnelle au Québec, p. 179.

Larmier: Ressaut de corniche forçant les eaux à ruisseler loin des parements des murs puisque cette courbe du toit s'avance au-delà de l'aplomb d'un mur. Encyclopédie de la maison québécoise, p. 701.

Ledger: Mot anglais. Moulin à scie portatif. Action d'enlever la *croûte* après les billots.

Limonière: Partie de la voiture à cheval constituée par les limons. Petit Robert, p. 995.

Lods: Lods et ventes, droit de mutation entre vifs perçu par le seigneur. Petit Robert, p. 1003.

Manipule: Ornement sacerdotal, bande d'étoffe que portent à l'avant-bras gauche le prêtre, le diacre et sous-diacre pour la célébration de la messe. Petit Robert, p. 1039.

Merrain: Bois fendu en planches, sur le quart, propre à faire les douves. Les Tonneliers du Québec, p. 113.

Mouille: Terme usité en hydrographie servant à désigner les creux d'un cours d'eau.

Moulange: Paire de meules servant à moudre différents types de céréales tel: le blé.

Natche: De l'anglais *notche*, faire une entaille par encoche.

Pédologique: De *pédologie*. Branche de la géologie appliquée qui étudie les caractères chimiques et physiques des sols. Petit Robert, p. 1258.

Quart: Tonneau.

Quint: Taxe de 1/5 sur le prix de vente d'une seigneurie.

Ravage: Habitat d'hiver des cervidés.

Rhumb ou rumb: Quantité angulaire comprise entre deux des trente-deux aires de vent du compas, et égale à 11° 15'. Petit Robert, p. 1561.

Ripe: De l'anglais *rip*. Débris issus du sciage du bois. Copeau de bois.

Saint-Viatique: Communion qu'on porte aux mourants.

Shantie: Mot anglais signifiant, cabane.

Skidder: Transport des billots jusqu'au moulin à scie en partant du lieu d'abattage.

Sous-Voyer: Représentant local du Grand Voyer. Celui-ci était un officier chargé des voies publiques.

Span: Mot anglais signifiant «paire de». Ex.: Span de chevaux.

Squatter: Pionnier qui s'installait sur une terre inexploitée de l'Ouest, sans titre légal de propriété et sans payer de redevance. Petit Robert, p. 1689.

Team: Mot anglais désignant un attelage.

Topographique: Relatif à la topographie. Description de la configuration (d'un lieu, d'un pays). Petit Robert, p. 1795.

Truie: Nom populaire désignant un type de poêle à bois.

Vantail (aux): Panneau mobile d'une fenêtre, d'une armoire. Petit Robert, p. 1875.

Table des matières

Avant- propos	9
Avertissement de l'auteur	10
Table des mesures	10
Table des sigles et abréviations	10
Chapitre 1 — Mise en situation géographique	13
Notes au chapitre 1	21
Illustrations du chapitre 1	22
Chapitre 2 — Origines et colonisation	31
Notes au chapitre 2	49
Illustrations du chapitre 2	51
Chapitre 3 — Phase de maturité (1835-1861)	63
Notes au chapitre 3	82
Illustrations du chapitre 3	84
Chapitre 4 — Déclin et stagnation (1861-1950)	91
Notes au chapitre 4	110
Illustrations du chapitre 4	112
Chapitre 5 — L'économie, 1861-1950	127
Notes au chapitre 5	140
Illustrations du chapitre 5	141
Chapitre 6 — Saint-Colomban des temps modernes (1950-1986)	171
Notes au chapitre 6	179
Illustrations du chapitre 6	180
Chapitre 7 — L'architecture ancienne	191
Notes au chapitre 7	196
Illustrations du chapitre 7	197
Côte Saint-Paul	217
Côte Saint-Georges	231
Côte Saint-Nicholas	235
Côte Saint-Patrick	241
Côte de la Rivière du Nord	247
Conclusion	259
Bibliographie	261
Glossaire	265
Notes personnelles	267